This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

~~NS. 119 L. 31~~

Vet. Fr. II. B. 189

ŒUVRES
DE
FONTENELLE.
TOME HUITIÈME.

ŒUVRES
DE
FONTENELLE.
TOME HUITIÈME.

ŒUVRES

DE

FONTENELLE,

Des Académies Françoise, des Sciences, des Belles-Lettres, de Londres, de Nancy, de Berlin et de Rome.

Nouvelle Édition, augmentée de plusieurs pièces relatives à l'Auteur, mise pour la première fois *par ordre des matières, et plus correcte que toutes les précédentes.*

TOME HUITIÈME.

A PARIS,

Chez { JEAN-FRANÇOIS BASTIEN. / ET JEAN SERVIERE.

M. DCC. XCII.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
23 JAN 1952
OF OXFORD
LIBRARY

HISTOIRE
DU ROMIEU
DE PROVENCE.

PENDANT que la France étoit partagée en plusieurs petits états presque indépendans du Roi, la Comté de Provence tomba, par un mariage, dans la maison des comtes de Barcelone, qui par la même voie devinrent, peu de tems après, rois d'Aragon. Tantôt le royaume et la Comté furent dans une même main; tantôt le royaume fut le partage de l'aîné, et la Comté celui d'un cadet. Le dernier des comtes de cette maison fut Raimond Berenger V, qui vers l'an 1216 s'étant soustrait à la tutèle suspecte de Pierre, roi d'Aragon, son oncle, qui le tenoit en Espagne, étoit venu en Provence prendre possession de son état. Après qu'il eut remis dans le devoir quelques-uns des principaux seigneurs, et quelques villes des plus considérables du pays, qui avoient voulu profiter de son absence, quoique tout ne fût pas encore calme, sa cour ne laissa pas d'être agréable et florissante.

Raimond entendoit bien la guerre, et l'aimoit peu; le soin de se maintenir suffisoit pour consumer toute son activité, et il ne lui en restoit pas pour

songer à s'agrandir. Il étoit naturellement doux, simple, populaire; mais il prenoit quelquefois les défauts de Prince, quand il se souvenoit de son rang: ce qu'il avoit de mauvais lui coûtoit quelque effort et quelque attention, et ce qu'il avoit de bon ne lui coûtoit rien. L'instinct qui le portoit à la vertu, étoit plus sûr que ses lumières; il n'avoit pas assez d'esprit pour être inébranlable dans le bien. Il aimoit les plaisirs, et se connoissoit assez aux choses d'agrément. Cela joint à sa bonté naturelle, et la familiarité qu'il accordoit aisément à ceux qui l'approchoient, attira auprès de lui presque tous les seigneurs du pays, quoiqu'alors les gentilshommes se tinssent volontiers dans leurs châteaux, et ne fissent guères plus leur cour à leurs ducs ou leurs comtes, que ces comtes et ces ducs ne la faisoient au Roi.

Ces tems-là furent fort ignorans, et il semble que la nature les choisit exprès pour faire voir ce qu'elle peut par elle-même, et pour produire des poëtes qui lui dussent tout. Au milieu de la grossièreté du douzième et du treizième siècles, il se répandit dans toute la France un esprit poétique qui alla jusqu'en Picardie, et à plus forte raison la Provence en eut-elle sa part.

La poésie et les poëtes de ce tems-là étoient bien différens de ce qu'ils sont aujourd'hui. La poésie étoit sans art, sans règle, telle enfin qu'elle

doit être dans sa naissance ; car à l'égard de ces siècles, les Grecs et les Latins n'avoient jamais été. Le grec étoit absolument inconnu ; et si quelques-uns de ces auteurs savoient le latin ; ce n'étoient guères que des prêtres ou des moines, qui même ne le savoient presque que par l'écriture-sainte, et par conséquent assez mal. Homère et Virgile n'étoient tout au plus connus que de réputation ; et si vous trouvez quelquefois dans ces sortes d'ouvrages quelque trait de fable, croyez que c'étoit une érudition bien rare. En récompense ils ont une simplicité qui se rend son lecteur favorable, une naïveté qui vous fait rire sans vous paroître ridicule, et quelquefois des traits de génie imprévus et assez agréables. La plus grande gloire de la poésie Provençale est d'avoir pour fille la poésie Italienne. Non-seulement l'art de rimer passa des Provençaux aux Italiens ; mais il est sûr que Dante, Pétrarque et Bocace dans ses contes, ont bien fait leurs profits de la lecture de Provençaux. Il y en a plusieurs dont Pétrarque fait l'éloge, sans doute par reconnoissance ; et outre tout cela, il fut encore inspiré par une Provençale et animé par le soleil de Provence.

Les poëtes d'alors ressembloient encore moins à ceux d'aujourd'hui que leur poésie à la nôtre. Je trouve que ceux de Provence étoient presque tous de grande qualité ; et si l'on est surpris que

dans une nation telle que la Françoise, qui avoit toujours regardé les lettres avec mépris, et qui aujourd'hui tient encore beaucoup de cette espèce de barbarie, des gentilshommes et des grands seigneurs s'amusassent à faire des vers, je ne puis répondre autre chose, sinon que ces sortes de vers-là se faisoient sans étude et sans science, et que par conséquent ils ne déshonoroient pas la noblesse. Il est vrai cependant que ces poëtes n'exerçoient pas le métier trop noblement; ils se faisoient fort bien payer. Il s'attachoient à quelque Prince, ou alloient errans de cour en cour pour faire voir leurs ouvrages. Quelquefois pendant le repas d'un Prince, vous voyiez arriver un Troubadour, c'est-à-dire un poëte ou trouveur de belles choses, avec ses Jongleurs, c'est-à-dire Joueurs d'instrumens; et le Troubadour faisoit chanter aux Jongleurs sur leurs *vielles* ou *harpes* les vers qu'il avoit composés. On les payoit en draps, armes et chevaux, payement assez noble: mais, pour tout dire, on leur donnoit aussi de l'argent. L'histoire marque beaucoup de Troubadours qui s'y sont enrichis; et ces Troubadours-là portent de si beaux noms, qu'il n'y a pas de grand seigneur aujourd'hui qui ne fût bien heureux d'en descendre. Ce qui relève fort leur honneur, c'est que dans ces payemens qu'on leur faisoit entroient assez souvent les faveurs des Princesses et des

plus grandes dames, qui étoient assez foibles contre un bel-esprit. Un sonnet d'Armand ou Chomeil mit à bout toute la vertu de la vicomtesse de Boiers.

Quelques Troubadours avoient établi qu'après avoir chanté devant une assemblée de femmes de qualité, ils étoient en droit d'en aller baiser une à leur choix. Mais ce qui marque encore mieux le cas qu'on faisoit des poëtes, on trouve que Robert, fils de Charles II, roi de Naples, et comte de Provence, exempta pour dix ans la ville de Tarascon de toutes tailles et subsides, à condition qu'on y entretiendroit aux dépens du public Pierre Cardenal, bon Troubadour. Et croira-t-on bien aujourd'hui qu'un Albertet de Sisteron, ayant envoyé en mourant ses œuvres à la marquise de Mallespine, et qu'un nommé Fabre d'Usel les ayant interceptées, et les donnant comme de lui, son procès lui fut fait dans toutes les règles, et que le Plagiaire fut fustigé, *suivant les loix impériales*, dit l'histoire, tant ces choses-là étoient traitées sérieusement?

Il est aisé de deviner que dans un siècle où la poésie étoit si fort à la mode, la galanterie y devoit être aussi. Tous ces poëtes étoient amoureux; et comment les dames auroient-elles manqué de complaisance pour eux? Les maris même n'en manquoient pas: on en trouve quelques-uns qui

ont mieux aimé dissimuler que de chasser le Troubadour de chez eux. Cependant l'aventure de Guillaume de Cabestan marque assez que tous les maris ne peuvent pas dépouiller leur férocité naturelle. Il avoit quitté Berengère des Baux, dame de la première qualité de Provence, qui, pour s'assurer de la constance du poëte, lui avoit donné un breuvage dont il pensa mourir, et qui téra son cerveau un peu plus qu'il n'étoit nécessaire pour faire des vers. Il s'étoit attaché à la femme du seigneur de Seillan, et avoit obtenu d'elle ce qui étoit presque dû à un Troubadour. Le mari, moins touché de la poésie, assassina Guillaume de Cabestan, tira son cœur hors de son corps, et le donna à manger à sa femme, bien apprêté. Elle le trouva bon; et quand son mari lui dit ce que c'étoit, elle répondit que puisqu'elle avoit mangé de si noble viande, elle n'en mangeroit jamais d'autre, et se laissa mourir de faim.

L'histoire de ces poëtes est pleine d'effets extraordinaires de passion, qui sont à peine croyables dans un siècle aussi relâché sur l'amour que l'est celui-ci. L'un, dans un dépit amoureux, tue sa maîtresse, et se tue ensuite; l'autre meurt de ce que l'on porte la sienne en terre. Il est vrai qu'il mourut trop tôt; car la dame revint pendant qu'on faisoit son service dans l'église: mais elle fit bien son devoir; elle alla s'enterrer dans un couvent

Qui a jamais égalé, et qui égalera jamais Geffroi Budel, sieur de Blieux? Il entend parler de la beauté et des perfections de la comtesse de Tripoli à des pélerins qui venoient de la terre-sainte; le voilà qui devient amoureux sur leur parole, et qui passe sa vie à faire des vers pour sa chère Idée. Enfin, ne pouvant plus soutenir l'absence de ce qu'il n'avoit jamais vu, il s'embarque pour Tripoli en habit de pélerin. En approchant de ces lieux charmans où étoit tout son bien, sa passion augmenta, et il arriva malade. Son confident, qu'il avoit mené avec lui, alla avertir la comtesse qu'il venoit d'entrer dans le port un vaisseau qui lui amenoit un amant, mais fort indisposé. Elle eut la bonté de venir aussi-tôt dans le vaisseau; mais comme le poëte commençoit un compliment très-tendre, il fut suffoqué par l'excès de son amour, et mourut. La comtesse paya du moins sa passion par un magnifique tombeau; et *oncques depuis*, dit l'histoire, *ne fut vue faire bonne chère*. Il faut qu'on se souvienne, en lisant cette histoire, que ce héros étoit né sous le soleil de Provence, et étoit poëte; et je crains qu'on n'ait encore de la peine à la trouver vraisemblable.

Rien n'étoit alors plus singulier en Provence, que ce qu'on appelloit la *Cour d'Amour*. C'étoit une assemblée de dames de la première qualité, qui ne traitoient que de matières de galanterie,

S'il naissoit quelque contestation entre un amant et une maîtresse, on envoyoit la question à la Cour d'Amour; et comme l'esprit du siècle étoit sérieux sur les bagatelles, les dames prononçoient gravement sur la question, et leur jugement étoit reçu avec une soumission très-sincère.

Telle fut la Provence sous les comtes de la maison de Barcelone, et particulièrement sous Raimond Berenger V; il étoit Troubadour lui-même, plutôt par mode que par génie. Il avoit épousé Béatrix de Savoie, dont il eut quatre filles; Marguerite, Eléonore, Sance et Béatrix, que l'on remarque qui ont toutes été Reines, quoique la royauté de l'une des quatre ait été un peu imaginaire. Je parle de Sance qui épousa Richard d'Angleterre, que les princes Allemands élurent roi des Romains, qui n'en eut jamais que le titre.

Avant qu'aucune de ces princesses fût mariée, et tandis qu'elles ornoient encore la cour de Provence, on y vit paroître le Romieu, si célèbre dans les histoires du pays. Romieu, en Provençal, veut dire pélerin, ou qui va à Rome, parce que d'abord on alloit communément à Rome en pélerinage; ensuite la dévotion se tourna à la terre-sainte. Un soir que le comte de Provence revenoit de la chasse, il rencontra ce Romieu avec sa cape et son bourdon, qui marchoit seul d'un air fort gai et fort content. La bonne humeur où étoit

alors le Comte, et l'oisiveté firent qu'il parla au Romieu, et il fut fort étonné que le Romieu lui répondit avec esprit, avec liberté, et comme un homme accoutumé au commerce des grands. Le Comte lui demanda qui il étoit « Monseigneur, » lui dit-il, je vous supplie très-humblement de » m'excuser; je viens de la terre-sainte, et » on m'y a fait faire vœu de ne dire jamais qui » je suis ». Cette réponse satisfit le Comte, par ce c'étoit assez la mode en ces tems-là de faire des que vœux bizarres. « Je vois bien ce que c'est, dit le » Comte au Romieu; vous êtes un homme de » qualité qui êtes tombé dans quelque grande faute, » et on vous a donné pour pénitence d'errer par » le monde sous ce misérable équipage, sans oser » déclarer qui vous êtes: je vous avoue que je » trouve cette mortification assez bien imaginée ». — « Monseigneur, répondit-il, je n'aurois pas eu » assez peu de conscience pour ne pas dire à mon » confesseur de m'en chercher une autre, car, en » vérité, il y auroit été trompé; et si j'étois homme » de qualité, rien ne me coûteroit moins que de » cacher ma naissance et mon nom ». — « Com- » ment, reprit le Comte, seriez-vous bien-aise » qu'on vous traitât comme un homme du peu- » ple? Prendriez-vous plaisir à vous priver des » égards et des respects qu'on devroit à votre » rang ». — « Vous me fournissez vous-même la

» réponse, Monseigneur, répliqua le Romieu; ce » seroit à mon rang que tout cela seroit dû, il » le perdroit: mais pour moi, je ne perdrois rien; » mon rang et moi nous ne serions pas la même » chose ».

Le Comte, toujours plus frappé du Romieu, et plus curieux de l'entendre parler, et d'approfondir, s'il se pouvoit, cette aventure, lui ordonna de le suivre. Il eut beau s'en défendre, il eut beau représenter que ses affaires l'appelloient ailleurs, et qu'il n'étoit point propre à paroître dans une cour, il n'en fut point cru, et on le fit monter à cheval. Le Comte ne parloit qu'à lui; et quand on fut arrivé, il fut seul le spectacle de toute la cour. Mais pour mieux comprendre de quelle manière il y fut regardé, il est bon de savoir de quelles personnes elle étoit composée.

Ceux qui avoient le plus de part à la familiarité du Comte, étoient Beralde, cadet de l'illustre maison des Baux, qui avoit disputé la Provence aux comtes de Barcelone; Boniface de Castellane, Raoul de Gatin, l'abbé de Montmaiour, Perdigon.

Beralde des Baux étoit bien fait, et d'un extérieur très-agréable; il avoit de la valeur, de la libéralité, de la générosité, du désintéressement: mais il ne se croyoit obligé à toutes ces vertus, que parce qu'il étoit de bonne maison. Il croyoit

que la naissance les donnoit, et qu'un gentilhomme qui ne les avoit pas avoit pris soin de les étouffer en lui. On le trouvoit parfaitement honnête homme quand on ne s'appercevoit pas de son motif. Il avoit des vues assez fines sur les choses de morale, et on étoit charmé de l'en entendre discourir : mais au milieu de raisonnemens très-solides, il plaçoit quelquefois que la maison des Baux étoit descendue d'un des trois rois, nommé *Balthasar*, et que l'étoile d'argent qu'elle a pour armes représentoit celle qui avoit conduit les Mages à Jérusalem. Il avoit beaucoup d'esprit : mais malheureusement il avoit étudié des livres Arabes que lui avoit donné un médecin Catalan du comte Raimond, qui l'avoient entêté de toutes les rêveries de l'astrologie, et lui avoient appris à craindre les chouettes. Il ne pouvoit pas imaginer que ce qui étoit écrit dans une langue aussi mystérieuse que l'Arabe, et qui lui avoit tant coûté à apprendre, ne fût pas vrai. Sa femme étoit aimée de Fouquet...

Boniface de Castellane étoit aussi d'une naissance très-distinguée, grand poëte satyrique ; mais satyrique par nature, et poëte par art, seulement pour être satyrique. On l'appelloit l'*Outrecuyat*, tant il étoit hardi dans ses *sirventes* ou satyres ; il n'y épargnoit personne, et il les finissoit d'ordinaire par ces mots : *Bougua, qu'as dich*, qui marquoient l'étonnement où il étoit lui-même de sa hardiesse.

Il sacrifioit tout à la satyre, amitié, bienséance; et même l'honneur de son propre goût, excusable seulement par l'impossibilité d'avoir de l'esprit dans un autre genre. Il étoit très-timide quand il étoit menacé par le moindre faiseur de sirventes, très-redoutable quand il étoit craint. Sa bile, sa férocité, son indiscrétion lui avoient donné plus de vogue que d'autres n'en avoient par leurs bonnes qualités, et il étoit en droit de mépriser, autant qu'il faisoit, la bonté, la douceur et l'équité.

Raoul de Gatin avoit un caractère presqu'entièrement opposé, un génie fort étendu, et qui n'étoit borné que parce qu'il ne s'étoit pas appliqué à tout, une vivacité douce, un agrément facile, des graces simples, une probité et une droiture de cœur que tout son extérieur représentoit; mais il étoit extrêmement foible sur l'amour, et très-sujet à faire de mauvais choix. Alors tout son mérite devenoit ridicule par l'hommage qu'il en faisoit à des personnes indignes, et ses respects mal placés le défiguroient entièrement. Le plus grand déshonneur où il fût encore tombé, étoit d'aimer Richilde, de la maison de Montauban, jeune dame très-galante, qui s'accommodoit de toutes sortes d'amans, hormis de ceux qui étoient honnêtes gens, et à qui Raoul ne manqua pas de déplaire dès qu'elle eut découvert ses bonnes qualités. Il étoit extrêmement aimé du comte de Provence, qui

l'employoit dans ses guerres, et lui confioit ses plus importantes affaires : mais du moment qu'il fut amoureux de Richilde, il quitta tout pour être sans cesse à Montpellier, où elle demeuroit. Il étoit excellent Troubadour, et il eut le malheur de faire pour elle les plus beaux vers qu'il eût faits de sa vie.

L'abbé de Montmaiour étoit toujours à la cour, sous prétexte de quelques affaires de son monastère qui alloient lentement. Jamais moine n'entendit mieux l'art d'accorder les intérêts spirituels et les temporels. Comme le Comte n'étoit pas dévot, l'abbé de Montmaiour gardoit sur les désordres de la cour un silence qui paroissoit forcé, et qui n'étoit qu'un effet naturel de sa politique; il faisoit de très légères remontrances, et sembloit se retenir à regret par la réflexion qu'on n'étoit pas en état d'en profiter: ainsi le peu qu'il disoit ne le brouilloit avec personne, et il avoit le mérite de ce qu'il n'avoit point dit. Il se faisoit forcer à prendre part à des divertisemens de la cour, à des parties de chasse, à des spectacles; et il avoit l'esprit de faire bien des choses contre son état, sans rien faire contre la bienséance. Son hypocrisie étoit fort fine, en ce qu'il ne l'outroit point et qu'il la réduisoit aux choses essentielles. Il savoit bien attirer des donations à son abbaye; mais il ne les recevoit qu'en avertissant que ce n'étoit pas là le capital

de la dévotion, comme on n'étoit pas fort éloigné de le croire en ce tems-là.

Hugues de Sobière étoit de bonne maison, mais né sans bien. Le métier de Troubadour lui avoit valu une grande fortune, et la familiarité de tous les grands seigneurs. Il ne faisoit guères de sirventes: mais il étoit plus méchant que Boniface de Castellane, parce qu'il étoit plus retenu et plus circonspect; il outrageoit moins, et faisoit plus de mal. Jamais courtisan ne sut mieux le grand art de nuire: aussi l'histoire remarque expressément qu'il entretenoit les barons dans une division perpétuelle. Il étoit susceptible de toutes les formes que l'intérêt peut donner; il se forçoit quelquefois à être amoureux, parce que le comte de Provence l'étoit toujours; il eût cru faire mal sa cour, si on l'eût pu surprendre sans une passion.

Les autres seigneurs attachés au comte de Provence étoient le comte de Vintimille, Thibaud de Vins, les chevaliers de Liparron, de Porcellet, de Lauris, d'Entrecasteau, de Pujet, de Furban, et les Troubadours Rambaud d'Orange, seigneur de Corneson, Gui, Ebles et Pierre d'Usez, frères; Boniface Calus Gentil, Firmeric de Beluclet, Perdigon, Pierre de Château-neuf, Guillaume de Bargemon.

Le soir que le Romieu fut amené par le Comte à son château, presque toute cette cour s'y trouva

rassemblée; tous les yeux étoient tournés vers lui, et le Comte ne parloit qu'à lui. Quelques courtisans des plus prévoyans craignirent déjà que dans la personne de cet inconnu il ne fût arrivé un favori. « Vous venez de la terre-sainte, lui dit » le Comte, sans doute autant par curiosité que » par dévotion; hé bien! n'êtes-vous pas content » de votre voyage? Dites-nous ce que vous avez » remarqué de plus singulier chez les Grecs, les » Turcs, les Sarrasins ». — » Monseigneur, répon- » dit-il, je vous ferai un aveu que d'autres voyageurs » ne feroient peut-être pas volontiers. J'ai perdu » mes pas; je n'ai rien vu de remarquable ». — « Comment! reprit le Comte. Et tous ceux qui » reviennent de ces pays-là nous en rapportent » tant de merveilles »! « Je le crois bien, repli- » qua le Romieu; il y a des yeux plus propres à » voir des merveilles les uns que les autres; et » pour moi j'ai vu des Grecs, des Turcs, des » Sarrasins, des Tartares même: mais je n'ai vu » que des hommes, et j'en avois vu en France. » Il est bien aisé de juger que tout le genre hu- » main n'est qu'une famille, tant on s'y ressem- » ble ». — « Mais, reprit le Comte, ces manières » de s'habiller et de bâtir, ces mœurs si diffé- » rentes des nôtres, ces gouvernemens si bizar- » res, tout cela n'est-ce pas un spectacle fort » agréable pour la curiosité » — ? « Monseigneur,

» répondit le Romieu, c'est selon les spectateurs. » Ceux qui croient que tout ce qu'ils voient dans » leur pays est la nature, et qu'on ne doit pas » s'habiller ni faire la révérence autrement qu'eux, » je suis d'avis qu'ils courent le monde; ils verront » mille objets nouveaux, dont ils seront puissam- » ment touchés. Pour moi, j'ai trouvé une autre » manière de voyager, qui est la seule que je » pratiquerai dorénavant. Je suis fortement persuadé » que le fonds de la nature humaine est par-tout » le même; mais qu'il est susceptible d'une infinité » de différences extérieures, sur-tout ce qui ne » dépend que de l'opinion et de l'habitude. Toutes » ces différences, je me les imagine comme je » puis; je fais à ma fantaisie des mœurs et des » gouvernemens qui ne sont pourtant pas con- » traires aux principes qui nous sont essentiels; et » je dis: Tout cela est quelque part; si ce n'est » pas cela, c'est quelque chose d'approchant: voilà » tout le tour du monde fait. Ce n'est pas que » tous ces objets différens ne soient un peu plus » agréables, et peut-être un peu plus utiles à voir, » tels qu'ils sont en eux-mêmes: mais je ne sais » si le plus d'agrément et d'utilité vaut la peine » du voyage ».

Les discours du Romieu firent des effets bien différens sur ceux qui y furent présens. Presque tous les courtisans n'y entendirent rien, et eurent beaucoup

beaucoup d'envie de s'en moquer. Le Comte y sentoit une vérité qui le touchoit : mais il n'osoit s'en fier à ce sentiment ; et la singularité des choses que lui disoit le Romieu l'étonnoit, lui faisoit plaisir, et en même tems lui étoit suspecte. Beralde des Baux et Rodolphe de Gatin n'hésitèrent ponit, et lui trouvèrent beaucoup d'esprit ; il n'y eut que cette différence, que Beralde le crut homme de qualité, et Rodolphe jugea seulement qu'il étoit fort honnête homme. Ils en parlèrent tous deux au Comte avec beaucoup d'éloges, et ils fixèrent son jugement. Mais quand ils l'eurent déterminé, il crut n'avoir jamais douté, et il s'imagina qu'il avoit senti aussi vivement et aussi promptement qu'eux tout ce que valoit le Romieu.

Le lendemain il demanda son congé : mais dans le goût que l'on avoit pour lui, on n'avoit garde de le lui accorder. Le Comte lui fit promettre qu'il passeroit quinze jours auprès de lui.

Il le mena aussi-tôt chez la comtesse de Provence, et chez les quatre Princesses ses filles, que le Romieu n'avoit point encore vues.

La Comtesse avoit l'esprit extrêmement galant elle aimoit les jeux, la musique, toutes les histoires où il entroit de l'amour ; elle avoit même souffert que quelques Troubadours lui adressassent des ouvrages, où elle pouvoit soupçonner que son nom ne servoit qu'à en cacher un autre ; enfin tout ce

qui avoit quelque air de galanterie l'intéressoit, la touchoit, et elle étoit indifférente à tout le reste; cependant elle étoit toujours demeurée dans les bornes d'une exacte vertu, soit que ses inclinations n'allassent pas plus loin, soit que son rang eût contraint ses inclinations.

Quand le Comte fut entré dans son appartement suivi du Romieu: « Madame, lui dit-il, je viens » vous demander du secours pour arrêter quel- » que tems ici cet inconnu, qui à chaque mo- » ment veut nous échapper ».

Cet ouvrage n'a pas été fini.

DOUTES
SUR
LE SYSTÊME PHYSIQUE
DES
CAUSES OCCASIONNELLES.

CHAPITRE PREMIER.

Occasion de l'Ouvrage.

RIEN n'a fait plus de bruit parmi le petit nombre de gens qui se mêlent de penser, que la dispute qui existe entre les deux premiers philosophes du monde, le père *Malebranche* et *Arnauld*. On a eu avec raison une attention particulière sur les différens combats qu'ils se sont livrés; on a cru que si jamais la vérité a pu être éclaircie par ce moyen, elle l'alloit être. J'ai été spectateur comme les autres, moins intelligent sans doute, mais peut-être plus appliqué par la raison que je vais dire. Je n'avois jamais goûté le système du père *Malebranche* sur les Causes occasionnellees quoique j'en connusse assez bien la commodité, et même la magnificence. Je ne réponds pas que le préjugé des sens et de l'imagination n'eût formé d'abord en moi cette opposition à une idée fort

contraire assurément aux idées communes ; mais enfin, je m'étois défié de ce préjugé, et par les avertissemens que les Cartésiens ont assez de soin de nous donner sur leurs opinions extraordinaires, et plus encore par une certaine précaution générale que j'ai coutume de prendre contre tous les sentimens que j'ai, sans les avoir long-tems consultés avec moi-même. Quand je n'avois écouté que ma raison pour satisfaire à ce que les philosophes exigent toujours de nous, j'avois été surpris de ne la trouver pas plus favorable aux Causes occasionnelles, que mon imagination et mes sens. Mais peut-être le préjugé lui avoit-il donné un certain pli. Je ne garantirois point cela. Tout ce que je pouvois étoit de me défier de ma raison même, et je le fis. J'y étois d'autant mieux fondé, que de toutes les objections que j'avois à faire contre les Causes occasionnelles, je voyois que le père *Malebranche* ne s'en faisoit pas une seule dans ses ouvrages ; et cependant je ne crois pas que jamais philosophe ait mieux pesé le pour et le contre de ses opinions, ni ait eu un dessein plus sincère de découvrir la vérité aux hommes. Sur cela, s'émut la querelle de *Arnauld* et de lui. Ce redoutable adversaire vouloit sapper par le pied tout le système du père *Malebranche*, et je me flattai que quelqu'une de mes difficultés auroit le bonheur de lui tomber dans l'esprit. Mais ou il attaque d'autres

points ; ou quand il attaque ce point-là, j'ai le déplaisir de voir que je n'ai rien de commun avec lui. Que croirai-je de moi-même ? Ni le père *Malebranche* n'a prévu mes objections, ni *Arnauld* ne s'en est servi. En vérité le préjudice est grand contre elles, et je reconnois que quand on ne me voudroit pas seulement recevoir à les proposer, on ne me feroit pas beaucoup d'injustice. Cependant lorsque je viens à les considérer en elles-mêmes, je ne sais comment il se fait que je ne les trouve point méprisables. Je me suis donc résolu à me délivrer de cette incertitude, en demandant au public ce que j'en dois croire, et principalement au père *Malebranche*, que je reconnois volontiers pour juge dans sa propre cause ; car, ni je ne me crois capable de lui faire des difficultés qui soient assez fortes pour l'obliger à dissimuler ce qu'il en penseroit, ni je ne le crois capable de dissimuler ce qu'il en penseroit quand même elles seroient extrêmement fortes.

Ce ne sont que des *Doutes* que je propose, et je me rendrai à la première réponse qu'on aura la bonté de me donner. Je me rendrai même, quand on ne m'en donneroit pas ; et j'entendrai bien ce silence. Je prie qu'on ne prenne point tout ceci pour des discours d'une fausse modestie : ce qui doit répondre de la sincérité de mes paroles, c'est que je ne suis ni théologien, ni philosophe

de profession, ni homme d'aucun nom, en quelque espèce que ce soit; que par conséquent je ne suis nullement engagé à avoir raison, et que je puis avec honneur avouer que je me trompois, toutes les fois qu'on me le fera voir.

CHAPITRE II.

Histoire des Causes occasionnelles.

POUR mieux proposer les *Doutes* que j'ai sur les Causes occasionnelles, je crois qu'il sera bon d'expliquer ce système, et même d'en faire l'histoire, telle que je la devine sur des conjectures assez vraisemblables.

Les Causes occasionnelles ne sont pas anciennes; je ne prétends pas qu'elles en vaillent moins. *Descartes*, un des esprits les plus justes qui aient jamais été, persuadé, comme il devoit l'être, de la spiritualité de l'ame, vit qu'il n'y avoit pas moyen de la bien établir, à moins qu'on ne mît une extrême disproportion entre ce qui est étendu et ce qui pense; en sorte que, quoiqu'on élevât infiniment l'être étendu, ou quoiqu'on abaissât infiniment l'être qui pense, jamais l'un ne pût arriver à l'autre. Tous ceux qui méditeront un peu sur cette matière, sont dans la nécessité de cette supposition, et seront effrayés de l'absurdité du système commun, où l'on donne aux bêtes une ame matérielle qui pense.

Mais si l'ame et le corps sont si disproportionnés, comment les mouvemens du corps causent-ils des pensées dans l'ame? comment les pensées de l'ame causent-elles des mouvemens dans le corps? Quel lien approche deux êtres si éloignés? Voilà la difficulté qui fit inventer à *Descartes* les Causes occassionnelles. Il trouva que puisqu'un mouvement et une pensée n'avoient nulle liaison naturelle, ils ne pouvoient être à l'égard l'un de l'autre causes véritables (car il faut voir une liaison nécessaire entre la Cause véritable et son effet); mais qu'ils pouvoient être occasion ou Cause occasionnelle l'un de l'autre, parce que Dieu, à l'occasion d'un mouvement du corps, pouvoit imprimer une pensée à l'ame, ou à l'occasion d'une pensée de l'ame, imprimer un mouvement au corps. Comme les mouvemens et les pensées n'avoient aucune liaison naturelle, parce qu'il ne peut point y en avoir entre la Cause occasionnelle et son effet, Dieu demeura la seule cause véritable des uns et des autres, et il fut, pour ainsi dire, le seul médiateur de tout le commerce qui est entre le corps et l'ame.

Ensuite *Descartes* s'apperçut que l'on ne peut concevoir comment le mouvement d'un corps passe dans un autre, et toujours avec des proportions très-exactement observées. Il avoit déjà en main des Causes occasionnelles qui devoient leur nais-

sance au système de l'ame; il vit qu'en les appliquant aux corps, il faisoit cesser toute la difficulté: il fit donc les corps simples Causes occasionnelles de la communication des mouvemens les uns à l'égard des autres, puisqu'on ne concevoit point quelle étoit la liaison entre le mouvement d'un corps et celui d'un second corps choqué par le premier, ni comment le mouvement du premier passoit dans le second; et il voulut que Dieu fût la cause véritable qui, à l'occasion du choc de deux corps, transportoit quelque chose du mouvement de l'un dans l'autre: car on voit toujours bien une liaison nécessaire entre la volonté de Dieu, et son effet.

Tel fut l'accroissement des Causes occasionnelles dans la physique : elles l'occupèrent toute entière sous *Descartes*. Le père *Malebranche* est venu aussi grand philosophe et théologien, que *Descartes* étoit grand philosophe, et il a transporté les Causes occasionnelles dans la théologie. Il prétend que les anges aient été les Causes occasionnelles des œuvres surprenantes de Dieu dans l'ancien testament, et que sous le nouveau, *Jesus-Christ*; en tant qu'homme, soit la Cause occasionnelle de la distribution de la grace. Ainsi les Causes occasionnelles furent foibles dans leur naissance, et inventées pour subvenir à un besoin pressant; mais peu-à-peu la commodité dont on

les a trouvées, les a fait porter infiniment plus loin que la première nécessité ne demandoit.

Ce n'est pas mon dessein de les suivre jusques dans la théologie dont elles se sont nouvellement emparées : c'est à *Arnauld* à les en chasser, s'il est possible. Je déclare que je me borne uniquement à la physique, et que je suis seulement en peine de savoir si ce système y peut être admis. Encore ne veux-je pas même toucher à l'union de l'ame et du corps, quoiqu'elle soit de la dépendance de la physique : je ne parlerai que de deux corps que l'on prétend être l'un à l'autre Cause occasionnelle de mouvement. Je ferai voir d'abord pourquoi il me paroît qu'ils en sont causes véritables ; ensuite je prouverai que Dieu dans ce système n'agit ni simplement, ni par des loix générales, ni plus en souverain que dans le système commun. Ceux qui entendent un peu cette matière, verront bien que tout ceci a rapport aux principaux avantages que les défenseurs des Causes occasionnelles attribuent à leur opinion. Ils soutiennent qu'il n'y a qu'eux qui fassent agir Dieu d'une manière qui porte le caractère de ses attributs, toujours avec une simplicité extrême, toujours par des loix générales, toujours en maître et en créateur de toutes choses. Mais je trouve que sur les deux premiers points ils font tout le contraire de ce qu'ils prétendent ; et que sur le dernier ils

ne font rien de mieux que nous. Je demande qu'on ne s'étonne point de mes paradoxes, et qu'on diffère, s'il se peut, la surprise jusqu'après mes preuves.

CHAPITRE III.

Qu'il semble que les corps ne sont point Causes occasionnelles, mais Causes véritables de mouvement les uns à l'égard des autres.

C'est un des articles dont je me défie le plus, parce qu'il est de ceux qui me paroissent les plus clairs, et que je ne comprends point comment mille autres n'ont pas eu la même vue.

Une Cause véritable est celle entre laquelle et son effet on voit une liaison nécessaire, ou, si vous voulez, qui précisément parce qu'elle est, ou est telle, fait qu'une chose est, ou est telle.

Une Cause occasionnelle est celle qui ne fait rien précisément, parce qu'elle est, ou est telle; mais parce que, quand elle est, ou est telle, une Cause véritable agit; en sorte qu'entre la Cause occasionnelle et son effet, vous ne voyez point de liaison nécessaire.

Je crois que de ces définitions, il suit évidemment ce que je prétends.

Selon le P. *Malebranche*, les corps n'ayant nulle force de se mouvoir les uns les autres, Dieu a fait un décret par lequel il s'oblige lui-même

à transporter quelque chose du mouvement de l'un dans l'autre à l'occasion de leur choc, selon les différentes proportions de grosseur et de vîtesse qui seront dans ces corps.

Le décret ne rend pas les corps capables de se choquer, d'être inégaux en grandeur, inégalement mûs; il suppose en eux ces trois choses qui ne dépendent que de leur nature seule: cela est clair.

Je suppose donc qu'avant ce décret, que je veux qui ne soit pas fait encore, deux corps A et B se meuvent vers le même but; qu'A soit un très-grand nombre de fois plus grand et mû plus vîte que B; qu'A soit un corps concave, et qu'enfin il vienne à rencontrer B par la partie concave. Il n'y a rien-là qui ne précède le décret de la communication, et ne soit tiré de la seule nature des corps.

Je demande ce qui arrivera à la rencontre d'A et de B.

Il faudroit que, puisque les corps ne peuvent d'eux-mêmes augmenter ni diminuer par le choc le mouvement les uns des autres, A et B conservassent la même quantité de mouvement qu'ils avoient.

Mais il est absolument impossible qu'ils la conservent tous deux en même tems.

Si A conserve tout son mouvement, il faut

qu'il pousse B devant soi, et que par conséquent le mouvement de B augmente beaucoup.

Et B ne le peut éviter en se tirant de dedans A; car je suppose la ligne de la profondeur d'A beaucoup plus grande que celle que B peut décrire en un instant, sans augmenter son mouvement.

Si le mouvement de B n'augmente pas, il faut qu'A ne fasse plus que suivre B, et que son mouvement diminue beaucoup.

Donc avant le décret par lequel Dieu établit le choc Cause occasionnelle de l'augmentation ou de la diminution des mouvemens, il faut nécessairement que les mouvemens augmentent ou diminuent par le choc.

Et remarquez que la seule impénétrabilité des corps rend nécessaire l'un des cas que j'ai proposés.

Car s'ils n'étoient pas impénétrables, A laisseroit passer B au travers de soi, sans qu'il arrivât nul changement au mouvement de l'un ni de l'autre.

Donc de cela seul précisément, que les corps sont tels de leur nature, il suit qu'il doivent par le choc changer le mouvement les uns des autres.

Donc ils le changent comme Causes véritables, et non comme Causes occasionnelles.

J'ai omis exprès deux cas chimériques.

L'un, qu'A demeure immobile à la rencontre de B.

Mais alors B, comme Cause véritable, fait

cesser le mouvement d'A, ou même lui donne un mode positif, si le repos en est un, comme le prétendent les Cartésiens.

L'autre, qu'à la rencontre de B, A soit réfléchi, et retourne vers le lieu d'où il vient.

Mais alors B, comme Cause véritable, change la détermination du mouvement d'A.

Et quand les corps, en vertu de leur essence seule, et avant le décret, ne feroient que changer par le choc la détermination de leurs mouvemens, et non les mouvemens mêmes, cela suffiroit pour ma preuve.

Car la grande raison du P. *Malebranche*, pour ne donner aux corps que la qualité de Causes occasionnelles, c'est que le mouvement n'est que l'existence même d'un corps, en tant qu'il existe successivement en différens lieux; que, puisque Dieu peut seul donner l'existence et la conserver, il peut aussi donner le mouvement; que tout mouvement d'un corps est donc une action immédiate de Dieu, et que par conséquent nulle créature ne peut avoir la force d'y rien changer, comme Cause véritable.

Je tâcherai dans la suite de répondre à ce raisonnement, qui, à dire vrai, est fort beau. Mais maintenant vous voyez bien que si vous en changez les termes, et que vous mettiez *détermination de mouvement* au lieu de *mouvement*, vous

trouverez que nulle créature ne doit avoir la force de rien changer, comme Cause véritable, à une détermination que Dieu a imprimée.

Cependant le moins qui puisse arriver dans l'hypothèse que nous avons faite, encore est-il inconcevable que cela arrivât, c'est que B, comme Cause véritable, change la détermination d'A, ce qui vaut autant par rapport au raisonnement du P. *Malebranche*, que de changer le mouvement d'A; et il est visible que les créatures étant une fois Causes véritables à l'égard des déterminations des mouvemens, tout le système des Causes occasionnelles est ruiné par les conséquences.

Mais, disent toujours les Cartésiens, quelle liaison entre le mouvement d'un corps et celui d'un autre? Conçoit-on comment se fait le passage du mouvement? On conçoit bien au contraire quelle liaison il y a entre la volonté de Dieu sur le mouvement d'un corps, et le mouvement de ce corps.

Presque tout cela est vrai. Je conviens que, pour établir une Cause véritable, il faut voir une liaison nécessaire entr'elle et son effet, et que l'on ne conçoit point comment le mouvement d'un corps passe dans un autre. Je conviens que je vois clairement la liaison qui est entre la volonté de Dieu et le mouvement d'un corps: mais les Cartésiens se trompent de croire en tirer avantage.

Tout l'art de la philosophie ne consiste qu'à démêler les unes d'avec les autres, des idées qui paroissent les mêmes. Pour établir une Cause véritable, il faut voir une liaison nécessaire entre elle et son effet; mais il n'est pas besoin de voir comment elle produit son effet. Dieu est Cause véritable de tous les êtres. Je conçois bien que, puisqu'il est tout-puissant par son essence, il est impossible qu'il veuille qu'une chose soit, et que cette chose ne soit pas. Mais conçois-je comment cette chose est, si-tôt que Dieu veut qu'elle soit? Nullement; au contraire, mon esprit est si faux, qu'il me représente l'action de Dieu comme quelque chose qui étant terminé et renfermé en lui-même, ne devroit rien produire au-dehors. Je n'entends point comment cet être possible qui n'est point, est averti que Dieu veut qu'il soit. Je n'entends point où il prend ce qui le fait être; c'est à dire proprement, que je ne vois que la nécessité du fait, mais que la manière dont il arrive m'échappe entièrement. Les mêmes difficultés tombent sur la manière dont un corps vient à être en mouvement, lorsque Dieu veut qu'il y soit. Je conçois seulement qu'il y est, puisque Dieu le veut.

De même je vois clairement que, puisque les corps sont impénétrables, ils doivent, en se rencontrant, se communiquer un mouvement, les uns

aux autres ; je viens de le prouver : mais comment ce mouvement passe-t-il des uns dans les autres ? je n'en sais rien. S'il falloit entendre ces sortes de *comment*-là, je ne trouverois pas que Dieu même fût une Cause véritable d'aucun effet.

J'ai cherché long-tems s'il ne pouvoit y avoir d'autre réponse au raisonnement que nous avons fait ; je n'en ai trouvé qu'une, indirecte, à la vérité, et qui n'est pas trop de bonne foi : mais je ne laisserai pas de la proposer pour la prévenir, si elle venoit en pensée à quelqu'un.

Peut-être donc me répondra-t-on, qu'on me refuse absolument l'hypothèse par laquelle j'ai mis A et B en mouvement ; qu'il est vrai qu'avant le décret de Dieu, qui établit le choc Cause occasionnelle de la communication des mouvemens, chaque corps en particulier peut être mû et en choquer un autre ; mais qu'afin qu'ils commencent à se mouvoir pour se choquer, il faut nécessairement qu'ils poussent et déplacent, c'est-à-dire, meuvent d'autres corps interposés, supposé le plein : que comme le plein est constant d'un côté chez les Cartésiens, et que d'un autre côté ils croient impossible qu'un corps en meuve un autre, ils ne sauroient accorder qu'A et B viennent à se choquer, parce que pour cela il faudroit qu'ils eussent déjà mû d'autres corps ; qu'ains, avant le décret, tout sera immobile, non que les corps,

avant

avant ce décret, ne pussent être mûs, car cela est de leur nature, mais à cause du plein qui fait qu'ils ne peuvent être mûs sans en mouvoir d'autres, ce qui ne se peut qu'après le décret.

Mais prenons garde : cette impuissance des corps qui fait qu'ils ne peuvent, comme Causes véritables, se communiquer du mouvement les uns aux autres, est de leur nature : le décret de Dieu, qui les établit occasions de mouvement les uns des autres, ne leur donne aucune force mouvante. Toute vertu, toute efficace, quelle qu'elle soit, est, selon le P. *Malebranche*, un droit inaliénable de Dieu.

Donc l'impuissance de mouvoir d'autres corps est essentielle aux deux corps particuliers A et B.

Donc ils la conserveront dans toute hypothèse qui ne détruira point leur essence.

Je n'entre point dans la question du plein et du vuide; je reconnois maintenant le plein.

Mais je puis prendre l'hypothèse du vuide, et en tirer un raisonnement, par impossible; cela est dans les règles.

L'hypothèse du vuide n'est point contre l'essence d'A et de B; car en les concevant dans le vuide, je ne les conçois pas moins étendues, figurées, mobiles, incapables même, si vous voulez, de mouvoir d'autres corps : mais il est vrai que je détruis l'essence de l'espace où je les conçois; parce

que je ne conçois point cet espace comme un corps, quoiqu'il en soit un. Or, cela est indifférent à notre question, qui n'a nul rapport à l'essence de l'espace où je mets les corps, mais seulement à celle des corps. Il n'est pas de leur essence d'être dans un espace plein, quoiqu'ils y soient toujours; mais il est de l'essence de l'espace d'être plein.

Si l'impuissance d'A et de B étoit de leur nature, ils la conserveroient dans l'hypothèse du vuide qui ne la détruit point.

Mais dans cette hypothèse, ils pourront bien être mûs, sans mouvoir d'autres corps interposés.

Après qu'ils auront commencé à être en mouvement, je veux qu'ils viennent à se choquer.

Alors il faudra qu'il arrive quelqu'un des cas rapportés ci-dessus, qui prouvent qu'A et B auront une action de Cause véritable.

Donc, puisque, dans une hypothèse qui ne détruit nullement leur nature, ils ne conserveront point leur impuissance d'agir comme Causes véritables, cette impuissance n'est pas de leur nature.

Au contraire, ce sera de leur impénétrabilité, qui est inséparable de leur nature, que viendra cette action qui les rendra Causes véritables.

Ainsi, je crois que nonobstant la subtilité de la réponse que nous avons imaginée, notre preuve subsiste dans toute sa force.

CHAPITRE IV.

Qu'il semble que, dans le Systême des Causes occasionnelles, Dieu n'agit pas simplement.

LE défaut des Cartésiens n'est pas assurément de se servir d'idées confuses; ils ne recommandent rien davantage que de les éviter, et ils se piquent extrêmement de le faire: cependant je doute qu'ils aient assez bien éclairci celles que nous avons sur la simplicité des actions de Dieu. Je tâcherai à mettre le plus de clarté que je pourrai dans une chose qui paroît assez claire à ceux qui y pensent peu, mais qui ne l'est peut-être pas assez jusqu'à présent pour ceux qui pensent bien.

Dieu a des desseins, et il les exécute.

La sagesse d'un dessein consiste dans les raisons qui le font entreprendre, et dans les fins qu'on se propose. Pourquoi Dieu a-t-il voulu créer le monde tel qu'il est? nous n'en savons rien. On a beau dire que ç'a été pour sa gloire: il revenoit à Dieu la même gloire d'un monde purement possible; car ce qui n'est que possible est aussi présent à Dieu, et fait le même effet à son égard que ce qui existe. Supposons donc dans le dessein de Dieu une sagesse infinie, mais ne songeons pas à la pénétrer. Les vues de Dieu ne sont pas de nature à tomber dans l'esprit humain.

Quant à ce qui regarde la simplicité, nous voyons que celle de ce dessein n'est pas la plus grande qui soit possible; car il eût fallu que Dieu n'eût fait que diviser la matière en parties égales, et leur imprimer à toutes un mouvement égal qui eût toujours duré. Ainsi nous croyons, sans le voir, que ce dessein de Dieu a été très-sage, et nous voyons qu'il n'est pas très-simple. Mais il est indubitable que l'exécution de ce dessein a dû être en même tems aussi sage et aussi simple qu'il a été possible.

La sagesse de l'exécution consiste à exécuter son dessein pleinement.

La simplicité, à y employer le moins d'action et le moins de diversité dans l'action qu'il se puisse; enfin, rien qui ne soit absolument nécessaire pour une exécution entière et pleine.

Ici, il se présente deux remarques à faire.

1°. Que la sagesse de l'exécution nous donne une idée de la sagesse du dessein, non en soi, mais en tant qu'il a rapport à l'exécution: car, comme l'exécution est sage lorsque le dessein est exécuté pleinement, le dessein n'est sage que lorsqu'il peut être exécuté pleinement.

2°. Que la sagesse de l'exécution marche avant la simplicité; c'est-à-dire, qu'il faut d'abord exécuter son dessein pleinement, ensuite avec le moins d'action et le moins de diversité dans l'action qu'il se puisse.

Ce point est fort important, parce qu'il me semble que c'est là que le plus grand génie de ce siècle s'est toujours mépris.

Il dit que l'ordre de l'univers n'est pas en soi le plus parfait qui puisse être; que les moyens n'y sont pas toujours exactement proportionnés aux fins qu'on a lieu de croire que Dieu s'est proposées; que, par exemple, Dieu n'a intention de faire que des animaux parfaits, qu'il vient pourtant des monstres; que Dieu envoie les pluies pour fertiliser les terres; que quelquefois cependant les pluies rendent les terres stériles, &c. Mais cet auteur prétend que cet ordre est le plus parfait qui puisse être par rapport à la simplicité des loix sur lesquelles il roule; c'est-à-dire, en un mot, que pour le rendre plus parfait en soi, pour faire que les moyens y fussent plus exactement proportionnés aux fins, il eût fallu le faire plus composé: mais qu'en le faisant aussi simple qu'il est, il n'a jamais pu être mieux. Or, il falloit absolument que Dieu agît d'une manière très-simple.

Ou je me trompe fort, ou je vois un sophisme perpétuel caché sous toute cette idée.

Si je veux faire une machine qui sonne les heures juste, et qu'il faille pour cela y mettre dix roues, je les y mettrai toutes dix. Mais en n'y en mettant que cinq, elle seroit plus simple? Il est vrai, mais elle ne sonneroit pas les heures juste. Mon

dessein n'est pas de faire une machine simple, mais une machine qui sonne les heures juste, la plus simple qu'il se puisse. Je me garderai bien d'y mettre plus de roues qu'il n'en faut, et en cela consistera la simplicité de mon exécution ; mais j'y en mettrai autant qu'il en faut pour exécuter pleinement mon dessein.

Selon l'idée que je combats ici, on a fait le monde imparfait, pour le faire simple. Il falloit le faire parfait, et puis le plus simple qu'il eût été possible.

On dit que, quoique les monstres ne soient pas du dessein de Dieu, la simplicité des loix que Dieu a établies, et qu'il n'a pas pu établir moins simples, les fait naître.

Cela veut dire proprement que le dessein de Dieu n'a pas été sage ; car, il n'a pu être pleinement exécuté, puisqu'il n'a pu être exécuté que d'une manière qui faisoit entrer les monstres dans l'ouvrage de Dieu, quoiqu'ils ne fussent pas du dessein. Or, une exécution pleine, non seulement comprend tout ce qui est dans le dessein, mais exclut tout ce qui n'en n'est point. Il est aussi vicieux de faire trop que trop peu ; et puis, si vous me dites que la simplicité des loix a fait faire à Dieu plus que ce qui étoit de son dessein, je suis en droit de croire qu'elle lui a fait faire moins, quoique je ne puisse pas vous montrer ce moins qui n'est point, comme vous prétendez me montrer ce plus qui est.

Et voyez quelle bizarrerie et quelle contrariété cela met dans la nature de Dieu. Il est très sage, il doit exécuter son dessein pleinement; il est très-simple, il doit l'exécuter simplement: mais il ne peut l'exécuter pleinement et simplement en même tems; sa sagesse et sa simplicité se combattent; il faut qu'il relâche de l'exécution pleine de son dessein, pour donner ce qui est dû à la simplicité.

Il y auroit bien plus de sujet de croire qu'il relâcheroit de la simplicité, ou que même il y renonceroit entièrement, plutôt que de laisser imparfaite l'exécution de son dessein. Car enfin, il vaut mieux se servir de moyens imparfaits, que de manquer quelquefois sa fin; et la simplicité de l'action n'est qu'une manière d'exécution, préférable, à la vérité, quand elle se rencontre, mais non pas digne d'être recherchée aux dépens d'une exécution pleine et entière.

Cela est si vrai, que le P. *Malebranche* convient que Dieu sort quelquefois de la simplicité de son action, et agit par des voies extraordinaires, quand l'ordre le demande. Qu'est-ce que cet ordre? c'est la sagesse de ses desseins. Il préfère donc, en ces cas là, l'exécution pleine et entière de ses desseins, à la simplicité de l'exécution. Il en devroit toujours faire autant; l'ordre demande toujours la même chose. Je voudrois bien savoir pourquoi en d'autres cas, comme dans celui des monstres,

Dieu préférera la simplicité de l'exécution à l'exécution pleine et entière de son dessein. Il est toujours sûr que c'est un système assez bigarré que celui où tantôt la sagesse de Dieu l'emporte sur la simplicité, tantôt la simplicité l'emporte sur sa sagesse.

Dans le combat de ces deux attributs par rapport à l'exécution du dessein, la sagesse devroit toujours l'emporter ; mais il vaut encore mieux qu'il n'y ait point de combat. Je crois que, s'il le falloit, j'exposerois un ordre physique, car je n'entends parler que de celui-là, où non-seulement vous ne trouveriez pas que celle de deux choses qui ne doit point être subordonnée à l'autre, lui fût subordonnée, et gênée, pour ainsi dire, par elle, mais même où vous ne trouveriez aucune des deux subordonnée à l'autre. Chacune auroit son étendue aussi entière et aussi absolue que si elle n'avoit point à s'ajuster avec l'autre : vous verriez l'exécution du dessein de Dieu aussi pleine que si elle n'étoit nullement simple, et aussi simple que si elle étoit fort éloignée d'être pleine. En effet, cela paroît convenir à deux choses qui naissent de deux attributs de Dieu : je ne crois pas que ces attributs se donnent les uns aux autres des modifications et des restrictions.

Mais ce n'est pas là de quoi il est question présentement. Il me suffit d'avoir prouvé que quand

Dieu exécute un dessein, sa première intention est de l'exécuter pleinement, ensuite le plus simplement qu'il se puisse.

Le dessein de Dieu est qu'il y ait des planètes qui se meuvent sans cesse, des animaux qui se succèdent sans cesse les uns aux autres, &c.; et pour cela il faut que les parties de la matière aient des mouvemens inégaux, et se les communiquent.

Supposé, comme le prétendent les Cartésiens, que les corps n'aient nulle force mouvante, il ne se présente à Dieu que deux moyens d'exécuter son dessein:

Ou de mouvoir inégalement les corps à chaque instant, selon ce dessein;

Ou d'établir une Cause occasionnelle de l'inégale distribution des mouvemens telle que le choc.

C'est-à-dire, qu'il faut que Dieu remue inégalement les corps sans s'assujettir à rien qu'à son dessein, ou en s'assujettissant à une Cause occasionnelle.

Sur quoi je raisonne ainsi.

En cas que Dieu s'assujettisse à une Cause occasionnelle, ou son dessein est aussi pleinement exécuté que s'il ne s'y assujettissoit pas, où il n'est pas aussi pleinement exécuté.

Si le dessein n'est pas aussi pleinement exécuté, Dieu ne s'assujettira point à la Cause occasionnelle

Car l'autre manière d'agir sera plus sage, et

par conséquent elle l'emporteroit, fût-elle moins simple en elle-même.

Si le dessein de Dieu est aussi pleinement exécuté par la voie de la Cause occasionnelle, voilà les deux manières égales quant à la sagesse; c'est à la simplicité à décider.

Comparons-les donc toutes deux sur la simplicité.

De manière ou d'autre, Dieu ne distribuera pas moins de mouvemens inégaux, ni à moins de corps différens.

Mais établir une Cause occasionnelle, c'est assurément prendre un circuit, et un circuit qui, selon la supposition présente, ne contribue en rien à une exécution plus pleine et plus entière du dessein.

Cela décide. Il seroit donc contre la simplicité, telle que nous l'avons définie, que Dieu établît une Cause occasionnelle.

Comment voudroit-on que la simplicité de l'action de Dieu vînt d'une chose étrangère à laquelle il auroit égard, et à laquelle il ne serviroit de rien qu'il eût égard? Au contraire, cela même qu'il enferma sans nécessité une chose étrangère dans son action, en détruiroit entièrement la simplicité.

Si l'on dit qu'il faut que Dieu établisse une Cause occasionnelle pour agir avec uniformité, ce n'est pas l'uniformité dont il est question présentement; car l'uniformité et la simplicité ne sont

pas la même chose, quoique sur cette matière-ci on les confonde assez volontiers, et peut-être assez utilement pour les desseins que l'on a : mais l'uniformité elle-même, nous l'allons traiter amplement ; je crois avoir assez combattu la simplicité que l'on vante tant dans le système des Causes occasionnelles.

CHAPITRE V.

Qu'il semble que dans le système des Causes occasionnelles, Dieu n'agit point par des loix générales.

AGIR avec uniformité, agir par des loix ou volontés générales, ce sont là de belles idées, et on voit bien qu'il faut qu'elles conviennent à Dieu. Mais qu'est-ce que des loix générales ? Qu'est-ce que l'uniformité qui doit être dans l'action de Dieu ? Je doute qu'on le sache tout-à-fait bien. On attribue à Dieu ces mots-là, et on n'entend pas trop la chose qu'on lui attribue. Examinons cette matière avec un peu de soin.

L'action par laquelle un être intelligent agit hors de lui, a deux rapports, l'un à son dessein et à la fin qu'il se propose, l'autre à la nature du sujet sur lequel il agit.

Elle ne peut avoir d'autre rapport au dessein que de l'exécuter : mais à la nature des objets, elle en peut avoir trois différens ; ou d'être pré-

cisément telle que le demande la nature de ce sujet, ou d'être au-delà de ce qu'elle demande, et en quelque façon contre, ou d'être telle que la nature de ce sujet y soit indifférente. Je m'explique.

Si je veux faire une machine qui sonne les heures, je prends des pièces de métal, et les arrange ou les façonne d'une certaine manière : cette action est indifférente à la nature de ces pièces de métal, car de leur nature elles ne demandent point d'être façonnées ou arrangées d'une manière plutôt que d'une autre.

Mais ces pièces de métal étant devenues une machine par la figure et l'arrangement que je leur ai donnés, elles prennent une nouvelle nature; il ne faut plus les considérer simplement comme de la matière; il les faut considérer comme une machine.

La nature d'une machine est qu'après avoir reçu du mouvement de dehors, elle exécute ensuite, étant abandonnée à elle-même, le dessein pour lequel on l'a faite.

Ainsi, lorsque je donne du mouvement à cette machine, j'agis selon que sa nature le demande.

Mais si je n'avois pu la disposer si bien, que le mouvement que je lui donnerois une fois lui fît sonner naturellement les heures, et qu'il fallût que j'allasse les lui faire sonner toutes de ma

main, alors j'agirois au-delà de la nature de cette machine, ou même, si vous voulez, contre; car la nature d'une machine exclut qu'après lui avoir donné du mouvement, on lui fasse faire ce qu'elle n'eût pas fait d'elle-même.

Une action est uniforme, lorsqu'elle a toujours le même rapport, tant au dessein qu'à la nature du sujet.

Ainsi une action qui exécute un dessein, peut être uniforme en trois manières.

Ou étant toujours selon la nature du sujet, ou toujours au-delà, ou lui étant toujours indifférente.

Ces trois sortes d'uniformités sont entièrement égales, prises précisément dans l'espèce d'uniformité: cependant trois actions qui auroient ces différens rapports, ne seroient pas également parfaites.

Que je donne toujours en des tems réglés du mouvement à une machine qui n'a besoin que de cela pour sonner les heures, ou que j'aille lui faire sonner toutes les heures de ma main, ou que, sans avoir fait une machine, je sonne toutes les heures en frappant deux pièces de métal l'une contre l'autre, ce qui sera une chose indifférente à ces deux pièces de métal qui ne sont simplement que de la matière; ces trois actions, quoique d'une égale uniformité, ne sont pas d'une

rendre une action parfaite ; mais qu'il faut que ce soit une uniformité qui suppose de la sagesse et de l'intelligence.

Remarquez encore qu'une action n'en est pas plus parfaite pour être plus uniforme, si ce n'est de cette uniformité d'intelligence et de sagesse.

Je suppose qu'il soit impossible qu'une machine sonne les heures d'elle-même. Il faut que j'aille les lui faire sonner toutes de ma main. Cette action a son uniformité, en ce que j'agis toujours par rapport à mon dessein et au-delà de la nature de mon sujet.

J'établis un homme qui, quoique je sache fort bien quand il faudra aller sonner l'heure, ne manquera jamais à me faire signe d'y aller quand il le faudra ; et alors je dis : Voilà mon action devenue plus uniforme ; et par conséquent plus parfaite ; car j'agis toujours sur les signes de cet homme. Ai-je raison ?

Non sans doute. La nouvelle uniformité de mon action ne suppose pas en moi plus de sagesse ; je n'en demande pas moins à ma machine une chose qu'elle ne peut faire. Elle ne suppose pas plus d'intelligence, car la nature de cet homme n'a aucun rapport aux heures ; il ne me fait signe précisément que parce que je le veux : il est visible que je n'en suis pas plus habile pour l'avoir voulu. La connoissance de ce rapport arbitraire que j'ai établi

établi sans nécessité, ne me rend pas intelligent: mais de l'avoir établi sans nécessité, cela me rend moins sage. Voilà tout ce que produit la nouvelle uniformité de mon action.

Comme on entend en général et confusément par le mot d'actions ou loix générales, des actions d'une uniformité qui les rend plus parfaites, sans démêler précisément en quoi consiste cette perfection; je crois que nous pouvons définir les actions ou loix générales, celles qui exécutent un dessein selon la nature du sujet, en sorte que la nature du sujet demande par elle-même ce que demande aussi le dessein.

Les actions ou loix particulières seront celles qui exécutent un dessein au-delà ou contre la nature du sujet: cela s'entend assez.

A quoi il faut ajouter une troisième espèce d'actions ou de loix, auxquelles on n'a point encore pensé, quoiqu'elles eussent pu servir à éclaircir cette matière. Nous les appellerons actions ou loix moyennes, et ce seront celles qui exécutent un dessein d'une manière indifférente à la nature du sujet.

Il est aisé d'appliquer à Dieu et à son action ces définitions, et les exemples que nous avons apportés. Toute notre question est déjà résolue dans une espèce d'allégorie.

Il est du dessein de Dieu que les mouvemens

des corps qui se rencontrent, passent des uns dans les autres.

Mais, selon la nature des corps, cela ne se peut jamais faire; car il est de leur nature de n'avoir nulle force pour se mouvoir les uns les autres.

Voilà donc déjà Dieu qui demande aux corps quelque chose qui est au-delà de leur nature. Il tombe donc dans l'un des deux inconvéniens de la loi particulière, qui est de n'avoir pas proportionné son dessein à la nature du sujet.

Cela répond au dessein que j'avois de faire sonner l'heure à une machine, quoique je supposasse qu'il fût impossible qu'une machine sonnât l'heure.

Et l'inconvénient est même encore plus grand à l'égard de Dieu qu'il n'étoit au mien. Si mes desseins excèdent la nature des pièces de métal, ce n'est pas moi qui leur ai donné leur nature. Mais les essences des choses sont fondées sur l'essence de Dieu; elles sont nécessairement telles, parce que l'essence de Dieu qui est nécessaire, est telle. Or, il est inconcevable que la sagesse divine, en formant ses desseins, demande aux choses plus que ce qui est en elles par la participation de la nature divine qui a déterminé leurs essences. Il est inconcevable que leur nature, quoiqu'aussi parfaite qu'elle puisse être, soit pourtant assez imparfaite pour ne pouvoir exécuter les desseins de Dieu,

ou que les desseins de Dieu soient si excessifs, qu'ils ne puissent être exécutés par la nature des choses, quoique très-parfaite.

Au cas que, selon la nature des corps, leurs mouvemens ne puissent augmenter ou diminuer par leurs rencontres, Dieu a dû former un dessein dont l'exécution permît que les corps retinssent toujours, nonobstant leurs rencontres, la même quantité de mouvement. Alors Dieu eût agi par une loi générale.

Vous direz qu'il est de leur nature de pouvoir être mûs, tantôt plus, tantôt moins, selon que Dieu le veut.

Il est vrai; cela est de leur nature quand vous les regardez simplement comme corps, comme parties d'une matière indifférente qui en tout tems a un mouvement plus ou moins grand. Mais si vous les regardez comme parties d'une machine, il est de leur nature de n'être inégalement mûs, tantôt plus, tantôt moins, que selon que la disposition de la machine le demande.

Si une machine, après avoir reçu du mouvement, ne peut sonner l'heure, et si je la lui fais sonner de ma main, j'agis alors par une loi particulière, et contre la nature de cette machine, qui veut être abandonnée à tout ce qui pourra arriver naturellement de la disposition où je l'ai mise.

Mais si je prends deux pièces de métal qui n'ont

nulle liaison ni nul rapport qui les rende parties du même tout, et que je les frappe l'une contre l'autre d'un nombre de coups égal à l'heure, j'agis par une loi moyenne, parce que ces deux pièces de métal demeurent dans un état où elles sont indifférentes à tous les mouvemens que je leur voudrai donner.

A prendre les corps simplement comme matière, Dieu n'agit sur eux que par une loi moyenne, lorsqu'il les meut, tantôt plus, tantôt moins. Mais le monde matériel, selon l'idée de tous les philosophes, et particulièrement selon celle des Cartésiens, est une machine. Dieu doit donc à toutes les parties de cette machine un premier mouvement, si inégal qu'il lui plaira, il n'importe; jusques-là les corps sont indifférens: mais il faut que tout ce qui arrive ensuite dans la machine, arrive en vertu de la disposition où elle est, et par la seule nature des parties qui la composent. Or, il est impossible qu'en vertu de cette disposition, et par la nature des corps, il arrive que les mouvemens des uns augmentent, et que ceux des autres diminuent: car on suppose que les corps n'ont d'eux-mêmes nulle force mouvante, et assurément aucun arrangement ne leur en peut donner. Donc l'augmentation ou la diminution du mouvement des corps est contre leur nature, en tant qu'ils sont parties d'une machine. Donc elle se fait par une loi particulière.

Et ce qui porte encore davantage un caractère manifeste de loi particulière, ce sont les proportions que Dieu a établies en la communication des mouvemens. Il est, par exemple, de la nature de deux corps, quelques inégaux qu'ils soient, de résister également à la rencontre d'un troisième, et d'être également inébranlables, puisque ce troisième n'a pas plus de force pour en mouvoir l'un que l'autre.

Cependant Dieu, en établissant les proportions de la communication des mouvemens, veut qu'un grand corps résiste plus qu'un petit, et soit plus difficile à ébranler. Il détermine donc ces deux corps à une égalité qui est contre leur nature.

En général, vous voyez bien que la communication des mouvemens n'étant point naturelle aux corps, les proportions de cette communication ne peuvent suivre de leur nature; car les proportions ont pour fondement nécessaire la communication.

Dieu ne peut donc établir ces proportions, sans agir au-delà ou contre la nature des corps, c'est-à-dire par des loix particulières.

Et même toutes les fois qu'il réduit en pratique, pour ainsi dire, ces règles qu'il a établies, il agit encore par des loix particulières; car l'exécution, quoiqu'uniforme, de ce qui est contre la nature des sujets, blesse toujours, quoiqu'uniformement, la nature de ces sujets.

Que le choc soit Cause occasionnelle tant qu'il

vous plaira, cela ne remédie à rien; c'est cet homme qui me fait signe que j'aille sonner l'heure. Je n'en agis pas moins contre la nature de ma machine toutes les fois que je la fais sonner. J'agis avec une uniformité de plus, je l'avoue: mais nous avons vu que cette uniformité, qui ne part ni de plus de sagesse ni de plus d'intelligence, ne contribue en rien à la perfection de l'action, et dès-lors même est vicieuse par son inutilité.

Sans répéter sur le choc ce que j'ai dit sur cet homme, j'aime mieux vous faire voir toute cette matière d'une vue générale.

Souvenez-vous que nous avons montré que l'uniformité par elle-même n'est point parfaite: il n'y a que l'uniformité dans quelque chose de parfait, qui soit parfaite.

Souvenez-vous aussi qu'une action qui exécute un dessein n'est d'une uniformité qui la rende plus parfaite, que quand elle est toujours selon la nature du sujet.

Mais elle est toujours imparfaite, quoiqu'uniforme, si elle est toujours contre la nature du sujet; ou toujours indifférente, supposé qu'elle eût pu être selon la nature du sujet.

Lorsqu'entre l'agent qui agit de l'une de ces deux manières imparfaites, et le sujet sur lequel il agit, on mettra une Cause occasionnelle, réparera-t-on l'imperfection de l'action?

On n'aura garde de la réparer; car cette imperfection consiste en ce que l'action n'est pas selon la nature du sujet. Or, cette Cause occasionnelle, qui précisément parce qu'elle est Cause occasionnelle, ne peut avoir qu'un rapport arbitraire et jamais naturel, tant à l'action de l'agent qu'au sujet sur lequel on agit, ne mettra assurément rien dans cette action qui fasse qu'elle soit davantage selon la nature du sujet. Elle y mettra une uniformité nouvelle: mais comme elle ne changera rien dans le rapport qu'a l'action au sujet, elle laissera toujours l'action indifférente ou particulière, quoiqu'uniforme.

On se trompe dans le système des Causes occasionnelles, en nous donnant une action pour générale, dès qu'elle est uniforme.

L'uniformité enferme seulement la continuation constante du même rapport, quel qu'il soit, entre l'action et le sujet. La généralité, s'il est permis de parler ainsi, détermine ce rapport à être le parfait qui puisse être. Cette équivoque règne dans les ouvrages des Cartésiens d'un bout à l'autre.

Maintenant si cette uniformité nouvelle, que la Cause occasionnelle ajoute à l'action, ne fait pas que l'action ait un rapport plus parfait à la nature du sujet, elle ne fait pas non plus qu'elle en ait un plus parfait au dessein; car le dessein s'exécuteroit bien sans Cause occasionnelle, et au

contraire il s'en exécute souvent plus mal, disent les Cartésiens. Cette nouvelle uniformité est donc tout au moins absolument superflue, et par conséquent elle ne peut jamais être admise, lorsqu'il s'agit d'une action de Dieu.

Voilà, je crois, l'endroit foible du système des Causes occasionnelles, et le nœud de toutes les difficultés qui peuvent être faites sur cette matière.

Dieu n'établira donc point le choc Cause occasionnelle de la communication des mouvemens, supposé que les corps n'aient d'eux-mêmes aucune force mouvante; et quand même il l'établiroit, son action n'en seroit pas moins particulière, parce qu'elle sera toujours ou contre la nature de machine que Dieu a donnée à toute la matière, ou contre la nature propre des corps, ainsi que nous l'avons prouvé.

Dans cette hypothèse de l'impuissance des corps, il me paroît que Dieu n'auroit pu agir plus parfaitement que par les loix moyennes. Il n'eût point établi le choc Cause occasionnelle, cela n'eût servi de rien; il n'eût point mis les corps dans une disposition de machine d'où il ne pouvoit rien tirer; il les eût laissés dans un état où ils eussent été indifférens à tout mouvement, et les eût remués inégalement à chaque instant, selon son dessein. Si je ne pouvois faire de machine qui sonnât les heures, je ne m'amuserois point à en faire une

qui ne serviroit de rien ; je n'établirois point d'homme qui me fût Cause occasionnelle par ses signes, puisque je saurois bien quand il faudroit sonner l'heure ; je la sonnerois avec deux pièces de métal quand il faudroit : ce seroit le mieux que je pusse faire. Mettrois-je une disposition de machine dans ces pièces de métal exprès pour rendre mon action particulière, au lieu de moyenne, c'est-à-dire moins parfaite ?

Certainement Dieu ne l'a pas fait non plus ; et puisqu'il a mis une disposition de machine dans le monde matériel, son action n'est ni moyenne ni particulière. Mais afin qu'elle soit générale, il faut que les corps aient de leur nature une force mouvante qui agisse selon les différentes proportions de leur grosseur et de leur vîtesse, et que Dieu les ait d'abord mûs et arrangés de telle sorte que la seule communication naturelle de leurs mouvemens amène à chaque instant ce que Dieu veut qui arrive. Il n'en coûte à Dieu que de conserver toujours le même mouvement dans la masse de la matière, et jamais action ne peut être ni plus générale que celle-là, ni supposer plus de sagesse et d'intelligence.

CHAPITRE VI.

Qu'il semble que le Système des Causes occasionnelles ne rend pas Dieu plus souverain, que le système commun de la force mouvante des corps.

Les défenseurs des Causes occasionnelles paroissent être bien fiers de ce que dans leur système il n'y a point d'autre moteur que Dieu, point de force mouvante qu'en lui : mais je crois que cet avantage nous pourra être commun avec eux, pourvu que le système commun de la force des corps soit bien expliqué. Je ne sais si les philosophes qui le soutiennent, m'avoueront du tour que je vais lui donner.

Il est certain que l'existence des créatures est une vraie existence, réellement distinguée de celle de Dieu ; et cela n'est point contre sa grandeur ni contre sa souveraineté. Il pourroit donc bien aussi n'être pas contre sa souveraineté et sa grandeur, qu'il y eût dans les créatures une vraie force mouvante réellement distinguée de la sienne.

Jusques-là tout est égal ; et tout ce que vous me direz contre la force des créatures, je vous le rétorquerai contre leur existence.

Mais comme l'existence des créatures étant dépendante et participée, a un caractère qui la met infiniment au-dessous de celle de Dieu, aussi leur

force mouvante doit avoir quelque caractère qui la mette infiniment au-dessous de celle qui est en Dieu.

Cela se découvre sans peine. La force mouvante de Dieu est celle par laquelle il produit un mouvement qui n'étoit point : la force mouvante des créatures est celle par laquelle elles font passer d'un corps dans un autre, un mouvement qui étoit déjà, et qu'elles n'ont pas produit. Concevez Dieu et les créatures, à l'égard du mouvement, comme le soleil et les corps transparens ou réfléchissans, à l'égard de la lumière.

Qu'un corps envoye de la lumière en un certain lieu par réfraction ou par réflexion, ce n'est pas lui proprement qui éclaire ce lieu; c'est toujours le soleil qui seul a produit et a pu produire cette lumière.

Mais ce corps n'a pas laissé de faire comme Cause véritable, et précisément en vertu de sa nature, que cette lumière fût ici ou là.

Il y a une différence dans cette comparaison; c'est que comme l'action du soleil est naturellement déterminée à pousser la lumière sur la même ligne droite, un corps transparent ou opaque qui détermine la lumière à prendre une autre ligne, change quelque chose à l'action du soleil : mais l'action par laquelle Dieu produit le mouvement, n'est déterminée qu'à produire tant de mouvement dans

toute la masse de la matière, et non à en produire tant dans chaque corps particulier; et par conséquent les corps qui ne font que faire passer du mouvement dans d'autres corps particuliers, ne changent rien à l'action de Dieu, en tant qu'elle est déterminée.

C'est en cela que consiste la réponse que j'avois promise au raisonnement du père *Malebranche*, rapporté dans le chapitre III. Il seroit indigne de Dieu, et au-dessus de la portée des créatures, qu'elles pussent changer quelque chose à une action de Dieu déterminée, à celle, par exemple, par laquelle il produit et conserve tant de mouvement déterminément dans toute la matière; mais elles peuvent, sans sortir de leur bassesse, et sans blesser la puissance de Dieu, changer quelque chose à une action indéterminée, indifférente, et qu'il ne veut qui ait rien d'absolu ni de fixe, telle que celle par laquelle il conserve tant de mouvement en chaque corps particulier.

L'idée que nous donnons ici de la force mouvante des créatures, convient parfaitement avec le principe dont nous faisons dépendre cette force, qui est l'impénétrabilité: vous voyez que de l'impénétrabilité il ne peut pas s'ensuivre qu'un corps produira un mouvement qui n'étoit point, mais il s'en ensuivra qu'il fera passer du mouvement dans un autre corps. C'est à cet égard qu'il

faut reconnoître les corps pour Causes véritables

Ainsi Dieu est autant dans notre système le seul moteur, que dans celui des Causes occasionnelles; mais il me semble que ce système commun, qui n'est qu'égal à l'autre en ce point, est au-dessus de lui en tous les autres que nous avons traités. J'en fais juges tous ceux qui n'auront pas pris pour les opinions nouvelles la même préoccupation où l'on a été plongé si long-tems, et si ridiculement, à l'égard des anciennes. La vérité n'a ni jeunesse ni vieillesse; les agrémens de l'une ne la doivent pas faire aimer davantage, et les rides de l'autre ne lui doivent pas attirer plus de respect.

RÉFLEXIONS *sur un livre imprimé à Rotterdam 1686, intitulé:* Doutes sur le Système des Causes occassionnelles.

IL paroît depuis quelques jours un petit livre, qui a pour titre: *Doutes sur le Système physique des Causes occasionnelles.* L'auteur y marque d'abord des dispositions fort honnêtes, et mérite par sa modestie qu'on lui réponde. Je m'en charge volontiers, et à cause de lui, et à cause de ceux qui, faute d'avoir examiné cette matière, pourroient se laisser éblouir par des raisons qui ont quelque apparence d'exactitude. Peut-être recevra-t-il d'ailleurs quelque réponse qui vaudra mieux que la mienne; mais je crois qu'il sera bien aise de voir

que, puisqu'un homme comme moi a bien compris ce que dit le père *Malebranche*, il n'y a personne qui ne puisse bien le comprendre aussi, si on veut y apporter l'attention nécessaire.

RÉPONSE *AUX DOUTES PROPOSÉS.*

POUR LE PREMIER DOUTE.

IL est visible que l'auteur de ces Doutes suppose d'abord à l'égard du mouvement des corps, ce qui est en question. Il suppose que les corps se meuvent avant le décret de Dieu. Hé! comment se mouveroient-ils avant le décret? Si Dieu veut simplement créer la matière, elle sera éternellement en repos; il faut, pour qu'elle se meuve, que Dieu, outre la volonté de la créer, ait celle de la mettre en mouvement. Pour bien comprendre ceci, il faut savoir que les corps ne sont, que parce que Dieu veut qu'ils soient, et qu'ils ne continuent d'être, que parce que Dieu continue de vouloir qu'ils existent. Si Dieu cessoit de vouloir qu'ils fussent, ils ne seroient plus; car s'il falloit qu'il eût une volonté positive de les détruire, il faudroit que sa volonté pût avoir pour terme le néant: ce qui certainement n'est pas digne de lui. Cela supposé, il est évident que le repos d'un corps n'est que sa création continuée dans un même lieu, et que son mouvement n'est que sa création continuée

successivement en différens lieux. Qu'arrivera-t-il donc, si un corps étant en repos, un autre qui est en mouvement le vient choquer? Il est certain que, comme rien ne peut résister à la volonté de Dieu, ce corps ne remuera point l'autre, et rejaillira, à moins que Dieu ne veuille bien, à l'occasion du choc, les mouvoir de compagnie. Dieu auroit pu sans doute établir d'autres loix que celles que nous voyons, des communications des mouvemens. Mais il me semble que nous devons raisonner suivant ce que nous voyons. Deux corps se remuent et se rencontrent; leur mouvement se distribue dans l'un et dans l'autre à proportion de leur grosseur: rien ne sauroit augmenter ou diminuer le mouvement d'un corps, à moins que Dieu ne s'en mêle, selon la définition donnée du mouvement et du repos. Il faut donc que le choc que nous voyons, ne soit que Cause occasionnelle du mouvement des corps. Je ne conçois pas comment la volonté de Dieu produit les corps, ou les met en mouvement; mais l'expérience m'apprend qu'il y a des corps en mouvement, et je vois qu'il y a une liaison nécessaire entre la volonté de Dieu et son effet. Cela me suffit: je ne suis point obligé de croire que les corps ont une force mouvante qui leur soit propre; la raison et la foi me laissent entièrement libre sur ce point, mais non pas sur l'existence des corps.

POUR LE SECOND DOUTE.

L'auteur s'est trompé de même sur la simplicité des voies de Dieu, faute d'avoir pris garde que le grand dessein de Dieu, c'est le temple éternel, l'église future qui doit être éternellement l'objet de sa complaisance. Le monde présent n'est pas proprement son dessein; il ne l'a créé que pour en tirer des matériaux propres à entrer dans l'édifice de la céleste Jérusalem, qu'il achevera malgré tous les déréglemens qui se trouvent dans les corps et les esprits: déréglemens qui sont des suites de la simplicité des voies divines, mais qui n'empêchent point l'exécution de son dessein principal; au contraire, ils y contribuent dans un sens, puisque Dieu, par ses sages combinaisons, fait entrer toutes sortes d'effets dans l'ordre de sa providence. Dieu est tout-puissant, il exécutera pleinement son dessein. Il est sage, il l'exécutera par des voies très-simples; car la simplicité des voies honore sa sagesse. Pourquoi multiplieroit-il ses volontés, afin de réformer des monstres, par exemple, qui, bien que monstres, c'est-à-dire difformes en eux-mêmes, ne sont point nuisibles à son dessein, et répandent même par opposition une espèce de beauté dans l'univers? Pourquoi diroit-on communément que Dieu les permet, s'il les formoit dans un dessein particulier, ou s'ils n'étoient pas des suites de la simplicité

simplicité de ses voies; c'est-à-dire, s'il ne falloit pas rejetter ces défauts sur des Causes occasionnelles, par le moyen desquelles seules Dieu peut agir simplement, puisque par elles il fait par une seule volonté ce que sans elles il ne feroit que par un grand nombre de volontés? Il est vrai que Dieu pourroit, en composant ses voies, faire un ouvrage plus parfait; mais l'ouvrage lui doit être de moindre considération que sa sagesse, qui certainement l'oblige à ne pas composer ses voies, lorsque sans cela il peut faire un ouvrage digne de lui. Je n'explique pas ceci davantage. On peut s'en éclaircir à fond dans les livres du père *Malebranche.*

POUR LE TROISIÈME DOUTE.

Si l'auteur fait un grand discours sur l'uniformité de la conduite de Dieu, c'est qu'il n'a pas apparemment compris en quoi elle consiste. C'est, si je ne me trompe, en ce que Dieu agissant toujours d'une même manière, produit toujours des effets propres directement ou indirectement pour l'exécution de son dessein. Les divers chocs déterminent la volonté générale de Dieu à produire divers mouvemens; et par ces mouvemens divers, qui ne sont l'effet que d'une même volonté, nous voyons une infinité de choses différentes. Cette action est uniforme. J'ai toujours certaines sensations qui répondent à certains mouvemens qui se

passent dans mon corps, et selon mes diverses volontés Dieu remue toujours mes esprits animaux d'une manière propre au mouvement que je desire. Il y a assurément de l'uniformité dans cette action. Cette uniformité s'appelle-t-elle simplicité? Non, mais elle en est une suite. La simplicité consiste en ce qu'on n'employe que fort peu de moyens pour exécuter ce que l'on veut faire, et l'uniformité en ce qu'on agit toujours, ou presque toujours d'une même manière : ce qui se trouve parfaitement dans ce qu'on appelle système des Causes occasionnelles.

POUR LE QUATRIÈME DOUTE.

Le quatrième doute de l'auteur consiste dans cette pensée : Dieu donne l'existence aux corps ; donc il a pu aussi mettre dans les corps une force mouvante. Cette conséquence n'est pas trop sûre. Il n'en est pas de la puissance comme de l'existence. Dieu, en donnant l'existence à des corps, ne diminue rien de sa gloire ; mais il sembleroit la partager, s'il leur donnoit une puissance véritable. Mais je veux qu'il l'ait pu : peut-être ne l'a t-il pas fait ; et quand on examine ce que c'est que force mouvante, on ne voit nulle apparence que Dieu en ait mis dans les corps : car cette force mouvante seroit ou un mode, ou une substance. Si c'étoit une substance, il faudroit ou qu'une

même substance se partageât dans une infinité de corps, ou qu'à chaque moment un nombre infini de substances de cette sorte fût créé ; ce qui est également absurde. Si c'est un mode, il y a contradiction qu'il passe d'un corps dans un autre, puisque le mode n'est que la substance d'une telle ou telle manière. Il faut donc en revenir à ce que l'on a dit, que la force mouvante des corps n'est que la volonté du créateur, qui à l'occasion du choc ne manque point de mettre les corps en mouvement.

De plus, on ne doit juger que de ce qu'on voit ; on ne doit convenir que de ce que l'on conçoit. Or, quand deux corps se rencontrent, je ne vois que le choc. Je dois donc seulement juger qu'ils se choquent. Je ne conçois de liaison nécessaire qu'entre les volontés divines et leurs effets Je ne dois donc convenir que de ce principe si bien établi et si bien prouvé, savoir, qu'il n'y a que la volonté de Dieu qui soit la force mouvante des corps ; et assurément de tout autre principe, il est aisé de tirer directement de très-fâcheuses conséquences.

L'auteur doit donc prendre garde, 1°. Qu'il n'est pas nécessaire, pour établir le *Systême* des Causes occasionnelles, de savoir de quelle manière Dieu donne l'existence aux créatures.

2°. Que Dieu ne peut avoir d'autre fin que

lui-même ; et que par conséquent il ne peut agir que pour sa gloire. Celui qui a quelque idée de l'être infiniment parfait, ne balance pas là-dessus.

3°. Que la sagesse d'un dessein ne consiste pas à l'exécuter pleinement, mais à le conduire à la perfection par des voies fort simples : l'exécution pleine d'un dessein est un effet de la puissance. Si la méprise de l'auteur sur cet article ne règne pas d'un bout à l'autre du petit livret, elle en occupe du moins une bonne partie.

4°. Que Dieu n'a point d'autre dessein que le temple éternel, et qu'il ne se sert des voies extraordinaires, que lorsque celles qui lui sont ordinaires ne s'ajustent pas à ce dessein, ou à ce qu'il se doit à lui-même ; car l'ordre par lequel il rapporte tout à lui-même, est la loi qu'il suit inviolablement.

5°. Que l'uniformité de l'action de Dieu est une uniformité d'intelligence et de sagesse, puisque ce n'est qu'après avoir prévu toutes les déterminations du mouvement des corps et des volontés des esprits, et quels en seroient les effets, qu'il a établi les loix qu'il suit si constamment, ces loix générales que l'on conçoit fort bien, et qui mettent toute l'uniformité possible dans son action.

6°. Que s'il n'est pas de la nature des corps d'avoir une force mouvante, puisque cette force mouvante n'est que la volonté de Dieu, il est de leur nature de pouvoir être mus en une infinité

de manières, puisque le mouvement d'un corps n'est autre chose que ce corps d'une telle manière. Ainsi, Dieu imprimant du mouvement aux corps ne demande rien au-delà de leur nature.

7°. Que l'exemple qu'il apporte d'un corps qui envoye la lumière par réfraction ou par réflexion, détruit tout ce qu'il a voulu dire, puisque ce corps n'a que ses parties arrangées d'une telle manière qui déterminent la projection des rayons vers un certain côté, ainsi que le choc détermine la volonté de Dieu.

8°. Enfin, qu'il faut s'assurer du sens d'un auteur, avant que de faire des objections: autrement on fait bien du chemin inutilement; et comme l'on ne combat que des fantômes, on ne dit aussi que des galimatias. Le petit livret auquel je réponds, en est une bonne preuve. L'auteur me permettra de le dire; il n'a pas toujours conservé l'air modeste qu'il avoit pris. Quand on a un désir sincère de s'instruire, on ne doit jamais prendre le ton de maître, et moins encore imiter la conduite de certains philosophes qui ne peuvent souffrir que la philosophie les approche de Dieu, voulant, sous les apparences d'un faux respect, cacher le peu de goût qu'ils ont pour ce qui doit être l'unique objet de notre application.

LETTRE

*De l'Auteur des Doutes à M***, pour répondre à une difficulté qui lui avoit été objectée.*

JE ne voudrois pas, Monsieur, pour toute la métaphysique du monde, avoir trouvé mauvais que vous ayez fait réponse à un de mes argumens. Ce seroit une chose souverainement ridicule que la question abstraite et spéculative des Causes occasionnelles fût en droit d'exciter des passions et des tempêtes dans le cœur humain : quand serions-nous donc de sens-froid ? Quelquefois, en voyant nos grands hommes disputer avec tant d'aigreur, et, qui pis est, avec si peu de bonne foi, j'admire leurs raisonnemens, et j'ai pitié de leur raison. Ils parlent de philosophie, mais ils ne parlent pas en philosophes.

Vous prétendez que j'ai supposé ce qui étoit en question. Je ne répondrai point précisément à toutes vos paroles : cela commenceroit une dispute où le public n'entendroit rien, et où peut-être nous ne nous entendrions pas nous-mêmes. Il vaut mieux que je remette dans une nouvelle forme qui prévienne votre difficulté, l'argument que vous trouvez faux dans le livre des *Doutes*. Puisque, selon le P. *Malebranche* et vous, les corps n'ont nulle force de faire passer les uns dans les autres,

par le choc, les mouvemens qu'ils ont reçus de Dieu, et qu'il a fallu que Dieu ait établi une Cause occasionnelle de la communication des mouvemens, il a pu établir pour Cause occasionnelle quelqu'autre chose que le choc : car rien ne peut être de sa nature Cause occasionnelle de quoi que ce soit ; ce ne peut être que par institution.

Je veux donc que Dieu, au lieu d'établir le choc Cause occasionnelle de la communication des mouvemens, en ait établi Cause occasionnelle le passage de deux corps à une certaine distance l'un de l'autre ; par exemple, à une ligne qui sera moyenne proportionnelle entre leurs diamètres. Tout l'ordre de l'univers matériel rouleroit sur ce nouveau principe.

Alors quand je viendrois à examiner la question des Causes occasionnelles selon la méthode que j'ai tenue dans le troisième chapitre des *Doutes*, je dirois : Le passage de deux corps à cette distance supposée est-il véritablement la Cause occasionnelle de la communication de leurs mouvemens ? Et pour le découvrir, je supposerois qu'avant que Dieu eût fait le décret qui établiroit ce passage prétendu Cause occasionnelle de la communication des mouvemens, il voulût simplement mouvoir les deux corps A et B, tant que rien pris hors de lui ne s'y opposeroit.

Je trouverois que les deux corps A et B seroient

mûs toute l'éternité sans nul changement ; et j'aurois beau les concevoir passant à une distance l'un de l'autre, qui seroit moyenne proportionnelle entre leurs diamètres, je ne concevrois jamais que ce passage eût aucune liaison naturelle et nécessaire avec le changement de leurs mouvemens.

Je conclurois : Ce passage est donc une vraie Cause occasionnelle de la communication des mouvemens, puisqu'avant que Dieu lui ait donné cette qualité, qui n'est que d'institution, il n'avoit de lui-même nulle liaison avec la communication des mouvemens.

Appliquez ce raisonnement au choc, vous trouverez tout le contraire.

Dieu, avant que d'avoir établi le choc Cause occasionnelle de la communication, veut mouvoir les deux corps A et B dans les circonstances que j'ai marquées ; et ce que je n'ai pas assez marqué, il les veut mouvoir tant que rien pris hors de lui ne s'y opposera. Remarquez bien, s'il vous plaît, qu'on peut supposer que Dieu ait fait un décret sur le mouvement de deux corps, sans en avoir fait un sur la communication de leurs mouvemens, parce que la première de ces deux choses n'enferme point la seconde.

A et B viennent à se choquer. Jusqu'ici tout s'est pu faire par le simple décret qui a mis A et B en mouvement.

Mais ici, au point du choc, je vois qu'il faut

de nécessité absolue qu'il arrive un changement, quel qu'il soit.

Et la nécessité de ce changement est prise, non de la volonté de Dieu, car, selon l'hypothèse, il remueroit encore A et B de la même façon, si rien pris hors de lui ne s'y opposoit : mais elle est prise de la nature des corps et de leur impénétrabilité, qui s'oppose absolument à la continuation du mouvement d'A et de B, tel qu'il étoit.

Il y a donc une liaison nécessaire entre la nature d'A et de B, et un changement, quel qu'il soit.

La nature des corps, ou le choc, ce qui revient au même, sera donc cause véritable, et non pas Cause occasionnelle de ce changement.

Voilà le raisonnement que j'avois fait dans les doutes ; mais rendu plus clair et plus sensible par le parallèle que j'ai imaginé du choc et du passage à une ligne, &c. Attachez-vous, je vous prie, à ce parallèle d'opposition, et examinez attentivement d'où naît la différence. Je vous prie de mettre dans le même journal où vous insérerez tout ceci, la réponse que vous y ferez, et de me marquer bien précisément le point où je me serai trompé. Est-il possible que jamais, à force de dispute, on ne conviendra de rien ? Je voudrois avoir vu cela arriver une fois en ma vie, fût-ce à mes dépens.

RÉFLEXIONS

Sur la Lettre de l'Auteur des Doutes.

SI Dieu avoit établi Cause occasionnelle de la communication des mouvemens le passage du corps A par la ligne moyenne proportionnelle entre son diamètre et le diamètre du corps B, il devroit arriver constamment que le corps B se mouvroit toutes les fois que le corps A passeroit par la ligne moyenne proportionnelle : mais le monde ne laisseroit pas de juger que le passage du corps A seroit la cause physique, véritable et efficiente du mouvement du corps B. Cela paroît par l'exemple de l'aimant et de toutes les attractions des scholastiques. Ils ont enseigné pendant plusieurs siècles que l'aimant fait mouvoir le fer en qualité de cause physique, sans qu'il y intervienne aucun choc, et sans que l'impénétrabilité de la matière soit-là d'aucune considération, puisqu'ils prétendent que la qualité physique que l'aimant produit dans le fer, se pénètre avec le fer. Donc ce n'auroit pas été un moyen fort sûr à Dieu d'apprendre aux hommes que les corps ne sont pas la cause du mouvement que d'établir le passage en question Cause occasionnelle de la communication des mouvemens, au lieu de donner au choc cette qualité.

Cela nous montre le peu de fondement qu'il y a dans le témoignage des sens : car, puisque,

comme l'avoue très-bien l'Auteur, le passage d'un corps par la ligne supposée, ne peut être la cause véritable du mouvement d'un autre corps, mais seulement une Cause occasionnelle ; et que cependant les hommes seroient très-persuadés, en ce cas-là, que l'un de ces corps mouvroit physiquement l'autre, tout de même qu'ils ont cru, sans avoir égard à nulle matière invisible qui émanât de l'aimant, que d'une certaine distance il produisoit du mouvement dans le fer : puis, dis-je, que cela est ainsi, il s'ensuit évidemment que les hommes sont tout portés de leur nature, et en quelque façon instruits par une leçon naturelle, à juger que tout ce qui est régulièrement joint à certain effet, et sans quoi cet effet ne se produit pas, en est la cause véritable. Qu'on voie après cela le cas qu'il faut faire de ce que nous sommes si portés à juger que le choc est une cause très-réelle de la communication des mouvemens, et non pas simple Cause occasionnelle.

Après cette remarque, qui seroit assez inutile, si tout le monde avoit l'esprit aussi exact que l'auteur des *Doutes*, attachons-nous plus particulièrement à la difficulté qu'il a proposée.

Il suppose deux choses qu'il met ensuite en parallèle.

L'une, qu'avant que Dieu fasse le décret qui établiroit Cause occasionnelle de mouvement le

passage du corps A par la ligne moyenne proportionnelle entre son diamètre et le diamètre du corps B, *il voulût simplement mouvoir les deux corps* A *et* B, *tant que rien pris hors de lui ne s'y opposeroit.*

L'autre chose qu'il suppose est que Dieu, avant que d'avoir établi le choc Cause occasionnelle du mouvement, veut mouvoir les deux corps A et B, tant que rien pris hors de lui ne s'y opposera.

Dans la première supposition, il trouve que les deux corps A et B seroient mûs toute l'éternité sans nul changement, et qu'il auroit beau les concevoir passans à une distance l'un de l'autre qui seroit moyenne proportionnelle entre leurs diamètres, il ne concevroit jamais que ce passage eût une liaison naturelle et nécessaire avec le changement de leurs mouvemens.

D'où il conclut que ce passage ne peut être cause de mouvement que par institution, et comme une occasion qui détermine Dieu à mouvoir un corps. Il a raison en tout cela.

Dans la seconde supposition, il trouve que les corps A et B peuvent venir à se choquer, et qu'ils ne sauroient le faire sans qu'au point du choc il n'arrive un changement, quel qu'il soit.

Il a raison encore.

La nécessité de ce changement, poursuit-il, est prise, non de la volonté de Dieu, car, selon l'hypothèse, il remueroit encore A et B de la même

façon, si rien pris hors de lui ne s'y opposoit: mais elle est prise de la nature des corps et de leur impénétrabilité.

Cela est encore vrai.

Il y a donc, conclut-il, liaison nécessaire entre la nature d'A et de B, et un changement, quel qu'il soit. La nature des corps, ou le choc, ce qui revient au même, sera donc cause véritable, et non pas Cause occasionnelle de ce changement.

C'est ici qu'est l'erreur. On nie la dernière conséquence, et ce n'est presque qu'une équivoque; car il semble que l'Auteur ait prétendu qu'une cause ne peût être occasionnelle par opposition à une cause efficiente, que lorsqu'il est absolument au pouvoir de l'instituteur de se servir d'une occasion, ou de ne s'en servir pas en toutes manières. Ce n'est pas ainsi que nous l'entendons. Il suffit, afin qu'une cause ne soit qu'occasionnelle, qu'elle ne produise pas l'effet, et qu'elle ne fasse que déterminer quelqu'autre agent à le produire; quoiqu'au reste elle soit de telle nature, que si l'agent se laisse déterminer à produire quelque chose à cette occasion, il soit obligé de s'y accommoder, et de modifier sa puissance selon ce pied-là. Il est donc très-possible que le choc ou la nature des corps soit tout à la fois Cause occasionnelle, et rien plus, de la communication des mouvemens, et que Dieu soit obligé par une telle occa-

sion de mouvoir les corps d'une certaine manière.

Supposé le vuide et un décret par lequel Dieu voudroit mouvoir le corps A et le corps B, tant que rien pris hors de lui ne s'y opposeroit, nous concevons que ces deux corps pourroient être mûs éternellement d'une manière très-uniforme, toujours par une ligne droite, l'un par exemple vers l'orient, l'autre vers l'occident. Mais si Dieu les mouvoit l'un vers l'autre pour les faire rencontrer à un certain point, il faudroit nécessairement qu'il résolût ou de les arrêter, ou de ne point les arrêter tous deux au point de rencontre : cela est sans difficulté, puisque ces deux termes sont contradictoires. S'il se résolvoit à continuer à les mouvoir, il faudroit nécessairement que ce fût ou en les faisant passer l'un à côté de l'autre (on entend aussi le dessus et le dessous), ou en les obligeant à se réfléchir tous deux, ou enfin en faisant que l'un chassât l'autre devant soi. De quelque façon que cela se fît, il arriveroit du changement, et cela à cause de l'impénétrabilité de la matière. S'ensuit-il pour cela que le corps soit la cause véritable du mouvement qui continueroit dans A et B? point du tout. On ne peut conclure autre chose, sinon que le corps étant impénétrable de sa nature, détermine Dieu à continuer le mouvement plutôt par une certaine ligne que par une autre. Nous n'avons jamais prétendu, lorsque nous

avons attribué à Dieu seul le principe immédiat et la production réelle du mouvement, qu'il ait pu en toutes suppositions établir toutes sortes de loix; car il implique contradiction, que tout étant plein, et la matière ne sortant jamais hors du monde, Dieu fasse une loi qui porte qu'il mouvra toujours le corps en ligne droite.

Toutes les Causes occasionnelles que nous connoissons, nous montrent que sans rien ôter à l'activité des causes efficientes, elles les nécessitent d'agir d'une certaine manière. Les cloches et les trompettes ont été établies par les hommes Causes occasionnelles de mille effets: s'ensuit-il pour cela qu'ils puissent agir sur les cloches comme sur une trompette?

J'ajoute que si le raisonnement de l'auteur étoit véritable, il s'ensuivroit que la rencontre d'une rivière produit du mouvement dans un voyageur qui quitte la ligne droite dans ce point-là pour chercher ou un pont ou un bateau: car tout ce que nous voyons dans le choc d'A et de B, se rencontre ici. Lorsque ces deux corps se choquent, il leur arrive quelque changement. Il en arrive aussi dans le mouvement d'un voyageur qui rencontre une rivière; et néanmoins cette rivière n'est pas la cause efficiente du mouvement du voyageur; elle le détermine seulement à appliquer ses forces mouvantes (je suppose ici la doctrine commune) sur une autre ligne. Voilà justement ce que font

les corps choqués ; ils déterminent Dieu, qui mouvoit le corps choquant, à appliquer sa vertu motrice d'une autre façon qu'il ne faisoit ; à l'appliquer, par exemple, tout à la fois au corps choquant et au corps choqué, ou à l'appliquer par une autre ligne sur le corps choquant.

Cela seul qu'on voit des corps qui se réfléchissent, prouve que Dieu est le seul moteur de la matière ; car si le corps qui se réfléchit n'étoit pas poussé par une cause qui ne veut pas qu'il s'arrête, se réfléchiroit-il ? Lui importe-t-il d'être en un lieu plutôt que dans un autre ? et trouvant quelque chose qui l'arrête, pourquoi ne s'arrêteroit-il pas ? C'est, dira-t-on, qu'il a reçu une puissance de se mouvoir, qui n'est pas toute épuisée lorsqu'il rencontre un corps dur. Fort bien : mais cette puissance, aveugle qu'elle est, sait-elle qu'il vaut mieux s'en retourner que frapper de nouveaux coups sur le corps dur, et épuiser à cela toutes ses forces ? Se soucie-t-elle de s'user plutôt au milieu de l'air que sur un mur ? Et d'où vient qu'elle s'en retourne quelquefois par le milieu de l'air ? Pourquoi ne tombe-t-elle pas perpendiculairement, et ne roule-t-elle pas ensuite sur l'horison jusqu'à ce qu'elle ne puisse plus produire de mouvement ? Ce sont des vétilles en comparaison des autres preuves qu'on a pour réfuter la vertu motrice de la matière ; je dis la vertu motrice que Dieu donneroit à la matière. Et néanmoins

je

je ne sais si on peut répondre rien qui vaille à ces vétilles; car, pour y répondre, il faut supposer que le mouvement suit certaines loix. Or, faire des loix, et les donner à exécuter à une puissance aveugle qui ne les connoît pas, c'est le moyen de ne les voir jamais exécutées. Il faut donc que, puisqu'il y a des loix de mouvement qui s'exécutent avec la dernière régularité, ce soit un être connoissant qui les exécute, c'est-à-dire, qui meuve lui-même les corps, selon les loix qu'il a établies. Mais en voilà plus qu'il n'en faut pour satisfaire un esprit aussi raisonnable et aussi peu entêté de ses premières pensées, que l'Auteur des *Doutes*.

Il faut remarquer que l'objection que je fonde sur la réflexion, peut être éludée, si l'on suppose, comme on le peut avec assez d'apparence de vérité, que tout corps qui se réfléchit, le fait par l'impulsion que le corps réfléchissant lui communique; impulsion qui vient du ressort des parties que le corps qui se réfléchit avoit comprimées. Mais l'objection reviendra alors à la charge par un autre endroit, puisqu'à tout le moins il sera vrai que les parties comprimées du corps réfléchissant retournent à leur ancien lieu; ce qui suppose que quelque manière les repousse, parce qu'elle est disposée à se mouvoir de ce côté là. Si cela est, il s'ensuit qu'elle est déterminée à se mouvoir par certaines loix; et ainsi voilà ma difficulté revenue.

LETTRES GALANTES.

A MADAME DE G.

Il y a long-tems, Madame, que j'aurois pris la liberté de vous aimer, si vous aviez le loisir d'être aimée de moi : mais vous êtes trop occupée par je ne sais combien d'autres soupirans, et j'ai jugé plus à propos de vous garder mon amour. Il pourra arriver quelque tems plus favorable où je le placerai. Peut-être votre cour sera-t-elle moins grosse, pendant quelque petit intervalle ; peut-être serez-vous bien-aise d'inspirer de la jalousie et du dépit à quelqu'un, en faisant paroître tout-à-coup un nouvel amant. Comptez que vous en avez un de réserve, dont vous pourrez vous servir quand il vous plaira. Je tiendrai toujours mes soins et mes vœux tout prêts : vous n'aurez qu'à me faire signe que je commence, et je commencerai. Ne dites point que vous n'aimez de l'amour que la foule des amans, et qu'ainsi il est tems que je vienne, parce que je ferai toujours nombre. Ayez plus d'économie et de ménage. Les belles ont souvent vingt conquêtes à la fois ; et quand tout cela vient à manquer en même-tems, figurez-vous la désolation. Gardez quelque chose pour l'avenir ; j'at-

tendrai quinze ou vingt ans, si vous voulez. Je me passerai à un peu moins d'éclat que vous n'en avez aujourd'hui ; je vous relâche cette extrême vivacité dont est votre teint ; aussi bien il y a beaucoup de superflu dans votre beauté. Je ne veux que le nécessaire, que vous aurez toujours. Quand vous me donnerez le tems que je vous demande, ce n'est qu'un tems que vous auriez donné aux réflexions. Encore puis-je me flatter que je vaux mieux qu'elles, et que je vous occuperai plus agréablement. Les plus petits sentimens valent mieux que les plus belles réflexions. Au lieu de rêver creux, ou de ne rêver à rien, vous pourrez rêver à moi. Adieu, Madame, jusqu'à nos amours.

A MONSIEUR DU T.

ON dit qu'outre votre procès, vous avez de l'amour, et que vous aimez la femme de votre rapporteur. On ne prend ordinairement dans la maison de ses juges que du chagrin, de la haine, du dépit ; et vous, vous y avez pris de la tendresse. Je ne conçois pas comment, dans un homme qui plaide, il reste encore quelque chose qui puisse aimer ; mais peut-être aussi n'aimez-vous que pour plaire mieux. Il vous est plus commode d'attendre dans la chambre de Madame, que dans l'anti-chambre de Monsieur, où vous vous promeneriez avec d'autres plaideurs, qui vous contereient leurs

affaires, et ne vous donneroient pas la consolation d'écouter la vôtre attentivement. Vous avez bien fait de convertir en assiduités amoureuses les fâcheuses assiduités qu'il falloit avoir dans cette maison-là; et encore vaut-il mieux faire sa cour à la dame du logis qu'au secrétaire. Il ne vous coûtera pas plus pour l'un que pour l'autre; au contraire, je crois que vous y gagnez, et que les rigueurs du secrétaire auroient passé celles de la dame, quelque vertueuse qu'elle soit. Je ris, quand je songe que vos tendres soins ne lui demandent apparemment qu'une bonne sollicitation auprès de son mari, et qu'elle s'applique les soupirs que vous poussez pour le gain de votre cause. Je ne doute point que vous ne mettiez sur son compte les nuits que vos affaires vous font passer sans dormir. C'est assurément un beau secret, que de rendre toutes les inquiétudes d'un plaideur méritoires en amour. Mais si vous êtes amoureux tout de bon, que vous êtes occupé! Conter vos raisons au mari et à la femme tour-à-tour! Parler procès à l'un, et galanterie à l'autre! Au sortir d'un cabinet où l'on a crié avec une espèce de fureur, aller soupirer tendrement dans une chambre! N'avoir que la distance de deux appartemens, pour quitter le hideux personnage de plaideur, et prendre l'agréable personnage d'amant! La tête ne vous tourne-t-elle pas quelquefois? Ne vous méprenez-

vous point, et ne parlez-vous point de galanterie au mari, et de procès à la femme? Vous vous allez faire une grande habitude de vigilance. Vous avez des rivaux d'un côté, et de l'autre des parties, et ce sont autant de personnes dont il faut éclairer la conduite. Vous serez bien habile, si vous empêchez que les uns ne vous fassent quelque supercherie, tandis que vous songerez aux autres. Vous verrez qu'ils se ligueront ensemble, et que tantôt on fera un faux rapport de vous à la dame; tantôt on mettra une fausse pièce dans le procès. Adieu, Monsieur. Si vous n'aimez pas tout de bon, vous entendez bien vos affaires; si vous aimez, vous vous êtes fait bien des affaires nouvelles.

AU MÊME.

JE ne doute point que le compliment de condoléance qu'il faut vous faire sur la perte de votre procès, ne doive être accompagné d'un compliment de congratulation. Votre affaire étoit fort bonne, et vous l'avez perdue. Cela veut dire que vous plaisiez à Madame de L. Vous n'avez que trop bien sollicité votre rapporteur, et que trop engagé dans vos intérêts une personne qui le touchoit. La justice que l'amour vous a rendue, vous a attiré l'injustice du palais. Je vous crois consolé de reste; car l'homme galant l'emporte bien chez

vous sur le plaideur. Il n'y a que six mois que vous plaidez, et il y a vingt ans tout au moins que vous êtes galant : il étoit bien raisonnable que vous réussissiez mieux dans le métier où vous avez plus d'expérience. Songez que vous étiez déshonoré, si vous aviez gagné le procès, et manqué la dame. C'est comme si un homme d'épée avoit bien résolu une question de philosophie, et s'étoit mal battu. Tous ceux qui perdent leur cause, ne sont pas vengés comme vous ; et la femme du rapporteur ne répare pas toujours les torts que le mari leur a faits. Vous allez être plus amoureux de cette belle dame, que vous ne l'avez encore été ; la haine que vous avez pour son époux, tournera à son profit. Au reste, vous qui avez toujours été discret à l'égard des belles, gardez-vous bien de vous plaindre du procès perdu. Vous ne sauriez parler de l'injustice du mari, sans publier les faveurs de la femme ; sur-tout une requête civile seroit la chose du monde la plus indiscrette et la plus contraire aux loix de l'amour. N'y songez seulement pas ; prenez votre parti doucement, et comptez ce que votre rapporteur vous fait coûter, au nombre des dépenses que vous avez faites pour les dames.

A MONSIEUR le M. DE V.

POURQUOI vous moquez-vous tant de notre ami le chevalier, sur ce qu'il aime une grisette ? Vous voudriez donc qu'on ne pût entrer dans un cœur que comme on entre dans l'ordre de Malte, en faisant ses preuves ? Pour moi, je trouve deux beaux yeux aussi nobles que le Roi, et je ne demande point qu'ils me produisent d'autres titres, que de la vivacité et de la douceur. Croyez-vous que je pardonne la laideur d'un visage, parce que ce visage-là sera descendu de vingt ducs. Point du tout. Je compte toutes les laides pour roturières. J'ai pourtant vu des gens, qui, dans des personnes assez éloignées d'être belles, aimoient seulement leurs illustres ancêtres, et les titres de leur maison : mais je vous avoue que je n'aurois pas les sentimens assez élevés pour être amoureux d'un arbre généalogique. Si notre chevalier étoit dans le pays où l'on choisit les rois à la bonne mine, il aimeroit présentement une princesse : mais parce qu'il est en France, il n'aime qu'une grisette. Hé bien, il n'a qu'à la prendre pour une princesse étrangère, qui n'est pas reconnue. Sérieusement, si vous sentiez votre cœur sur le point de s'aller rendre à une jolie personne, l'arrêteriez-vous pour dire : *Attendons ; nous sommes contens de la beauté, mais nous n'avons pas encore examiné la noblesse ?* Je suis sûr que votre cœur

préviendroit bientôt votre examen. Le goût du chevalier me semble fort bon. Il n'y a presque plus rien de naturel chez beaucoup de dames du grand monde, ni teint, ni taille, ni sentimens; la nature s'est réfugiée chez les grisettes, et il l'y va chercher. Tout le malheur est qu'il ne soupirera point dans des appartemens de sept pièces de plain-pied, et superbement meublés, et que dans toute la maison où sa maîtresse sera, il ne verra rien de si beau qu'elle : mais s'il a dessein de la tromper, je le condamne tout-à-fait. Les gens comme lui font entendre d'ordinaire à ces belles-là, qu'il n'est pas du bon air de se défendre; que ce n'est point là comme en usent les femmes de qualité; et là-dessus, ces pauvres créatures se rendent, seulement pour montrer qu'elles savent vivre. Je veux qu'on respecte la simplicité; si l'on veut être fourbe, qu'on le soit dans le grand monde, où le commerce de la fourberie est établi.

A MADEMOISELLE DE C, qui étoit nouvellement venue d'Angleterre en France.*

JE vous écris, Mademoiselle, dans une langue que vous n'entendez pas encore beaucoup; mais en récompense, je vous écrirai sur une matière que vous n'aurez pas de peine à entendre. Quand je vous dirai que je vous trouve la plus aimable personne du monde, je crois que vous n'aurez

pas besoin d'interprète. Vous devriez m'entendre, même en Chinois ; car après qu'on vous a vue, que peut-on vous dire autre chose ? J'ai bien vu des vaisseaux, qui ayant presque fait le tour du monde, revenoient en France, chargés de curiosités étrangères : mais ils n'ont jamais rien apporté de si curieux que ce que le vôtre a apporté, quoiqu'il n'ait pas fait un grand voyage. En vérité, ce n'est pas parce que vous venez d'un autre pays, que je vous estime tant. Fussiez-vous Françoise, je vous estimerois encore beaucoup. Cependant, il me semble que votre petit jargon étranger contribue un peu au plaisir que je me fais de vous voir. Vous ne sauriez croire combien votre visage s'anime, et combien il naît de graces au moment que vous cherchez un mot. Toute l'éloquence qui manque alors à votre bouche, est dans vos yeux. Je ne sais plus comment on peut aimer des personnes qui parlent françois sans aucune difficulté. Au nom de Dieu, ne l'apprenez point mieux que vous ne le savez ; ce seroit mille petits amours perdus. Il ne vous faut que trois ou quatre mots, qui sont d'un usage indispensable. *Aimer*, par exemple, *soupirer*, *tendresse* ; avec cela, vous irez loin. Que j'envie, Mademoiselle, le bonheur de celui pour qui vous bégayerez ces mots-là.

A MADEMOISELLE D. I.

MON devoir m'oblige, Mademoiselle, à vous parler d'une chose qu'il y a long-tems que je vous cache. Je suis bien fâché de ne vous la pouvoir plus dissimuler, et d'être réduit à vous apprendre une nouvelle qui vous déplaira peut-être; mais enfin, je me reprocherois de ne vous l'apprendre pas, et ma conscience en murmureroit trop. Il y a aujourd'hui justement un mois, Mademoiselle, que je vous aime. Vous prendrez cela comme il vous plaira; vous vous fâcherez, vous vous mettrez en colère: pour moi, je n'ai voulu que faire l'acquit de ma conscience; après cela, je ne m'inquiète de rien. Je tiens qu'il n'y a rien de plus injuste que de voir une aussi aimable personne que vous, sans l'aimer. L'amour est le revenu de la beauté, et qui voit la beauté sans amour, lui retient son revenu d'une manière qui crie vengeance. Je ne pourrois pas dormir, si je me sentois l'ame chargée de ce péché là. Vous me direz que je dois vous aimer sans vous le dire. J'entends bien votre expédient, Mademoiselle; mais vous savez que quand on paye, on est bien aise d'en tirer quittance, ou de prendre acte comme on a payé. Je m'acquitte de l'amour que je vous dois, mais je déclare en même tems que je m'en acquitte. Que fais-je? Vous viendrez peut-être quelque jour

m'inquiéter là-dessus ; il n'est rien tel que de prendre ses sûretés. Vous auriez beau me dire que je n'aurois rien à craindre. Mon Dieu, on ne sait ce qui peut arriver ; vous changerez peut-être d'humeur. Enfin, il est sûr que quand vous saurez que je vous aime, il n'y aura rien de gâté.

A LA MÊME.

Vous vous êtes bien gendarmée de ma déclaration ; vous êtes bien satisfaite de vous-même ; votre vertu a fait son tintamarre : mais voulez-vous gager qu'au bout du compte vous m'aimerez ? Oui, je sais bien ce que je dis ; je sais bien ce que je sens, qui me répond que je me ferai aimer. N'ayez point si bonne opinion de votre indifférence ; j'ai de la constance pour vaincre quatre indifférences comme la vôtre. Le tems ne me coûte rien, en fait d'aussi jolies personnes que vous. Faut-il des années ? hé bien, des années, soit. Je n'ai rien de plus agréable à faire. Vous ne m'accorderez aucune grace ? je vous jouerai le tour d'aimer jusqu'à vos duretés. Vous ne me ferez que des graces très-légères ? elles me paroîtront d'un très-grand prix, parce qu'elles partiront de vous. Vous m'opposerez des rivaux ? je les ferai tous déserter par mes assiduités et par le désespoir où je les mettrai de ne vous pouvoir rendre autant de soins que moi. Enfin, prenez tel parti qu'il vous plaira : je ferai enrager

votre lassitude; et après bien du tems, comblée de services, de fidélité, de tendresse, de respect, vous ne saurez plus de quel côté vous tourner, et il faudra m'aimer par lassitude. Ce qu'il y aura d'admirable, c'est que quand vous m'aimerez je ne vous en aimerai pas moins. Vous allez compter cela pour rien; mais sachez que c'est une grande promesse que je vous fais. Vous vous imaginez, vous autres belles, qu'il ne faut faire aucune difficulté de laisser-là vos amans des années entières sans les aimer; et après cela, vous vous avisez, quand il vous plaît, d'aimer à votre tour: mais qu'arrive-t-il? ils ont commencé d'aimer plutôt, et vous achevez la carrière toutes seules. Vous n'aurez point cet inconvénient-là à craindre avec moi. J'aime fort bien, quoique je sois aimé. Si vous ne m'en croyez pas, c'est un point de fait qui gît en expérience: éprouvez-le.

A LA MÊME.

DEPUIS que je suis votre amant déclaré, j'ai fait bien du progrès auprès de vous. Vous ne voulez plus être un moment seule avec moi; vous ne me recevez plus à votre toilette; vous ne souffririez pas que je vous eusse pris le bout du doigt. Bon, Mademoiselle, cela va bien; j'avance. Vous me retranchez toutes les faveurs que vous m'accordiez par nonchalance ou par mégarde: je n'aurai plus rien qui ne signifie quelque chose. Il est vrai qu'il

faut retourner sur mes pas, et que vous me remettez au beau commencement; mais n'importe. Par la voie que j'avois prise, on avance beaucoup d'abord, et on est après tout étonné qu'on n'avance plus du tout; au lieu que par la nouvelle voie que vous me faites prendre, on avance très-lentement, mais on avance toujours. Il n'est rien tel que les méthodes régulières. Voyez où en sont Cyrus et Aronce au commencement du premier tome; cependant ces Héros-là, avec leurs pas de tortue, ne laissent pas d'arriver au douzième. J'ai seulement un petit conseil à vous donner. On voit que vous me traitez plus mal qu'à l'ordinaire, et on devine par-là que je vous aime, et qu'il doit y avoir quelque chose entre vous et moi. Vous pourriez même me traiter si mal, qu'on croiroit que vous m'aimeriez. Ne publiez point notre commerce, Mademoiselle, je vous en conjure. Ayez devant le monde plus de discrétion que vous n'en avez, et faites-moi quelques faveurs qui sauvent votre réputation. Est-ce à moi à être plus discret que vous? Est-ce aux hommes à faire ces sortes de prières-là aux dames. Admirez, s'il vous plaît, combien je suis éloigné d'avoir les maximes ordinaires. D'autres, qui ménageroient moins l'honneur des belles, vous prieroient de leur continuer vos rigueurs; mais pour moi, je ne suis point de ces fanfarons-là.

A LA MÊME.

JE vais m'éloigner de vous pour quelque tems, Mademoiselle, c'est-à-dire, que je vais vous aimer plus que je n'ai encore fait. L'absence a pour moi cette propriété-là, qu'elle n'a, je crois, pour personne; elle m'attendrit. Je me figure toujours les gens que je ne vois point, les plus aimables du monde, et je ne manque point à être content d'eux. Vous vous présenterez à moi sensible, reconnoissante. Je m'imaginerai que si je vous voyois, vous auriez cent petites bontés pour moi; je serai plus charmé de votre idée sur cet article-là, que je ne l'ai été de vous-même. Si vous prétendiez, par votre sévérité, vous établir chez moi un caractère d'Héroïne, en vérité, vous perdriez bien votre peine: dès que je ne vous vois plus, il ne me souvient point de vos rigueurs. J'ai une imagination douce qui ne s'accoutume point à se les représenter; il faut que je les voie pour les croire. Je sais bien qu'à mon retour, vous travaillerez fortement à redresser le mauvais pli que mon imagination aura pris: mais toujours j'aurai eu, malgré vous, un peu de bon tems pendant l'absence. Je serai trop heureux, si je ne fais pas la folie de revenir le plutôt que je pourrai. Si vous voyez ma fidélité avec quelque plaisir, je vous promets que je vous serai encore plus fidèle,

absent que présent. Je ne puis rien voir de si aimable que votre idée, purifiée de vos défauts, et je n'aurai qu'elle dans la tête : mais quand je vous vois rigoureuse au dernier point, je puis voir quelque chose, qui par cet endroit-là vaille mieux que vous. Je ne veux point vous tromper ; je ne vous aime que parce que je ne connois rien de plus digne d'être aimé ; et du jour que j'aurai découvert ailleurs plus de mérite, ne comptez plus sur moi. J'ai bien exactement calculé si ce que vous avez d'esprit et de beauté par-dessus les autres, récompensoit le moins de tendresse que vous avez. J'ai trouvé qu'il le récompensoit, et sur cela je me suis mis à vous aimer. Je ne sais pourtant s'il ne se pourroit pas rencontrer quelque personne qui aimât assez bien, pour regagner par-là les autres avantages que vous auriez sur elle : en ce cas-là, je vous avertirois qu'il faudroit prendre garde à vous ; car enfin, il ne faut pas vous imaginer qu'il n'y ait au monde que la beauté et l'esprit qui touchent : la tendresse vaut encore son prix ; et il est écrit en grosses lettres sur mon cœur, comme sur la pomme de discorde : *A la plus aimable.*

A LA MÊME.

NE savois-je pas bien que l'absence étoit fort contraire à la tranquillité de mon cœur ? Je n'ai

jamais été plus rempli de vous. Je veux en parler à quelque prix que ce soit, et sur le chemin même, je mourois d'envie de trouver quelqu'un qui vous connût. Le premier jour de mon voyage, je ne rencontrai personne, et je ne pus faire autre chose que semer toute la route de soupirs, qui retournoient sur mes pas. Le lendemain, je joignis un cavalier, dont le bon air et la bonne mine me firent espérer qu'il seroit homme à vous connoître. Après que nous eûmes épuisé les lieux communs des voyageurs, je lui demandai d'où il venoit; il venoit de .... aussi-bien que moi. J'espérai beaucoup. Je le mis en termes généraux sur le chapitre des dames de la ville: je me plaignis qu'il n'y en avoit pas une seule qui pût passer pour belle; et cela, comme vous voyez, pour l'engager à me dire le contraire, et à vous nommer: mais mon homme ne vouloit entrer dans aucun détail. Il est vrai qu'il me parloit toujours agréablement, et avec beaucoup de politesse. Enfin, plein de l'impatience de venir à mes fins, je lui nomme comme une belle personne mademoiselle de V .... et lui demande s'il la connoissoit. Il me dit qu'il l'avoit vue. Me voilà plein d'espérance. Je vous nomme; il ne vous connoissoit point et il me dit pour ses raisons qu'il n'avoit fait que passer par...., et n'avoit vu que par hasard mademoiselle de V..... Alors je donne un coup d'éperon

d'éperon, et le laisse-là. Il vint dîner à la même hôtellerie où j'étois déjà arrivé ; je ne voulus point le revoir. J'avois bien affaire de sa conversation, quelque agréable qu'elle fût, puisqu'il ne parloit point de vous ? J'ai été plus heureux à ma campagne : j'ai trouvé dans ces déserts éloignés le baron de..., que vous connoissez un peu. Je lui ai fait croire qu'il étoit amoureux de vous, pour avoir occasion de lui en parler souvent. Je lui porte votre santé avec un souris fin et malicieux, et il la reçoit de même. J'avoue que j'achète un peu cher le plaisir de parler de vous. Tout le mérite de cet homme-là consiste à se connoître en bêtes. Il n'a dans l'esprit que ses chiens et ses chevaux, et je vous assure que j'ai souvent peine à lui faire quitter cette matière-là, pour le mettre sur votre chapitre. Aussi je ne lui demande presque pas de réponse : il me suffit qu'il m'écoute ; et au fond, le Baron vaut encore mieux qu'un écho, ou un autre sourd. Quand je ne l'ai point, j'ai de grandes allées sombres, qui sont extrêmement dangereuses pour un amant ; elles inspirent des rêveries pernicieuses, et c'est une chose mortelle que le souvenir de votre beauté, fortifié de ces allées-là. Il est encore venu des rossignols, avec qui assurément vous vous entendez. Vous me les avez envoyés, afin qu'ils m'enfonçassent encore la tendresse dans l'ame par leurs chansons. Il les chantent si bien qu'il

faut qu'ils les aient apprises de vous. Je suis d'une foiblesse étrange; je n'oserois plus entendre un ruisseau qui gazouille, que cela ne m'aille au cœur. Quelquefois dans mes promenades, en m'entretenant avec votre idée, je la tutoie. N'en soyez pas scandalisée. Votre idée m'est devenue extrêmement familière.

A MONSIEUR C...

EST-IL vrai, Monsieur, que vous perdez l'esprit? On nous a dit que vous devenez philosophe, mais d'une philosophie la plus extraordinaire du monde. Vous ne croyez plus qu'il y ait de couleurs; vous soutenez que les bêtes sont des machines comme des horloges; enfin, vous renversez tellement toutes choses, que l'on ne sait plus où l'on en est. J'en parlois l'autre jour à madame de B.... qui est fort de vos amies, et qui en vérité a bien regret à votre raison. Elle étrangleroit Descartes, si elle le tenoit. Aussi faut-il avouer que sa philosophie est une vilaine philosophie; elle enlaidit toutes les Dames. S'il n'y a donc point de teint, que deviendront les lis et les roses de nos belles. Vous aurez beau leur dire que les couleurs sont dans les yeux de ceux qui les regardent, et non dans les objets; les Dames ne veulent point dépendre des yeux d'autrui pour leur teint: elles veulent l'avoir à elles en propre; et s'il n'y a point de

couleur la nuit, M. de N... est donc bien attrapé, qui est devenu amoureux de mademoiselle D. L. G. sur son beau teint, et l'a épousée? Il seroit fort fâcheux pour lui de croire tenir le plus beau blanc et le plus bel incarnat du monde, et de ne tenir rien. Nous fîmes encore un raisonnement, madame de B.... et moi, qui assurément vous embarrassera. Vous dites que les bêtes sont des machines, aussi-bien que des montres? Mais mettez une machine de chien et une machine de chienne l'une auprès de l'autre; il en pourra résulter une troisième petite machine: au lieu que deux montres seront l'une auprès de l'autre toute leur vie, sans faire jamais une troisième montre. Or, nous trouvons par notre philosophie, madame de B... et moi, que toutes les choses qui étant deux, ont la vertu de se faire trois, sont d'une noblesse bien élevée au-dessus de la machine. Nous vous donnons du tems pour nous répondre; nous savons bien qu'il faudra que vous consultiez vos livres. Madame de B.... vous avertit par moi, que quand vous viendrez ici, elle ne vous recevra point chez elle, si vous ne faites réparation à son teint; et moi je vous assure que je suis une machine montée à vous estimer et à vous aimer toujours.

A MADAME D.... Qui prétendoit avoir entretenu quatre heures un esprit familier, qui parloit par la bouche d'une petite fille, à laquelle il s'étoit attaché.

JE commence, Madame, à connoître les gens de l'autre monde : ils ont les mêmes goûts que ceux de ce monde-ci ; ils recherchent votre conversation aussi-bien que nous. Nous pourrez vous bien souffrir, nous autres simples mortels, après vous être accoutumée aux esprits ? Ils vous distinguent de la manière du monde la plus honnête. D'ordinaire ces Messieurs-là sont brusques ; ils ouvrent vos rideaux, tirent votre couverture, vous donnent quelques soufflets, et on ne sait ce qu'ils deviennent. Ils démeubleront toute une chambre, sans dire pourquoi. Enfin, je n'avois jamais été content de leur procédé, et je trouvois qu'ils ne venoient ici que pour faire des tours de laquais, où le plus souvent il n'y avoit pas le mot pour rire. Aussi y en a-t-il quelques-uns d'entr'eux qui se rangent volontairement à l'écurie, et ne se jugent dignes que de panser les chevaux. Mais enfin, il s'est trouvé un honnête esprit, qui sans battre, ni faire de vacarme, a bien voulu entrer dans une conversation réglée. Et dans qu'elle conversation ? dans une conversation de quatre heures. Il faut que vous ayiez bien du mérite. Ces gens-là

n'ont jamais dit quatre paroles suivies. Ils ne font que donner des nasardes, parce qu'ils ne daignent entretenir personne; et vous, ils vous entretiennent quatre heures. Vous êtes la première qui ayiez eu un tête-à-tête tranquille avec un esprit, lui dans son fauteuil, et vous dans le vôtre. Mais voyez comme cet esprit sait vivre: il n'a osé d'abord s'adresser à vous; il s'est attaché à une petite fille, par la bouche de qui il vous a entretenue. Il me semble que je vois quelqu'un de vos amans qui commence par gagner votre Demoiselle. Assurément l'esprit a de grandes déclarations à vous faire, puisqu'il prend ces voies-là. Il ne vous a encore parlé que de matières générales, pour ne vous pas effrayer. Vous dites que vous n'avez rien su tirer de lui sur les affaires de l'autre monde: eh! mon Dieu, je vois bien sa politique. Vous êtes assez aimable pour lui faire trahir tous les secrets du pays d'où il vient: mais il veut vous vendre ces confidences-là un peu cher; j'avoue que j'en ferois autant en sa place. Du moins vous l'aurez bien interrogé sur ce monde-ci. Je crois vous tenir assez au cœur, pour me flatter que vous lui aurez demandé de mes nouvelles, et que vous aurez voulu savoir de lui la vérité de tout ce que je vous proteste. Il n'aura pas manqué de vous dire que j'en proteste autant à bien d'autres; qu'une véritable passion et moi, nous sommes

des choses incompatibles; que je ne saurois aller au-delà de l'amitié un peu égayée: mais je vous prie très-humblement de ne l'en croire pas. L'esprit est jaloux de moi; il sait que je vous aime plus qu'il ne fait, et il veut me détruire. On est bien malheureux, quand on a des ennemis cachés comme lui. Je ne doute point qu'il n'oublie pour moi la politesse qu'il a eue pour vous; et qu'après vous avoir entretenue fort galamment, il ne vienne m'insulter avec toute l'incivilité qu'ont accoutumé d'avoir ceux de son espèce. Mais j'espère du moins que vous reconnoîtrez bien ce qui le fera agir, et que les coups qu'il me donnera prouveront autant à mon avantage, que mes soins et mes assiduités. Je ne m'attendois pas que vous me fissiez des rivaux qui pussent venir déménager ma chambre toutes les nuits, jetter tous les meubles par les fenêtres, et me rouer peut-être de coups, sans que je fusse en pouvoir de m'y opposer: voilà ce que c'est que de m'être adressé à une Dame trop aimable. L'esprit quittera bientôt assurément la petite fille qui lui sert de prétexte, et s'attachera à vous-même; mais fût-il ici, je lui dirois en sa présence, que quand il parlera par votre bouche, on ne s'appercevra point que vous y ayiez rien gagné.

A MADEMOISELLE DE I.

ON a bien raison de dire, Mademoiselle, que le mystère est un assaisonnement très-nécessaire à l'amour. Si la passion que j'ai pour vous étoit moins connue, un procès que j'ai ici en iroit bien mieux. Je plaide contre mon receveur, et je vois bien qu'il se moque de mes poursuites. Il cherche à gagner toujours du tems, parce qu'il connoît que je vous aime, et qu'il est persuadé que j'aurai la foiblesse de retourner bientôt à.... pour vous voir. J'ai beau faire le méchant, il n'en tient compte. C'est grand'pitié, Mademoiselle, qu'il faille essuyer vos mépris et ceux de mon receveur! Il faut que cet homme-là ait pris de vos mémoires, tant il vous imite en tout. Il sait bien en sa conscience ce qu'il me doit, et il a pris une forte résolution de ne rien payer. Il me chicane de toutes manières sur les moindres choses; il m'engage dans des procédures qui ne finiront de dix ans, suivant le train qu'elles prennent. La bonne foi que j'ai avec lui ne le touche point; il ne songe qu'à trouver l'occasion de me faire une tromperie. Du moins ce que j'espère, c'est que le jugement que j'obtiendrai contre lui, sera valable aussi contre vous; il sera tout-à-fait en cas pareil, et vous n'aurez rien à y répondre. Je m'en vais presser mon homme vivement, non

pas à cause des quatre mille écus qu'il me doit; mais à cause de la tendresse que vous me devez. Je m'animerai beaucoup davantage contre lui, et lui ferai moins de quartier, parce qu'il vous représente.

A LA MÊME.

JE m'apperçois de ce que vous m'avez mandé, Mademoiselle, que vous entreriez dans les intérêts de mon receveur, et que vous solliciteriez pour lui. Comme vous ne cherchez tous deux qu'à prolonger les affaires, vos juges viennent de vous accorder un délai d'un tems infini. Vous allez triompher; mais j'ai trouvé un moyen de me venger de vous. Je pars, et dans deux jours je vous reverrai. Je vais désormais partager mon tems entre mon chicaneur et ma chicaneuse. Le loisir que l'un me laissera, je l'emploierai à agir contre l'autre. Je prévois que vous m'allez donner bien de l'exercice. Dès que je serai auprès de vous, vous me ferez rappeller par votre associé, qui me donnera quelque assignation; et quand j'en serai à poursuivre l'associé, il saura bien me faire lâcher prise, en vous obligeant à me mander quelque chose de tendre qui me fera aussi-tôt voler vers vous. Mais il n'importe, je m'aguerrirai, et deviendrai un si impitoyable plaideur, que vous aurez sujet de trembler au moindre avantage que j'aurai sur l'un de vous deux. J'aimerois mieux que ce fût vous

sur qui je commençasse à en avoir, car je vous trouve encore plus obstinée que mon receveur; et je crois que votre exemple auroit plus de pouvoir sur lui, que le sien n'en aura sur vous. Si vous me payiez mes soins que vous avez reçus, il verroit bien qu'il ne pourroit pas se dispenser de me payer mon argent qu'il a reçu aussi. Ainsi je vais travailler à obtenir de vous quelque chose qui le puisse convaincre, et je lui ferai aussi-tôt signifier les faveurs que vous m'aurez faites. Il me seroit commode de terminer les deux affaires tout d'un coup, tandis que je serai auprès de vous, et de n'être plus obligé de retourner plaider à une jurisdiction de campagne. Je vous assure que vous m'allez retrouver par cette raison-là plus ardent et plus passionné que jamais; et vous serez peut-être la première qui serez contente des effets de l'absence.

A LA MÉME.

JE vous trouvai hier, Mademoiselle, plus belle et plus brillante que jamais. Je ne sais si vous êtes embellie en effet, ou si c'est mon imagination qui vous a embellie. Voilà ce que c'est que d'aimer trop, on ne sait jamais bien au juste la vérité des choses. De bonne foi, je douterois quelquefois que vous fussiez aussi aimable que vous me paroissez, si je n'entendois dire à bien

des gens que vous l'êtes véritablement. Vous pourriez être laide, que je ne m'en appercevrois pas, car je vous aime jusqu'à la folie: aussi, quand je commençai à vous aimer, comme je sentois que je devois me défier de mon jugement sur votre chapitre, j'allai demander à tout le monde s'il étoit vrai que vous eussiez les grands yeux vifs, l'agréable bouche, et l'air fin que je vous voyois: on me dit qu'il n'y avoit à tout cela aucune illusion; et sur cette réponse, je laissai faire à mon cœur ce qu'il voulut. Quand j'y songe pourtant, je trouve qu'il vaudroit mieux pour moi que vous ne fussiez belle que par mon imagination, plutôt que de l'être effectivement. Dieu sait avec combien de plaisir vous recevriez un amour qui vous embelliroit. Si vous ne m'aimiez pas, je vous rendrois tout d'un coup votre première laideur, en cessant de vous aimer. Mais vous seriez bien fâchée de me devoir votre beauté, car il faudroit que vous n'en fissiez d'usage que pour moi, et ce n'est pas là votre compte. On est bien malheureux que vos agrémens ne doivent rien à personne; cela vous rend trop fière. Je ne sais pourtant si ceux que je vous trouvai hier, ne vous étoient point inspirés par quelqu'un. Il est sûr que vos yeux n'étoient pas tout-à-fait au même état que je les avois laissés, quand je partis. Il y avoit quelque chose de changé, un certain brillant, un

feu plus doux, qui me parut de fort mauvais augure pour ma passion; car ce feu et ce brillant étoient venus pendant mon absence. Je vous défie d'aimer que je ne m'en apperçoive. Hélas! on dit que l'œil du maître est nécessaire par-tout; mais l'œil de l'amant l'est encore bien davantage. J'ai été éloigné deux mois, et voilà les fruits de mon éloignement. Si j'eusse été ici, j'eusse bien empêché vos yeux de devenir plus vifs; il me semble même que je les surpris en flagrant délit avec un cavalier qui étoit chez vous; il vous regardoit, et vous le regardiez. Je veux un peu examiner cette affaire-là. Mon cœur m'a dit que j'ai un rival, mais je ne crois pas légèrement mon cœur; car il me dit, par exemple, que vous devriez m'aimer, et cependant m'aimez-vous?

A LA MÊME.

JE ne doute plus que je n'aie un rival; il se déclara hier, par la mauvaise humeur où il fut de me voir long-tems chez vous. J'admire comme vous avez pris votre tems juste, pendant mon absence, pour vous faire aimer de lui. Je gage que si j'eusse été présent, il n'eût jamais osé songer à vous; il eût vu de quelle manière je vous aime, et il n'eût pas cru pouvoir vous aimer autant. Aussi, comme vous savez que j'épouvante ceux qui voudroient s'engager à vous, vous profitez de mon

éloignement pour faire des conquêtes ; mais je vais me montrer à mon rival avec toute ma passion. Du moins s'il a votre cœur, j'empêcherai qu'il ne l'ait à bon marché. Peut-être l'inclination que vous eussiez eue pour lui, eût été cause que vous n'en eussiez exigé qu'une tendresse légère, et que vous eussiez suppléé par votre bonté ce qui eût manqué à son amour. Mais quand il verra le mien, il faudra bien qu'il tâche de l'égaler, et il auroit honte d'être préféré à un homme qui vous aimeroit plus que lui. Ainsi, par mes soins et mes assiduités, je pousserai votre cœur au plus haut prix qu'il se pourra, et vous m'aurez l'obligation d'être plus tendrement aimée par le rival que vous venez de me donner. Si vous étiez bien raisonnable, vous me tiendrez compte, non-seulement de mon amour, mais encore du sien. J'aurois droit de vous demander cette double reconnoissance. Cependant, comme je veux être généreux, je consens que vous ne me payiez que ma tendresse, et que pour celle de mon rival, vous n'y songiez point du tout.

A LA JEUNE ANGLOISE.

IL court un bruit de vous, Mademoiselle : on dit que vous êtes aimée d'un cavalier Anglois, et que vous n'êtes pas mal disposée pour lui. Vous moquez vous? Falloit il passer la mer pour venir aimer un Anglois en France? Quel profit tirez-

vous de votre voyage ? Voilà ce qui fait souvent qu'on perd la peine qu'on a prise d'aller dans des pays étrangers ; on n'y voit que des gens de sa nation. Eh ! du moins donnez-nous le tems que vous passerez chez nous. Je vois bien que l'Angleterre a grand'peur que vous ne lui échappiez, puisqu'elle vous tient toujours par un amant Anglois. Mais vous faites une insulte cruelle à la France, dont vous méprisez tous les cavaliers. Prenez garde à vous, la France n'est point aujourd'hui sur le pied qu'on se moque d'elle ; et moi qui vous parle, j'ai tant de zèle pour ma patrie, que je n'épargnerai rien pour la venger de vous. Je puis vous dire ce que dit Scévole à Porsenna : *Si je manque mon dessein, nous sommes encore trois cent de la même conjuration.* Soyez sûre qu'on ne vous laissera point de repos. Vous avez répondu à ceux qui vous reprochoient le cavalier Anglois, que vous l'aimiez pour la commodité de lui parler et de l'entendre ; mais, en vérité, cette raison-là n'est pas valable. Votre Anglois n'entend que ce que vous lui dites : mais un François entendroit cent choses que vous ne lui diriez pas, il liroit dans vos yeux ce que l'autre attend que votre bouche lui dise. D'ailleurs, je vous donne ma parole, qu'en moins de rien vous sauriez notre langue ; elle n'est fort difficile que pour les personnes qui n'aiment point : mais dès qu'on aime un François, la langue Françoise est aisée. Les étrangers l'en

estimeroient moins, s'ils savoient cela; c'est pourquoi on ne dit pas ce secret à tout le monde: on les fait passer par des grammaires et par des méthodes qui ne finissent point. Mais pour vous, on vous eût fait la grace de vous abréger ce chemin. Ecoutez, il est encore tems; apprenez un peu de François avec moi.

A MADEMOISELLE DE L. M.

J'APPRENDS avec bien du plaisir, Mademoiselle, que vous êtes sur le point de quitter votre religion. Nous regardons avec beaucoup de pitié nos pauvres frères errans; mais j'en avois une toute particulière pour une aimable petite sœur comme vous. J'étois tout à fait fâché de croire que votre ame, au sortir de votre corps, ne dût pas trouver une aussi jolie demeure que celle qu'elle quittoit; mais enfin, vous me délivrez de cet article de ma créance, et de bonne foi je me sens soulagé. Je vous assure que le troupeau d'où vous étiez égarée, vous recevra fort agréablement, et que vous y tiendrez bientôt le rang de brebis favorite. On m'a mandé qu'après avoir abjuré votre hérésie, vous abjuriez aussi votre indifférence en faveur du marquis de C..... C'est bien fait de quitter toutes vos erreurs en même tems, et de prendre tout d'un coup toutes les opinions saines. Après cela, vous serez toute renouvellée, nouvelle catholique, nouvelle mariée, nou-

velle doctrine dans l'esprit, nouveaux sentimens dans le cœur. Voyez l'obligation que vous aurez à l'église; dès que vous l'aurez reconnue pour votre mère, elle vous fera voir par expérience ce que c'est que le sacrement de mariage, que vous autres hérétiques vous obstinez à ne pas reconnoître pour un sacrement. Elle ne peut pas vous convaincre de vos erreurs d'une manière plus douce, ni en même tems plus forte. Vous avouerez sans doute que vous aviez grand tort de contester au mariage la dignité que nous lui donnons; et que quand il n'y auroit que cet article là, il ne seroit pas pardonnable d'être calviniste. Je ne veux pas entrer plus avant dans ce point de controverse; M. le Marquis est plus savant théologien que moi, et il vous instruira mieux. Après ce qu'il vous enseignera, vous pourez disputer en Sorbonne. Il a fait, en vous convertissant, un trait d'une grande habileté: il a accommodé les intérêts de la religion et les siens; il s'assure mille plaisirs avec vous, et il faudra encore qu'en l'autre monde on lui tienne compte de ces plaisirs-là. On le récompensera d'avoir passé sa vie avec une très-jolie personne. J'attends avec impatience, Mademoiselle, les deux cérémonies, après quoi vous serez à nous et à M. le Marquis. Je le nomme le dernier; car, ne lui en déplaise, vous appartiendrez à tous les catholiques avant que de lui appartenir. Il est vrai que le dernier

à qui vous appartiendrez, sera celui à qui vous appartiendrez le mieux. Nous autres, nous ne vous regardons que du côté de votre ame : mais lui, il n'est pas persuadé qu'une personne consiste en une ame toute seule ; et il croiroit ne vous aimer qu'à demi, s'il ne vous aimoit que par-là. Je ne tiens pas son opinion mauvaise ; et s'il étoit permis, bien d'autres vous aimeroient d'une manière aussi parfaite que lui.

A MADAME DE P.

Vous êtes bien rigoureuse, Madame, de ne vouloir point consentir au dessein de M. de S.... pour mademoiselle votre fille. Vous dites que vous n'approuvez point un mariage entre deux personnes qui sont issues de germain : mais croyez-vous que ce soit-là un obstacle pour la tendresse ? Quoi ! voulez-vous que M. de S.... trouve mademoiselle de P.... moins aimable, parce qu'il est fils du cousin germain du père de mademoiselle de P....? Ce raisonnement-là vous paroît bien fort, mais la beauté n'est-elle pas encore plus forte ? A-t-on toujours sa généalogie devant les yeux ? Et lorsqu'on voit une personne touchante, s'avise-t-on de penser qu'on a un bisaïeul commun avec elle. En vérité, le souvenir du bisaïeul est bien loin, quand l'arrière-petite-fille est présente avec tous ses agrémens. Que reprochez-vous à M. de S....? Il est trop bon

bon parent; au lieu d'amitié, il a de l'amour: il s'est mépris; voilà un grand malheur! Si c'est la dévotion qui vous tient, songez que tous les gens de l'ancien testament n'étoient amoureux que dans leur tribu, et que mille six cent soixante et quinze ans plutôt, M. de S.... eût été obligé en conscience d'aimer mademoiselle votre fille. Il est vrai que les choses ont changé; mais aussi on vous prie seulement de trouver bon que l'on demande le consentement de Rome sur cette affaire. Vous savez qu'on y permet les mariages entre des parens, quand leurs biens sont tellement embrouillés les uns avec les autres, qu'ils ne se pourroient séparer sans de grands procès. Véritablement M. de S.... et mademoiselle de P.... n'auront pas cette raison à alléguer: mais ce qui vaut bien autant, ils diront que les affaires de leurs cœurs sont tellement embrouillées les unes avec les autres, qu'il n'y a pas moyen de les séparer. Si mademoiselle votre fille étoit une héritière en laquelle le nom finît, et qu'elle eût tout le bien de la maison de S...., vous auriez regret que ce bien-là sortît de la famille, et vous tâcheriez d'obtenir une dispense pour la faire épouser à un parent d'une autre branche. Mais présentement elle a de la beauté et des agrémens, qui sont plus rares que le bien, et qui sortiroient de la famille, pour n'y rentrer peut-être jamais. Pour moi, qui ai l'honneur de vous

appartenir, quoique ce ne soit que par des femmes, je ne laisse pas de m'intéresser extrêmement à la beauté de la maison de P.... N'allez point, je vous prie, embellir une famille étrangère, en donnant mademoiselle de P.... à un autre qu'à M. de S...., ni peut-être enlaidir votre famille, en obligeant M. de S.... à faire un autre choix. Voyez combien toute la maison de L... est laide; il lui faut plus d'un siècle pour en revenir. Profitons de cet exemple; puisque nous tenons de la beauté chez nous, prenons soin de l'y conserver.

A MONSIEUR DE S.

J'APPRENDS avec toute la joie imaginable, mon cher cousin, que votre dispense est obtenue; il ne vous en a coûté que quelque petite somme d'argent, avec laquelle vous avez réparé le malheur d'être parent de mademoiselle de P... On a déclaré qu'elle pouvoit désormais ne vous regarder plus comme un homme de sa famille, et vous traiter en étranger. Mais qu'est-ce que vous traiter en étranger? C'est être tout à vous, et ne vous refuser rien. Je voudrois bien être étranger à ce prix-là. Vous qui n'êtes plus son parent, vous serez bien distingué de ces malheureux qui le sont encore. Jouissez de la dispense que Rome vous a donnée, mon cher cousin; mais songez à quoi elle vous engage, et faites bien voir que ce n'est

pas en vain que la capitale du monde s'est mêlée de vos affaires. Une permission venue de si loin, doit opérer de grands effets ici. Sur-tout levez à madame de P... tout le scrupule qu'elle pouroit avoir de vous donner mademoiselle sa fille, et persuadez-la qu'elle ne pouvoit trouver un autre gendre qui fît aussi bien l'acquit de sa conscience dans le sacrement, car il la faut prendre par les endroits de dévotion.

A MONSIEUR le C. D. L. R.

NE me demandez point par où j'ai su tout ce que je vais vous dire; il suffit que je le sais, et que je puis vous donner de bons conseils. Vous aimez, et vous êtes aimé; mais vous avez une sorte de tendresse si propre à faire finir bien vîte celle que l'on a pour vous, que je vous assure que vous ne serez pas encore aimé dans deux mois. Vous ne perdez pas de vue votre maîtresse, vous ne la quittez pas un moment; s'il vient quelqu'un chez elle, vous lui faites bien sentir qu'il vous interrompt. Pendant des journées entières que vous la voyez, vous ne lui parlez que de votre amour, et vous lui en parlez d'une manière toujours languissante et passionnée. Encore un coup, si vous êtes aimé dans deux mois, je crierai miracle. La Dame a présentement des forces pour vous suivre; mais vous aurez bientôt épuisé tout ce qui est dans son

cœur, et vous serez tout étonné qu'il ne lui fournira plus rien pour vous. On n'a de part et d'autre qu'une certaine mesure de tendresse ; il la faut ménager : ceux qui ne savent pas aimer, la prodiguent imprudemment. On se plaint des absences, et on ne fait que son devoir, quand on s'en plaint. Cependant, pourvu qu'elles ne soient pas trop longues, elles font tous les biens du monde aux amans : elles renouvellent un amour qui vieilliroit ; et s'il languissoit, elles le réveillent. Ce seroit à la vérité pousser la chose un peu loin, que de se procurer des absences tout exprès : mais enfin, lorsque le hasard nous en procure, nous devons pester contr'elles, et soupçonner en même tems que nous pourrions bien leur avoir de l'obligation. Vous faites mal de vous servir de toute la liberté que vous avez de voir votre aimable maîtresse à toute heure, et des journées entières. Ce que vous gagnez par une si grande assiduité, vous le perdrez sur la durée de votre commerce. Vous ramasserez en un jour ce qui pourroit être répandu dans toute une semaine. C'est une autre faute de la même espèce, de ne parler que d'amour à ce que vous aimez. Quelque plaisir qu'on prenne à entendre le détail de vos sentimens, il est impossible que vous ne tombiez dans une infinité de redites, et les redites ont un droit d'ennuyer qu'elles ne perdent jamais. Je gage qu'au sortir d'avec vous, la Dame,

peut-être sans s'en appercevoir, respire et reprend haleine. L'art des conversations amoureuses, est qu'elle ne soit pas toujours amoureuses. Il faut faire de petites sorties, après quoi les retours vers ce qu'on aime sont beaucoup plus agréables. Mais ce que je ne puis du tout vous pardonner, c'est d'être toujours langoureux. Mettez-vous dans l'esprit que les femmes veulent qu'on les aime, mais en même tems qu'on les divertisse; et que qui fait l'un sans l'autre, ne fait presque rien: et peut-être choisiroient-elles plutôt d'être diverties sans qu'on les aimât, que d'être aimées sans qu'on les divertît. La langueur a ses usages; mais quand elle est perpétuelle, c'est un assoupissement. La conduite d'un amant doit être sérieuse et appliquée, mais sa conversation en vaut mieux d'être quelquefois badine. On persuade par l'une, et on plaît par l'autre, et le plus souvent il vaut mieux plaire que persuader. L'agrément a plus fait de conquêtes que la fidélité. Je ne sais même si avec le tems, la pauvre fidélité ne viendra point à être comptée pour un défaut. Il est toujours certain qu'elle ne suffit pas, et qu'elle a besoin d'être assaisonnée. Il vous en coûtera peu de chose pour cet assaisonnement. Soyez tel à-peu-près que vous étiez avant que d'aimer. Vous avez le vice de vous jetter trop profondément dans l'amour, et de n'être plus qu'amoureux, quand vous l'êtes une

fois. Il faut aimer, et ne laisser pas de vivre. Adieu, mon cher comte : sachez-moi gré des conseils que je vous donne ; car si je suivois mes intérêts, je laisserois finir un amour qui vous dérobe à vos amis.

AU MÊME.

CE n'est pas fait, mon cher comte, et vous n'êtes pas quitte de mes conseils. J'ai appris depuis peu que vous vous plaignez toujours, et que vous avez de la disposition à la jalousie. Ne croyez pas que je vous laisse passer ces deux choses-là. Vous êtes aimé, sans doute, et fort tendrement. Sur quoi vos plaintes sont-elles fondées? sur ma délicatesse, direz-vous. Il est bon d'être délicat, mais il ne faut pas être chicaneur. Les plaintes de délicatesse réveillent, mais celles de chicane fatiguent. Vous êtes de ceux qui ne croient pas qu'on doive jamais convenir de son bonheur avec la personne qui le fait, et qui ne savent quel nom donner à celles qu'ils n'ont pas lieu d'appeler cruelles et inhumaines. Mais prenez garde aussi qu'on ne se fâche du peu de confiance que vous avez aux marques de tendresse qu'on vous donne, et qu'on ne trouve mauvais de n'être pas crue sur sa parole, quand on vous dit qu'on vous aime. Il faut qu'un amant tombe d'accord qu'il est aimé, lorsqu'il l'est ; mais s'il veut absolument se plaindre, il peut se réserver une petite matière de plaintes sur le plus ou le moins de tendresse. Encore faut-il faire ces

sortes de reproches avec des transports doux, et non pas avec des airs de chagrin. C'est toujours un mauvais personnage que celui d'un homme qui se plaint : on se montre par des endroits foibles, dont on doit tâcher d'épargner la vue aux gens de qui on veut être aimé. Les plus insupportables de toutes les plaintes, ce sont celles qui partent d'un caractère jaloux. Si j'étois femme, toutes ces petites jalousies, qui ne signifient rien, me feroient jetter un homme par les fenêtres. Pour moi, ou j'estime assez celles que j'aime pour ne point croire qu'elles puissent partager leur cœur, ni changer, ou je les estime assez peu pour ne m'inquiéter point qu'elles le partagent, ni qu'elles changent, et par conséquent je ne suis jamais jaloux. Je sais bien qu'absolument parlant, ce que j'aime peut m'échapper; mais enfin on prend de certaines assurances, et on dort. Si vous croyez que l'amour doive être une frénésie, et qu'il faille que deux personnes, sous prétexte de s'aimer, se tourmentent perpétuellement, et soient des ombres vengeresses attachées aux pas l'une de l'autre, je ne vous conteste plus rien. Mais moi, j'ai des idées plus douces; je voudrois accorder l'amour avec un peu de repos. Et ne croyez point que l'on vous tienne toujours compte de vos inquiétudes, comme d'autant de marques de tendresse. L'amour en auroit l'honneur si elles arrivoient rarement; mais si elles sont fré-

quentes, on ne les attribuera qu'à votre chagrin naturel. Il faut un certain milieu en toutes choses, même en amour, quoiqu'il ne s'y trouve pas trop de raison.

A MONSIEUR le M. de C.

IL faut que je vous confie mes malheurs, mon cher Marquis. J'aimois, comme vous savez, madame de L. M., et je ne l'aime plus. Elle m'en fait des reproches; je n'entends que des plaintes perpétuelles. Où sont mes protestations de constance et de fidélité? Que sont devenues mes premières manières? Cela me met au désespoir; car, de bonne foi, est-ce ma faute si je ne l'aime plus? Qu'elle me rende mon amour, je ne demande pas mieux. Je serois trop heureux d'aimer encore. Je me livre, je m'abandonne à ses charmes; qu'elle fasse des blessures mortelles à mon cœur, j'y aiderai de tout mon pouvoir. Puis-je faire davantage? J'ai encore pour elle les mêmes soins et les mêmes assiduités que j'avois auparavant. Mais, dit-elle, ce n'est plus le même air. Voilà le malheur. Je ne lui puis dire de nouvelles de cet air-là, je ne sais ce qu'il est devenu. Elle m'appelle ingrat, et fort mal-à-propos, ce me semble. Ce que je fais à présent pour elle me coûte beaucoup, et elle devroit m'en tenir compte, au lieu qu'auparavant elle me tenoit compte, de ce qui ne me coûtoit rien. On ne

sait guère en ce monde-ci le véritable prix des choses. Je commençai de l'aimer sans savoir pourquoi, et je fais cent efforts pour recommencer de l'aimer, qui ne partent que d'une considération extrême que j'ai pour elle. Souvent je préviens mes yeux sur sa beauté avant que de la voir; je la compare à mille et mille femmes qui ne sont pas si belles; j'étudie l'agrément de ses manières pour y être sensible; je trouve, ou je mets de l'esprit dans les moindres choses que je lui entends dire; enfin, après avoir bien excité mon cœur, il me semble que je l'aime; je sens je ne sais quoi pendant un instant: mais dans l'instant qui suit, il est sûr que je ne sens rien. Mon pauvre Marquis, pourquoi faut-il qu'on aime, ou qu'on n'aime pas toujours, ou qu'on n'aime pas tous deux en même tems, pour finir en même tems? Je suis si chagrin contre l'amour, qu'à l'heure qu'il est je voudrois l'exterminer du monde.

AU MÊME.

ENFIN, madame de L. M. et moi, nous avons pris une forme de vie; nous sommes convenus de ne songer plus l'un à l'autre sur le pied d'amour, et de vivre en bonne amitié. J'étois fort content de ce traité-là; cependant je vous assure qu'il n'est pas si aisé à exécuter que je l'avois cru, non que j'aie des intentions de recommencer le personnage

d'amant, mais c'est que le personnage d'un homme qui a été amant, et qui ne veut plus être qu'ami, est très-difficile. Je ne sais comment parler de nouvelles à une femme à qui j'ai tant parlé de tendresse : nos conversations me paroissent d'un ennui mortel, pour peu que je me souvienne de ces conversations vives que nous avions ; et par malheur je ne puis m'empêcher de m'en souvenir. Je ne serois point embarrassé à entretenir une autre sur le beau tems et sur la pluie ; et je le suis cruellement quand j'en veux entretenir Madame de L. M. La vue seule de son appartement me rappelle des idées qui me font trouver ridicule tout ce que je lui dis. Je vais chez elle par une sorte de devoir qui me gêne beaucoup, quoiqu'elle soit de très-bonne compagnie. J'entre dans sa chambre d'un air interdit, et je tiens encore cela des commencemens de mon amour. J'ai le sérieux d'un amant timide, et plein d'une passion qu'il n'ose déclarer. C'est ainsi que l'on finit d'ordinaire par où l'on a commencé, et que les vieillards rentrent en enfance. La Dame de son côté a toutes les peines du monde à prendre avec moi les manières qu'elle voudroit. Elle tâche de me traiter comme les autres gens qu'elle voit ; mais, sans s'en appercevoir, elle me traite plus froidement, et m'adresse plus rarement la parole. Quand elle me l'adresse, on remarque bien qu'elle s'y est préparée, et ce qu'elle

me dit est plus concerté et moins naturel. Je vois bien qu'il lui seroit plus aisé et même plus commode de me haïr que de m'aimer à demi, et que les passages les plus difficiles ne sont pas ceux qui se font d'un sentiment à une autre qui lui ressemble. Qu'on m'eût dit, il y a un an, que j'eusse du craindre un jour d'être tête à tête avec madame de L. M., je ne l'eusse pas cru. Cependant quand je vais chez elle, et qu'il n'y a qu'une personne ou deux, ma plus grande frayeur est qu'on ne se lève, et qu'on ne nous laisse seuls ensemble. Que deviendrois-je, bon Dieu! et de quoi lui parlerois-je! J'ai éprouvé cet embarras une fois, je vous jure que j'en suois : il me prit comme une paralysie d'esprit, qui m'en ôta l'usage tout d'un coup; j'eus des vertiges, la tête me tourna, et je demeurai court, sans pouvoir dire à peine quatre paroles. Aussi pour faire mes visites, je prends le tems que la foule y est, cette foule contre laquelle j'ai autrefois tant pesté. Plût au ciel que madame de L. M. pût s'engager dans quelque passion nouvelle qui l'occupât, et qui lui fît perdre un reste d'attention qu'elle a sur moi! Il me semble que si elle me faisoit une infidélité complette, j'en aurois plus de liberté avec elle, et que nous en oublierons bien mieux le passé. Il faut de l'amour pour effacer tout-à-fait des traces d'amour. Je vois chez elle un cavalier de mérite qui la trouve fort

aimable ; il me feroit plaisir de me succéder. Ce que je crains, c'est que mon exemple ne fasse tort aux autres hommes, et que je n'aie rendu la Dame plus difficile à persuader sur la fidélité. Cependant, je veux croire qu'une passion n'épuise pas un cœur, et qu'on n'est pas assez sage pour n'être la dupe de l'amour qu'une fois. A vous dire le vrai, je ne voudrois pas qu'elle eût à me reprocher qu'il a tenu à moi que notre tendresse n'ait été éternelle, et je serois bien aise qu'elle me donnât lieu de lui soutenir qu'elle avoit l'ame disposée à d'autres passions, et que je n'ai fait que prévenir son changement ; car je sens quelquefois ma conscience chargée d'avoir abandonné une fort jolie femme, et cependant vous savez combien je suis innocent, et combien je me suis prié moi-même d'être fidèle. Adieu, mon cher Marquis ; je vous manderai si je suis assez heureux pour avoir un successeur. Vous êtes mon confident quand je n'ai plus d'amour ; tant que j'en ai, aucun mortel n'entre dans ces mystères.

AU MÊME.

MES souhaits sont accomplis, j'ai un successeur. Quand je n'aime plus, j'ai autant d'envie de n'être plus aimé, que j'en ai d'être aimé quand j'aime. Je vous assure que j'ai desiré avec un égal empressement la tendresse et l'indifférence de madame

de L. M. Enfin, je les ai obtenues toutes deux l'une après l'autre; c'est tirer d'une personne tout ce qui s'en peut tirer. Je ne sais comment sont faits ceux qui peuvent aimer sans êtres aimés, ni ceux qui se plaisent à être aimés sans aimer; l'amour n'est bon que dans le partage. C'est la plus plaisante chose du monde que les dispositions où mon successeur est à mon égard. Tantôt il me hait de ce que je l'ai précédé; tantôt il me méprise de ce qu'il croit que je n'ai pu me conserver le bonheur dont je jouissois; tantôt il m'insulte, comme s'il obtenoit sur moi une préférence que je lui eusse disputée. Il voudroit bien avoir quelque lieu de croire qu'on m'a donné mon congé: mais il voit trop clairement que je l'ai pris; et cela le désespère. Je gage qu'il voudroit que je fusse son rival, et qu'il lui en eût coûté la moitié de son bien, car il est outré du sens froid avec lequel je regarde ses empressemens et ses soins; d'autre côté, la Dame affecte de me faire voir que tout le monde ne l'abandonne pas, quand je l'abandonne, et je ne sais si dans les complaisances qu'elle a pour son amant, il n'y entre point un peu de dépit contre moi qu'elle veut me faire sentir. Peut-être ma présence vaut quelque chose à mon prétendu rival. Il est toujours certain que la Dame voudroit bien qu'il parût qu'elle fait un choix à mon désavantage entre cet homme-là

et moi; mais le moyen? Je me tiens toujours dans les termes de céder tout. Je suis assez honnête pour être fâché de ne pouvoir pas servir d'assaisonnement à la nouvelle tendresse de madame de L. M. Tout ce que je puis faire, c'est de lui souhaiter une passion moins vive que celle qu'elle a eue, et à mon successeur une constance qui soit plus à l'épreuve du tems que la mienne.

A MADEMOISELLE DE T....

J'APPRENDS de tous côtés les progrès de mon rival, Mademoiselle, et je tâche à me venger de vous. Il y a ici une Dame fort bien faite, jeune, belle, mais Flamande, que je voudrois bien aimer. Ce sont les traits les plus réguliers, le plus beau teint, la fraîcheur la plus vive du monde. Enfin, quand je puis attraper un moment où je ne songe point à vous, elle me paroît tout-à-fait aimable: mais dès que votre idée me revient, je ne sais où s'en vont ces traits, cette fraîcheur, ce teint. Votre air spirituel et vos manières fines m'ont gâté la Flandre; je doute que je puisse désormais être amoureux en ce pays-là. Encore si vous me répariez la perte de mes Flamandes! Mais elles sont perdues sans être remplacées. Je ne demanderois que vous pour remplacer toute la nation: mais si vous êtes bien résolue à aimer mon rival, si vous avez trouvé le secret de ne penser plus à moi,

donnez-moi aussi, je vous prie, celui de ne penser plus à vous. Ou aimez moi, ou laissez moi aimer qui je voudrai dans ma garnison. Ne vous présentez point toujours à mon imagination, pour enlaidir à mes yeux cette pauvre Flamande que je veux aimer. Souffrez qu'elle ait sa beauté telle qu'elle pourra, sans avoir rien à démêler avec la vôtre. Est-ce que je n'aimerai plus rien, parce que je vous ai vue? Cela seroit bon si vous m'aimiez. A quoi voulez-vous que je passe ici ma vie? Je m'occuperai de vous, tandis qu'un autre vous occupe à Paris? Y auroit-il de la justice? La Flamande qui pensera à moi, vaudra mieux que vous qui n'y pensez pas. Si vous me fâchez, je ferai en sorte que je la trouverai belle en dépit de votre idée; et à force d'opiniâtreté, j'obtiendrai de moi qu'elle me paroisse aimable, même quand je me souviendrai de vous. Cependant vous me ferez plaisir, Mademoiselle, de ne m'obliger point à des efforts si violens, et de prendre doucement le parti de sortir de mon esprit.

A LA MÊME, sur ce qu'elle avoit parlé de lui en dormant.

ON m'a mandé, Mademoiselle, les faveurs que vous m'avez faites. Vous avez beau vous en défendre, vous m'aimez; le sommeil trahit vos secrets. Voilà ce que c'est que de vouloir renfermer des

passions, et les cacher à ceux qui les causent. Si vous m'eussiez avoué la vôtre, je vous assure que vous eussiez été contente de ma discrétion; mais vous n'en avez voulu faire la confidence qu'à vous même, et vous n'avez pas été assez discrette. Apprenez de-là, Mademoiselle, à ne vous fier pas tant à vous. Dites-moi de bonne grace ce que le sommeil vous fera dire sans que vous le sachiez. Ne vaudroit-il pas mieux que vous m'eussiez fait en peu de mots un petit aveu de vos sentimens, que d'en parler la nuit comme une personne insensée? L'amour ne perd rien: vous lui devez cet aveu de tendresse; il faut que vous le fassiez en quelque tems que ce puisse être. Si votre raison vous impose silence, votre raison s'endormira, et alors l'amour ne s'endormira pas. Votre sévère vertu peut répondre de vos jours; mais de vos nuits qui en répondra? Les nuits appartiennent à l'amour. Aussi vous voyez que le secret de tant de jours vous est échappé en une nuit. Mais oserois-je vous demander sous qu'elle figure je me suis présenté à vous, pour obtenir que vous vous déclarassiez en ma faveur? Il se pourroit trouver des occasions où je serois bien-aise de reprendre encore cette figure-là. Apparemment j'étois fier et menaçant, car je n'ai jamais rien gagné auprès de vous par des manières respectueuses et soumises. Ne dites point que ce que vous avez dit, la nuit ne tire point à conséquence; c'étoit

vous

vous qui parliez, vous seule: le jour, c'est la contrainte, c'est la cérémonie, c'est la dissimulation qui parle. Vous verrez combien je serai désormais insensible à toutes vos rigueurs du jour; je compterai que vous vous en dédierez la nuit. Heureux qui peut vous voir, vous autres Belles, telles que vous êtes.

A LA MÊME.

Depuis que vous avez parlé de moi en dormant, je ne dors plus, et de joie et d'inquiétude: je suis ravi de vous tenir si fort au cœur; mais en même tems je tremble pour les mystères qui seront entre nous. Je suis assez content de votre retenue le jour, mais votre vivacité de nuit m'alarme; vous découvrirez tous nos secrets. Comment ferions-nous, Mademoiselle, pour conduire nos affaires sûrement? Je n'y sais qu'un moyen. Soyez le jour un peu moins réservée, vous le serez davantage la nuit; car il est sûr qu'il y a une mesure de choses tendres qu'il faut dire: ce qu'on en dit le jour est autant de rabattu sur la nuit. Je ne songe plus à vous faire d'infidélités: vos faveurs nocturnes m'ont tout-à-fait raffermi dans votre service; elles ont effacé pour moi tous les teints que je voyois, amorti l'éclat de tous les yeux, gâté toutes les tailles; je n'entends plus de choses spirituelles: que peut-on dire, avec tous les efforts d'esprit imaginables, qui vaille ce que vous avez dit sans y

penser ? Vos songes ont entièrement ruiné chez moi la pauvre Flamande ; ils lui ont fait un tort que toutes ses veilles et tous ses soins ne pourront jamais réparer. Je suis assuré qu'elle dort fort tranquillement, et que son imagination, qui ne travaille pas beaucoup le jour, est encore la nuit dans un repos bien plus parfait : or, c'est-là un défaut que je ne pardonnerois pas à la plus belle personne du monde. Je ne conçois pas à présent comment on aime une femme qui ne rêve point, et qui ne parle point en rêvant. Je refuserois Vénus, si elle n'avoit pas ce talent-là. Continuez vos rêveries, Mademoiselle ; l'amour même en est une, mais la plus agréable de toutes.

A LA MÊME.

Les terribles nouvelles que j'apprends, Mademoiselle ! Vous allez épouser mon rival. Vous dites que vous voulez me détromper de l'opinion que j'avais conçue de votre tendresse sur ce que vous aviez parlé de moi pendant le sommeil. Ah ! ne valoit-il pas mieux me laisser dans mon erreur ? Songez bien quelles nuits il faudra que vous donniez, pour réparer celle que vous m'aviez donnée. Hélas ! la faute et la réparation ne sont pas de la même espèce. Parlez la nuit de M. de..... si vous voulez ; je me résous à en passer par-là : mais ne vous enfermez pas seule avec lui dans une chambre ;

cela va au-delà des douces rêveries que vous m'accordiez. Si pourtant ce malheur-là arrive, j'espère que j'en serai vengé par vous-même, et qu'en dormant, vous parlerez de moi à ses oreilles : mais aussi, je crains qu'il n'ait la malice de ne vous laisser guère dormir, de peur de vous entendre parler de moi. Vous voyez, Mademoiselle, qu'il y a bien de l'agitation dans mon esprit ; j'ai des espérances et des craintes : mais en vérité, la partie n'est pas égale entr'elles. Quelquefois je me console, dans la pensée que mon rival ne vous a pas tant aimée que moi. Il a vu que ses soins n'approchoient point des miens ; que sa vivacité sur tout ce qui vous regarde étoit moindre que la mienne ; qu'enfin, tant qu'il ne s'agiroit que des sentimens, je l'emporterois sur lui : et quand il a été poussé à bout par ma tendresse, il a été implorer le secours de votre curé. Or, franchement, je ne m'attendois pas que le curé dût entrer dans cette affaire-là. Ce n'est pas-là un procédé bien galant : je ne sais si, vous qui êtes délicate, vous en êtes contente. On fait venir l'église contre moi ; je n'ai rien à dire à l'église. Je ne vous eusse pas fait ordonner en cérémonie de m'aimer ; aussi n'eussé-je pas cru que quatre paroles d'un prêtre vous apprissent ce que tous mes soupirs n'ont pu vous apprendre. Mon rival triomphe de moi à présent ; mais j'ai bien envie de voir comment lui réussiront

les moyens dont il se sert pour votre conquête. Il vous trouvera obéissante à la vérité, mais bien neuve : le sacrement n'apprend point à aimer ; il veut seulement qu'on se laisse aimer. Votre obéissance même lui devra être suspecte, et votre vertu sera cause qu'il se défiera de votre cœur. Les personnes aussi raisonnables que vous ne sont point naturelles ; il vaut mieux vivre avec des folles, on sait ce qu'elles pensent. Je souhaite qu'il ait ce scrupule plus d'une fois, et qu'il sente que dans tout ce qu'il obtiendra de plus doux et de plus agréable, il aura toujours quelque chose à démêler avec le curé. Pour moi, tout ce que j'ai obtenu de vous étoit toujours bien mince ; mais en récompense, je puis me vanter que cela étoit bien pur. Il n'y a point de délicatesse si raffinée qui pût y trouver la matière d'un scrupule sur le devoir ou sur l'obligation.

A LA MÊME.

Tout le mal n'est pas que vous vous mariez, Mademoiselle ; le pis est que votre mariage ne puisse ébranler ma fidélité pour vous. Je n'ai point ici d'autre instrument de ma vengeance que la belle Flamande, et c'est un instrument dont il n'est pas aisé de se servir. Il ne tient pas à moi que je ne l'aime ; je vais tous les jours chez elle dans cette intention ; je me dispose à la tendresse le

mieux qu'il m'est possible : mais de son côté, elle ne seconde point mes desseins ; elle ne s'aide point. Je vois une grande figure, belle et bien taillée, et où l'art ne peut rien disputer à la nature ; mais c'est tant pis. Ses yeux, qui sont grands et noirs, ne savent que regarder fixement ; ils n'ont point ces tours fins et ces mouvemens délicats que donne ou l'envie de plaire, ou la joie d'avoir plu. Sa bouche, qui est et la plus petite, et la plus vermeille, et la mieux façonnée du monde, ne sait que rire ; mais elle ne sourit point : et qu'est-ce que ces ris immodérés et souvent stupides, auprès de la douce retenue et de l'afféterie spirituelle des souris ? Si elle marche, ce n'est que pour aller où elle veut aller ; ce n'est point pour se donner des airs plus libres ou des graces plus nobles. Enfin, elle n'est belle qu'à cause qu'on est belle avec les traits qu'elle a ; et si elle n'est pas laide, ce n'est pas sa faute. Sur-tout elle dit des choses d'une naïveté qui me fait suer ; et quand je vois qu'elle ouvre la bouche, ou je prends bien vîte la parole, ou je détourne la tête pour ne l'entendre point, et me tenir toujours en état d'être amoureux d'elle. Je sais combien mon amour pour elle est tendre, c'est-à-dire, aisé à blesser, et difficile à conserver : aussi je le ménage avec un soin incroyable ; je ne l'expose point à de longues conversations, moins à des tête-à-tête, qui seroient des périls dont il

ne se tireroit jamais ; et avec tout cela, le pauvre amour a bien de la peine à subsister. Vous m'allez dire que j'ai grand tort de n'être pas fou de cette Flamande, moi qui ai toujours publié qu'il n'y avoit rien de si aimable que la nature. A cela, je ne sais que répondre, si-non que si c'est la nature, je ne croyois pas que la nature fût faite ainsi. Je m'en étois fait une fausse idée, parce que je ne l'avois jamais vue. Ah ! que vous avez bien pris vos mesures pour me trahir, et dans le tems de mon absence, et lorsque j'étois dans un lieu où il n'étoit presque pas possible que je me vengeasse ! Vous n'aviez garde de me faire une infidélité dans Paris; je vous l'eusse rendue du jour au lendemain.

A MONSIEUR R....

NOTRE ami est-il fou de songer à épouser madame de.....? Il dit pour ses raisons qu'il est gueux, et qu'elle a quinze mille livres de rente bien nettes. Hé bien, est-ce assez ? Elle n'a trait en sa personne auquel il ne fallût quinze mille livres de rente pour le réparer. Sur le pied de sa laideur, elle est fort pauvre. Mais, dites-moi comment a-t-il fait pour la tromper ? Premièrement, il se falloit résoudre à avoir un mauvais dessein sur elle, et cette résolution ne me semble pas devoir être aisée à prendre; mais puisqu'il l'a prise, comment a-t-il réussi dans ses prétentions ? J'ai ouï

dire à cette belle personne qu'elle n'avoit nulle envie de se marier ; mais que si elle étoit destinée à faire cette folie-là, du moins elle sauroit bien choisir un mari, qui ne songeât pas seulement à se rendre maître de son bien, mais qui eût une vraie considération pour elle. Ce mot de considération étoit modeste : mais dans le sens de la Dame, il vouloit dire de l'amour ; et puisqu'elle a une fois pensé à faire distinction entre son bien et sa personne, par quel secret a-t-on pu lui faire croire qu'on en vouloit à sa personne, et non pas à son bien ? Croit-elle avoir un mérite, dans lequel quinze mille livres de rente soient indignes d'être comptées ? Croit-elle qu'on ne les regarde que comme un simple accompagnement de ses autres perfections ? N'y a-t-il plus de miroirs au monde ? Cela me met en colère. Rendez-moi raison d'une si étrange duperie. Pour notre ami, il faut qu'il ne soit pas timide, ni déconcerté. Aller dire à cette femme-là, qu'il l'aimoit, qu'il feroit son plus grand bonheur de passer sa vie avec elle ! Je ne crois pas que j'eusse pu avoir la même assurance que lui. J'aurois donné à entendre à la Dame, pour la justification des démarches que j'eusse faites, et pour le soulagement de ma sincérité, que c'étoit son bien qui me tentoit ; mais que si elle m'en eût voulu rendre maître, j'eusse eu pour elle toute la reconnoissance possible. J'eusse ajouté qu'elle

eût dû me choisir, parce que j'eusse empêché qu'un autre ne l'eût prise pour dupe, en lui faisant croire qu'il l'eût aimée pour ses beaux yeux. En vérité, une femme raisonnable auroit dû être plus touchée d'un procédé généreux et franc comme celui-là, que de la comédie que notre ami a jouée. Vous m'allez dire qu'il est des femmes bien sottes : il est vrai ; mais enfin je suis assez sot moi-même pour ne pouvoir me figurer qu'elles le soient au point qu'elles le sont : et il y a des gens que je manquerois à tromper, parce que je les voudrois tromper par des voies trop fines. Mandez-moi si la Dame s'est rendue un peu difficile à persuader. En ce cas-là, je romprois avec notre ami, car il faut qu'il soit le plus grand fourbe du monde pour l'avoir persuadée, si elle y a apporté quelque difficulté. Je ne veux point de commerce avec un si bon comédien.

A MADEMOISELLE DE C..., *en lui envoyant un extrait de son baptême.*

JE puis me vanter, Mademoiselle, de vous faire aujourd'hui un présent très-considérable. Je vous donne deux années. Vous croyiez avoir vingt-deux ans, et voici un écrit en forme qui vous prouvera que vous n'en avez que vingt, car je compte que je vous donne les années que je vous ôte ; et dans cette matière-là, on ne compte point autrement.

Deux années, que vous croyiez qui fussent passées, ne le sont point; les voilà que je vous présente encore toutes entières. Je meurs de peur que vous ne conceviez pas assez bien de quel prix elles sont; mais, juste ciel, qui en donneroit autant à bien des dames que je vous pourrois nommer, quelle reconnoissance n'en tireroit-il pas? Où est le blanc et le rouge? où sont les parures et les soins qui vaillent deux années? Il est bien juste, Mademoiselle, que vous ne fassiez usage de celles-ci que pour moi, puisque c'est à moi que vous les devez. Quand elles se seront écoulées, vous ferez ce qu'il vous plaira; je n'aurai plus aucun droit sur votre vie: mais présentement, jusqu'à vingt-deux ans, elle m'appartient; passé cela, je vous remets où je vous ai prise, sauf à nous à nous rengager encore l'un avec l'autre, si nous voulons. Mais s'il arrive que vous ne soyez pas disposée à me rendre justice, sachez, Mademoiselle, que je ne souffrirai point que personne vous aime sur le pied de vingt ans. Je dirai par-tout qu'à la vérité vous n'en eussiez pas eu davantage, si vous aviez voulu, mais que vous avez refusé d'avoir deux ans de moins; et que puisque vous ne m'aimez pas, il faut que vous comptiez vingt-deux ans. Vous ne songiez peut-être pas à quoi vous vous exposiez, en me rendant maître du secret de votre âge. C'est pourtant un secret que le beau sexe garde bien inviolablement, et je

crois que c'est le seul. Plusieurs femmes m'ont confié les affaires de leur maison, leurs amours même; aucune ne m'a confié son âge. J'en ai vu d'assez raisonnables pour prendre leur parti dans les occasions avec beaucoup de fermeté et de constance; je n'en ai pas vu qui puissent faire un assez grand effort de courage et de raison pour dire leur âge. La vérité est que plus on a d'années, plus on voit de quelle importance il seroit de n'en avoir pas tant. Pour vous, Mademoiselle, qui ne vous êtes point ménagée, vous ne savez pas combien vous tremblerez un jour qu'il ne m'échappe quelque indiscrétion. Votre destinée dépendra de moi, et il n'y aura rien à quoi je ne vous contraigne, en vous mettant, au lieu de poignard, l'extrait de votre baptême sur la gorge. Je gage que vous riez à présent de mes menaces, et que vous voyez ce tems-là si éloigné, que vous ne croyez pas que je l'atteigne: en vérité, je meurs de peur que vous n'ayez raison.

A MONSIEUR R...

DÉCIDEZ-MOI un peu, je vous prie, un cas de conscience qui m'embarrasse; j'ai recours à vous comme à un docteur fort éclairé. J'aime, ou si vous voulez, je vois une assez jolie femme, jeune, et qui peut bien inspirer de l'amour par sa personne seule: sa folie est le bel-esprit; elle veut

voir des gens d'esprit, elle veut avoir des commerces d'esprit, de l'esprit par-tout. Il est pourtant vrai que si elle en a jamais, elle n'en aura l'obligation qu'à l'art, et nullement à la nature. Elle a un talent de penser faux, et de prendre les choses de travers qui ne paroît pas commun : elle va s'extasier sur un galimatias ; dès qu'on parle, elle ouvre de grands yeux qui meurent d'envie d'entendre finesse à tout, et qui n'y en entendent point. Elle a cru que je n'étois pas tout-à-fait bête, et sur ce pied-là, elle me reçoit agréablement. J'ai été d'abord touché de sa beauté, et je me persuade que par la voie du bel-esprit, je pourrois parvenir à être aimé d'elle. Il ne faudroit que la flatter de ce côté-là ; pour peu qu'on la poussât dans le panneau, elle y tomberoit bien vîte : mais aussi si je l'entête du bel-esprit, la voilà gâtée, elle n'en reviendra jamais. Est-il permis, pour m'en faire aimer, d'en faire une précieuse, que tout le monde fuira? C'est la meilleure petite femme que je connoisse ; elle donneroit son ame pour ses amis : qui lui ôteroit sa chimère, elle seroit fort aimable. En vérité je fais conscience de l'y confirmer. Je sais bien que dès que je la déclarerai bel-esprit, elle m'aimera ; mais cela me fâche, la tête va lui tourner. Vous voyez combien j'ai l'ame bonne ; il y a une certaine friponnerie établie en amour, que je n'approuve point trop. Mon Dieu, qu'elle me feroit

plaisir, si elle vouloit m'aimer, sans qu'elle fût bel-esprit! Mais je ne crois pas qu'elle le fasse jamais qu'à cette condition-là. Tirez-moi, Monsieur, de la peine où vous me voyez, et envoyez-moi au plutôt une réponse décisive.

AU MÊME.

Vous avez décidé pour la tromperie, et j'ai tâché de suivre votre décision; mais je ne crois pas que je fasse rien de plus que les premières tentatives. La Dame a donné si naïvement dans ce que j'ai commencé à lui dire sur son prétendu bel-esprit, qu'il ne m'est pas possible de continuer. Ma sincérité a trop pâti; j'aime mieux qu'elle ne m'aime point, que de la rendre si sotte. Vous dites qu'un autre n'aura pas la même délicatesse de conscience que moi, et qu'il vaut mieux que je profite d'une folie où quelqu'un la fera tomber tôt ou tard. Mais non, je l'avertirai bien que tous ceux qui la loueront sur le bel-esprit, la tromperont, et qu'elle ne souffre pas qu'on lui tienne de pareils discours. Vous qui m'avez conseillé, vous en parliez bien à votre aise; vous ne sauriez croire quel supplice c'est que de tromper une personne qui n'y apporte aucune résistance. Si elle veut se contenter d'être belle, je vais en être fou; mais je la prierai de borner là son mérite. Je me reprocherois de lui mettre dans la tête une vision qu'elle

y auroit toute sa vie, et je suis sûr que je ne l'aimerois pas aussi long-tems que la vision dureroit. Il ne seroit pas d'un honnête homme de faire une folle pour la laisser là. Je n'ai pas voulu faire faire des vers pour elle par un de mes amis qui me fournit tous ceux dont je puis avoir besoin dans mes petites affaires ; car je sais combien les vers sont dangereux pour son mal. Enfin si elle savoit les obligations qu'elle m'a, il me semble qu'elle devroit m'aimer passionnément. J'ai un soin extrême de la raison qui lui reste ; je ne sais si elle la portera encore loin : mais enfin je ne veux pas l'altérer le moins du monde, ce peu là lui est d'une trop grande importance. Adieu ; je suis assuré que nos derniers neveux auront de la peine à croire mon désintéressement.

A MADAME DE L. S.

Vous eussiez été bien étonnée, Madame, et la vertu de Mademoiselle votre fille vous eût été bien suspecte, si vous eussiez vu où nous étions hier elle et moi. Voici quelles étoient nos attitudes. J'avois ôté mon juste-au-corps, j'allois achever de me mettre en chemise, et mademoiselle de L. S. n'attendoit que le moment de m'embrasser, et de se jetter à corps perdu sur moi. C'est-là le fruit de la sévère éducation que vous lui avez donnée. Si vous voulez pourtant que je vous dise quelque

chose pour la justifier auprès de vous, nous passions la rivière à... l'eau étoit fort émue, et mademoiselle de L. S. l'étoit encore davantage. Du milieu de la rivière elle cria qu'on la remît à terre, comme s'il n'y eût pas eu aussi loin et autant de péril qu'à passer à l'autre bord. Vous savez qu'elle n'est jamais si belle que quand elle s'anime, et jamais elle ne fut si animée. Ce n'est pas l'avoir vue, que de l'avoir vu sur terre; l'eau agitée est bien plus favorable à sa beauté. Je tâchai pourtant de la rassurer et de diminuer ses charmes, en lui disant que bien des personnes qui ne la valoient pas, avoient été reçues par des Tritons et par des Naïades, lorsqu'elles étoient tombées à l'eau. Mais la peur lui avoit tellement troublé l'esprit, qu'elle n'en crut rien; elle eut plus de confiance en moi qu'aux Naïades et aux Tritons, et elle voulut que je me misse en état de la tirer du péril à la nage. Je me déshabillai donc à demi, et je me repens bien de ne lui avoir pas dit qu'elle se déshabillât aussi bien que moi, pour peser moins sur l'eau; je suis sûr qu'elle l'eût fait. Je ne sais si elle craignoit que je lui fisse une surprise, et que je ne me jettasse à la rivière sans elle; mais enfin elle ne me lâcha point. Comme je me voyois maître de sa destinée, je profitai de l'occasion; je lui fis faire vœu que si elle échappoit, elle m'aimeroit, et viendroit en pélerinage chez moi avec Madame votre

sœur, qui étoit là aussi, mais moins effrayée. Elle promit tout. Là-dessus vint une vague assez forte pour me valoir encore quelque chose de plus que ce que j'avois obtenu; et sans doute, je pouvois aller loin avec le secours d'un saut que fit le bateau: mais je jugeai que si on m'avoit trop promis, on croiroit être en droit de ne me tenir rien du tout, et j'eus la générosité ou la politique de me borner. Je vous assure, Madame, que je suis fort content de la petite tempête que nous essuyâmes; il n'y eut coup de vent qui ne fît plus d'effet que mille de mes soupirs. Les Céladons ne connoissent les rivières que pour s'y jetter de désespoir; mais je les ai trouvées propres à autre chose, et je suis bien aise d'avoir rectifié le mauvais usage que les amans en faisoient. Je vous prie très-humblement, Madame, de vouloir bien tenir la main à l'exécution des vœux que mademoiselle votre fille a faits. Elle est sur terre en pleine santé; et je crains qu'il ne soit nécessaire de lui rafraîchir bientôt le souvenir de la rivière et de moi.

A LA MÊME.

JE craignois, Madame, d'être le saint dont parle le proverbe Italien: *passato il pericolo, gabbato il santo;* mais du moins on ne s'est pas moqué de moi tout-à-fait. Madame votre sœur et Mademoiselle votre fille, vinrent avant-hier chez moi en pele-

rinage. Comme elles faisoient une action de devoir, je ne voulus pas qu'elle fût accompagnée de trop de plaisirs, de peur qu'elles en perdissent le mérite. Les deux pélerines qui ne comptoient pas sur cela, et qui s'attendoient à être reçues magnifiquement, furent bien surprises de trouver un petit repas en poisson, quoique ce fût un jour gras. Mon dessein étoit que tout leur représentât le péril dont elles étoient échappées; on ne leur servit que des poissons de cette même rivière qui leur avoit fait tant de peur, et on avoit choisi des brochets et des truites d'une grosseur à leur faire avouer qu'elles étoient bienheureuses de n'avoir pas été mangées par ces animaux-là. Sur ce qu'elles doutoient que le moindre petit poisson qui fût là eût été de ceux qui les avoient attendues avec plaisir au fond de l'eau, je leur fis venir quatre pêcheurs qui l'attestèrent: et aussi-tôt ces pêcheurs se mirent à danser au son de quelques violons qu'on ne voyoit point, mais qui ne paroissoient pas mauvais pour des violons de campagne. Les Dames trouvèrent la danse des pêcheurs assez jolie pour se joindre avec eux, et nous fîmes un petit bal rustique. Je ne sais comment la nuit vint: peut-être les pélerines le savent bien; mais enfin elle vint. Madame votre sœur ne vouloit point coucher au logis, mais mademoiselle de L. S. y consentoit volontiers;

volontiers; apparemment elle n'en voyoit pas le péril, ou elle ne craint pas les périls sur terre. Son avis l'emporta; les Dames demeurèrent, et elles firent encore vœu, l'une pourtant avec moins de frayeur que l'autre, que si leur réputation ne recevoit aucune atteinte de ce qu'elles auroient passé une nuit chez un homme, elles recommenceroient leur pélerinage. Il reste à présent que Mademoiselle votre fille accomplisse l'autre moitié du vœu qu'elle fit sur la rivière. Elle dit qu'elle l'accomplit, et qu'elle m'aime; mais elle ne m'en apporte aucune preuve. Il me semble qu'il faut prouver ce qu'on avance. Croira-t-on des filles en ces matières-là sur leur parole? Plus elles sont aimables, et moins on les doit croire légèrement.

A MADAME DE V. En lui envoyant un More et un Singe.

L'AFRIQUE s'épuise pour vous, Madame; elle vous envoie les deux plus vilains animaux qu'elle ait produits: rien ne manqueroit à mon présent, si je vous donnois aussi un crocodile. Voilà le plus stupide de tous les Mores, et le plus malicieux de tous les singes. Je vous assure qu'il y a une de ces bêtes-là qui respecte fort l'autre, et qui en admire tous les traits d'esprit. Vous jugez bien que l'admirateur est le More. Outre

que tous ceux de sa nation croient fermement que les singes ont autant d'esprit qu'eux, mais qu'ils s'en cachent le plus qu'ils peuvent en ne parlant point, de peur qu'on ne les fît travailler; ce More-ci a conçu une estime particulière pour le singe, par la longue habitude qu'il a eue avec lui, et il n'a de raisonnement qu'autant qu'il en a acquis dans ce commerce. Je suis bien aise que vous ayiez toujours en votre présence un esclave qui me représentera. Il n'est pas plus à vous que moi. S'il a quelquefois besoin de quelques coups de bâton qui l'avertissent de son devoir, il m'arrive souvent aussi de ne vous pas servir trop volontiers, et d'être tenté de me révolter. Pour le singe, ne soyez pas surprise si vous l'entendez soupirer, si vous lui voyez passer les nuits sans dormir, s'il a des inquiétudes continuelles quand il ne vous verra pas, s'il mange peu, s'il ne se divertit à rien; il ne se peut pas qu'il n'ait appris toutes ces choses-là à me les voir faire.

A LA MÊME, sur la mort du Singe.

LE singe est mort, Madame, j'y perds beaucoup; il n'y a plus que le More qui puisse vous faire souvenir de moi. Ce pauvre animal apparemment a pris du chagrin de ce qu'il ne pouvoit pas m'imiter assez bien auprès de vous; il n'y avoit rien qu'il

n'eût pu contrefaire plus aisément que ma tendresse. Ainsi puissent crever tous ces rivaux que vous m'avez faits, et qui veulent être les singes de mon amour! Peut-être aussi parce qu'il imitoit ma passion, il s'est attiré vos rigueurs, et en est mort de désespoir. En ce cas-là, c'est à moi à l'imiter à mon tour, à mourir après lui. On dit que vous le pleurez; il est un peu tard de vous repentir des mauvais traitemens que vous lui avez faits: mais prenez vos mesures là-dessus, je vous prie, et ne m'obligez point à mourir, si vous avez à me regretter après ma mort. Il y a apparence que si vous pleurez celui qui ne faisoit que m'imiter, vous me pleureriez bien davantage. Je suis un original de tendresse, que vous auriez peine à recouvrer; il ne s'en retrouveroit que de mauvaises copies. Ne désespérez point le More, parce qu'il me représente; il seroit fâcheux qu'il eût encore, par cette raison, la destinée du singe. Ne sauriez-vous laisser en paix tout ce qui a le malheur d'avoir du rapport avec ma fidélité et mon attachement pour vous. Je verse, pour la mort du singe, des larmes bien mieux fondées que les vôtres; son avanture m'apprend ce que je dois espérer. Adieu, Madame; songez, s'il vous plaît, que vous ne sauriez ressusciter le singe, mais que vous pouvez me conserver.

A MONSIEUR R. ... En lui envoyant du quinquina.

JE vous envoie le remède Anglois : il n'y a point de fièvre à présent qui ose tenir contre lui ; et s'il ne vous guérit pas, apprenez que vous ne serez guère à la mode. Je ne sache point d'honnête homme qui, s'il avoit pris du quinquina sans effet, eût la hardiesse de le dire. Cependant votre fièvre, à ce que j'ai appris depuis peu, est d'une nature particulière ; je ne sais s'il la chassera. On dit qu'elle vient du chagrin que vous avez de ce que Mad..... vous a fait une trahison. Êtes-vous fou ? Où avez-vous trouvé qu'il faille tomber malade, parce qu'on est abandonné d'une femme ? Cela est-il de ce siècle-ci ? Vous deviez naître trois ou quatre mille ans plutôt que vous n'avez fait, avec les talens de fidélité et de constance que vous possédez. Je vous conjure que si le quinquina ne servoit qu'à guérir les fièvres qui sont causées par des chagrins d'amour, le médecin Anglois qui gagne ici tout ce qu'il veut, ne s'enrichiroit pas tant. Mais enfin puisque vous voulez être un malade extraordinaire, il faut vous traiter sur ce pied-là. J'ai à vous avertir d'une préparation que vous devez apporter avant que de prendre votre remède. Il ne vous servira de rien, s'il n'est précédé de quelques réflexions mures et solides sur le caractère de la plus part des femmes, et même

sur le caractère de l'amour. Vous demandez de la fidélité à votre maîtresse; vous seriez peut-être bien fondé, si elle n'avoit jamais aimé que vous, et si vous n'aviez jamais aimé qu'elle: mais elle a eu déjà des passions qui ont fini; et malgré une expérience si convaincante, vous vous imaginez que la passion que vous lui inspirez ne finira point! Et quel privilège avez-vous, s'il vous plaît, pardessus les autres? D'ailleurs, si vous avez déjà aimé, vous devez savoir qu'on aime plus d'une fois. Pourquoi la belle sera-t-elle à son dernier attachement? Vous n'avez qu'un sujet légitime de vous plaindre d'elle; c'est qu'elle vous a prévenu, et qu'en matière de commerce amoureux, il y a de l'avantage à finir le premier. Il faut lui pardonner de s'en être saisi; une autre fois, vous vous en saisirez sur quelqu'autre. Vous en serez plus appliqué à ne vous pas laisser surprendre par une infidélité trop prompte. Malheur à la première femme que vous aimerez! Enfin, ce n'est pas l'intention de l'amour, que les attachemens durent si long-tems: il tire des cœurs tout ce qu'il y a de plus vif; et ensuite, pour renouveller cette vivacité, il en change les objets. Il ne faut compter pour des plaisirs forts sensibles que les commencemens des passions, et il seroit triste que l'on commençât une fois pour ne finir plus. Prenez toutes ces pensées avec votre quinquina, et j'espère

que vous vous guérirez. Quand vous serez un peu tiré d'affaire, nous vous ordonnerons un engagement nouveau, pour affermir entièrement votre santé.

A MADAME.....

Monsieur de... a voulu, Madame, que je lui donnasse une lettre de recommandation auprès de vous. Je ne sais s'il ne présume point trop de mon crédit, mais je veux bien m'exposer pour lui à vos refus; jugez par-là combien j'entre dans ses intérêts. Il veut que je vous prie de l'aider un peu dans ses affaires, et moi, je vous prie seulement de n'y pas nuire; je crains qu'il n'y songe plus guère quand il vous aura vue. Il cherche un accès chez vous, et je vous conjure d'avoir dans l'occasion la bonté de le chasser de votre chambre pour l'envoyer chez son avocat et chez son rapporteur. Je vous recommande, non pas son procès, mais sa liberté: s'il perdoit une fois l'un, il pourroit bien aussi perdre l'autre. Sur-tout, je vous supplie, Madame, de vouloir bien ne sourire jamais devant lui; je connois son cœur et vos souris, il n'y résisteroit jamais. De grace, laissez-lui faire ses affaires; il ne va point à.... pour vous aimer. Ne prenez point avec lui ce tour de conversation badine et enjouée, que vous entendez si bien; il n'y répondroit que trop: mais entretenez-le de l'importance d'un grand procès, des caractères de ses

juges, de la vigilance qu'il faut avoir; enfin, de choses solides et non dangereuses. Je sais qu'en vous priant de ne vous point faire aimer de lui, je vous demande quelque chose de plus difficile que si je vous priois de solliciter tout le parlement en sa faveur. Vous n'auriez pas besoin d'efforts pour être très-bonne amie, et vous en aurez besoin pour paroître moins aimable que vous ne l'êtes naturellement. Mais aussi que ma vanité seroit flattée, si vous m'accordiez des graces qui vous doivent tant coûter!

A MONSIEUR D'A...

Puisque vous êtes destiné à passer quelque tems à.... vous faites bien de me demander des conseils sur votre conduite; je connois la ville, je puis vous en donner d'assez bons. Je vais tâcher à vous peindre les choses, de sorte que vous pourrez tout reconnoître avec ma lettre à la main. La ville est petite, et votre mérite est grand; cependant, je doute que votre mérite puisse être estimé dans toute la ville. Elle est divisée en deux partis, qui ressemblent pour l'animosité aux Guelphes et aux Gibelins. On siffle dans l'une de ces cabales ce qui est adoré dans l'autre. Je crois que bientôt elles se distingueront par les couleurs et par les armoiries. La source de cette grande haine, fut un habit que madame du T... avoit pris beaucoup de peine à

inventer. Madame de S... en fit des plaisanteries, et sur cela elles en vinrent au point de faire déclarer tous leurs amis, et de n'en laisser aucun dans la neutralité. Les deux dames sont à la tête des deux partis. S'il y a une fête chez l'une, dans le même tems on en fait la critique chez l'autre : on n'a de l'esprit auprès de l'une, qu'autant qu'on sait tourner l'autre en ridicule. Dès que vous arriverez, les deux factions n'épargneront rien pour vous attirer chacune à elle ; car un étranger qui se détermine pour l'une ou pour l'autre, est d'un grand poids, et principalement un homme de Paris on croit qu'il représente le goût de Paris entier. Quand je dis qu'on le croit, je veux dire qu'on le croit dans la faction victorieuse ; dans l'autre, on n'en croit rien : on soutient que cet homme-là ne se connoît pas en gens ; et, fût-il de Paris, on avance hardiment qu'il y a à Paris les plus mauvais connoisseurs de France, aussi bien que les meilleurs. Ainsi, comptez que d'abord vous serez extrêmement couru ; mais que si vous faites choix d'un des deux partis, l'autre se mettra à vous examiner par tous les endroits imaginables, et même par votre noblesse. Si elle passe là, elle passera bien à Malte. Il n'y aura trait dans votre vie qu'on ne rappelle : on écriroit plutôt dans tous les lieux où vous avez été, pour avoir des mémoires de vos dits et gestes. Le meilleur seroit de vous conserver toujours neutre, en faisant espérer à l'une et à l'autre faction que

vous vous déclarerez pour elle; mais j'avoue que cette conduite est très-difficile à tenir, peu de négociateurs au monde en seroient capables. S'il faut que vous vous déterminiez, voici du moins les portraits des deux chefs de parti que je vous envoie, afin que vous vous déterminiez plus aisément. Il n'est point question de beauté chez l'une ni chez l'autre des dames; il ne s'agit que de l'esprit, des airs du monde, et principalement des habits. Il n'appartient de parler de leurs habits qu'à leurs marchands, qui profitent de la noble émulation qu'elles ont l'une contre l'autre sur cette matière-là. Pour l'esprit, madame du T.... l'a plus vif et plus étourdi, et madame de S.... plus lent et plus reposé. Aussi elles tâchent bien à profiter de leurs avantages: l'une par un ridicule perpétuel, et quelque fois assez juste, qu'elle jette sur l'autre; et l'autre, par un mépris affecté, qui se contente de peu de paroles, mais fort empoisonnées. Ceux qui se piquent de bel esprit sont entrés dans le parti de la première, et la dernière a mis dans le sien ceux qui se piquent davantage d'être honnêtes gens. Si vous voulez être d'une cohue souvent fort confuse, mais aussi assez réjouissante, allez chez madame du T.... Si vous voulez voir des gens plus sérieux, et lier des conversations plus régulières, et en récompense plus fatiguantes et plus guindées, allez chez madame de S.... Mais enfin, avant

que de vous déclarer pour l'une d'elles, faites provision de plaisanteries sur l'autre. Je crois déjà deviner le parti que vous suivrez ; la cohue vaut mieux pour peu de tems : j'aimerois mieux l'autre maison pour un commerce qui devroit avoir de la suite. Adieu ; mandez-moi au plutôt comment vous vous serez gouverné.

A MONSIEUR D'O...

Vous m'embarrassez fort, mon cher Cousin, en me demandant conseil sur vos affaires. D'un côté, vous êtes fort amoureux, et de l'autre, votre père vous menace très-sérieusement de vous déshériter, si vous épousez la demoiselle dont vous êtes amoureux. En vérité, je ne sais que vous dire. Il y a sur cette matière-là deux partis à prendre ; le parti héroïque, qui est de préférer la belle tendresse à tout ; et le parti bourgeois, qui est de ne vouloir pas perdre vingt mille livres de rente pour une maîtresse. C'est à vous à vous consulter. Vous avez sans doute beaucoup plus d'inclination à faire le héros ; mais la difficulté n'est pas de l'être à présent, c'est de l'être à l'avenir. Je vous conseillerois de suivre votre grandeur d'ame, si vous étiez sûr qu'elle ne vous abandonnât point ; mais vous ne sauriez compter sur elle, peut-être ne la retrouverez-vous plus dès que l'affaire sera finie. En un mot, on se lasse d'être héros, et on ne se lasse

point d'être riche. Vous n'avez point vu vingt mille livres de rente faire des inconstans, comme toutes les belles en font. Je sais que ces raisonnemens vous paroîtront assez grossiers, et qu'ils sont démentis par toute la métaphysique amoureuse. Je suis fâché que l'expérience que j'ai du monde ne me permette pas de conserver des idées, que je trouverois, aussi bien que vous, plus nobles et plus délicates. Ce n'est pas ma faute, si je ne crois pas que l'amour suffise pour le bonheur de quelqu'un; j'aurois assez d'envie de le croire: mais pourquoi l'amour a-t-il trompé à mes yeux mille gens à qui il avoit promis qu'il les mettroit seul en état de se passer de tout? Et si l'amour trompe, à plus forte raison, l'amour qui devient ménage. Vous vous figurez peut-être que vous trouverez mille agrémens et mille complaisances dans la personne que vous aurez épousée, parce qu'elle devra tout à un homme qui lui aura sacrifié sa fortune; mais prenez garde que ce ne soit-là justement ce qui gâtera votre mariage. Il pourra arriver fort aisément qu'on ne répondra pas à l'idée que vous concevrez de l'obligation que l'on vous aura. Je serois bien fâché d'avoir une femme à qui je fusse en droit de faire les reproches que vous pourrez faire à la vôtre. Il me semble qu'on est bien malheureux d'avoir des matières de plaintes, outre celles que le mariage fournit naturellement. Une femme ne doit déjà

que trop à son mari ; pourquoi en voulez-vous une qui vous devra encore davantage ? Songez que par-là elle sera plus mariée avec vous qu'un autre ne l'eût été, et que par conséquent elle vous rendra moins heureux. Vous ne savez pas quel supplice ce sera pour vous, que de n'oser jamais vous plaindre d'elle ; il faudra, pour soutenir avec honneur ce que vous aurez fait, que vous paroissiez toujours charmé de ses manières pour vous, même quand elles vous feront enrager dans l'ame. Pour moi, je vous avoue que je ne voudrois pas me priver de la liberté de pester hautement contre ma femme, quand j'en aurois envie. Faites un peu de réflexions sur ces raisons, mon cher Cousin ; mais avant que de vous déterminer tout-à-fait, abstenez-vous de la lecture des romans. Je ne vous ai point fait un sermon à la manière d'un père ou d'un oncle farouche, je ne suis pas assez sage pour avoir droit de prendre ce ton : cependant je crois vous avoir dit à-peu-près tout ce que vous pourroient dire des gens ou plus sages ou plus chagrins que moi.

AU MÊME.

Vous m'avez écrit en vrai style d'amant. Selon le portrait que vous me faites de votre maîtresse, Vénus seroit bien heureuse, si elle lui ressembloit ; mais ce qui vous touche le plus en elle, est justement ce qui me seroit le plus suspect, je veux dire

son esprit. Si elle en avoit moins que vous ne dites, je vous pardonnerois de vous attacher autant que vous faites; mais je meurs de peur qu'avec l'esprit qu'elle a, elle ne connoisse trop les avantages qu'elle peut tirer de votre passion, et n'entende trop bien ses intérêts. Vous serez toujours riche, quoi qu'il arrive, du moins assez riche pour elle qui n'a rien; cela peut donner de l'amour à une personne d'esprit. Vous devriez bien démêler ses véritables sentimens. Vous gouverne-t-elle? Prend-elle de l'empire sur vous? Se sert-elle de son pouvoir pour vous disposer au mariage, et pour vous affermir dans le généreux dessein d'être déshérité? Il est vrai que je suis fou de vous faire toutes ces questions. On mène comme on veut un homme aussi amoureux que vous l'êtes, et il ne s'en apperçoit pas. Mais ne pourriez-vous point quitter pour quelques momens les yeux de votre amour, et examiner le procédé de votre maîtresse? Ne soyez pas charmé pour lui entendre dire qu'elle est bien malheureuse de mettre de la division entre votre père et vous; qu'elle ne mérite point que vous lui fassiez le sacrifice d'un bien considérable; qu'il vaut mieux que vous rompiez avec elle, et que vous ne la revoyiez jamais: ce ne sont-là que des discours; et quand même ils seroient soutenus par quelques larmes, ces discours ne seroient encore rien. Mais observez, si quand elle vous représente l'inconvénient de

perdre vingt mille livres de rente pour elle, elle n'évite point d'approfondir trop la matière ; si elle ne coule point sur cela légèrement ; si dans le même tems qu'elle vous exhorte à suivre votre intérêt, elle ne vous insinue point adroitement des raisons de n'en rien faire ; si elle se rend aisément aux prières que vous lui faites de ne vous parler plus sur ce ton ; enfin si elle n'est point généreuse seulement pour le paroître, et si elle ne cherche point à en avoir l'honneur auprès de vous, sans en essuyer le danger. Elle est dans une situation où elle ne peut donner des louanges à la grandeur d'ame, qui ne soient des preuves presque sûres qu'elle vous trompe ; et toutes les fois qu'en termes généraux elle vous assure d'un amour sincère et désintéressé, cela veut dire que le sien ne l'est pas. Elle ne vous aime point, à moins qu'elle ne fasse de vrais efforts pour vous bannir de sa vue ; et je crois qu'elle ne sauroit mieux vous marquer son peu de tendresse pour vous, qu'en vous épousant. Je vous plains, mon pauvre Cousin, d'avoir à vous précautionner contre une personne que vous aimez : mais quand il ne seroit question que d'amour, la délicatesse seule vous engageroit à étudier avec soin les manières que l'on a avec vous ; et outre cela, il est question de votre fortune, qui est une fort bonne raison pour vous faire redoubler votre délicatesse.

A U M E M E.

Vous vous plaignez de la persécution de M. votre père, qui par les affaires qu'il vous fait, et par les chicanes où il vous embarrasse, vous met hors d'état de vous marier de long-tems : mais pour moi, mon cher Cousin, je trouve que vous lui devez être fort obligé ; il favorise votre amour et votre raison. Vous allez être par les obstacles plus amoureux et plus tendrement aimé, et peut-être par la longueur du tems, deviendrez-vous plus raisonnable. Ou votre passion se fortifiera, ou votre bon sens aura le loisir de renaître. Ou vous vous marierez avec plus de joie et plus de transports, ou vous ne vous marierez point du tout. De quelque manière que l'affaire tourne, M. votre père vous aura rendu un bon office. Quand vous devriez vous marier, il seroit à propos de garder pour le plus tard qu'il se pourroit les plaisirs du mariage, qui ne vous manqueront pas, et de faire durer ceux que vous goûtez à présent, car vous ne les recouvrerez jamais. Comme le sacrement finit tout, il faudroit, s'il étoit possible, ne les placer que vers la fin de sa vie. Je ne sais quels souhaits je vais faire pour vous ; si je vous en consultois, je ne balancerois pas à vous souhaiter qu'on vous aimât toujours avec beaucoup de tendresse : mais il me semble qu'une infidélité

qu'on vous feroit, vous accommoderoit mieux; elle vous dégageroit de votre amour avec honneur. Vous auriez auprès des Dames le mérite d'avoir été homme à mépriser vingt mille livres de rente pour leurs beaux yeux, et vous auriez réellement le profit de les avoir conservées. Si votre maîtresse vous aime, j'espère que son amour diminuera peu-à-peu au bout d'un certain tems, selon la destinée de toutes les passions, et qu'alors le changement que vous appercevrez en elle vous guérira; mais si elle ne vous aime pas, et qu'elle ne fasse que jouer un personnage d'amante, elle aura assez d'esprit pour le jouer toujours. Ainsi, prenez garde à n'être pas la dupe d'une constance que vous aurez lieu de soupçonner dès qu'elle ira trop loin. Adieu, mon cher Cousin. Vous êtes dans des conjonctures bien délicates; mais vous ne le sentez peut-être pas assez. On diroit que votre destinée vous a fait exprès une situation la plus embarrassante qu'on puisse imaginer. Vous n'êtes ni assez gueux, ni assez riche. Si vous étiez plus gueux, vous n'auriez aucune matière de soupçons du côté de l'amour, vous seriez sûr qu'on n'aimeroit que votre personne; et si vous étiez plus riche, vous n'auriez rien à ménager du côté de la fortune.

A MADAME D'O....

IL est vrai, Madame, qu'avant votre mariage, j'ai tâché par toutes sortes de moyens d'ébranler la fidélité de M. d'O.... à votre égard; mais faites réflexion, s'il vous plaît, que pour être toujours en état de parler contre vous, j'ai eu l'esprit de me tenir éloigné de vous, et de n'aller point dans le lieu où vous êtes. J'avois oui-dire à tout le monde que cette précaution-là étoit nécessaire pour être votre ennemi. Le bruit commun étoit qu'il n'y avoit pas de comparaison entre vous et vingt mille livres de rente; mais comme je ne vous ai pas vue, j'étois en droit de ne le pas croire, car vous m'avouerez qu'un mérite qui l'emporte sur vingt mille livres de rente est rare. Je suis ravi d'avoir écrit à M. votre époux je ne sais combien de lettres, où je lui empoisonnois l'esprit sur votre chapitre le plus adroitement que je pouvois; sans cela je tremblerois que sa passion ne pût pas tenir contre le mariage: mais je sais à présent de quel caractère elle est, et je suis sûr que l'estime solide sur laquelle elle est fondée, durera toujours. Voyez comme je suis bon parent, Madame; c'est l'avoir bien marqué, que de m'être déclaré contre une si aimable personne que vous êtes. Jugez ce que je ferois, si ce zèle de parent avoit présentement lieu d'agir pour vous. Je ne

puis vous dissimuler une crainte que j'ai, et qui part peut-être d'une mauvaise conscience qui me reproche ce que j'ai fait. J'ai peur que quand je vous verrai, vous ne vous mettiez en tête de me prouver trop bien que l'attachement de mon parent pour vous étoit très-raisonnable. Au nom de Dieu, Madame, point de vengeance, faisons une paix sincère; je ne me présenterai point à vous, que vous ne m'ayiez donné parole de n'être point trop belle, ni trop pleine d'esprit.

A MADEMOISELLE DE.....

Vous venez donc à Paris, Mademoiselle, j'en suis ravi; il étoit tout-à-fait mal que les deux plus belles choses du monde ne se connussent point. Je vous assure que vous vous causerez une admiration réciproque. Vous prétendez peut-être cacher ici que vous soyez provinciale, parce que vous n'avez ni l'accent, ni l'air, ni les manières de province: mais je vous avertis que j'ai dit à tout le monde que vous n'êtes jamais venue à Paris; je suis de la même province que vous, j'aime ma patrie, et je ne consentirai point que vous lui ôtiez l'honneur de vous avoir produite, et de vous avoir élevée aussi-bien qu'elle a fait. Je vous attends avec impatience pour confondre des Parisiennes, qui croient que s'il se trouve de la beauté hors de Paris, il ne s'y trouve du moins

ni agrément, ni politesse. Je ne sais si quand elles vous auront vue, elles voudront bien exposer leurs amans aux yeux d'une provinciale comme vous. Au reste, Mademoiselle, ne songez pas à conserver votre tranquillité et votre froideur en ce pays-ci. Il entre des indifférentes dans Paris, mais il n'en sort point. Vous n'avez qu'à nous dire quelle sorte de mérite il faut pour vous toucher, nous vous le trouverons; et même si vous ne voulez pas perdre ici de tems à attendre un amant qui vous convienne, envoyez-moi un mémoire des perfections que vous souhaitez qu'il ait, et vous verrez à votre arrivée un cavalier de ce caractère qui ira vous offrir ses soins.

A MADAME DE....

JE vous jure, Madame, que si je ne savois très-certainement que Mademoiselle votre fille n'étoit jamais venue à Paris, je croirois qu'elle y auroit passé toute sa vie. Il semble qu'elle se soit fâchée de ce qu'on lui a dit qu'elle auroit ici bien des sujets de surprise et d'admiration; et elle regarde toutes choses avec une espèce de fierté et de dédain qui me charme: car ce sentiment est tout-à-fait aimable dans une jeune personne qui se sent belle, et qui ne veut pas que rien soit en droit de lui causer de l'étonnement. C'est parce qu'on lui avoit trop vanté Paris,

qu'elle se fait un honneur de le voir avec cette indifférence; mais en vérité Paris n'en use pas de même à son égard: je l'y avois extrêmement vantée; et on ne laisse pas de l'y trouver très-accomplie. Je ne me fusse pas hasardé à annoncer une autre qu'elle avec tant d'éloges, tant à cause de mon propre intérêt, que de celui de la personne que j'aurois annoncée; mais je savois que mademoiselle de N.... étoit si propre à plaire à tout le monde, que le bien que je dirois d'elle avant qu'on l'eût vue, ne lui feroit point de tort. Tout ce que je crains, c'est qu'elle ne se fasse des affaires avec des femmes, dont elle aura engagé les amans à son service sans y penser; je lui ai déjà bien recommandé qu'elle y prît garde, et qu'elle ne s'amusât pas à faire étourdiment des conquêtes de tout ce qui s'offriroit. Je serois bien aise, que, pour éviter cet inconvénient, elle eût choisi quelqu'un, sur qui elle jettât tout l'effet de sa beauté: mais je ne sais si les avis que vous lui avez donnés à son départ, ne seroient point par malheur contraires aux miens; elle n'a encore voulu faire choix d'aucun amant, non pas même pour se donner le plaisir de le tourmenter.

A LA MÊME.

C'est sans doute, Madame, à mademoiselle de N.... que nous avons l'obligation des plus grands

plaisirs que nous ayions eu ce carnaval. Vous en conviendrez, quand je vous aurai fait une petite relation de ce qui se passa le mardi-gras. Nous avions imaginé une assez jolie mascarade. Notre dessein étoit de représenter les Amadis, et Mademoiselle votre fille avoit obtenu de Madame sa tante, qu'elle se masqueroit aussi bien que nous. Nous nous fîmes un vrai plaisir de la seule idée d'être habillés comme ces vieux fous qui couroient les champs pour réparer les torts, et comme ces Demoiselles scrupuleuses qui montoient en croupe derrière eux, et les suivoient dans leurs aventures. Nous consultâmes toutes les tapisseries anciennes, pour prendre les vrais habits de ce siècle-là, et pendant dix ou douze jours il ne fut parlé d'autre chose parmi nous. Aujourd'hui l'un ajustoit la figure d'un heaume, demain l'autre réformoit un vertugadin. Jamais rien ne nous a plus divertis que les soins que nous donnâmes à faire faire notre équipage romanesque. Enfin le mardi-gras vint, ce jour que nous avions tant desiré pour notre mascarade. Nous nous assemblâmes le soir chez Madame de.... pour nous habiller. Je pris le harnois de paladin avec MM. de.... qui étoient aussi destinés à être chevaliers errans. Mademoiselle de N.... ne nous a jamais paru si belle que quand elle fut habillée en Oriane. En vérité c'est une beauté de tous les siècles;

elle étoit charmante avec la parure de sa trisaïeule. Nous nous préparions à partir tous pleins de joie et bien disposés à courir tous les bals de la ville. Nous nous promettions mille plaisirs pour toute notre nuit. Sur cela mademoiselle de N.... nous dit avec un air d'enjouement, que je tâcherois de vous exprimer si vous ne le connoissiez pas : *Je vais vous paroître folle, et je le suis peut-être; mais si j'en suis crue, nous nous déshabillerons tous, et au lieu d'aller au bal, nous nous irons coucher. J'ai déjà remarqué dans beaucoup de parties de cette nature, que toutes les fois qu'on s'est attendu à y avoir bien du plaisir, on n'y en a point eu du tout; et que quand le dessein en a été fort agréable, l'exécution ne l'a pas été.* Tout le monde condamna d'abord son avis : mais quand on y eut donné un moment de réflexion, on trouva qu'elle disoit vrai, et aussi-tôt chacun jetta une pièce de son équipage d'un côté, une autre d'un autre; enfin nous nous déshabillâmes avec un tel emportement de joie causé par la bizarrerie de ce que nous faisions, qu'il eût été impossible qu'aucun bal nous eût réjouis autant. Dieu sait combien nous plaisantâmes sur notre dépense perdue, et sur notre chevalerie avortée; ces folies nous menèrent si loin, que nous ne nous séparâmes qu'à cinq heures du matin, c'est-à-dire, aussi tard que si nous fussions bien coutu. Voilà,

Madame, ce que nous avons eu de plus agréable pendant notre carnaval. Nous avons résolu de donner désormais tous nos projets à renverser à Mademoiselle votre fille.

A MONSIEUR D'U...

Croirez-vous ce que je vais vous dire ? Notre ami le Marquis de . . . est aimé de sa femme. Vous savez avec quelle répugnance elle l'a épousé, et combien elle a eu de peine à prendre la résolution d'avoir vingt-cinq mille livres de rente. Cependant il y a deux mois qu'ils sont mariés, et la voilà qui l'aime à la folie. D'abord elle n'en a rien marqué ; apparemment elle n'a pas voulu se dédire si-tôt de ce qui avoit paru aux yeux de tout le monde, et peut-être avoit-elle quelque honte de ses nouveaux sentimens. Mais enfin elle ne s'en cache plus ; elle a renoncé à toute pudeur, elle lui dit publiquement mille choses tendres, et lui donne de petits noms. Vous ne sauriez croire la mauvaise grace qu'a cet homme-là à être aimé d'une jolie femme. Cela ne lui sied point du tout, et c'est un ridicule pour lui que d'être appellé *mon cœur* par une belle bouche, et regardé amoureusement par de beaux yeux. Du tems qu'il ne faisoit que se plaindre des duretés qu'on avoit pour lui, il est vrai qu'il se plaignoit d'une manière brutale, et souvent impertinente : mais on trouvoit bon qu'il se plaignît ; c'é-

toit le personnage qui lui convenoit, on le lui laissoit faire: mais qu'il soit aimé, on n'y sauroit consentir. N'allez pas vous imaginer que je sois jaloux de son bonheur, et amoureux de la Dame; je vous proteste que non; c'est seulement qu'on seroit bien aise de voir un certain ordre raisonnable dans les choses, et qu'on est blessé de ne l'y trouver pas. Quelquefois il répond à une chose trop douce et trop obligeante qu'on lui dit, par un gros fis qui retentit dans sa vigoureuse poitrine; et quelquefois, ce qui est plus insupportable, il prend un air sérieux qui avertit sa femme qu'il faut modérer un peu sa passion devant le monde. Je voudrois que vous l'entendissiez présentement parler sur la galanterie. Depuis l'heureux succès de son mariage, il se croit né pour l'amour; il se mêle de débiter de certains lieux communs, dont tous les gens à bonne fortune se parent: que c'est toujours la faute des hommes, s'ils sont maltraités, et qu'il n'y a point de rigueurs éternelles, qu'on ne manque point de cœurs, quand on les sait bien attaquer, et enfin tout ce qu'on a coutume de dire en général pour se le faire appliquer en particulier. Vous jugez bien que de sa vie il n'avoit encore tenu de pareils discours. Cependant je doute fort qu'il ait autant de sujet d'être content qu'il s'imagine; sa femme est folle de lui, elle le sera bientôt de quelqu'autre. C'est la plus dangereuse chose du monde pour un

mari qui n'est pas aimable, que d'être aimé dès qu'il est mari; il faut qu'il ait plu par des agrémens qui ne peuvent pas lui être particuliers. Je vous réponds que Madame.... doit avoir un tempérament sur lequel la vertu du sacrement a opéré tout aussi-tôt; et si ce tempérament favorable a trouvé un certain mérite au mari, il est à craindre qu'il ne le trouve aussi à bien d'autres. Voilà ce que c'est que le mariage. Qu'une femme n'ait pour vous que les sentimens qu'elle prend dans son devoir, cela est sûr, mais peu agréable; qu'elle en ait de plus tendres, mais que le mariage ait causés trop soudainement, cela est plus agréable, mais peu sûr. On seroit bien embarrassé à choisir; le meilleur est, je crois, de ne choisir point.

AU MÊME.

JE vous l'avois bien prédit, c'en est fait, le pauvre mari n'est plus aimé: on ne l'appelle plus que *Monsieur*, quelquefois *mon cher*, mais rarement et languissamment; et je vois un jeune homme bien fait et assidu, qui a bien la mine d'emporter les petits noms. Je prévois même que le mari n'en sera que mieux trompé, parce qu'il a été aimé pendant quelque tems: on l'a rempli d'une opinion de son mérite qui ne lui permettra pas d'être jaloux; ou s'il vient à l'être, Dieu sait comme on lui reprochera qu'il n'aura pas rendu justice à la tendresse

qu'on lui a marquée. Ces trois ou quatre mois qu'on lui a donnés, ou l'empêcheront de se plaindre, ou serviront de réponse à toutes ses plaintes, et je vous assure qu'il les paiera bien. Mon Dieu! que cet homme-là paroîtra haïssable à des yeux désabusés! car il le leur paroîtra beaucoup plus qu'à d'autres, par le dépit qu'on aura de ne l'avoir pas toujours trouvé aussi sot qu'il est. Croyez qu'on lui demandera bien compte, et qu'on le punira bien sévèrement de ce qu'il aura pris la liberté d'imposer à une jolie femme, et ou la hardiesse de jouir de son amour. Tout ce qu'il pourra dire pour sa justification, c'est qu'il a été assez naturel qu'elle commençât par lui la carrière de galanterie où elle va entrer, puisqu'il a été le premier, quoiqu'indigne, qui se soit présenté à elle. En effet, il semble qu'il faille expédier promptement un mari, et aller de-là aux autres: c'est une affaire faite, et on n'y revient plus. Je crois celle-ci bien finie; si toutes les autres vont si vîte, l'histoire de Madame..... sera fort remarquable par le grand nombre des amours. Peut-être est-il à spuhaiter pour le mari qu'il soit bien grand; il auroit du moins la consolation de voir que personne n'auroit fait sur le cœur de cette belle personne des impressions plus durables que celles qu'il y a faites.

A MONSIEUR D'A...

IL faut que je vous satisfasse, et que je vous mande tout au long ce qui se passe chez madame de L.... depuis qu'elle est veuve. Elle ne songe, comme vous devez savoir, qu'à prendre un second mari; mais quel mari? Elle veut qu'il ait de l'amour pour elle. Elle craint que l'on ait des desseins sur son bien, plus que sur sa personne; délicatesse très-fondée et très-raisonnable, mais qu'elle ne devroit pourtant pas écouter. Elle observe dans ses discours de diminuer son bien autant qu'elle peut, pour empêcher les vœux et les soupirs de ses amans d'aller de ce côté-là, et en même-tems elle diminue aussi son âge: mais elle ne peut faire de tort ni à l'un, ni à l'autre; on sait que le bien est grand, et l'âge aussi. Je voudrois que vous vissiez avec quel mépris elle traite le beau teint de Mademoiselle sa fille. Aussi-tôt qu'on en parle, elle prend la parole, pour dire que ce n'est pas-là ce qui durera dans cette jolie personne, mais que ce qui la rendra long-tems aimable, sera sa taille et sa figure. Et pourquoi cette distinction? C'est que sa mère est encore d'une figure assez noble, et d'assez belle taille. Pour le teint, vous voyez bien qu'elle n'y peut plus prétendre. La demoiselle de son côté a un grand intérêt à empêcher que sa mère ne se remarie; aussi elle s'y emploie avec toute l'adresse

possible. S'il arrive que quelqu'un prenne des manières propres à séduire madame de L.... et commence à faire quelques progrès auprès d'elle, tous les charmes de la fille se jettent à la traverse; on a, pour lui faire lâcher prise, et pour l'attirer à soi, des secrets infaillibles, que la beauté et la jeunesse fournissent : on rend la mère jalouse, et il n'en faut pas davantage; car quand elle l'est une fois, elle fait autant de bruit, et est aussi difficile à appaiser, que si elle n'avoit que vingt ans. Il seroit à craindre pour la demoiselle qu'il ne se trouvât quelque homme de bon sens qui allât droit à son but, et qui ne se laissât point donner le change. Mais heureusement madame de L..... n'admet que de jeunes gens à soupirer pour elle, et de jeunes gens seront toujours les dupes de sa fille. Je vous avouerai que je lui ai fait pendant quelque tems une méchanceté. J'ai fait semblant d'être amoureux de la mère, qui ne le trouvoit point trop mauvais. Aussi-tôt voilà la fille qui met en usage toute la plus fine coquetterie pour faire une diversion. J'avois dessein de l'alarmer un peu, et je ne donnois pas dans le piège; mais enfin je la tirai de peine il y a quelques jours, par une lettre que je lui écrivis. En voici une copie. Je vous l'envoie, parce que cette pièce peut servir à l'histoire du veuvage de madame de L.... que vous aviez envie de savoir.

A MADEMOISELLE DE L...

DITES la vérité, Mademoiselle; n'êtes-vous pas bien aise que je prenne la peine de vous écrire? Vous avez si fort éprouvé ma fierté, que vous devez être infiniment sensible aux moindres graces que je vous fais. Ne souhaiteriez-vous pas même de trouver cette lettre-ci pleine de tendresse, et, pour tout dire, d'amour? Je sais l'usage que vous en feriez, et je devine fort bien comme en allant porter vos plaintes à Madame votre mère, de ce que j'oserois vous écrire de pareils choses, vous seriez ravie de la désabuser de ma fidélité. Mais n'espérez rien, je ne vous parlerai point encore d'amour; il s'agit seulement de savoir ce que vous voulez bien qu'il vous en coûte, afin que je renonce à devenir votre beau-père. Je me contenterai que vous fassiez, pour me récompenser de ne l'être point, ce que vous avez fait jusqu'ici pour m'empêcher de l'être. Souvenez-vous, Mademoiselle, de toutes les bontés que vous m'avez marquées; vous m'y avez accoutumé, il m'est impossible de m'en passer à l'avenir: je vous connois des regards et des façons de parler que je vous redemanderai toute ma vie. Il vous sera d'autant plus aisé de me continuer toutes ces faveurs, que je vous donne ma parole de les recevoir mieux que je ne faisois. J'ai admiré votre persévérance à mon égard; rien

ne rebutoit la bonne volonté que vous aviez pour moi : mais soyez sûre que vous me trouverez désormais moins fier et moins insensible. Je ne laisserai plus sans réponse les choses obligeantes que vous me direz ; et quand vous ferez des pas vers moi, je commencerai à en faire vers vous. Si vous changez de manières le moins du monde, je redeviens beau-père ; et je saurai bien m'attirer votre tendresse, par les soins que j'aurai pour Madame votre mère, lorsque je ne me l'attirerai pas par ceux que j'aurai pour vous-même. Mais, Mademoiselle, pourquoi faudroit-il prendre ces voies détournées ? Pourquoi ne pourroit-on réussir auprès de vous qu'en faisant sa cour à une autre ? Dès qu'on a de l'attachement pour Madame votre mère, vous vous chargez de le payer : qu'on en ait pour vous, vous n'y songez pas. Il vaudroit mieux, ce me semble, remettre les choses dans leur ordre naturel ; madame de L.... récompenseroit ses amans, et vous les vôtres, et en ce cas-là je vous promets fidélité.

A MADAME.....

JE vous prie, Madame, que je vous fasse une histoire assez extraordinaire, mais dont je vous garantis la vérité, et qui est nouvellement arrivée. Elle vous donnera une frayeur salutaire des forces de l'amour, et servira à vous faire voir que, dès qu'un

amant est d'une certaine persévérance, il n'y a rien de mieux à faire que de s'accommoder avec lui. La L..... étoit amoureux depuis deux ans, et n'avoit pu trouver moyen de plaire; soins, assiduités, respects, plaintes, larmes, fureur, tout avoit été inutile. A la fin, un beau jour qu'il étoit dans le cabinet de la Dame, seul avec elle, il lui déclara que puisque rien n'avoit été capable de la toucher, il étoit résolu de mourir. Jusques-là il ne tenoit qu'un discours fort commun; mais voici ce qu'il y eut de particulier: *Et afin*, lui dit-il, *que vous jouissiez pleinement de ma mort, et que vous ayez le plaisir de la voir arriver par degrés, je veux mourir de faim ici dans ce cabinet;* et sur cela il se jette à terre pour commencer de ce moment-là à mourir. La Dame ne fit que s'en moquer, et le laissa là, fort sûre qu'il n'y seroit pas encore dans un quart-d'heure. Cependant le soir arrive, la nuit vient, et il est encore dans le cabinet. On va le trouver: on lui demande s'il est fou, s'il veut passer-là la nuit. Il ne répond pas un seul mot, et oblige la Dame à sortir. La nuit se passe. Le lendemain on retourne de bon matin l'exhorter à résipiscence; il n'ouvre la bouche que pour répondre: *Madame, j'ai eu l'honneur de vous dire mes dernières paroles.* Il jette un regard languissant sur elle, pousse un soupir, et tourne la tête d'un autre côté. Le troisième jour, la Dame plus embarassée que jamais, lui porte elle-

même un bouillon. Dieu sait avec quel sourris dédaigneux il le regarda. Il paroissoit considérablement affoibli; il y avoit déjà je ne sais quoi d'égaré dans l'air de son visage, et quelque chose d'éteint dans les yeux. Le quatrième jour, la Dame fit des réflexions profondes sur le scandale qui alloit arriver. *Un homme mort dans mon cabinet! mort par un désespoir! mort de faim! je suis perdue; cela va faire un éclat horrible dans le monde; on ne croira point la vérité, et on fera mille plaisanteries.* Peut-être aussi fut-elle touchée d'une marque de passion si extraordinaire. Pourquoi non? Je croirois bien que cela fit autant d'effet sur elle que la crainte du scandale. Quoi qu'il en soit, elle l'alla trouver; et après une dernière exhortation, qu'il paroissoit même n'entendre pas, parce qu'il étoit déjà mourant, elle lui dit que puisqu'on ne pouvoit le faire sortir de-là par aucune bonne raison, il en sortît à tel prix qu'il voudroit. Le pauvre moribond tourna languissamment les yeux vers elle, et demanda s'il avoit bien entendu, ou si ce n'étoit point un songe qui se formât dans un cerveau malade et épuisé. On lui confirma ce qu'on lui avoit dit: aussi-tôt la vie revint en lui; et non-seulement la vie, mais une vivacité surprenante, avec laquelle il se fit payer de ce qu'il alloit sortir du cabinet. Jamais il ne se fit une retraite plus honorable. Apparemment la Dame sut assez bon gré à ses charmes

de

de ce qu'ils avoient le pouvoir de ranimer les mourans, et je ne doute pas qu'en effet ils n'aient eu bonne part au miracle : mais il est constant qu'ils doivent partager la gloire avec un grand pain et quelques bouteilles de vin, que l'amant avoit fait cacher adroitement sous un lit de repos qui étoit dans le cabinet ; car comme il avoit prévu sa mort, il avoit fait quelques préparatifs. Certainement, Madame, une pareille fourberie vous fait dresser les cheveux à la tête. O siècle ! ô mœurs ! dites-vous. Heureuse cependant, et trois fois heureuse, celle qui a des amans qui savent fourber ainsi ! On a l'honneur d'avoir fait l'inexorable, et le plaisir de ne l'avoir pas été. Je gage qu'on a bien senti l'obligation qu'on avoit à notre ami la L.... et que pour la reconnoître, on l'a renvoyé d'autres fois avec autant de contentement et moins de faim. Que ne mérite point aussi la gentillesse de son invention ? D'autres emportent les places qu'ils assiègent en les affamant : lui a emporté celle à qui il en vouloit, en s'affamant lui-même. Le stratagême est le plus joli du monde. Tout ce qu'il y a à craindre, c'est qu'une autre fois les Dames ne laissent crever les hommes qui voudront mourir ; je ne crois pourtant pas que ce péril-là soit bien grand. Vous voyez dans cette histoire qu'il eût fallu que le cavalier se fût retiré honteusement, si les provisions eussent manqué ; mais les rigueurs

de la belle ne durèrent pas aussi long-tems que le pain et les bouteilles de vin.

A MONSIEUR DE....

LA jolie chose, Monsieur, que votre petite parente, et que je vous suis obligé de m'avoir fait voir ce trésor avant qu'il paroisse dans le grand monde! C'est la plus aimable figure que j'aie jamais vue; et il me semble que la simplicité dans laquelle l'ont élevée les religieuses qui ont eu jusqu'à présent soin d'elle, relève beaucoup ses agrémens. Moi, qui n'estimois pas l'éducation des couvents, je commence à en être charmé, et je ne sais plus comment on peut aimer une jeune personne déjà toute dressée aux manières du monde. Mademoiselle de V..... a sans doute beaucoup d'esprit, mais elle n'a point encore entendu parler des gens raisonnables: elle pense plus qu'elle ne peut exprimer, et je vois avec un plaisir extrême et l'effort qu'elle y fait, et le dépit qu'elle a de n'y pas réussir. Elle sent la différence de ses phrases de couvent à celles dont je me sers, et je suis amoureux de la honte qu'elle en a. Ce n'est pas que je n'entrevoie dans cette honte quelque chose de fier, et qui semble me dire que je n'ai sur elle que l'avantage de l'expérience. Je remarque même que, quand je me suis servi de quelque façon de parler qui lui est nouvelle, et qui lui a plu, elle

ne la prend pas aussi-tôt : mais elle attend quelques jours à s'en servir, apparemment pour dissimuler qu'elle ait rien appris de moi. Elle est si fâchée que j'aie présentement plus d'esprit qu'elle, qu'assurément elle en aura plus que moi avant qu'il soit peu. Je n'ai pas pu m'empêcher de faire quelquefois tomber l'entretien sur les choses du cœur; elle n'en parle que dans un certain style tiré des livres de dévotion qu'elle a lus, et qui, transporté du divin au profane, fait un effet assez plaisant : mais elle ne laisse pas d'entendre fort bien ce qu'elle dit, et je souhaiterois qu'en ce langage dévôt, elle voulût m'exprimer des sentimens qui ne le fussent pas. Elle vient toujours à la grille, accompagnée d'une révérende mère qui ne montre point son visage, et qui dessous un voile baissé, pousse mal-à-propos des sentences sur le mépris du monde et la vanité de nos occupations; et cependant elle se plaint lorsque je fais mes visites, ou moins fréquentes, ou plus courtes. Ce n'est pas assurément que je lui tienne des discours aussi édifians que pourroit faire son confesseur. Nous sommes déjà en quelque sorte d'intelligence, la jeune pensionnaire et moi, sur les sottises de la révérende mère, et il y a eu quelques signes d'yeux qui ont passé pardevant le voile noir sans être apperçus. Plaise à l'amour que notre intelligence puisse aller loin aux dépens de cette importune figure qui vient se

planter devant nous! J'en aurois en vérité un double plaisir.

AU MÊME.

JE commence une éducation de mademoiselle de V.... un peu différente de celle qu'on lui a donnée jusqu'à présent. Je lui ai envoyé le roman de Cyrus, avec la permission de la mère qui la gouverne, et il a été expédié tout entier en quinze jours. Aussi en a-t-elle les yeux tout battus; et je crois que ceux de la révérende mère le sont aussi, car elle a voulu goûter du poisson avant sa pensionnaire. Elle me dit hier avec un certain ton de voix glapissante, où il entroit de la vieillesse, de la tendresse, et outre tout cela, je ne sais quoi de particulier aux religieuses: *mon Dieu! Monsieur, ne trouvez-vous pas que cette Mandane étoit bien malheureuse lorsqu'elle avoit tant d'angoisses dans le cœur, et qu'elle ne pouvoit s'aboucher avec le grand Artamène?* Je trouvai la remarque fort proportionnée au génie d'une religieuse, toujours gênée et captive; et la petite pensionnaire, qui l'entendit bien en ce sens-là, répondit brusquement: *oui, mais Artamène étoit toujours en campagne pour enlever Mandane; et pour nous, personne n'y songe.* Vous voyez que l'exemple de cette Héroïne les a assez mises toutes deux dans le goût des enlèvemens, et qu'un grand Artamène n'y perdroit

pas ses pas : mais je ne voudrois pas l'être de toutes les deux. Cyrus a fait sur mademoiselle de V..... l'effet que les romans font toujours sur de jeunes personnes qui n'ont rien vu ; elle s'imagine le monde fait sur ce modèle. Je tâche de la résoudre à ne pas exiger de ses amans tout le mérite d'Artamène, et à leur relâcher quelque chose, surtout ce respect outré qu'il avoit pour sa maîtresse ; et en mon particulier je lui avoue, qu'à moins que ce caractère héroïque ne soit un peu mitigé, et amené à ma portée, je n'y puis pas prétendre, et que je serois aussi-tôt capucin. Mais elle veut prendre à la rigueur et au pied de la lettre, tout ce qu'elle a vu dans son livre. Il n'y a pas grand mal à cela ; le monde l'aura bientôt désabusée, et j'espère même qu'elle viendra aisément à goûter la différence qui est entre le romanesque et le naturel. Peu de femmes consentiroient au rétablissement de la discipline amoureuse des romans.

A MADEMOISELLE D E..

Vous voulez bien souffrir, Mademoiselle, que je me vante de vous donner de l'esprit. J'ai cru d'abord que c'étoit quelque chose de fort glorieux pour moi : mais je vois que je vous en donne tant en peu de tems, que je n'ai pas grand sujet de m'en faire honneur. La facilité que vous avez à en recevoir, diminue extrêmement le mérite qu'il

y auroit à vous en communiquer. Vous qui n'êtes pas ingrate, vous me donnez en récompense ce que je n'oserois nommer dans une lettre qui doit entrer dans un couvent. Si cependant je croyois qu'il n'y eût que vous qui dussiez la voir, je hasarderois le mot d'amour; car je vous avoue que je n'ai pas tant de respect pour vous, que pour la mère de..... Les jolies personnes en inspirent moins, et vous êtes assurément bien plus jolie qu'elle. Je me plains donc à vous, Mademoiselle, de l'échange que vous voulez que nous fassions ensemble. J'aime mieux vous donner de l'esprit *gratis*; je vous déclare que je n'ai point affaire d'amour. Ce qui me déplaît le plus, c'est que votre reconnoissance est si exacte, que vous voulez me donner un amour qui dure autant que durera l'esprit que je vous donne. A ce compte, je vous aimerois toute ma vie. Je vous rends très-humbles graces, je n'ai jamais été amoureux de cette façon-là. J'ai promis à chaque belle que j'ai quittée, que je n'en aimerois jamais d'autres plus fidellement. Voulez-vous que je manque tout d'un coup à tant de promesses, qui étoient les seules que j'espérois de pouvoir tenir? Ne me permettez-vous point de conserver à l'égard de tant d'aimables personnes cette espèce unique de fidélité? Vous me rendrez infidèle à un monde de belles tout-à-la-fois. Il faut pour tant m'y résoudre, si je continue de vous voir: mais

du moins récompensez-moi sur le pied de cette multitude et de maîtresses passées, et de maîtresses à venir que je vous sacrifie : car pendant le reste de ma vie, que je vois bien qu'il faut vous dévouer, j'étois un homme à avoir encore quelque douzaine ou deux des passions. Vous étouffez dans mon cœur toute cette belle espérance d'amour à naître. Je n'ai point de regret à la diversité qui se fût trouvée dans ma vie ; j'eusse aimé tantôt une brune, tantôt une blonde, tantôt une personne gaie, tantôt une sérieuse : mais il me semble que vous rassemblez le mérite de tous ces différens caractères. Vous me paroissez gaie et sérieuse ; et ce qui est surprenant, j'ai tant d'envie de trouver tout en vous, que je vous trouve blonde et brune en même tems. Il vaut autant que je vous aime vous seule, que si je m'étois amusé à aimer en détail toutes ces autres personnes qui sont en vous en raccourci : mais aussi, afin que l'empire d'amour ne perdît rien, il faudroit que vous m'aimassiez autant qu'elles auroient pu faire toutes ensemble. Vous êtes jeune, il seroit extrêmement glorieux que votre coup d'essai fût quelque chose de grand.

A MONSIEUR DE....

JE suis perdu, mon cher Monsieur, je me suis brouillé au couvent par une imprudence que j'ai faite. J'écrivois à mademoiselle de V... et je lui

mandois que je hasarderois dans ma lettre quelques mots d'amour, si la révérende mère sa gouvernante ne la devoit point lire; mais que je respectois cette bonne religieuse plus qu'elle, parce qu'elle étoit assurément moins jolie. Je ne m'apperçus que trop à la première visite, qu'elle avoit lu ma lettre, comme cela ne pouvoit manquer d'arriver; et je sentis bien le chagrin où elle étoit d'avoir été trop respectée. Je crus que, pour remédier à tout, il ne falloit que lui manquer de respect: quoique cela ne fût pas aisé, je lui dis cent folies qui ne s'adressoient qu'à elle; j'attaquai ce voile baissé, par les plus impertinentes galanteries dont je pus m'aviser. Je lui dis que nous étions bien heureux qu'elle n'en pût pas mettre un sur son esprit comme sur son visage; que l'obstination qu'elle avoit à ne le pas vouloir hausser, ne pouvoit être qu'une marque de sa charité pour le prochain, qu'elle ne vouloit pas mettre en péril; qu'il falloit l'en remercier en même tems qu'on s'en plaignoit. Enfin quelles sotises ne furent pas dites, et quelles sotises du moins aussi grandes ne furent pas répondues! Il n'y a que vous qui le sachiez, ô grilles confidentes et témoins de mes peines! Cependant je n'avançai rien, et cette bonne religieuse ne me veut pas moins de mal pour sa beauté méprisée, que Junon en voulut autrefois à Pâris. Il est vrai que j'ai un peu plus de tort que lui;

car encore ne condamna-t-il que ce qu'il avoit vu : moi j'ai condamné la Junon voilée sans l'avoir vue, heureux pourtant de n'avoir pas jugé autant en connoissance de cause que Pâris. J'ai déjà été refusé deux fois à la grille sur d'assez mauvais prétextes; cela ne m'étoit point arrivé avant la lettre. Toute mon espérance est qu'il viendra bientôt à la bonne mère quelque menace d'apoplexie qui l'obligera de me pardonner. A vous dire le vrai, je crois qu'une apoplexie toute entière feroit encore mieux.

A MADEMOISELLE DE V....

PUISQU'ENFIN vous allez paroître dans le monde, Mademoiselle, je veux me mettre à prophétiser et lire dans l'avenir votre destinée. Imaginez-vous un grand cri qui s'élevera dans Paris, et mille voix confuses où l'on pourra seulement distinguer : *qu'elle est jolie! qu'elle est belle!* Jusqu'à présent on vous a vue dans le lieu où vous avez été; mais personne ne vous a encore regardée, hormis moi, qui certainement me suis bien acquitté sur cela de mon devoir. Tous les yeux, Mademoiselle, vont être à peu-près pour vous comme les miens; vous n'y remarquerez peut-être pas de différence : mais si vous permettez de mêler quelque chose de triste dans mes prédictions, les premiers jours de votre apparition une fois passés, vous ne trou-

verez plus dans les yeux des autres ce qui sera encore dans les miens. Vous entendrez incessamment autour de vous une sorte de bruit sourd et de murmure confus auquel vous n'êtes pas encore accoutumée ; cela s'appelle des soupirs. Ils seront faits comme quelques-uns de ceux que vous avez déjà entendus de moi ; peut-être seulement seront-ils poussés un peu plus haut, mais ce ne sont pas-là les meilleurs. Sur-tout il tombera sur vous de toutes parts une grêle de certaines choses agréables, qu'on nomme des fleurettes ou des douceurs ; vous en serez si accablée, qu'à peine aurez-vous le loisir de respirer : dès que vous vous en serez défendue d'un côté, elles vous attaqueront de l'autre ; mais de peur que vous ne vous accoutumiez trop à ce langage flatteur qui ne sera que dans la bouche des hommes, je m'engage à vous rapporter fidèlement ce que diront de vous les femmes, dont les plus jolies ne manqueront pas à vous trouver les yeux trop grands, ou la bouche trop petite. Pour moi, si vous n'étiez pas présentement la seule personne de votre sexe pour qui je m'intéressasse, je ferais publier dans Paris que toutes les femmes eussent à engager leurs amans de la manière la plus sûre dont elles pourroient s'aviser, et qu'elle veillassent de près à la garde de leurs captifs : car à votre arrivée on ne va entendre parler que de chaînes rompues, et de maîtresses aban-

données. Je suis persuadé qu'après cet avis, il y auroit une partie des amans qu'on se hâteroit de favoriser, et une autre partie qu'on traiteroit plus mal qu'à l'ordinaire, selon les différentes maximes qu'ont les Dames pour conserver leurs conquêtes; je crois pourtant que la plupart des hommes y gagneroient. Enfin, Mademoiselle, il est très-certain que votre sortie du couvent est un événement très-considérable dans le monde qui aime et est aimé, et qu'il y doit causer une grande révolution. Une jeune divinité de seize ans, comme vous, s'y est bientôt fait connoître pour ce qu'elle est; et dès qu'elle se fait voir, tout tombe à ses genoux. Pour moi, si je ne suis pas tombé aux vôtres avant tous les autres mortels qui vous adoreront, songez que c'est la grille qui m'en a empêché: car ce n'est point la coutume d'adorer de loin de si jolies divinités; on ne tombe point à leurs genoux sans les embrasser.

A M. LE CHEVALIER DU B.

QUE direz vous mon pauvre Chevalier, de ce que je vais vous attaquer sur une des plus belles choses que vous ayiez jamais faites? Vous êtes amoureux de madame de M.... Assurément ce ne sont pas les sens qui vous la font aimer, je crois qu'il n'y en a pas un seul qui ne dépose contre elle; mais elle a beaucoup d'une certaine sorte d'es-

prit, et c'est-là le mérite qui vous touche. Rien n'est plus louable que ce mépris des beautés sensibles et matérielles, et ce goût vif pour les beautés spirituelles et invisibles. Il y a même beaucoup plus qu'un simple mépris pour les unes, et un goût violent pour les autres; vous allez à ces beautés invisibles et spirituelles, au travers des laideurs matérielles et sensibles qui se présentent en votre chemin. Sans doute votre grandeur d'ame en éclate beaucoup davantage, et je croirois volontiers que vous êtes entré en contestation de spiritualité avec quelque ange. Cependant c'est cela même qui ne peut être approuvé dans un siècle aussi corrompu que le nôtre; ne faites point l'ange à vingt-cinq ans, mon pauvre Chevalier, et surtout ne le faites point pour une personne aussi éloignée de l'être. Puisque vous croyez que cette femme là a tant d'esprit, imitez-là; je vous donne ma parole qu'elle ne vous aime pas pour votre esprit. En eussiez-vous autant que feu Voiture, vous auriez encore besoin auprès d'elle de la jeunesse et des agrémens dont elle est accompagnée. Prenez les maximes qu'elle a sur l'amour, et vous n'aurez bientôt plus d'amour pour elle. Vous prétendez que le commerce de cette Dame vous fera une réputation d'esprit; détrompez-vous: vous êtes jeune et bien fait, on ne prendra point le change. Peut-être parce qu'elle raille assez généralement

de tout le monde, vous vous croyez au-dessus de tous ceux dont elle a plaisanté avec vous, et vous êtes agréablement flatté par l'exception que fait de vous une personne qui sait bien démêler les ridicules. Mon cher Chevalier, gardez-vous bien de prendre le paiement de vos soins pour un effet de votre mérite; il y a bien de la différence entre mériter et acheter. Ces manières de distinction qu'on a pour vous, vous les avez achetées, et assez cher. Encore si l'achat une fois fait, c'étoit pour le reste de votre vie, passe; mais il faut le renouveller bien souvent. Selon que je vous vois possédée de la vertueuse passion d'avoir de l'esprit, je crois que si on vous condamnoit à vous mettre dans la philosophie ou dans les mathématiques, vous le feriez. Du moins est-il certain que ce courage-là ne doit pas manquer à l'amant de madame de M.... Qu'elle entreprise peut être au-dessus de lui? Adieu, mon cher Chevalier; n'estimez pas tant l'esprit, s'il se peut, et songez à en avoir à meilleur marché.

AU MÊME.

TREMBLEZ à la vue de cette lettre, je vais vous prêcher plus que jamais. On me mande que vos amours vous brouillent avec tout le monde. Madame de M.... en use avec vous, comme fit Catilina avec ceux qu'il avoit engagés dans sa conjuration,

Il leur fit boire du sang humain, afin qu'ils ne pussent jamais rompre la liaison qu'un si grand crime formeroit entr'eux. Madame de M..... vous fait aussi avaler tout le venin qu'elle a contre les humains en général; elle vous remplit l'esprit de ses plaisanteries que vous ne manquez pas de répéter; et plus vous vous faites d'ennemis, plus vous êtes lié à elle. Voilà de jolis nœuds d'une tendre passion;

Vivre avec votre Iris dans une paix profonde,
Et ne compter pour rien tout le reste du monde.

c'est-là apparemment ce que vous vous proposez. J'avoue que rien ne seroit plus agréable, si ce n'étoit l'Iris; et je n'aimerois pas une paix si profonde avec elle. Je vous assure que vous vous préparez une solitude qui ne différera guère de celle de la Thébaïde, sans compter les austérités que vous aurez à pratiquer. N'allez pas vous imaginer que vous en ayiez plus d'esprit, parce qu'elle en a, et qu'elle vous aime; je voudrois bien savoir si elle en est plus jeune, parce que vous l'êtes, vous qui l'aimez tant. J'avoue qu'on se fait de l'esprit avec les gens qui en ont, et qu'on ne se rajeunit pas avec ceux qui sont jeunes: mais vous ne vous faites pas l'esprit avec madame de M...; vous prenez le sien tout fait, parce que comme il vient d'une personne qui vous est extrêmement chère, vous croyez y avoir une sorte de droit, et vous vous parez des jolies choses que vous lui

avez oui dire. C'est ce qui vous trompe; elles ne prouvent non plus votre esprit, que le fard que madame de M... met tous les jours marque sa jeunesse. Tout cela s'applique par dehors, et ne vient point du dedans. Si vous voulez nous prouver que vous ayiez profité avec elle, apprenez à dire des choses qui ne soient point d'elle; et même afin qu'on ne vous soupçonne pas de lui rien dérober, apprenez à louer avec agrément et avec délicatesse: c'est ce qu'elle n'a jamais fait. Je gage qu'à vous-même elle ne vous a jamais rien dit de doux ni de flatteur; seulement elle jette sur le reste du genre humain des plaisanteries amères où vous n'êtes pas compris, et vous êtes réduit à vous contenter de cela, comme des plus tendres discours qui puissent sortir d'une bouche chérie. Apparemment c'est ainsi que Tisiphone et Alecto font l'amour, lorsqu'il arrive que ces jolies Demoiselles sont en commerce de galanterie, et que les serpens dont elles sont coïffées radoucissent leurs sifflemens et tâchent à faire les yeux doux. J'espère qu'une comparaison si outrée mettra ma lettre en sûreté, et que vous ne la sacrifierez pas à l'objet de votre flamme. Je ne serois pourtant pas fâché que vous le fissiez; je suis sûr qu'on vous haïroit de l'avoir seulement reçue.

AU MÊME.

ON me mande que vous avez depuis peu un rival, et que vous ne lui voulez pas céder. Vous moquez-vous? Connoissez-vous si peu le bonheur que votre fortune vous envoie? Faites réflexion que vous allez être le dernier amant de madame de M....; car présentement les amours ne se pressent plus guère autour d'elle: rien n'est, ce me semble, plus désagréable que de porter les derniers encens sur un autel qui tombe en ruine, et je ne me plairois point du tout à finir l'histoire amoureuse d'une Dame quelle qu'elle fût. Je vous voyois extrêmement menacé d'essuyer cette honte-là, et j'en étois au désespoir pour vous; mais voici un homme qui se présente pour vous l'épargner, et vous ne profitez pas d'une rencontre si heureuse? En vérité je ne vous comprends pas. Peut-être que de voir la place disputée, c'est ce qui vous excite à la conserver: moi je trouve au contraire que vous devriez prendre adroitement, pour la quitter, le moment où elle est disputée; il y auroit quelque honneur à avoir joui d'une chose dont un autre eût pu encore être jaloux, et vous rejetteriez sur votre rival le déshonneur d'en être à l'avenir possesseur si paisible. Vous avez encore une petite réflexion à faire, c'est que si vous négligez l'occasion qui s'offre, Madame de M...

M.... pourra bien ne la pas négliger ; et si vous ne sentez pas l'avantage d'avoir un rival, elle sentira bien celui d'avoir un nouvel amant. Vous avez vingt-cinq ans ; elle en a je n'oserois dire combien, et il seroit dit qu'elle vous auroit fait une infidélité ? Cela ne seroit pas supportable. Cependant il y a bien de l'apparence que ce malheur vous arrivera, si vous n'y donnez ordre. Je crois qu'elle vous trouve présentement l'esprit assez formé, et qu'elle sera bien aise de le former à quelqu'autre. Vous deviendriez un prodige, et vous seriez trop au-dessus du reste des hommes, si vous étiez plus long-tems le seul qui profitassiez de ses excellentes leçons. Il est juste que ceux qui en ont besoin vous succèdent. Sérieusement on lui est bien obligé de la bonté qu'elle a de répandre assez également l'esprit.

A MONSIEUR....

IL faut, mon cher Monsieur, que je vous ouvre mon cœur, et que je vous fasse part d'un chagrin très-sérieux que j'ai, dont je crains pourtant que vous ne fassiez que rire. Vous m'avez vu extrêmement touché de Mad.... J'avois fait une exception pour elle au peu d'inclination que j'ai en général pour les personnes mélancoliques ; sa mélancolie me paroissoit promettre quelque chose de passionné et de piquant : je ne me trompois

pas ; je suis venu à ne lui point déplaire, mais j'en suis bien puni. Quoique je sois pour elle d'un attachement et d'une assiduité très-exemplaires, je n'entends sortir de sa bouche que des plaintes. Il est vrai qu'elle les fait avec beaucoup d'esprit, et qu'il y paroît un grand raffinement de tendresse : mais elle en fait toujours. S'il arrive, ce qui est assez rare, qu'elle soit contente, ne croyez pas qu'elle en parle ; elle n'a point d'expressions pour la joie et pour le plaisir, cette langue-là lui est tout-à-fait inconnue : et quand par malheur je la fais appercevoir qu'elle est contente, elle commence aussi-tôt à se plaindre avec beaucoup d'éloquence, de ce que je lui donne si peu de sujets de satisfaction, qu'il faut que je prenne soin de les lui faire remarquer. Imaginez-vous que c'est une Ariane qui n'eût eu rien à dire à Thésée tant qu'il eût été fidèle, mais qui, dès qu'elle auroit été abandonnée dans l'isle déserte, eût fait merveille avec les rochers. J'ai pris la liberté de lui dire quelquefois qu'il falloit qu'on lui fît quelque perfidie signalée, pour faire paroître son génie et le mettre dans tout son jour. Cependant ses chagrins mêmes augmentent sa beauté ; ils redoublent l'éclat de ses yeux, la vivacité de son teint, et en un mot lui donnent une ame nouvelle. Qu'ils seroient agréables et piquans, s'ils étoient un peu plus rares ! Je ne

saurois vivre avec elle, et je ne la saurois quitter. Je suis parfaitement content et de sa beauté, et de son esprit, et de son cœur; il n'y a que sa fate qui me fait enrager. Lui appartient-il, à cette fate, de venir gâter l'effet de tant de belles et bonnes choses? Qui pourroit érater Mad...; ce seroit une personne parfaite. On dit que l'opération est possible, et qu'elle n'est pas trop dangereuse; je m'en informerai mieux, et à cette condition je lui promets une fidélité éternelle.

A U M Ê M E.

JE suis fort trompé, ou j'ai trouvé un bon expédient pour me démêler d'avec Mad.... sans lui donner sujet de me faire des élégies qu'il me seroit impossible de soutenir. J'ai été prendre notre ami S. R. chez Madame d'H.... à qui il s'étoit attaché, je ne sais par quel hazard, car cette cour-là est assez ennemie de toute délicatesse de sentimens, et lui, il est homme à réflexions profondes. Il a dans l'esprit de certaines chimères raffinées qui ont besoin de pâture, et je ne crois pas qu'il puisse être content d'une personne qui ne lui donne pas tous les jours sujet de rêver creux, et de se ronger le cœur. Je l'ai donc tiré d'un lieu où il étoit fort déplacé, et je l'ai conduit chez Mad..... où je ne doute point qu'il ne me fasse grand tort. Il traitera l'amour sérieu-

sement, méthodiquement, et selon toute sa dignité, au lieu que je n'en ai que des idées communes et superficielles qui m'ont été bien reprochées. A mesure qu'il avancera, je ferai, à la faveur de mon rival, une retraite honorable et imperceptible. L'on n'entendroit point tant de plaintes de femmes abandonnées par leurs amans, si lorsque les amans se sentent eux-mêmes abandonnés par leur amour, ils avoient soin de se donner des successeurs qui empêchassent que leur perte ne fût sentie, et ce ne seroit point-là du tout une infidélité; car quand je jure à une belle de l'adorer toute ma vie, cela ne peut-il pas s'interpréter favorablement, que si je ne l'adore pas toujours, un autre l'adorera pour moi, enfin que je ne la laisserai point sans un amant qui lui plaise? C'est-là l'essentiel. Qu'importe que cet amant, ce soit moi ou un autre? Je me tiens sûr que Mad..... sera assez raisonnable pour agréer la substitution que je prétends faire. De pareils substitutions naturellement doivent plaire aux Dames, et même je crois que les plus fréquentes seroient les meilleures: mais de plus il me semble que S. R. et Mad.... prennent déjà feu l'un pour l'autre. Je sers extrêmement à mon rival par l'opposition de mes maximes aux siennes. Je demeurerai mêlé dans ce commerce tant que nous aurons besoin de cette comparaison, lui et moi, pour en profiter

chacun en notre manière; après quoi j'irai chercher ailleurs des graces qui rient, et des amours qui folâtrent.

AU MÊME.

Mes desseins ne réussissent point. Mad... ne goûte plus S. R. Elle m'a dit que cet homme-là avoit l'esprit tourné de sorte à rendre fort malheureuse toute personne qui s'intéresseroit à lui d'une certaine façon. Voilà un étrange cas. Il suffit de lui ressembler pour ne lui pouvoir plaire, et elle ne s'accommode plus d'elle-même, quand elle se trouve dans un autre. Mais est-ce ma faute à moi de ce qu'elle est si peu raisonnable? Je n'ai point songé à faire une désertion criminelle, je lui ai présenté un autre sujet en ma place. Et quel sujet encore? Un homme choisi sur tout Paris, pour le personnage le plus chagrin qui y fût, et qui du moins est aussi capable qu'elle de ne laisser jamais de repos à ce qu'il aime. Elle ne l'accepte pas; elle l'acceptera si elle veut. Pour moi je prétends avoir fait mon devoir. Je soutiens que tous les gens de ce caractère doivent s'apparier les uns avec les autres, et qu'il leur doit être défendu de venir se mêler dans un monde qui est content, et où l'amour n'est connu que par ses plaisirs. Ils y troubleroient tout, si on leur promettoit d'y faire des courses. Je vois pourtant

bien qu'ils auroient besoin de trouver des gens qu'ils pussent tourmenter sans être tourmentés, et sur qui ils exerçassent leur triste domination; mais en vérité ce n'est pas à dire que nous soyons obligés de nous y soumettre. Qu'ils se fassent enrager les uns les autres. Mad.... me regarde comme un trésor en mon espèce. Toute sa bile amoureuse se répand sans péril sur moi qui n'en ai point: aussi elle ne me veut pas lâcher pour S. R. que je lui offre. J'ai pourtant bien envie de lui échapper. Daigne le ciel favoriser mon évasion!

A MONSIEUR DE....

J'ACCEPTE fort volontiers, Monsieur, l'emploi que vous me donnez d'être l'historien de la vie de mademoiselle de V.... J'y suis assurément plus propre qu'à écrire quelque vie de héros pleine de batailles, et autres grands événemens magnifiques et désagréables. Ici il n'y en aura guère de plus considérables que des promenades, des visites, tout au plus quelque souris, ou quelque regard fin et mystérieux. Mais ne sont-ce pas-là les choses qui tiennent la plus importante place dans les archives de Paphos et d'Amathonte? C'est dommage que nous ne les ayions bien complettes, au lieu de beaucoup d'autres gros livres d'histoires dont je ne me soucie guère. Pour com-

mencer donc celle de votre aimable parente; nous la menâmes hier à *l'opéra* pour la première fois. Figurez-vous ce que c'est que *l'opéra* au sortir d'un couvent. Quelle différence de l'harmonie des religieuses à celle-là! enfin quel passage de l'un de ces deux mondes à l'autre! On jouoit Psyché; je vous assure que mademoiselle de V..... étoit Psyché même, enlevée comme elle dans un séjour enchanté, aussi surprise, aussi charmée qu'elle. Pour moi, au lieu de regarder la Psyché du théâtre, je ne regardois que celle de notre loge, qui certainement la représentoit mieux, outre qu'elle étoit bien plus jolie; et si j'avois été l'Amour, j'aurois député le Zéphyr à celle-ci pour me l'amener, et aurois renvoyé l'autre chez ses parens. A l'arrêt de mort de Psyché, et à toute cette pompe funèbre qui le suit, la Demoiselle pleura après s'être long-tems contrainte. L'honneur apparemment avoit beaucoup combattu dans sa petite ame; mais enfin l'honneur, qui n'est pas accoutumé à être le plus fort, céda, et le mouchoir fut inondé de larmes. Comme tout cet endroit-là est long, elle voulut s'en aller, ou se cacher au fond de la loge, parce qu'elle s'imaginoit que toute l'assemblée avoit les yeux sur elle, et qu'elle étoit déshonorée pour jamais. Nous eûmes bien de la peine à la rassurer; et tandis qu'on chantoit le *Deh! Piangete al pianto mio*,

que tous les instrumens de l'orchestre tiroient de longs soupirs, et que les flûtes poussoient mille sanglots, c'étoient des éclats de rire dans notre loge que nous ne pouvions retenir, et qui nous eussent à bon droit fait passer pour fous. Je lui reprochai qu'elle étoit bien sensible, et elle me répondoit que ce n'étoit que la pitié: mais quand les scènes de Psyché et de l'Amour vinrent, de bonne foi elle ne le fut pas moins, et il n'étoit plus question de pitié. Un air de joie douce et vive étoit peint sur son visage, et vous jugez bien que sa beauté n'y perdoit pas; et enfin, pressée par le plaisir qu'elle ressentoit, il falloit qu'elle se soulageât par un soupir, peut-être le premier de sa vie, et sans doute d'un trop grand prix pour être donné à une fiction. J'étudiai tous les mouvemens que la nature produisit en elle; je lui vis faire pendant toute cette pièce, qui est assez variée, comme un petit cours de sentimens, et je n'en connois guère dont son cœur n'ait fait l'épreuve dans les trois heures que nous fûmes-là. Je vous le garantis pour être d'une assez bonne trempe; et je ne désespère pas que dans peu nous n'ayions d'autres nouvelles à vous en donner. Au sortir de là, nous la menâmes souper chez Madame votre sœur. Le repas fut des plus propres, et la compagine fort agréable; cependant elle rêva toujours. Elle ne s'étoit point encore remise

de toutes les petites agitations qu'elle avoit essuyées; la musique remplissoit encore ses oreilles, Psyché et l'Amour n'étoient point sortis de son esprit. Nous la priâmes bien de ne pas trouver mauvais de se voir servie par des laquais qui ne ressembloient guère à des Zéphyrs; et le soir que je la ramenai jusques dans sa chambre, je lui dis que si je ne la laissois pas dans ce moment-là au milieu d'une troupe de Nymphes, du moins je lui pouvois promettre qu'elle habiteroit toute la nuit dans le palais enchanté, et qu'elle seroit Psyché plus de vingt fois. Elle m'avoua le lendemain qu'elle l'avoit été; mais elle ne voulut point m'avouer qu'elle eût vu un grand jeune Amour bien fait, qui lui eût dit les plus tendres choses du monde. Cependant quel moyen d'être Psyché sans l'Amour? Je vous laisse à juger si cela est possible.

A MONSIEUR DE...

SI vous m'en croyez, Monsieur, partez dès que vous aurez reçu ma lettre, et venez voir votre aimable parente apprendre à jouer du thuorbe. Je suis assuré qu'elle vous rendra les vingt-cinq ans que vous regrettez quelquefois. Ce n'est pas qu'elle joue déjà bien de cet instrument; elle n'a garde depuis le peu de tems qu'elle s'y exerce: mais c'est qu'on est touché de voir combien elle

en jouera agréablement, et qu'on en est ému par avance. N'attribuez point cela à la prévention que j'ai pour elle; j'entends déjà les sons qu'elle tirera du thuorbe dans quelques mois, ils me percent déjà le cœur. Mais ce qu'elle a de très-agréable, sans y compter les espérances de l'avenir, c'est l'attitude modeste et en même tems touchante qu'elle prend en jouant. Un des plus beaux bras du monde coule sur l'instrument d'un mouvement juste et mesuré: une main, digne de ce bras, fait voler ses doigts sur l'extrémité des cordes; de beaux yeux parlent pendant ce tems-là, et disent plus que l'instrument même; et des inflexions de tête douces et placées à propos représenteroient, pour ainsi dire, tout l'air qu'elle joue, quand on ne l'entendroit pas. Lorsqu'elle jouera mieux, le thuorbe accompagnera parfaitement son chant, mais sa personne accompagnera du moins aussi-bien le thuorbe. Peut-être que le plaisir que j'ai à la voir jouer est redoublé, parce qu'il est de bon augure de lui voir embrasser quelque chose, quoique ce ne soit qu'un thuorbe; mais enfin je vous garantis qu'elle a la meilleure grace du monde à embrasser ce qu'elle embrasse. Ce seroit dommage qu'un si beau talent ne s'exerçât un jour sur quelques sujets animés, et de bonne foi je crois que ce n'est qu'un prélude et un essai. Elle prendra l'habitude de tenir tendrement

entre ses bras quelque chose qui répondra tendrement; et comme elle deviendra toujours plus délicate sur les réponses, il lui faudra celle d'un amant, ou tout au moins d'un mari amoureux. Venez l'entendre avant que cela arrive, et même avant qu'elle soit plus habile sur le thuorbe; car alors vous pourriez attribuer à l'art, ou à une longue étude, la perfection dont elle seroit: mais présentement on a le plaisir de voir un heureux naturel avec qui l'art ne partage presque rien, et qui même fait effort pour se passer tout-à-fait de son secours; et vous ne sauriez croire combien cet effort est aimable.

AU MÊME.

Notre carnaval n'a pas trop bien commencé, je ne sais ce qui nous arrivera à la fin. Il y a trois jours que M. le comte de P.... donnoit le bal à madame de la C.... Mademoiselle de V.... en fut priée, et du souper aussi. Je n'avois garde de manquer au bal: mais ce n'étoit pas assez, je fis si bien que je fus aussi du souper. Si vous êtes assez pénétrant pour deviner la raison qui me faisois souhaiter avec tant d'empressement d'en être, je vous l'avouerai. Madame de la C...., reine du bal et de la fête, étoit fort parée: elle portoit sur elle toutes les pierreries de son quartier; et qui l'auroit enlevée, auroit pillé tout le marais!

cependant elle ne laissoit pas d'être bien. Que ce *cependant* ne vous surprenne pas, c'est que je n'aime guère l'excès de parure ni de pierreries. Mademoiselle de V.... étoit moins brillante d'emprunt, mais bien plus brillante d'elle-même. Tous les yeux se tournèrent sur elle d'une certaine façon qui étoit un manque de respect pour la maîtresse du bal. Je crois que de ce moment-là toute la fête fut gâtée pour elle; aussi peu de tems après l'arrivée de mademoiselle de V.... elle se plaignit d'un mal de tête. Ce mal de tête apparemment vouloit dire, qu'elle prioit qu'on la dispensât d'avoir le teint aussi frais et les yeux aussi vifs que votre aimable parente. Pendant le souper, la Dame lui dit d'un air assez sérieux qu'elle la trouvoit coiffée extraordinairement: elle l'étoit en effet, mais la coiffure étoit fort jolie et fort bien entendue; et sur cela, pas un mot de louange. L'assemblée commença, et pour la plus grande partie, elle fut composée d'assez jolies personnes. Dans les jugemens qu'on fit sur la beauté, les femmes donnèrent la préférence à madame de la C.... et les hommes à mademoiselle de V.... Elle est assurément mieux donnée par les hommes; ils sont les juges naturels des Dames, en cette matière. La plus grande foule n'étoit donc point auprès de madame de la C...; aussi me sembla-t-il qu'elle dansoit d'un air dédaigneux et négligé,

parce que nous ne nous rendions pas dignes qu'elle nous donnât le plaisir de la voir danser aussi-bien qu'elle eût pu faire. Je ne sais si ce fut l'agitation de la danse, ou le dépit de voir mademoiselle de V.... si jolie et si piquante, ou un mauvais effet de sa constitution: mais enfin voilà le dernier des malheurs qui lui arrive; voilà son nez qui se met à rougir cruellement. J'admire l'autorité qu'a un nez sur tout un visage, dès qu'il est en mauvais état; il ne permet point que le reste soit bien. Madame de la C..., qui sentit avec chagrin cette importante partie s'enflammer, eût été bien aise de s'en venger sur tous les autres nez en les faisant rougir, et principalement sur le petit nez auquel je m'intéressois: mais comme elle n'en trouva point de moyen, elle tourna ailleurs sa colère; elle fit hausser les lustres, de sorte que tout le monde eut les yeux battus jusqu'à la moitié du visage. Voyez la méchanceté! Son nez rougit; qu'elle s'attache aux autres nez, mais ce n'étoit point aux yeux à en pâtir. Les nôtres, c'est-à-dire, ceux de mademoiselle de V.... tinrent bon. Il n'y avoit rien ce jour-là dans toute sa beauté qui ne fût merveilleusement en état de se défendre contre tous les stratagêmes de ses ennemies. Vous ne croirez peut-être pas ce que je vais vous dire: mais aussi ne doit-on pas supprimer la vérité, parce qu'il est des incrédules? Madame de la C....

ne put donner à toutes les femmes des yeux battus, qu'elle ne s'en donnât aussi, et cela s'accordoit fort bien avec le nez rouge pour la défigurer. Monsieur de R..., qui s'étoit jusques-là fort attaché à elle, la quitta dès qu'il la vit avec ces deux traits de laideur volontaire et involontaire, et vint en notre quartier où se trouvoit un bout de nez fort joli, et peut-être les seuls yeux non battus qui fussent dans tout le bal. Alors madame de la C.... désespérée et furieuse fit ce que les Hollandois se réservent toujours de faire dans les dernières extrémités; ils lâchent les écluses, ouvrent les digues, et inondent tout le pays. Vous seriez bien embarrassé à deviner à quoi cela s'applique. C'est qu'il ne devoit point entrer de masques dans le bal, que l'on vouloit qu'il fût sans désordre et sans confusion. Madame de la C... fit dire à la porte qu'on les laissât entrer: l'écluse fut levée, la digue percée, et en moins d'un quart-d'heure on vit une inondation de masques. Alors les nez rouges et les blancs, les yeux qui étoient battus, et ceux qui ne l'étoient pas, tout fut confondu. Le tumulte augmenta toujours, et il ne fut plus possible de savoir laquelle étoit la plus jolie de madame de la C.... ou de mademoiselle de V.... Le désordre alla jusqu'au point qu'il y eut des masques qui se querellèrent; et il parut cinq ou six épées nues, spectacle agréa-

ble pour la fureur de madame de la C... mais fort terrible pour la pauvre mademoiselle de V... qui pensa mourir de peur. Elle ne manqua pas de s'enfuir aussi-tôt, et que sait-on si ces masques querelleurs n'étoient point apostés par madame de la C...? Que ne peut une femme, dont le nez est le seul qui rougisse dans tout un bal? Nous avons raisonné à fond sur toute cette aventure, et nous avons résolu avec beaucoup de prudence de ne plus mener la jeune Demoiselle au bal, sans avoir auparavant tiré promesse de toutes les femmes qui s'y devront rencontrer, qu'elles ne trouveront point mauvais de la voir plus jolie qu'elles, et sans nous être assurés par avance d'une amnistie générale pour toutes les offenses que sa beauté pourra faire à la leur.

A MONSIEUR DE S...

Vous prétendez donc à la succession de Mr des R..., c'est-à-dire, à épouser madame des R... lorsqu'elle sera veuve? Votre prétention est hardie, non que le bon homme n'ait soixante et quinze ans, mais parce qu'il en vivra quatre-vingt-dix; que sais je? peut-être cent. Il y a dix ans que madame des R... l'épousa; elle n'en avoit que quinze, et elle prit la résolution de donner un an ou deux de sa vie tout au plus à amasser du bien, qui étoit la seule chose qui lui manquoit.

Ce bien-là proprement, elle ne songeoit pas à l'amasser pour elle, mais pour F... qu'elle ne haïssoit pas, et qu'elle devoit épouser incessamment; car on comptoit sur une prompte retraite du bon homme. Vaine prudence humaine, s'écrieroit fort à propos un orateur en cet endroit-ci! Le vieux mari vit encore; il a usé la passion et la constance de F..., qui s'est enfin marié. Un autre lui a succédé, qui, après quelques années, a aussi renoncé à une femme dont le mari s'est si fort opiniâtré à vivre. Vous voilà sur les rangs: sur ma parole, le bon homme vous lassera comme les autres; vous ne tâterez de son bien ni des charmes de sa veuve. Je ne doute point que la petite femme ne tâche à mettre en usage tous les moyens d'homicide qu'a une jeune personne à l'egard d'un vieillard; mais à voir qu'il ne s'en porte pas plus mal, je juge qu'il n'est plus capable d'être tué de cette façon là, et qu'il ne fait que rire des caresses meurtrières qu'il reçoit. Combien croyez-vous qu'il se réjouisse de se voir plus de santé que vous n'avez tous de persévérance? Il a déjà vu changer deux ou trois fois la cour de sa femme, et il est encore vivant. Il n'est nullement jaloux des soins que l'on rend à cette belle? Il a sur cela une tranquillité qui me désespéreroit, si j'avois le même dessein que vous, et que je prendrois pour une insulte très-sensible.

Il

Il semble qu'il se tienne sûr de vivre et de vous pousser à bout, et de voir votre successeur. L'automne approche, et vous allez avoir des espérances plus flatteuses que jamais; vous ne soupirez qu'après les mauvaises saisons, et votre amour ne médite que catarres et fluxions sur la poitrine, et apoplexies. Cependant, je mets en fait qu'il se tirera de l'automne, et que la chûte des feuilles ne vous apportera rien. Le vieillard est malin: il ne mourra point que la beauté de sa femme ne soit passée; il vous la laissera flétrie et consumée par une si longue attente, et finira ses jours par ces traits de plaisanterie. Pour moi, si j'étois en votre place, je ne m'engagerois dans cette passion, et ne me remplirois la tête des desseins que vous avez, qu'après une bonne consultation de médecins, qui m'assureroient de la prochaine mort du mari, ou qui me promettroient de m'en défaire dans un certain tems. Eh quoi, il vaudroit autant être amoureux de la femme de Mathusalem. Etoit-elle jolie, que vous sachiez?

A MONSIEUR DU P...

LE comte D'.... est enfin marié; mais malgré les quatre cent cinquante mille francs qu'il a déjà touchés, en attendant le reste, je vous garantis qu'il n'est guère content. Il voudroit bien faire oublier aux autres, et se faire oublier à lui-même

qu'il a épousé la fille d'un marchand, c'est-à-dire; qu'il auroit bien envie qu'elle prît des airs de femme de qualité : mais la nature et l'habitude sont incomparablement plus fortes en elle que la nouvelle dignité de comtesse. Elle n'est point accoutumée à tous ces différens officiers qu'elle a présentement, et elle n'a pas encore bien pu apprendre à distinguer leurs fonctions. Elle fut bien étonnée la première fois qu'elle vit apporter les plats sur la table par un homme qui avoit son chapeau à la tête et l'épée au côté; et comme on lui avoit bien dit de prendre des manières hautes et fières, elle lui dit devant tout le monde qu'il servît plus respectueusement, et ôtât son chapeau; à quoi elle ajouta quelques plaisanteries sur l'inutilité de l'épée dont le maître d'hôtel eut bien de la peine à s'empêcher de rire, et dont le mari devint rouge depuis la tête jusqu'aux pieds. Il est tous les jours exposé à de pareilles choses, et dès qu'elle ouvre la bouche, vous le voyez qui pâlit, et qui tremble de ce qu'elle va dire. Je ne doute point que tous les jours en particulier il ne lui fasse répéter son rôle de comtesse. Apparemment c'est à cela que s'emploie la plus grande partie du tems qu'ils passent seuls ensemble : triste condition pour celle qui reçoit les leçons! Aussi n'en profite-t-elle pas beaucoup. Je désespère qu'il la puisse jamais dresser aux grands airs; elle est petite, trapue, grasse, un visage large,

le nez assez plat. Vous voyez bien que cette figure-là n'est point propre à être élevée aux manières de comtesse. On eût pu faire quelque chose d'une personne maigre, qui eût eu une taille fine, et un grand nez un peu aquilin. La race des comtes D'.... n'eût pas été gâtée comme elle va l'être infailliblement. Vous y allez voir entrer un air bourgeois, qui n'en sortira de dix générations : ils auront des figures courtes, et de ces grosses jambes que vous savez que Madame... prend pour des dérogeances de noblesse. Ce sera bien assez, si les six ou sept cent mille francs qui entrent dans la maison D'.... y durent autant que feront ces tailles roturières. Peut-être cependant les pourra-t-on rectifier par cinq ou six demoiselles de suite, prises dans de bonnes maisons bien ruinées; autrement le mal est sans remède.

AU MÊME.

CE matin sont partis de chez moi le comte et la comtesse D'... qui vont en pélerinage à quatre lieues d'ici, pour tâcher d'obtenir un garçon. Ce pauvre Comte est bien malheureux; sa vanité a toujours souffert depuis son mariage; sa femme n'a jamais pu remplir les titres dont elle est ornée : il paroît qu'elle a succombé sous le poids, et qu'après quelques vains efforts, suivis de rechûtes continuelles, elle a enfin renoncé, pour le reste de

sa vie, à faire la comtesse. Le mari espéroit du moins être récompensé par sa fécondité; car la fécondité est, ce me semble, une qualité bourgeoise, et il est vrai qu'elle en a assez, mais ce n'est que pour produire filles sur filles. En voilà déjà quatre qui mettent leur père au désespoir. J'ai vu le tems qu'il n'étoit pas trop dévôt; mais il commence à croire aux saints qui font avoir des garçons. Un certain gentilhomme, du petit nombre des Huguenots qui nous restent encore, se trouva hier chez moi, et voulut faire au comte D'.... quelques mauvaises plaisanteries sur son pélerinage, comme ces Messieurs en savent bien faire; mais il fut repoussé avec un zèle dont le Comte a lieu d'espérer trois ou quatre garçons de suite. Il est fort en colère contre la Comtesse de ce qu'il ne peut ennoblir ses sentimens jusqu'au point de lui faire souhaiter un fils avec autant de passion qu'il en souhaite un. Il la trouve sur cela dans une indifférence tout-à-fait roturière, et peut-être soupçonne-t-il que c'est faute d'être dans des dispositions d'esprit assez élevées, qu'elle ne fait point de comtes. La petite femme auroit-elle bien l'adresse de n'avoir que des filles, pour ne le pas laisser en liberté de se relâcher sur ses devoirs? Car assurément cet article souffriroit une diminution notable, s'il avoit tiré d'elle un garçon ou deux, mais de fille en fille, elle le menera loin. Quoiqu'elle n'ait pas beaucoup d'esprit,

je croirois volontiers qu'elle en auroit assez pour cela. Les femmes entendent si bien leurs vrais intérêts ! Ce qui tourmente le plus le Comte, c'est qu'il a eu des maréchaux de France dans sa famille. Laisser éteindre une maison qui a porté de tels personnages ! Laisser mourir un si grand nom ! C'est pour en mourir soi-même ; mais peut-être aussi que les successeurs de ces grands hommes ne veulent pas être petits-fils d'un marchand. Que sait-on si ces êtres à venir ne sont point déjà délicats sur l'honneur ? Quoi qu'il en soit, le pauvre Comte est bien à plaindre d'avoir pris une femme qui ne sait ni faire la comtesse, ni faire des comtes. Nous verrons si le pélerinage remédiera à ce dernier malheur ; pour le premier, je ne crois pas qu'il y puisse rien.

A MONSIEUR D'E....

JE ne puis jamais avoir plus de besoin d'un bon conseil, mon cher ami, et je vous le demande de tout mon cœur. On me veut marier. Me marier ! Ne trouvez-vous pas déjà que cette affaire-là est trop sérieuse pour moi, et que je n'en suis point digne ? Je n'ai point encore eu en ma vie une seule pensée solide, et ne m'en suis pas plus mal trouvé. Faudroit-il commencer à en avoir ? Mais à qui encore veut-on me marier ? A madame d'A..., la plus sage personne qui soit au monde. Il me semble que je la vois déjà réduire ma vie à

une forme régulière, m'aimer par méthode, et se prescrire la loi d'avoir des enfans tous les ans. J'ai su encore depuis peu un trait de sa vertu, qui me fait frémir. Elle avoue qu'il n'est pas possible qu'une femme de bien n'ait quelque chose à souffrir pendant un long veuvage. Il n'y a qu'une femme bien sûre, et d'elle-même, et de sa réputation, qui ose tenir de pareils discours. Mais songez-vous que ce seroit moi qui viendrois finir son veuvage douloureux? Qu'en dites-vous? ne trouvez-vous point de témérité à cette entreprise? Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que le parti, à parler raisonnablement, est très-bon en toutes manières, et que je suis réduit à la nécessité d'entrer dans une vraie délibération, et très-menacé de faire une sottise, en n'écoutant pas les propositions qu'on me fait. De plus honnêtes gens que moi les recevroient à genoux. On m'assure que la Dame voudra bien penser à moi; peut-être se propose-t-elle comme un plaisir de m'apprendre à vivre sagement. S'il faut que cela lui réussisse, je suis perdu. Je ne sais pas ce que je deviendrai, s'il arrive qu'on me fasse avoir de la raison. J'ai songé s'il n'y auroit point lieu d'espérer que je la déréglerois plutôt qu'elle ne me morigineroit; beau dessein à prendre en épousant une femme! Mais je ne puis pas même me flatter de cela; je sens qu'elle s'attirera de moi un certain respect, qui lui donnera une grande supériorité

sur moi. Je ne crains point d'être gouverné, je ne crains que d'être rendu sage. On me donnera des charges, des enfans, des vues et des desseins: je ne puis seulement soutenir cette idée-là. Que madame d'A.... n'a-t'elle, à l'heure qu'il est, quelque procès qui la ruine, ou quelque petite vérole qui la gâte! Que je serois obligé à un événement qui me mettroit hors d'état de penser à cette affaire-là, sans qu'il y eût de ma faute! Car ni je ne la veux faire, ni je ne veux avoir à me reprocher de ne l'avoir pas faite. Vous ne sauriez croire combien je suis changé depuis quatre jours que j'ai cette agitation dans l'esprit. Je n'avois jamais tant pensé; je vois que cet exercice-là m'est extrêmement contraire.

AU MÊME.

Mon mariage est rompu, Dieu merci: il est vrai qu'il y a de ma faute; mais mon bonheur est sauvé devant les hommes, et je ne prétends mettre que vous seul dans ma confiance. J'allois chez madame d'A..., entraîné malgré moi par la bonté de l'affaire qu'on me proposoit, tremblant, interdit, et déconcerté par la seule pensée qu'il s'agissoit d'un mariage. Jamais assurément la pudeur d'aucune fille n'a tant souffert de cette idée. Je m'apperçois que l'expression n'est guère forte: en voici une qui vous fera mieux entrer dans la chose. J'étois si changé, qu'à me voir et à m'entendre parler chez madame

d'A...., on m'eût pris pour un homme sage et sérieux. Peut-être ce changement passoit-il auprès d'elle, pour une marque de l'envie que j'avois de lui plaire, au lieu qu'il ne marquoit que l'extrême appréhension que j'avois d'elle et de tout son mérite. Enfin, la personne qui négocioit l'affaire, vint après bien des cérémonies, me demander quel étoit mon bien. Sur cela, il me prit une forte tentation de le faire moindre qu'il n'est, fourberie qui se pratique rarement en fait de mariage; mais enfin j'y étois réduit. La chose étoit conclue si je n'y donnois ordre. Le parti étoit si bon, que je ne pouvois pas le refuser ouvertement; et je me crus fort heureux qu'il se présentât un moyen de me faire refuser, sans qu'on s'en apperçût. Je fis donc le héros, et j'avouai que mon bien n'étoit pas ce qu'on croyoit. J'avois à la vérité quelque peur que cet héroïsme ne touchât la Dame. Cependant je me reposai sur la nature, qui ne se porte pas volontiers à ces excès de générosité, et je m'attendis à être refusé avec beaucoup de reconnoissance et de louanges. Cela ne manqua pas d'arriver; mais ce qu'il y a de plaisant, et que j'appris hier, c'est que la Dame calcula si mon bien et le sien mis ensemble pourroient donner une telle charge au fils aîné qui naîtroit de nous, telle autre au cadet, tel mariage à une fille: car comme elle est une personne d'un grand ordre,

elle a déjà réglé dans sa tête quels seront les établissemens des enfans à venir de son second lit, et je ne sais si elle n'a pas même arrêté l'ordre de la naissance des garçons et des filles. Pour moi, je pensai mourir de joie de me voir sortir d'une si bonne affaire, et je me flatte de n'être pas si malheureux qu'il s'en pût présenter encore à moi quelqu'autre aussi avantageuse en toutes façons. Quand j'ai revu madame d'A..., ç'a été avec toute ma gaieté ordinaire; et à l'heure qu'il est, que je ne songe plus à l'épouser, je m'en accommode fort. Je deviendrois même amoureux d'elle, si elle vouloit. Il est vrai qu'elle est bien sage; mais il n'y a rien que je ne fasse pour la remercier de m'avoir refusé. Je suis fort trompé même, si elle n'a quelques agrémens nouveaux qu'elle n'avoit point avant ce refus; c'étoit la seule proposition du mariage qui empêchoit ces charmes-là de naître. Admirez un peu la grande vertu qu'il a.

A MONSIEUR DE...

Croiriez-vous bien ce que je vais vous apprendre? Madame de...., que vous trouviez si mauvais qui prît encore part à la galanterie, y triomphe, malgré ses cinquante-ans. Il lui est arrivé la plus glorieuse aventure qu'elle eût jamais pu espérer: elle a reçu des coups de canne de son amant, pour quelque soupçon d'infidélité; et même il étoit si transporté

qu'en descendant de sa chambre, il cassa la lanterne de l'escalier. Elle est devenue insupportable de la fierté qu'elle a de se voir encore aimée d'une manière si vive; elle soutient sans cesse que c'est la faute des femmes qui ne savent pas se faire aimer comme il faut, et que si elles avoient l'esprit de se bien servir de leurs avantages, il n'y a point d'hommes à qui elles ne fissent tourner la tête. Elle se loue fort de Monsieur.... à ceux qu'elle admet dans sa confidence; elle dit qu'il a des emportemens charmans, et qu'il faudroit connoître les ressources de passion et de tendresse qui sont en lui. Représentez-vous ces discours prononcés avec une voix déjà un peu cassée et tremblante, et sortant d'une bouche où les dents commencent à être rares. Elle se croit rajeunie par ces coups de canne qu'elle a heureusement attrapés, et elle insulte à toutes celles de son âge qui n'ont pas assez de mérite pour se faire battre. Aussi j'en vois qui sont horriblement jalouses et qui n'oublient rien pour diminuer le prix de ces coups qu'elle a reçus. Une de ses contemporaines et de ses envieuses m'a dit que, quand..... l'avoit battue, il venoit de perdre son argent au jeu, et que la mauvaise humeur où il étoit avoit bien contribué à lui faire lever la canne sur cette charmante personne; que pour la lanterne, c'étoit un laquais mal-adroit qui l'avoit cassée. Voyez un

peu ce que c'est que l'envie, et avec quel art elle se plaît à rabaisser tout ce qui fait honneur au prochain. Il n'y a pas jusqu'aux hommes qui n'aient reproché au pauvre..... sa vivacité, comme s'il n'étoit pas permis d'en avoir avec qui l'on veut, et que l'on fût obligé de rendre compte au public de l'âge qu'ont les personnes que l'on bat. Vous aurez battu une aimable vieille dans un transport amoureux, et tout le monde sera en droit de venir censurer ces coups de bâton, et de trouver à redire qu'ils ne soient pas tombés sur un assez jeune dos! En vérité, cela est étrange, et l'on est devenu de bien mauvaise humeur en ce siècle-ci. Adieu, profitez de cet exemple, usez sagement de votre canne, et souvenez-vous qu'on n'en est plus digne passé vingt-cinq ans.

A MADEMOISELLE DE V.... Lorsqu'elle avoit la petite vérole, et qu'il lui avoit enseigné un remède qui la devoit empêcher d'être marquée.

J'APPRENDS avec une joie incroyable que mon remède fait son effet, et je ne puis m'empêcher, Mademoiselle, de vous écrire pour m'en féliciter. Je voudrois seulement qu'il me fût permis de suivre ma lettre, et d'aller m'exposer à gagner du mauvais air auprès de votre lit. Il est vrai que je ne risquerai pas beaucoup; je suis si accoutumé à respirer auprès de vous un air très-dangereux, que je crois que la peste ne me feroit pas de peur; tout au

plus je gagnerois la petite vérole. Assurément elle tiendroit bien, et laisseroit des marques très-profondes; elle me causeroit des délires et des transports au cerveau assez fréquens; je n'en serois pas quitte pour des années entières de souffrance: mais avec tout cela, elle feroit le plus doux plaisir de ma vie. Du moins voilà les effets qu'a produit en moi ce que j'ai pris de vous jusqu'à présent, et je ne raisonne de la petite vérole que par comparaison à une autre maladie que j'ai gagnée. Si vous avez peine à la deviner, demandez à votre médecin quelle elle peut être; il vous le dira bien sur les symptômes que je vous mande, et ce billet pourra servir de mémoire instructif pour une consultation.

A LA MÊME.

ENFIN, Mademoiselle, tous vos miroirs vous assurent de ce que je vous avois déjà prédit, et vous avez le plaisir de voir que vous n'êtes aucunement marquée. Songez que vous me devez le plus beau teint du monde, et que les roses et les lis dont il est composé m'appartiennent. J'ai conservé ces fleurs, je les ai cultivées; seroit-ce à un autre à les cueillir? Peut-être même vous me devez vos yeux, et tous nos cœurs savent assez quels yeux ce sont que les vôtres. Pour votre nez, il est certain que vous m'avez l'obligation de ce qu'il n'est pas grossi, et il vaudroit autant que vous me le dussiez entièrement. Ne vous offensez

point de ce que je vous présente un miroir si exact de tout ce que vous me devez: vous n'êtes pas d'une générosité qui me puisse dispenser d'une pareille exactitude; et quoique toute votre personne me soit présentement engagée, je ne sais si je pourrai faire valoir toutes mes prétentions légitimes, et si je ne trouverai pas bien des non-valeurs. N'allez pas dire qu'il n'y a tout au plus que le visage qui me soit obligé, et que tout le reste n'étoit point en péril d'être endommagé par la petite vérole. Le visage, c'est tout; c'est par le visage qu'on est belle; c'est lui qui est caution pour tout ce qui ne se voit pas, et même sa beauté se répand sur tout ce qui se voit. Il me semble qu'un beau bras n'est point beau, s'il n'appartient à un beau visage. Ainsi, qui a des droits sur le visage, en a sur tout; et quand même les miens se borneroient-là, ou que l'on m'y réduiroit, je tâcherois à prendre patience: mais aussi comme un visage est propre à bien des choses, je vous avoue que je ne le dispenserois d'aucune des fonctions dont il est capable. Mes menaces ne vous font-elles point de peur, et n'eussiez-vous point mieux aimé avoir la petite vérole tout du long? Vous en eussiez rapporté un visage qui n'eût rien dû à personne. Cependant, ne vous effrayez point; je tâcherai à vous traiter de sorte que vous n'ayiez point de regret de n'avoir pas été gâtée par la petite vérole.

Je suis si généreux, que j'ai oublié à vous compter un des plus considérables articles que vous me deviez, et je suis réduit à ne le mettre ici que par apostille. Je me vois chargé de la haine de toutes les belles femmes, qui savent que mon remède vous a préservée d'être marquée. Elles avoient déjà fondé de grandes espérances sur votre petite vérole. Elles prétendoient bien qu'après cela, il n'y auroit plus rien de divin à votre beauté, et que votre visage, aussi bien que le leur, ne seroit plus que celui d'une belle mortelle; car il ne vous pouvoit arriver pis que d'en être réduite là. Il faudra que je me cache quand vous reparoîtrez. Toutes ces femmes me veulent autant de mal que si c'étoit moi qui les effaçasse, et ma condition ne seroit pas plus mauvaise, quand je serois une fort jolie fille. Comment l'entendez-vous, Mademoiselle? Ne me payerez-vous pas de l'injustice de tout votre sexe.

A MONSIEUR D'A...

JE crois, Monsieur, que je ferai bien d'en user avec vous sur la mort de votre beau-frère, comme j'en ai usé avec madame votre sœur. Son mari étoit homme de grand mérite, fort estimé dans sa profession; elle vivoit fort bien avec lui: mais enfin elle est veuve et très-riche, et encore fort jeune. Je n'ai jamais pu déterminer si je lui

ferois un compliment de condoléance ou de conjouissance. Selon la bienséance et la coutume, il ne pouvoit pas y avoir de doute; mais selon la vérité, il pouvoit fort bien y en avoir. Dans cette incertitude, je lui ai envoyé pour toute chose un blanc-signé. Elle m'a bien entendu, et m'a répondu en ces quatre mots, fort spirituellement à ce qu'il me semble: *Je remplirai votre blanc-signé dans six mois.* Ne voulez-vous pas bien, Monsieur, que je vous en envoie un pareil?

A MONSIEUR DES T....

LE mariage de ma nièce, dont vous me demandez des nouvelles, nous jette tous dans un embarras très-ridicule, et pourtant très-sérieux. Je vous révélerai en confidence le secret de notre famille. La petite créature a pris son mari en aversion, et ne veut point absolument s'acquitter des devoirs conjugaux. Nous ne manquâmes pas, le lendemain des noces, d'aller dire au mari tout ce que la coutume ordonne qu'on dise de sotises; il nous reçut très-froidement: elle, au contraire, je ne l'ai jamais vu si gaie. Je ne comprenois rien à cela, si non que je croyois que le chagrin du nouveau mari venoit des reproches secrets d'une mauvaise conscience, et que la jeune femme lui insultoit. Il est pourtant certain qu'elle eût dû en ce cas là prendre sa part du chagrin. Mais j'étois

bien éloigné de la vérité; c'est qu'elle étoit ravie d'avoir fait enrager son mari pendant toute la nuit. Elle a cela d'heureux dans sa bizarrerie, que s'étant mariée contre son inclination, elle se fait un plaisir extrême de s'en venger, et le succès de ses vengeances lui donne une gaieté qui la rend encore plus aimable. Ma sœur, qui est fort dévote, est au désespoir de voir sa fille se damner, et se damner d'une façon si particulière, que cela en est encore mille fois plus chagrinant; car assurément vous trouverez peu de femmes sujettes au péché que fait ma nièce. Sa mère lui a fait venir les meilleurs théologiens de Paris, qu'il l'ont gravement exhortée à faire l'acquit de sa conscience, et lui ont prouvé savamment, et par de beaux passages, qu'il falloit coucher avec son mari: elle leur a toujours répondu gaiement et follement, que ce n'étoit pas là une affaire qui se dût décider par des passages, et s'est jettée dans des raisonnemens si burlesques, que ces messieurs avoient quelquefois de la peine à garder le sérieux qu'ils étoient obligés d'avoir. A leurs doctes remontrances succèdent les tendres caresses du mari, et elle résiste également à ces différentes sortes d'attaques. Il est vrai qu'il y auroit plus de sujet d'espérer quelque chose des raisonnemens des docteurs, que des agrémens du mari; c'est une figure qui la raffermiroit dans sa résolution, quand la théorie l'auroit ébranlée.

ébranlée. Il se rend le plus aimable qu'il peut. Le baigneur et le parfumeur ont bien travaillé sur sa personne, comme les docteurs sur l'esprit de Madame, et rien n'a encore réussi. Au moins a-t-il cela de bon, qu'il ne se décourage point; mais je doute que l'on puisse autant espérer de la constance d'un mari que de celle d'un amant. Ce qu'il a de plus qu'un amant, c'est-à-dire un certain droit à ce qu'il demande, est justement ce qui lui fait tort; il obtiendroit plus aisément ce qui ne lui seroit nullement dû. A cela près, ne seroit-il pas heureux de se trouver engagé dans une entreprise d'amour, au lieu de languir dans un froid et tranquille mariage?

AU MÊME.

IL faut que je vous avoue le mauvais succès d'un artifice que j'avois pratiqué à l'égard de ma nièce pour la réduire à son devoir. Nous savions qu'elle devoit aller consulter un certain astrologue Italien, dont une femme de ses amies lui avoit parlé. Je crus qu'il ne seroit pas mauvais de prendre les devants auprès de lui, pour lui faire dire ce qui nous conviendroit. J'allai donc trouver le charlatan, qui d'abord me protesta fort qu'il ne lui diroit rien qu'il ne l'eût vu dans les astres; mais une petite gratification que je lui offris le fit résoudre à altérer un peu le texte à l'endroit où le grand livre du

ciel traité de la destinée de ma nièce. Comme elle a de l'esprit, je m'imaginai qu'il falloit la tromper avec adresse, et je dis à l'astrologue de lui prédire qu'assurément elle auroit beaucoup d'enfans. Je prétendois que sur cette fausse prédiction elle désespérât de pouvoir toujours résister à son mari, et se soumît aux ordres du destin; mais elle a pris la chose tout autrement que je n'avois prévu. Elle a dit, j'aurai des enfans, ce ne sera pas assurément de cet homme ci; j'en aurai beaucoup, je serai donc bientôt veuve, et de-là elle a conclu qu'elle n'avoit pas encore long-tems à combattre et à se défendre, et est devenue d'une opiniâtreté plus invincible que jamais. Cela même lui fournit une réponse pour ceux qui la prennent du côté de la conscience, car elle les assure qu'elle fera quelque jour pénitence de son péché; et quand on lui représente que peut-être elle y mourra, puisqu'elle peut mourir avant son mari, elle ne fait que sourire avec un certain air de confiance fondé sur les astres. Cette pénitence qu'elle fera avec un second mari lui plaît fort, et elle a l'ame assez bonne pour avoir beaucoup d'envie d'être bientôt en état de faire son salut. Soyez sûr que, selon son compte, sa conversion sera très-sincère, et qu'il n'y aura rien qu'elle ne fasse pour la rendre irréprochable. Elle ma confié la prédiction, et je lui ai avoué, pour l'en désabuser, que j'en étois l'auteur: je le lui

si fait dire par l'astrologue même; elle croit qu'on lui veut faire prendre le change, et s'en tient avec une grande foi au premier rapport des astres. Le pauvre mari ne sait plus où il en est, et je crois qu'il ira bientôt consulter aussi quelque devin sur la rébellion de sa femme. Le ciel et les enfers entendront parler de cette affaire-là: je ne sais pas comment ils la prendront; il est certain que sur la terre on n'en feroit quasi que rire. Les maris sont ridicules, sans qu'il y ait de leur faute, dès qu'il plaît à leurs femmes qu'ils le soient. En voici une qui déshonore le sien par excès de chasteté, invention toute nouvelle. Ne croyez-vous pas que ce sont les femmes, qui, pour se venger de certaines loix incommodes qui leur ont été imposées par les hommes, en ont fait d'autres par lesquelles elles transportent sur les hommes le ridicule de leurs propres actions.

AU MÊME.

C'est une source d'événemens plaisans que le mariage de ma nièce. Elle a été prise de vapeurs cruelles qui lui font même avoir des visions très-désagréables, comme des têtes de mort, et des cercueils; tous les médecins qu'elle a consultés lui ont ordonné son mari. Elle a d'abord rejetté l'ordonnance bien loin, et a dit qu'absolument on lui trouvât quelqu'autre remède. Nous lui avons

fait comprendre qu'il n'y en avoit point, qu'il ne falloit pas s'attendre qu'une médecine fût agréable, et que le dégoût même qu'elle causoit étoit une marque du bon effet qu'elle devoit produire. Pour moi je lui offris les soins et les hommages d'un amant après ceux de son mari, comme on a coutume de prendre un petit morceau de sucre après une médecine pour en perdre promptement le goût. Les vapeurs qui redoubloient ont fortifié nos raisonnemens; et enfin après deux ans de mariage, est venue la nuit des noces. Le mari ne se sent pas de joie, trop heureux d'avoir été pris en médecine, et par l'ordonnance de la faculté. Tout ce qui le fâche, c'est qu'il est un très-bon remède, et que les vapeurs ont cessé trop tôt; il craint de n'être plus nécessaire, et je soupçonne que l'autre jour il s'informa sérieusement à un habile médecin, s'il n'y avoit point quelque secret pour donner des vapeurs aux gens qui n'en ont point; je m'en éclaircirai. La petite femme de son côté est honteuse d'être guérie; elle a presque regret à la maladie qu'elle n'a plus, et elle ne seroit pas fâchée d'avoir à reprocher à son mari qu'il ne lui auroit servi de rien; c'est peut-être une chose dont elle est incommodée que de le voir en état de triompher de ses succès, et de faire l'important. De toutes les visions déplaisantes qu'elle avoit, il ne lui est resté que celle de ce mari,

qui malheureusement est plus fixe que celles qu'elle avoit dans ses vapeurs, et plus difficile à chasser. Cependant elle se croit déjà grosse, et faisant réflexion sur son aventure, elle a conçu une plus haute estime que jamais pour son astrologue. Lui avoir prédit qu'elle auroit beaucoup d'enfans, sans lui prédire le veuvage! cela est merveilleux; car dans les dispositions où elle étoit, il n'y avoit nulle apparence, et sans toutes ces têtes de mort et ces enterremens qu'elle voyoit, jamais son mari ne lui eût été rien. Est-il possible que les astres en sachent tant? Elle voit bien que je la trompois en lui soutenant que j'étois l'auteur de la prédiction, et j'en conviens présentement, pour le bien de la chose. Assurément elle va se rendre aux étoiles et à son mari. Il faut bien avoir des enfans, pour contenter les astres qui le veulent. Elle disoit l'autre jour à une de ses amies, en lui vantant son astrologue, qu'il n'y avoit point d'incrédulité qui pût tenir contre les choses particulières et hors de toute apparence qu'il lui avoit prédites. Que cela se répande, il n'en faut pas davantage pour renverser deux ou trois cent têtes de femmes, et faire la fortune d'un charlatan, qui n'y aura contribué que par une fausseté qu'on lui a suggérée.

A MONSIEUR DE L...

JE vous ai promis de vous apprendre des nouvelles du mariage de R..... Je ne sais si j'étois prévenu, et si je me suis figuré qu'il étoit effectivement comme je croyois qu'il dût être; mais je l'ai trouvé embarrassé, et presque honteux d'être marié. Il a raison; il perd toute la gloire des bravades qu'il avoit faites sur le chapitre des femmes, et d'une infinité de plaisanteries qu'il avoit débitées contre le mariage. Il nous en a voulu faire encore quelques-unes; mais de bonne foi, il les a faites de si mauvaise grace, et d'un ton si humilié, que nous avons eu pitié de lui. Le voilà convaincu d'être fragile, et plus fragile qu'un autre: il ruine sa fortune pour une petite figure, jolie à la vérité, mais qui n'en aura peut-être pas grande reconnoissance. Pourquoi aussi déclamer contre les femmes avant soixante ans? Encore seroit-ce de bonne heure. Pourquoi faire profession de ne les estimer pas quand on sent qu'on les peut aimer? Ce n'est pas par l'estime qu'on y est pris ordinairement: il ne leur importe pas beaucoup si les réflexions qu'on fait leur sont contraires, pourvu que le tempérament de ces raisonneurs-là leur soit favorable. Si j'étois en la place de R...., et que je me fusse autant engagé d'honneur que lui à ne me point marier, je

haïrois bien une jolie personne de l'avoir épousée. La condition du pauvre R.... est d'autant plus fâcheuse, qu'afin qu'il puisse se sauver à l'égard du public, il faut que la Dame soit une héroïne en toutes façons. Elle a de la beauté, mais il lui faut encore bien de l'esprit : il n'en sera pas quitte comme les autres, pour n'être déshonoré que quand elle aura des galanteries ; il le sera même si elle n'a pas de l'esprit comme un ange, et son honneur y est également intéressé. Je serois bien fâché d'être obligé à garantir tant de perfections dans une femme. Aussi le même chagrin où seroit un autre qui apprendroit de la sienne quelque histoire peu agréable, il l'a quand il n'entend pas louer madame de R.... autant qu'il voudroit. Connoissez-vous un homme plus marié que celui-là ? S'il faut qu'elle regarde d'un œil de pitié quelqu'un des amans qu'elle ne manquera pas d'avoir, quel ridicule pour le mari ! Double, triple, centuple du ridicule commun. Quelle grêle de plaisanteries ! Je frémis de la situation où il est. Mon cher ami, ne perdons jamais le respect pour les femmes en général, ni pour le mariage, ni pour toutes les choses auxquelles elles peuvent s'intéresser. Nous sommes trop exposés à leur vengeance.

A MONSIEUR DE B...

VOYONS si vous ne prendrez point pour une fable ce que je vais vous conter. Un homme dont la femme avoit quelques galanteries, devint cruellement goutteux, et un beau jour il lui parla à-peu-près en ces termes: *Vous savez, Madame, que je suis assez aisé à vivre; jusqu'ici je ne vous l'ai pas fait remarquer, mais c'est en quoi je l'ai été davantage. Vous jugez bien que j'ai dû voir ce qui se passoit entre vous, et tels et tels*, qu'il lui nomma. *Ah! Monsieur*, s'écria la Dame en rougissant, et d'un air fort embarrassé, *on vous a fait de mauvais rapports. Laissez-moi dire*, reprit-il avec le flegme que vous voyez à Auguste dans cette belle scène qu'il a avec Cinna au commencement du cinquième acte; et en effet, celle-ci y ressemble assez. *Je sais donc toute votre histoire; j'y joue un personnage assez considérable pour la savoir. Ce n'est pas là de quoi il est question. Jusqu'à présent, vous avez suivi le grand chemin des jeunes femmes, je ne le trouve pas étrange; je m'y étois bien attendu: mais vous faisiez grace à vos amans, lorsque vous aviez un mari qui ne leur eût peut-être cédé sur rien. Je ne doute pas que vous ne leur ayiez fait valoir cette préférence que vous leur donniez, et que vous n'ayiez eu l'art de mettre dans vos faveurs un certain air de dignité qui vous attirât*

toujours de la considération. Maintenant cela ne se peut plus : me voici accablé des gouttes ; vos amans croiront vous être nécessaires ; vous n'avez plus de mari dont vous leur puissiez faire un sacrifice : ils vous manqueront de respect ; ils vous traiteront comme la femme d'un goutteux. Je ne saurois vous en dire davantage. Songez-y : vous romprez ces sortes de commerces, si vous m'en croyez ; ils ne vous conviennent plus. Le conseil que je vous donne ne peut jamais être plus désintéressé. Je suis goutteux, je ne prends plus de part aux affaires de ce monde. Elle voulut répondre et nier encore ; mais il n'en fit que rire, et l'envoya penser bien sérieusement à ce qu'il lui avoit dit. Savez-vous ce qui en est arrivé ? On a honnêtement donné congé à tous ces beaux Messieurs qui avoient pris d'autres espérances, et effectivement je crois que c'est ici, pour la première fois, que la goutte d'un mari a vuidé la maison d'amans. Selon les apparences, il en alloit pleuvoir dans celle-là. Voilà de ces événemens qu'il est impossible de deviner. Les intéressés ne se fussent pas avisés de faire des vœux pour la santé de ce mari ; elle leur étoit pourtant nécessaire. Si vous me demandez comment j'ai su cette aventure, il est certain que dans un roman j'en serois quitte pour mettre quelqu'un derrière la tapisserie ; mais quand je vous verrai je vous dirai quelque chose de meilleur, que je

ne veux pas vous écrire. Je ne sais quel effet cela fera sur vous ; pour moi, j'admire le bon sens extraordinaire du mari. Tant que sa femme n'a eu à son égard que les fonctions de femme, il a souffert qu'elle se soit partagée ; elle n'en valoit pas moins : mais il devient infirme, il a besoin que sa femme devienne sa garde. Une garde ne fait pas bien son devoir, si elle est partagée : il trouve moyen de jouir seule de sa femme, lorsqu'il la réduit à prendre cette qualité ; il s'en ressaisit, non par le caprice ordinaire de la jalousie, mais par de très-solides raisons, qu'il seroit à souhaiter que tous les maris entendissent, pour enlever leurs femmes au monde galant. On seroit assez équitable pour les leur céder, quand ils auroient ces raisons à dire : mais en vérité on ne peut pas se rendre à celles qui les font agir ordinairement ; aussi paroît-il assez par l'expérience, qu'on n'y a pas beaucoup d'égard. A l'heure qu'il est, la Dame dont je vous parle, passe les journées au chevet du lit de son mari, et j'ai conçu une telle estime pour lui, que je crois qu'il se fait conter par la belle les particularités de ses amours, et qu'il s'en réjouit avec elle.

A MONSIEUR DES...

JE m'étonne que vous soyez surpris de ma rupture avec madame d'H.....; vous ne songea

donc point à l'horrible infidélité qu'elle ma faite, vous ne songez point qu'elle s'est mise dans le jeu. Cette maudite bassette est venue pour achever de dépeupler l'empire de l'amour, qui étoit déjà en assez mauvais état; c'est le plus grand fléau que la colère céleste pût lui envoyer. Combien de gens qui avoient résisté à la maladie de l'hombre, sont emportés par la bassette; Madame d'H..... est malheureusement de ce nombre. Dès que ce jeu parut, mon amour s'alarma; car les amans, comme vous savez, sont bien délicats. J'eus des pressentimens funestes; je priai la Dame de me faire des sermens qui me rassurassent sur la bassette; je lui fis prononcer contr'elle des malédictions qui vous feroient dresser les cheveux à la tête, si j'osois vous les répéter; et huit jours après, la voilà qui prend pour la bassette une passion démesurée: on ne la trouve plus que dans un cercle infernal, où une douzaine de démons, et autant de furies, avec un visage enflammé et des yeux ardens, sont attentifs à une espèce d'opération magique qui s'y passe devant eux. N'y eût-il que la laideur dont elle va être, il auroit bien fallu l'abandonner. Vous ne reconnoîtriez pas son teint qu'elle avoit si beau. Quinze jours de bassette l'ont plus brouillé et y on fait entrer plus de jaune que n'auroient fait quinze enfans, ou quinze années, et ce jeu-là peut être appellé

l'art de vieillir en peu de tems. J'ai été la voir à des heures où je n'avois point à craindre la bassette chez elle; elle étoit seule effectivement, mais elle avoit des yeux de bassette devant elle, et méditoit profondément sur la suite des cartes. Elle me regardoit d'une vue égarée, et il ne sortoit de sa bouche que des *alpiou*, et des *sept et le va:* quels mots en amour! Jugez s'il y auroit une constance qui pût être à l'épreuve de tout cela. J'aurois mieux aimé que l'on m'eût donné un rival que j'aurois fait enrager en cent manières; mais comment me venger de la bassette? Il lui faut céder ce que j'aime, sans espérer de m'en pouvoir ressentir. Voilà ce qu'il y a de plus cruel au monde. Tout ce que je puis faire, est de prendre pour mon rival un certain homme d'assez mauvaise mine, jusqu'à présent inconnu, qui veut tailler chez madame d'H...., et qui en reçoit tous les matins des billets, par lesquels elle s'assure de lui pour l'après-dînée. Il est bien fâcheux d'avoir à prendre cet homme-là pour son rival. Mais enfin c'est toujours quelqu'un à qui on peut faire un tour quand on sera de mauvaise humeur, et cela vaut mieux que rien.

AU MÊME.

JE suis vengé de madame d'H.....; elle a fait de grosses pertes, qui l'ont épuisée, et même

elle s'est si bien échauffé la poitrine au jeu, que son médecin vient de la condamner au lait d'ânesse. Malade et sans argent, elle songe à me rappeller; sa maison est devenue fort tranquille, et si je veux, les deux personnes qui y seront les plus assidues, seront l'ânesse le matin, et moi le soir. Mais je délibère quelquefois si je dois renouer. C'est une tête qui a tourné dès que la bassette s'est présentée à elle; elle m'a planté là avec une légèreté et une promptitude merveilleuse, et si je lui retrouve plus de calme dans l'esprit, elle le doit à l'ânesse. En vérité, je suis fort blessé de cette idée-là. Elle fût donc devenue tout-à-fait folle, s'il n'y eût point eu d'ânesses au monde? Pour sa beauté, il est certain que sans leur secours ç'en étoit fait. J'aurois assez d'inclination à attendre qu'elle se fût entièrement rétablie, et que le lait de cette pauvre bête se fût changé aux lis et aux roses dont se compose le visage d'une déesse; mais s'il faut qu'elle se chagrine de ce que je ne retourne pas vers elle au premier ordre, le lait d'ânesse ne lui profitera point. Ainsi, je crois après tout que ce sera bien fait de travailler à la remettre, de concert avec ce charitable animal, qui n'y a pas tant d'intérêt que moi. Si nos soins réussissent, elle redeviendra fort aimable, surtout quand les idées douces de l'amour auront repris leur place dans son esprit, et en auront

chassé l'agitation ridicule que la bassette y produisoit.

A MADEMOISELLE D'HER...

J'APPRENDS que vous êtes bien embarrassée, ma chère cousine, et que vous n'avez guère de sujet de l'être. Où est, je vous prie, la difficulté? M. le marquis de la F.... veut vous épouser secrettement, et votre vertu ne s'accommode pas de ce parti-là? Vous voudriez qu'il y eût trois bans prononcés haut et clair, ensuite des fiançailles dans les formes, et puis des noces où tous les parens vinssent dire des sottises. Ma foi, je crois que vous vous moquez. Il y a bien d'honnêtes personnes qui se marient sur une simple promesse, quelquefois sur des lettres assez sujettes à interprétation, quelquefois sur rien, à la manière de l'âge d'or, où l'on ne savoit ni lire, ni écrire, et où il falloit bien que l'on se passât de contrat. Pour vous, vous aurez contrat et prêtre; que vous faut-il davantage? Si l'affaire me regardoit, je trouverois que ç'en seroit trop. Voulez-vous que la cérémonie, pour être dans toute son étendue, mette en péril dix mille livres de rente qu'il en coûteroit à M. de la F...., à qui sa vieille folle de tante, qui vous hait à la mort, pourra jouer un tour, si elle sait qu'il vous ait épousée? C'est un raffinement de vertu bien

surprenant, que d'avoir peur d'un mariage secret; et au contraire, avec cette vertu que vous avez, vous ne devriez jamais vous résoudre à être timpanisée trois fois de suite à haute voix dans une église, où l'on apprendroit à tout le monde qu'en tel tems vous rendriez M. tel maître de votre personne. Comment pourriez-vous vous montrer après cela? Comment soutenir les regards des honnêtes gens, qui sauroient à point nommé les actions libertines que vous auriez dessein de faire, ou que vous auriez faites? Ayez plus de pudeur, ma chère cousine; vous ne savez peut-être pas de quoi il est question, et de-là vient que vous auriez tant d'envie de n'en pas faire mystère: mais si vous le saviez une fois, je ne crois pas que vous voulussiez que personne vous en crût capable; sur-tout je ne crois pas que vous en pussiez faire la confidence à un personnage aussi vénérable qu'un prêtre; vous ne la feriez sans doute qu'à M. le Marquis, parce qu'il seroit l'homme du monde le mieux disposé à vous pardonner vos foiblesses. Trouvez donc bon que l'on vous redresse un peu sur cela, et qu'on ne vous permette pas l'effronterie que vous voudriez avoir d'être mariée au vu et au su de tout le monde. Vous serez madame de la F....., et on vous appellera mademoiselle d'Her..... Vous serez encore de l'aimable troupe des filles qui paroîtront vos pareilles, et le seront

peut-être. Vous pourrez n'entendre point certaines choses que des indiscrets disent quelquefois, et il vous sera permis d'en rougir; au lieu que si votre mariage étoit déclaré, il faudroit que vous prissiez un air un peu moins innocent et plus capable. Enfin, vous conserverez toutes les minauderies de fille; cela sera délicieux pour vous: car naturellement la pudeur aime beaucoup les petites façons; et comment ne les aimeroit-elle pas? On dit qu'assez souvent elle leur doit tout ce qu'elle est. Vous pourrez les mettre en usage à l'égard de M. de la F..... même: vous serez une demi-fille pour lui; et tant que vous ne porterez pas son nom, il vous restera quelque sorte de droit d'être un peu plus composée et plus réservée à son égard. Voilà des ragoûts de vertu que je vous propose, qui assurément doivent vous tenter. Ma chère parente, ce qui décide l'affaire bien plus solidement, c'est la succession de la vieille tante, qu'il faut conserver. Vous aurez dix mille livres de rente de plus, pour ne point porter pendant quelque tems le nom de marquise de la F....., quoique vous en fassiez les fonctions. Je crois, Dieu me pardonne, que d'autres accepteroient ce parti, même à condition de faire toute leur vie les fonctions de marquise de la F....., sans en porter jamais le nom.

A LA MÊME.

SANS mentir, ma chère parente, je vous tiens trop heureuse dans votre petit mariage clandestin. De l'humeur dont vous êtes, vous n'auriez jamais tâté de la galanterie, et en voilà pourtant une, du moins façon de galanterie, où, avec toute votre vertu, vous ne laissez pas de vous trouver embarquée. Vous savez de quel prix et de quel agrément est la difficulté de se voir, et la nécessité d'y apporter beaucoup de précaution. Vous avez le plaisir de recevoir quelquefois dans votre chambre un homme que vous avez attendu toute la journée, que vous avez quelquefois craint qui ne pût se débarrasser des obstacles qu'il rencontreroit, à qui vous avez laissé une porte entr'ouverte de votre propre main; et ce qui me paroît charmant, un homme qui entre sans bruit, qui marche doucement, ne fait point le maître de la maison. C'est être née coiffée que de ne se point départir de cette sévère sagesse dont vous faites profession, et d'éprouver ces sortes de délices, c'est-à-dire, de rassembler tous les agrémens de la vertu et du libertinage. Craignez seulement que la vieille tante ne meure; il vous en reviendroit dix mille livres de rente: mais dix mille livres de rente ne valent pas ce que vous perdriez, M. le Marquis et vous, en cessant d'être contraints. Le mariage clandestin

est le moins mariage, et par conséquent le meilleur. Vous ne serez que trop tôt en plein mariage, ou vous aurez le loisir de regretter votre premier état : alors vous connoîtrez la langueur, l'ennui, les bâillemens réciproques et tous les autres fruits de l'entière liberté, et vous voudriez de tout votre cœur avoir ressuscité la vieille tante. Pourroit-elle-jamais croire qu'elle fût si utile à une personne qu'elle aime aussi peu que vous ? Elle se pendroit si elle le savoit. Je fais réflexion sur cela qu'il ne faut point vieillir. Quand on est vieux, on est toujours attrapé par les jeunes gens, de quelque manière que ce soit. Cette pauvre bonne femme, qui ne vous veut que du mal, vous fait entrer pendant sa vie dans un commerce de galanterie dont vous ne mériteriez pas les plaisirs ; et après sa mort, pour continuer toujours d'être votre dupe, elle vous laissera dix mille livres de rente. La voilà bien !

A MONSIEUR LE MARQUIS. DE LA F.....

VOTRE aventure, Monsieur, ou plutôt celle de madame la marquise de la F..... est toute des plus plaisantes à mon sens. On a pris tous les soins et toutes les précautions du monde pour cacher une grossesse ; jamais fille n'a plus souffert que ma pauvre cousine. Enfin, la nourrice est arrêtée ; le

voyage se fait à la campagne sous des prétextes qui avoient épuisé tout votre esprit, et voilà deux garçons qui viennent au monde, et qui déconcertent toutes vos mesures. Ils sont tous deux résolus de séjourner en ce monde-ci. Une seule nourrice ne leur peut suffire, et la nécessité d'en trouver une seconde, évente le secret dans tout le village. Voilà le plus burlesque malheur qui vous pût arriver. Ne deviez-vous pas songer aussi qu'un mariage clandestin n'est pas comme un mariage ordinaire, et que les enfans s'y font deux à deux? Si le Roi vouloit beaucoup peupler son royaume, il n'en permettroit pas d'autres; je crois même qu'on ne verroit quasi plus naître de filles. Vous n'en aurez apparemment qu'après la mort de Madame votre tante, et alors aussi vous n'aurez qu'un enfant à la fois; mais jusques-là, il faut que la vertu du mariage clandestin opère. Votre secret étant en péril par la fécondité inespérée de madame de la F....., vous avez parfaitement bien fait de prendre les devants auprès de Madame votre tante, et de lui faire dire qu'il étoit arrivé une petite avanture à mademoiselle d'Her..... avec le Chevalier..... Elle croit ce conte d'autant plus aisément, qu'elle hait beaucoup la Demoiselle; et étant une fois prévenue, elle ne lui fera de sa vie l'honneur de croire qu'elle puisse être mariée avec vous. Il n'y a que la pauvre Marquise qui

est à plaindre; il faut que sa pudeur se fasse bien à la fatigue. Mariage clandestin, deux enfans à la fois, bruit d'une galanterie avec le Chevalier....., bruit qui sera reçu peut-être chez de certaines gens : voilà bien des affaires à soutenir. Il y a quelque démon malicieux qui en veut aux personnes qui se piquent de sagesse; c'est lui qui lui joue de ces sortes de tours-là: il est vrai aussi qu'il est fort redouté, et qu'on ne s'expose guère à sa colère. Que sert à ma cousine toute sa prudence? Ne la voilà-t-il pas déshonorée par le Chevalier...., qui n'y a pas grande part, et qui pourtant, vain comme il est, aidera de tout son pouvoir à l'histoire, quand il viendra à la savoir? Si j'étois en votre place, je craindrois que, par l'expérience, la marquise de la F..... ne vînt à se dégoûter de la vertu. Il est vrai pourtant que comme c'est principalement à elle qu'elle doit votre cœur, elle aura plus de peine à cesser de l'aimer.

A MADEMOISELLE D'HER...

Votre mari se plaint de vous, et très-sérieusement, et il a raison. Il dit que vous ne jouez plus bien le personnage de fille, et qu'il est aisé de s'appercevoir que vous avez eu deux enfans; qu'à d'autres qui en ont bien eu autant, il n'y paroît point du tout, et qu'il veut vous mettre à leur école pour vous apprendre à vivre. Je vois

bien que depuis le bruit qui a couru de votre aventure, vous êtes bien aise qu'on vous croie mariée; mais sérieusement que vous importe? Vous n'avez plus d'honneur; c'est celui de votre mari, et delà vient qu'il y a assez de femmes qui ne se mettent en peine de rien, parce que ce qu'elles font est plus sur le compte de leurs maris que sur le leur: mais on ne sait si vous en avez un; on le saura quelque jour; et en attendant, si j'étois en votre place, je prendrois plaisir à jouir des avantages d'une réputation douteuse, à entrer également parmi les femmes de bien qui vous croiront mariée, et parmi les coquettes qui ne le croiront pas. Vous serez de ces deux mondes différens, si vous voulez, jusqu'à la déclaration de votre mariage; car quand vous en serez une fois venue là, et que vous aurez repris tous les dehors de la vertu, les coquettes ne voudront plus de vous, et assurément vous y perdrez; leur monde est le plus joli. Si vous étiez charitable, vous songeriez qu'à l'heure qu'il est, il y a quelques personnes tendres et fragiles qui se flattent que vous n'êtes point mariée, et qui, sur votre exemple, se consolent d'une fécondité qui n'a peut-être pas été si grande que la vôtre. Ne leur enviez point cette consolation, en donnant trop à entendre que vous êtes la marquise de la F..... On le croit déjà assez, et on est assez disposé à vous rendre justice. Le Chevalier....

lui-même, à qui M. le Marquis s'étoit avisé de donner les deux enfans, quoiqu'il ait été d'abord assez flatté de ce bruit, et qu'il l'ait reçu avec toute la modestie capable de le confirmer, n'a pourtant osé s'y jouer long-tems; il a fait réflexion que la chose ne seroit pas toujours douteuse, que vous ne vous gouverniez pas de sorte que sa vanité pût tirer quelque profit de ce bruit, à la faveur de l'ambiguité de votre conduite, et qu'il viendroit quelque éclaircissement fâcheux pour ceux qui ne se seroient pas assez défendus d'adopter les enfans d'autrui. Il a donc pris le parti de nier de la bonne sorte, et du vrai ton dont on nie ce qu'on ne veut pas qui soit cru. Reposez vous sur l'opinion qu'on a de vous, et ne vous mettez point en peine d'y aider. Vous êtes bien heureuse que malgré vos imprudences d'honneur, la vieille tante une fois frappée, et frappée agréablement de vos prétendus amours avec le Chevalier...., ne se soit pas avisée de craindre que vous fussiez sa nièce: mais n'en faites pas trop; soyez encore quelque tems sans vous piquer trop de vertu, après quoi vous vous en donnerez tant qu'il vous plaira. Ce sera une belle chose à voir quand vous aurez lâché la bride à toute votre sagesse.

A MADEMOISELLE DE V...

Depuis trois jours, Mademoiselle, je ne fais que penser à la question sur quoi vous m'avez fait l'honneur de me consulter, et je ne trouve que des habillemens, ou qui vous orneront, ou que vous ornerez, mais beaucoup plus de cette dernière espèce. Je vous avouerai cependant qu'il y en a qui vous siéront mieux les uns que les autres. Je ne suis point d'avis qu'on vous peigne en Amazone, vous avez l'air trop doux; je ne suis point d'avis non plus qu'on vous peigne en bergère, vous avez l'air trop fier; j'ai imaginé un habillement qui n'a aucun des inconvéniens qu'on pourroit trouver aux autres, il faut qu'on vous peigne en Iroquoise. Si vous ne savez pas quelle sorte d'habillement c'est, informez-vous-en, on vous le dira. Il est vrai que cet habillement-là est difficile à soutenir, et qu'il y auroit bien peu de femmes qui y parussent avec avantage; mais ne vous mettez pas en peine, je vous réponds qu'il vous siéra bien. Il est fort galant, et en même tems fort simple, deux choses qu'on a de la peine à faire rencontrer dans le même habit. Ces Iroquoises entendent bien comment il faut se mettre. Il m'est venu une petite imagination qui pourra servir à otner le tableau; c'est que comme les Iroquoises, aussi bien que leurs maris, mangent volontiers de la chair humaine,

il ne sera pas mal de mettre devant vous une douzaine ou deux de cœurs dont vous mangerez quelqu'un par manière d'amusement ; cela s'accordera avec la figure d'Iroquoise que vous aurez, et avec votre caractère. Voilà, Mademoiselle, tout ce que j'ai pu imaginer de plus galant et de plus convenable ; je vous avouerai que je suis fort content de l'invention qui est particulière, et je crois que vous le serez aussi, quand vous y aurez bien pensé.

A LA MÊME.

JE ne disconviendrai point, Mademoiselle, qu'après la figure d'Iroquoise que j'avois imaginée pour vous, la plus convenable ne soit celle de Flore, que votre peintre vous donne. Vous êtes bien digne de l'empire des fleurs, et nous autres, nous serions bien heureux, si vous vouliez vous en contenter, et ne régner que sur les roses et les violettes. Ne fera-t-on point paroître dans le tableau le zéphir votre amant ? Vous devez vous en accommoder assez, il n'est propre qu'à des fonctions légères, et qui ne vous alarmeront pas ; le plus grand désordre qu'il vous causera, sera de mêler un peu vos cheveux, tout au plus de faire voltiger votre robe, et de se glisser adroitement entr'elle et vous : mais comme cela se fera sans scandale, et qu'il n'y paroîtra presque pas, je ne crois pas que vous le trouviez mauvais. Enfin, puisque vous dites souvent

que vous n'aimez pas les amans si solides, le zéphir sera justement votre fait : cependant quand vous aurez tâté quelque tems d'un dieu si frivole, j'espère que vous en reviendrez aux simples mortels, quoiqu'ils soient un peu plus grossiers. J'ai bien envie de savoir comment votre peintre réussira à votre portrait, son entreprise est hardie : il y a tant de graces sur votre visage, qu'il faudroit faire un portrait de chacune en particulier ; en faire un pour la douceur, un autre pour la fierté, un pour la simplicité qui est dans votre air, un autre pour la finesse qui y brille ; mais de prétendre les peindre toutes ensemble, douceur, fierté, simplicité, finesse, et tout le reste, je ne crois pas que cela se puisse ; je ne sais seulement pas par quel hazard la nature a pu faire un mêlange si heureux, ni comment dans votre personne elle a si bien proportionné la dose de chaque agrément. Elle seroit bien empêchée à en faire autant une seconde fois. Un peintre y aura encore bien plus de peine : quand il songera à attraper un de ces agrémens délicats que vous avez, un autre lui échappera ; son pinceau en laissera passer assurément quelques-uns sans les représenter, au lieu que mon cœur n'en laisse passer aucun qui ne soit vivement senti. Il n'y a que lui au monde qui tienne un compte exact de tous vos charmes, mais cet emploi-là est un peu dangereux.

A LA MÊME.

NE l'avois-je pas bien dit, qu'il y auroit une partie des beautés de votre visage qui ne se laisseroient point peindre? Je les connois, elles ne sont pas si aisées à gouverner; et il s'en faut bien que l'on ne fasse d'elles ce que l'on veut. Cependant on dit que votre peintre vous fait extrêmement valoir l'effet qu'a produit votre portrait qui a été vu chez lui, et qu'il prétend qui est le plus beau du monde, parce qu'en le voyant, l'Envoyé de..... est devenu amoureux de vous. Ce n'est pas une grande merveille. Un Allemand auroit grand tort, s'il ne se rendoit à la dixième partie de vos charmes; et s'il falloit que vous les employassiez tous contre lui? Le voilà fort assidu auprès de vous, et fort épris; vous n'auriez qu'à faire porter votre portrait dans toutes les cours de l'Europe, et vous verriez venir de toutes parts des envoyés qui ne seroient que pour vous; au lieu que celui-ci étoit venu d'abord pour des négociations, qu'à la vérité il pourra bien oublier depuis qu'il vous voit. J'entends parler de quelque dessein qu'il a de vous faire madame l'Envoyée; je vous déclare qu'en ce cas-là je ferai voir votre portrait aux ambassadeurs de Maroc, afin qu'ils vous demandent pour le Roi leur maître, et que cela fasse une diversion. Votre beauté est si fort de tous les pays, que je ne doute

point qu'elle ne fît le même effet sur les Africains, que sur les Allemands. Ne prendriez-vous point plaisir à aller faire enrager tout le serrail du roi de Maroc, et à lui rendre trois ou quatre cent femmes inutiles ? Vous aimez à faire des malices, celle-là seroit assez jolie ; il vaudroit toujours mieux prendre ce parti-là, que d'aller se faire Allemande de gaieté de cœur.

A LA MÊME.

A Quoi sert de feindre ? Je ne suis point fâché du petit accident qui vous est arrivé à la chasse. Il vous servira à vous faire voir que la chaste Diane ne veut point de vous. Il est assez honteux qu'une si sage déesse vous rebute : mais enfin depuis Calisto, qui fut malheureusement découverte à un bain pour n'être pas d'une taille irréprochable, Diane a pris résolution de ne plus recevoir à sa suite de jolies nymphes, parce qu'elle les croit toutes sujettes à caution ; elle ne vous a point acceptée, et elle vous a fait sentir que vous ne lui conveniez pas. Vénus, d'un autre côté, qui n'est pas si vertueuse et si farouche, vous tend les bras d'une manière riante et agréable. Vous n'aurez point à craindre avec elle des chûtes de cheval, ni des meurtrissures universelles ; il pourra cependant arriver qu'elle vous fera quelquefois aussi garder le lit ; Il y a de la peine par-tout ; mais du moins quand

vous garderez le lit de par Vénus, elle vous aura fourni d'avance de quoi vous consoler; au lieu que quand Diane vous auroit donné tous les lièvres de son empire, assurément vous ne seriez pas payée de l'incommodité que vous souffrez présentement. Abandonnez donc ce métier-là, si vous m'en croyez; vous y êtes trop peu propre. Je voudrois que vous eussiez pu voir comment vous vous prépariez à la chasse, ce malheureux jour que vous y allâtes. Vous aviez rassemblé toutes vos graces naturelles et acquises; vous aviez pris un air vif, animé, et tout-à-fait aimable; vous aviez redoublé l'éclat de vos yeux, comme s'il eût été question de tout cela pour prendre un lièvre. C'est que vous ne connoissez qu'une sorte de chasse, et que vous vous imaginez que ce qui vous a réussi avec les hommes, vous doit réussir aussi avec les bêtes. Contentez-vous de la première sorte de capture, vous n'entendez que celle-là. D'une conversation où vous aurez pris tout ce qu'il y aura eu de gens de mérite, on ne vous rapportera point dans un carrosse toute meurtrie et toute brisée, comme on fit l'autre jour de cette maudite chasse, où vous ne prîtes rien.

A LA MÊME

JE ne doute pas, Mademoiselle, que ce ne vous soit une grande consolation dans votre mal

d'avoir un médecin aussi appliqué que.... Il ne s'est pas contenté de voir tout le côté sur lequel vous étiez tombée; il a voulu absolument qu'on lui montrât l'autre aussi, pour voir s'il n'y avoit point de meurtrissures par contre-coup, et Dieu merci il n'y a rien trouvé: mais enfin cela est toujours d'une grande exactitude. Pour moi, je conseillerai à toutes les jeunes et jolies personnes de prendre ce médecin-là. Je ne sais quelle récompense il aura pour avoir guéri vos blessures; mais je tiens que de les avoir vues, c'est déjà une récompense suffisante. Je m'informerai à lui de quelques particularités touchant votre personne, dont je crois qu'il n'y a point d'autre mortel qui puisse parler. Apparemment vous ne l'avez pas obligé fort étroitement au secret, et l'y eussiez-vous obligé le plus étroitement du monde, vous êtes trop belle pour que le secret vous dût être gardé. Ce n'est pas pourtant que j'aie besoin de la relation d'un témoin oculaire, je n'ai qu'à voir la Vénus de Médicis, et m'imaginer vos habits sur cette admirable figure; vous voilà. J'ai appris une chose que je vous avoue que je n'eusse jamais crue; je ne m'attendois point que dans les endroits écorchés, il y dût jamais revenir une aussi belle peau que celle qui y étoit, car la nature pouvoit-elle rencontrer si bien deux fois de suite à faire une peau? Cependant on m'assure que la seconde

est toute aussi belle qu'étoit la première; vous avez une beauté bien opiniâtre, et bien à l'épreuve de toutes sortes d'accidens. Je crois, Dieu me pardonne, que si vous aviez perdu un œil, il vous en reviendroit à la place un autre aussi beau. Faites désormais tout ce qu'il vous plaira, Mademoiselle; retournez à la chasse, montez à cheval, tombez-en, il n'y a à craindre que pour votre vie, votre beauté est en sûreté tant que vous vivrez. S'il vous étoit resté de cet accident-ci des balafres et des cicatrices, qui doute qu'elles n'eussent eu leur agrément?

A MONSIEUR DE F...

J'AI passé dans mon petit voyage par le gouvernement de notre ami Saint... et il m'a prié de vous donner de ses nouvelles. Vous allez être surpris d'apprendre que fait comme vous le connoissez, il est l'Adonis de toute la ville, et ce qui m'en plaît, c'est qu'il est assez naturel pour en être surpris lui-même. Toutes les femmes éblouies de l'éclat de sa dignité, lui font les yeux doux; et comme il n'avoit point du tout été gâté par celles de Paris, il rit de tout son cœur de se voir devenu tout-à-coup les délices de toutes les belles. Il y a dans la ville un certain homme qui fait le beau, et qui, sans cela, le seroit assez. Il mettoit à mal tout ce qu'il trouvoit avant l'ar-

rivée de M. le Gouverneur : mais depuis ce tems-là, on ne fait plus que médire et que plaisanter du bel homme, afin d'encourager l'affreux gouverneur à ne le pas craindre. Il joue dans tout cela un fort bon personnage ; l'amour ne lui a jamais été rien ; sa passion dominante est la raillerie, et il ressemble autant à un singe par dedans que par dehors. Ces femmes font des pas vers lui, et il recule, fondé sur sa laideur, qui ne lui permet pas, dit-il, de porter ses regards ni ses pensées sur de si belles personnes : il leur avoue, avec une ingénuité affectée, qu'il n'y a jamais eu que madame la Gouvernante, qui est encore plus laide que lui, dont il ait pu obtenir quelque chose. Sur cela, on lui tient des discours généraux contre la beauté des hommes, et il prétend même qu'une fort jolie créature ayant été assez naïve pour lui dire, en rougissant et en baissant les yeux, qu'il n'étoit point si laid, il le lui soutint, et le prouva par le dénombrement de toutes ses laideurs. Il m'a fait remarquer une Dame qui croit avoir des droits particuliers sur lui, parce qu'elle a été maîtresse du précédent Gouverneur : il dit qu'elle a conservé de son ancienne élévation des manières hautes, et qu'elle lui fait entendre que les autres, qui ne sont pas stylées comme elle aux affaires du gouvernement, ne sont pas dignes de lui. Mais les autres aussi

se servent de cette raison-là même pour l'exclure du rang où elle aspire, et on insinue souvent à M. le Gouverneur qu'elle n'a à lui donner que les restes de son prédécesseur. Beau combat entre toutes ces belles pour un si laid personnage, et qui même ne fait que s'en moquer! Je voudrois que vous eussiez été des conversations que nous avons eues sur ce sujet en buvant ensemble. Je n'ai jamais vu son style burlesque plus vif et plus animé. Il ne pouvoit avoir une meilleure récompense de ses services, que d'être envoyé parmi toutes ces têtes folles qui lui fournissent une ample matière de se réjouir. Il n'y a en ce pays-là que les hommes qui soient sages; car je n'en ai pas vu un seul touché de l'honneur d'être amoureux de madame la Gouvernante; ils n'ont point cette noble ambition.

A MONSIEUR DE LA S...

N'EMPÊCHEREZ-vous pas votre ami de faire la folie à laquelle il se prépare? J'en tremble, par l'intérêt que vous me faites prendre en lui. Quoi! parce qu'il a surmonté tous les obstacles qui s'opposoient à son mariage, et qu'il est enfin possesseur de la belle..., il va rompre avec le monde, et senfuir à la campagne, résolu d'y passer sa vie avec elle seule, et jaloux de partager sa vue avec d'autres? Quel transport est-ce là? Le plus adorable

objet

objet qui soit dans l'univers ne se peut-il pas bien posséder au milieu de Paris? Que... attende encore quatre ou cinq ans; s'il trouve au bout de ce tems-là que la retraite et la solitude lui soient nécessaires pour jouir pleinement de son bonheur, on souffrira qu'il se retire dans les déserts avec sa Nymphe; s'il veut même on lui donnera un terme beaucoup plus court: mais enfin, il ne faut pas compter sur un commencement de mariage; la suite y ressemble trop peu. Dites moi, s'il vous plaît, ils seront deux à cette campagne; s'ils ne sont tous deux également charmés, la campagne ne vaudra rien. Est-il sûr du goût de cette belle qu'il vient d'épouser? Se contentera-t-elle de ne voir toujours que des arbres et lui? Il faudroit, pour ce qu'il fait, pouvoir répondre, et de soi et d'un autre; et la moitié de cela, qui est la plus aisée, est encore au-dessus de la force humaine. Il ne songe pas qu'une solitude, où il sera continuellement avec ce qu'il aime, sans aucune distraction, usera sa passion en moins de rien; elle sera plus épuisée d'un mois de campagne, qu'elle n'eût été d'une année de séjour à la ville. Ce n'est pas ainsi que les passions doivent être conduites; il faut étendre leur durée avec adresse, et les faire filer pour ainsi dire autant qu'on peut, en se ménageant de petits repos, des intervalles, d'autres occupations même. Votre ami n'entend guères cet

art-là. Pour moi, je m'en sers, et m'en trouve bien.

AU MÊME.

Vous souvient-il de ce que je vous mandai, il y a deux mois? Je trouvai hier votre ami à la comédie. Le voilà déjà revenu à Paris, et il a fait encore bien pis; il a laissé sa femme à la campagne. Il est vrai qu'il m'a dit qu'il a une petite affaire qui ne l'arrêtera ici que quelques jours : mais voulez-vous gager que cette petite affaire ira lentement? J'ai déjà connu son refroidissement à ses manières de parler; elles sont pourtant les mêmes qu'elles étoient il y a deux mois, mais elles ne sont pas soutenues du même air. Il étoit aisé de remarquer qu'il ne pouvoit trouver de termes pour exprimer son contentement : maintenant il ne se sert que par habitude de ses anciennes expressions; il dit froidement des choses vives, et en vérité il ne les dit que pour se sauver du dèshonneur d'un changement si prompt. Il sent lui-même cette différence, et évite une matière qui étoit, il y a quelque tems, la seule dont il pût parler. Il me paroît tout honteux de n'être plus si amoureux qu'il l'étoit : il emploie même en parlant de l'amour quelques termes peu respectueux; il lui donne les noms de folie, d'entêtement, corrigés à la vérité par

quelques épithètes honorables : mais il n'importe, il ne parloit pas toujours ainsi. Je le plains ; il s'est engagé, non-seulement envers Madame...., mais, ce qu'il y a de pis, envers le public, à être toujours amoureux. Il faudroit bien que la belle s'accoutumât à la diminution de sa tendresse, et lui fît quartier : mais le public, qui n'y a nul intérêt, ne lui en fera point ; il exigera de ce pauvre garçon qu'il demeure à sa campagne ; s'il y manque, comme assurément il y manquera, Dieu sait les plaisanteries ! Il auroit bien de l'obligation à qui lui feroit dans peu quelque procès, qui l'obligeroit à venir séjourner à Paris ; je lui conseillerois de s'y établir insensiblement, en prenant d'abord un appartement dans une auberge, et puis comme l'affaire traîneroit, une maison. Il faudra qu'il revienne d'un air humble, et presque demandant grace. Quelle folie aussi de s'aller confiner à la campagne, en publiant par-tout. *Je suis amoureux pour le reste de ma vie ; je n'ai plus besoin du commerce des hommes !*

A MADEMOISELLE DE V...

NE doutez point, Mademoiselle, que je n'aie été charmé de la manière dont vous vous tirâtes hier de la périlleuse conversation que vous eûtes avec cette Demoiselle, qui venoit vous livrer un assaut de bel-esprit. Je crois bien qu'elle sortit

persuadée d'avoir eu l'avantage, parce que vous aviez beaucoup moins parlé qu'elle; mais je vous en estime davantage d'avoir su remporter sur elle une victoire qui ne l'ait pas blessée. Il y eut de votre part la plus ingénieuse malice du monde à lui laisser avoir de l'esprit tant qu'elle voulut; et à ne placer de tems en tems que des choses simples et pourtant fines, qui auroient dû la rappeller de ses hautes idées, si elle vous eût bien entendue. Sans mentir, je ne vous ai jamais trouvée plus spirituelle, ni même plus belle, parce qu'une crainte secrette de vous laisser surpasser anima vos yeux et votre visage, et que l'application que vous aviez à jetter du ridicule sur de si beaux discours, rendit votre air plus fin. Jusqu'à présent, quand j'ai été touché de quelqu'un, je lui ai toujours donnée dans mon imagination ce qui lui manquoit; j'avois regret à laisser imparfaite une belle idée qui devoit régner dans mon esprit, et que j'achevois de ma pure libéralité: mais de bonne foi, je ne vous donne rien; vous êtes la première personne que j'aie aimée telle qu'elle étoit, et qui ne m'ait rien dû de ses charmes. Aussi je ne pourrai me venger de vous comme j'ai fait de beaucoup d'autres, que je remettois dans leur état naturel, et à qui je retranchois toutes les faveurs de mon imagination, lorsque je n'étois pas content. Votre mérite tiendra toujours bon contre mes

ressentimens, et je ne m'attends point à avoir jamais la consolation de vous trouver moins aimable, quand même j'aurois le plus d'envie de ne vous point aimer. Il me semble qu'il y a de l'imprudence dans l'aveu que je vous fais; mais enfin, je vous ai promis de ne vous dire jamais rien que de vrai. Rien que de vrai en amour! Cela n'est presque pas concevable. Il falloit que je fusse déjà bien fou, quand je vous fis une semblable promesse. Si jamais vous permettiez à ma raison de revenir un peu, je vous déclare que je prétendrois bien recommencer à mentir selon la coutume de la vraie galanterie. Jusques-là, je ne sais combien d'artifices d'amour que je puis avoir appris, me demeureront inutiles. Je savois assez bien jouer une de ces langueurs qui touchent, ou prendre de ces manières vives qui séduisent, et j'ai vu plus d'une aimable personne se passionner à mes représentations; mais je renonce avec vous à tout mon acquit, et je vous aime comme un homme qui n'a jamais aimé que vous. Le peu qu'il s'en faut que cela ne soit vrai, ne vaut pas la peine d'en parler. Il feroit beau voir mes autres passions se comparer à celle-ci!

A LA MÊME.

JE n'ai point encore éprouvé d'empire si rude que le vôtre. Quoi! vous dites qu'il n'est pas pos-

sible que je ne vous trompe, parce que j'ai marqué jusqu'à présent trop de plaisir à être avec vous, et qu'il n'a pas paru que je me sois ennuyé un seul moment? Vous prétendez que cela n'est pas naturel, et qu'il y a de l'art dans mes manières. En vérité, je suis bien malheureux; il ne me sera point permis de ne me point ennuyer, lorsqu'effectivement je suis le plus content du monde! Comment voudriez-vous que je fisse? il n'y a que trois ans que j'ai l'honneur de vous voir; tous vos agrémens me sont encore nouveaux, et de la manière dont vous les savez renouveller et les faire succéder les uns aux autres, vous en avez encore pour plus de vingt ans, sans tomber dans aucune répétition de charmes. Attendez que ce tems-là soit passé, je tâcherai de faire alors ce que vous souhaitez de moi; je m'ennuierai. Il me semble que c'est-là se mettre à la raison. Je sais bien ce qui rend l'amour de si peu de durée; c'est qu'on le pousse toujours au-delà du naturel. On veut être, par exemple, dans une extase perpétuelle auprès de ce qu'on aime, toujours également ravi et enchanté. La nature ne comporte point cela; apparemment vous voulez ménager ma tendresse, en lui accordant la permission de se relâcher quelquefois. Le motif est obligeant, et vous pouvve croire que j'en sens bien le prix; mais enfin, Mademoiselle, il n'est pas possible

d'avoir la complaisance de s'ennuyer avec vous. Cherchez qui vous fasse la cour à ce prix-là. Je doute que Des... même, personnage si ennuyé et si ennuyeux, pût vous contenter.

A M. LE CHEVALIER DE L...

Vous êtes donc sur le point d'épouser l'aimable dévote à qui vous faites la cour depuis si long-tems, et vous renoncez pour elle à l'ordre de Malte ? Vous alliez vous faire un bon religieux, et vous avez changé ces pensées pieuses en des desseins de mariage. Voilà comme les belles dévotes sont dangereuses pour les meilleurs religieux. Je m'étonne qu'elle ne fasse pas conscience de vous ôter à la chrétienté, dont vous eussiez soutenu les intérêts toute votre vie contre les Ottomans ; car vous ne vous souvenez plus qu'il y ait des Turcs au monde, et il ne tiendra pas à vous désormais qu'ils ne fassent bien des conquêtes. Peut-être n'a-t-elle pas songé à cela ; mais si je vous voulois du mal, je lui représenterois combien vous êtes brave et vaillant, et combien l'alcoran gagne par votre mariage. Peut-être aussi croit-elle en vous épousant et en vous convertissant, faire une caravane aussi glorieuse à la chrétienté, que toutes celles que vous eussiez faites contre les Turcs. Mais, dites-moi, ne seriez-vous pas bien embarrassé, si, au lieu qu'on vous demandoit à Malte

vos preuves de noblesse pour vous recevoir Chevalier, mademoiselle de G... vous demandoit vos preuves de dévotion avant que de vous recevoir pour son mari? Je ne crois pas que vous en ayiez d'autres jusqu'à présent que votre tendresse pour elle; mais apparemment elle se contente de cette preuve-là, et en attendant qu'elle vous inspire un amour divin, elle s'accommode toujours de l'amour profane qu'elle vous a inspiré. Les dévotes savent bien aller à leurs fins; je gage que celle-ci, sous prétexte de vouloir vous convertir, vous aime, et que dans tous les sermons qu'elle vous fera, la vertu de fidélité conjugale ne sera pas oubliée. Au fond, comme elle aura été l'instrument de votre conversion, il sera juste qu'elle en ait le profit. Je vous assure qu'aucune conversion n'eut jamais un instrument plus agréable, et qu'il y auroit dans le monde bien plus de dévotes qu'il n'y en a, s'il y avoit beaucoup de dévotes comme elle. Adieu, mon cher Chevalier; hâtez-vous d'empêcher qu'on ne puisse vous donner ce nom.

A MONSIEUR D. L...

LA nouvelle que vous m'apprenez est fort plaisante. Quoi! Mademoiselle de S. P. est mariée? Je ne la croyois point faite pour le sacrement. L'amour, à ce que je vois, en use en grand seigneur; il marie les filles qui l'ont servi. Cela va

donner courage aux autres; peut-être y en aura-t-il qui, sur l'exemple de mademoiselle de S. P., négligeront un peu leur conduite, et croiront prendre le chemin de faire fortune. Un homme qui, par sa seule valeur, sera devenu maréchal de France, en va faire tuer dix mille autres qui aspireront à la même élévation; et la belle dont nous parlons va faire autant de Demoiselles de bonne volonté, qui se flatteront d'attraper à la fin un mari. Il faut qu'elle ait eu de l'esprit pour choisir juste entre tous ses amans celui qui étoit capable de l'épouser. Elle ne s'est point amusée à avoir de la vertu inutilement; elle n'en a eu qu'une fois, mais à propos. Il y a bien des personnes dont elle n'est pas trop estimée, qui n'auroient pas l'adresse d'en faire autant. Ce pauvre Monsieur... est à plaindre d'avoir été le seul qu'elle ait jugé digne de sa vertu; il est vrai pourtant qu'il se l'est attiré par sa sottise naturelle, et qu'il méritoit bien qu'elle le distinguât. Je ris, quand je songe à ce que vous me dites, qu'avec un billet de quatre lignes elle le mettoit dans des ravissemens de deux mois, et qu'un jour qu'il se hasarda à lui baiser le bras, cette fière personne le menaça de le bannir pour jamais de sa présence. Je suis bien persuadé présentement qu'il ne faut que savoir placer les choses. Ces rigueurs-là étoient assez ridicules, mais bien placées; elles ont fait leur effet. Je ne

doute pas qu'après le sacrement même, elle n'ait eu bien de la peine à se soumettre aux rigoureux devoirs d'une femme, et qu'elle n'ait rendu son mari le plus heureux de tous les conquérans, par la difficulté de la conquête. Elle aura bien fait; le bonheur qu'elle pouvoit lui donner avoit besoin d'assaisonnement.

A MADEMOISELLE DE V....

JE vous vis hier si sensible à l'*opéra*, Mademoiselle, et hors de-là, vous me le paroissiez si peu, que je ne puis m'empêcher de vous le reprocher. Apparemment vous laissez agir votre cœur à-l'*opéra*, parce qu'il n'y a rien de vrai; et vous vous contraignez avec moi, parce qu'il y a trop de vérité dans tout ce que je vous dis. Je ne sais comment vous l'entendez; mais ce devroit être tout le contraire. J'ai beau vous dire des choses touchantes, elles ne vous font point tirer votre mouchoir de votre poche. Si du Meny les disoit, il y auroit bien des larmes versées. Est-ce qu'on ne pourra vous toucher sans vous tromper? Ce seroit une destinée assez fâcheuse pour vous et pour moi, et peut-être encore plus pour moi, qui perdrois toute espérance à votre égard. La plus jolie chose du monde est une jolie personne comme vous, qui est vivante, c'est-à-dire qui a des sentimens, car les sentimens et la vie c'est

une même chose; et qu'est-ce à votre avis de n'être vivante qu'à l'*opéra*? Songez que vous ne vivrez tout au plus que trois fois la semaine, trois heures à chaque fois, et en payant tribut à M. de Lully. Cela s'appelleroit ne vivre que par machines, et comme ces personnes infirmes qui ne subsistent qu'à force de remèdes. Il faudroit assembler un grand nombre de gens, préparer de la musique avec beaucoup d'art et de peine, faire retentir à vos oreilles je ne sais combien d'instrumens, et tout cela pour vous faire avoir quelque petit sentiment. Pour moi, si j'étois en votre place, j'en voudrois avoir plus naturellement et à moins de frais. Un homme seul suffiroit pour cela; et pourvu que vous apportassiez de votre part de certaines dispositions, vous seriez plus vivante en voyant et en écoutant cet homme-là, que vous ne l'êtes à l'*opéra* même. Enfin, la vie ne consiste pas à prendre de l'air dans ses poumons, et à le rendre; elle consiste à prendre dans son cœur et à rendre des sentimens. C'est par-là que la vie de l'*opéra* est très-imparfaite; vous prenez quelque chose, il est vrai, mais vous ne le redonnez point. Du Mény vous a touchée; mais je vous déclare qu'il ne se soucioit point de vous. Il faut vivre d'une meilleure manière, puisqu'enfin cela se peut.

A MADEMOISELLE DE J..... en lui envoyant des pâtés d'un sanglier qui l'avoit pensé blesser à la chasse.

J'AI couru un grand péril, Mademoiselle; mais enfin mon ennemi est défait, et je vous l'envoie en pâte. Je l'ai fait bien saler et épicer, pour conserver la mémoire de mon triomphe, en montrant ce cadavre. Si j'avois eu le secret des anciens Egyptiens, je l'eusse embaumé, et j'eusse fait de mon sanglier une momie; cela eût duré une infinité de siècles. Mais, par malheur, nous autres modernes, nous n'avons point d'autre secret que la pâtisserie. Figurez-vous, Mademoiselle, que, comme j'étois à la chasse avec M. le baron de..... l'animal que vous voyez, ne trouva pas bon que je le tuasse. Il fuyoit, et tout d'un coup il retourna vers moi avec fureur. Là-dessus je m'arrêtai pour délibérer. Je ne savois s'il n'étoit point envoyé de votre part contre moi; car tout ce qui me paroît bien redoutable, je crois aussi-tôt qu'il me vient de vous. Je savois bien qu'en ce cas-là, mon devoir de parfait amant étoit de me laisser manger. Mais quand j'eus bien examiné le sanglier, je ne trouvai pas qu'il eût l'air si aimable, que l'ont vos rigueurs et vos cruautés. Il restoit encore

(*) Les huit lettres sont connues sous le nom du chevalier d'Her * * * *

une grande difficulté ; savoir, si je ne devois pas mourir, pour finir les tristes destinées que vous me faites : mais ce sentiment me parut trop intéressé pour le suivre ; et je crus qu'il y alloit de votre honneur, qu'un amant qui vous est aussi fidelle que moi, vécût, quoiqu'il n'y trouvât pas son compte. Le zèle que j'ai pour votre gloire, coûta donc la vie au pauvre sanglier, qui ne croyoit pas avoir affaire à un homme animé par un motif si puissant. Je le perçai d'un coup de mousqueton, et je ne crois pas qu'une autre fois des sangliers osent se jouer à ceux qui conservent leur vie pour vous. Je serai trop heureux, Mademoiselle, si vous mangez de celui-ci avec quelque sentiment de vengeance, sur ce qu'il m'a osé mettre en péril, et si cela vous en releve le goût.

A M. C..... sur le tremblement de terre qui arriva à Paris *en* 1682.

IL faut avoir recours aux philosophes dans les occasions. On se moque d'eux, quand on est en sûreté ; mais quand la terre tremble, on les respecte. Nous croirons, madame de B..... et moi, qu'il n'y a point de teints, et que les bêtes sont des machines ; et tout ce qu'il vous plaira, pourvu que vous nous disiez quel remède on peut trouver à un tremblement de terre. Nous pensions que le plancher de *Paris* fût fort bon, mais il

n'est pas si ferme que nous l'avions cru. On nous dit qu'il y a des pétards et des façons de mines qui le soulevent ; franchement cela n'est point agréable. Nous ne voudrions pour rien loger sur des mines. Ces tremblemens de terre font des renversemens terribles ; ils mettent des rivières où il n'y en a jamais eu ; mais ils en engloutissent quelquefois ; ils font paroître de nouvelles montagnes, et disparoître les anciennes. Pour nous, nous trouvons les choses fort bien comme elles sont, et nous serions fâchés qu'il y eût rien de changé. Nous regretterions la plus petite rivière et la plus petite montagne des environs de *Paris*. Ce qui me rassure un peu, c'est que je ne crois pas que la terre osât entreprendre d'avaler une si grande ville : mais si j'étois dans la petite bicoque où vous êtes, j'aurois grand'peur ; la terre ne sauroit si peu bâiller, qu'elle ne l'engloutisse. Elle ne vient d'avoir qu'un petit frisson qui lui a couru entre cuir et chair ; mais Dieu la préserve d'une fièvre violente. Apprenez-nous un peu ce que dit la philosophie de tout cela, et si elle demeure les bras croisés sans y mettre ordre. Pour moi, depuis que j'ai senti mon lit aller et venir, se hausser et se baisser, je ne crois plus qu'il y ait rien de sûr dans le monde.

A MADEMOISELLE DE V..... sur un cheveu blanc qu'elle avoit.

JE vis hier, Mademoiselle, un homme qui avoit assisté à un des plus agréables spectacles du monde; Vous étiez à votre toilette, et il dit que dès que vous eûtes ôté un petit bonnet, et lâché quelques cordons, il vit tout d'un coup le plancher couvert d'une forêt de cheveux noirs. Il ne savoit d'abord d'où tant de cheveux pouvoient venir; il voulut remonter jusqu'à leur origine; et après qu'il eut fait des yeux un assez long chemin, il remarqua qu'ils venoient tous de votre tête. Il n'eût pas cru que de votre tête il eût pu rien partir qui fût arrivé jusqu'au plancher. Mais ce qui le surprit encore davantage, c'est que parmi tous ces cheveux, il en apperçut un d'une blancheur très-éclatante. Peut-être dans cette effroyable quantité que vous en avez, il faut qu'il s'en trouve de toutes les façons: que sait-on si, en cherchant bien, on n'en découvriroit pas de rouges et de verds? Dans un si grand nombre, rien n'est impossible. Cependant je croirois plus volontiers que ce cheveu blanc auroit quelque cause particulière, et qu'il faudroit l'attribuer à quelques soucis qu'on vous auroit donnés. Et quels soucis? Je vous demande pardon, mais franchement je n'en connois que d'une espece qui puisse faire blanchir les

cheveux d'une si belle brune. Il y a quelqu'un caché dans la foule de vos adorateurs, à qui vous voulez plus de bien que vous ne dites. Ah! trois et quatre fois heureux l'auteur de ce cheveu blanc! Je mourrois satisfait, si j'en avois fait autant en toute ma vie. Cependant je doute fort que j'y puisse réussir, quand même vous prendriez en moi tout l'intérêt possible. Je serois si soumis, si assidu, si fidelle, que mon procédé ne vous pourroit jamais donner assez d'inquiétude pour blanchir un seul de vos cheveux; et s'il ne tenoit qu'à cela, vous les auriez encore avec moi à l'âge de quatre-vingt ans aussi bruns que vous les avez. Aimez-moi, Mademoiselle, si vous m'en croyez, pour la conservation de leur belle couleur; ou, si ce parti ne vous plaît pas, du moins aimez avec un peu plus de modération celui que vous aimez. Ne sauriez-vous avoir un peu de passion, sans blanchir aussi-tôt? Tâchez de vous y prendre un peu moins violemment. L'amour est fait pour mettre un nouveau brillant dans vos yeux, pour peindre vos joues d'un nouvel incarnat, mais non pas pour répandre des neiges sur votre tête. Son devoir est de vous embellir; ce seroit grand'pitié qu'il vous vieillît, lui qui rajeunit tout le monde. Arrachez de votre tête ce cheveu blanc, et en même tems arrachez en la racine qui est dans votre cœur, et prenez des affections plus gaies.

A LA MÊME, SUR LE MÊME SUJET.

NE vous plaignez point, Mademoiselle, que ce cheveu blanc, qui devoit naturellement, dites-vous, passer pour une marque de sagesse, n'ait passé chez moi que pour une marque d'amour, c'est-à-dire, de folie, selon votre interprétation. Telle est la condition des jeunes et jolies personnes; elles peuvent par quelque grand hasard être sages, mais on n'est pas obligé de le croire. Qu'elles en donnent tant de preuves qu'il leur plaira, il y a toujours des incrédules. Vous vous êtes peut-être blanchi ce cheveu à méditer profondement sur la vanité des choses de ce monde, sur la briéveté de la vie, sur l'inutilité de tout ce qui nous occupe; mais ne pensez pas, s'il vous plaît, vous faire honneur d'avoir élevé vos pensées si haut. Vos cheveux en fussent-ils devenus plus blancs que ceux de Madame..... qui n'a pourtant jamais eu de ces sortes de pensées, cela ne serviroit de rien à votre réputation. Renoncez à la morale, Mademoiselle, ou renoncez à l'aimable figure que vous avez: ce sont deux choses incompatibles; on ne vous les permettra point toutes deux ensemble, et quand il s'agira de deviner la cause de votre cheveu blanc, on l'attribuera plutôt à une infidélité qu'on vous aura faite, qu'à la sagesse de vos réflexions. Ce seroit pourtant une chose incroyable

qu'on vous fît une infidélité, mais il le seroit encore davantage que vous fissiez des réflexions.

A LA MÊME sur ce qu'elle alloit apprendre à chanter.

JE rentre au logis, Mademoiselle, après avoir couru toute la matinée pour trouver..... Il a eu de la peine à me promettre trois visites par semaine pour vous; et je ne sais, quoique je les aie obtenues, si je l'ai pressé avec toute la chaleur possible de me les accorder. Je ne contribue pas trop volontiers à vous faire avoir de nouveaux charmes; vous n'en avez déjà que trop, et s'il ne tenoit qu'à moi, je retrancherois plutôt que d'ajouter. Je tremble, quand je songe que vous saurez chanter, et qu'assurément vous chanterez bien, car vous le voudrez. Votre bouche, qui n'est encore que je ne sais quoi d'incarnat et de façonné, sait déjà me troubler quand je la regarde; et que sera-ce, quand il sortira de-là des sons tendres et doux? Je vous avouerai pourtant que ce seroit toute autre chose, si ces sons tendres et doux n'étoient point notés, si vous les preniez dans votre cœur, et non sur un papier, et si c'étoit un maître à aimer, plutôt qu'un maître à chanter, qui vous les eût appris.

A M. DE B.... Récit d'une querelle qu'il avoit, pour avoir préféré les personnes maigres à celles qui étoient grasses.

CROIRIEZ-vous bien que j'ai une querelle sur les bras, moi qui n'en ai point encore eue depuis que je suis dans le service? J'avois dîné l'autre jour bien tranquillement dans mon auberge, et au sortir de table, je me promenois dans la cour avec quatre ou cinq cavaliers. Les nouvelles avoient été épuisées pendant le dîner; de quoi s'entretenir après les nouvelles? Il ne restoit plus que les Dames. Une conversation d'auberge ne pouvoit pas rouler sur des matieres de galanterie aussi fines et aussi délicates que les conversations de *Clélie*. On ne parla point des différences de l'amour et de l'amitié, ni de l'art de démêler le procédé de l'esprit d'avec celui du cœur; il fut seulement question de savoir lesquelles sont les plus belles des grosses personnes ou des maigres. Puisqu'il falloit choisir une extrémité, je me déclarai pour les maigres. Il y avoit là un capitaine réformé, qui commença à soutenir le contraire avec chaleur. Il fallut que j'élevasse mon ton naturel pour répondre au sien. Je tournai en ridicule la majesté qu'il attribuoit aux grosses personnes, et je le fis si heureusement, que les rieurs se mirent de mon côté. Quand il voulut se moquer des maigres, on ne rit point: voilà mon

homme au désespoir. J'avoue que le triomphe des maigres m'enfla le cœur, et que je pris un air victorieux. Il voulut s'en venger par quelques paroles qui s'adressèrent personnellement à moi; mais ces autres Messieurs crurent qu'il étoit de leur devoir de faire finir la conversation. Ils m'ont dit que ce qui l'avoit mis dans les intérêts de l'embonpoint, est une très-grosse personne qu'il adore: mais ils eussent dû me faire quelque signe, pour m'en avertir; et comme je ne suis amoureux d'aucune personne qui soit maigre, j'eusse cédé aussi-tôt. Il y a peut-être quinze jours que cela s'est passé. J'ai fait des avances à M. le Capitaine, pour lui faire oublier notre dispute; mais il ne me paroît pas disposé à entendre parler d'accommodement. Je crois qu'il veut avoir ce mérite-là auprès de sa maîtresse, et que dans les tendres protestations qu'il lui fait, il y mêle des sermens de ne pardonner jamais aux ennemis de l'embonpoint. Hier, je voulois aller à une certaine heure précise chez une assez jolie femme: le tems me pressoit; on n'avoit pas trouvé mes porteurs; j'y allois à pied et fort vîte. Je poussai un peu quelqu'un en passant dans une rue; justement c'étoit le Capitaine, qui me dit fièrement: *Morbleu, Monsieur, prenez garde à ce que vous faites.* Comme je n'avois pas un moment à perdre, je lui répondis d'un air chagrin, et sans regarder: *Je n'ai pas le loisir de me battre*

contre vous, j'ai autre chose à faire; et je passai outre. Il eût été ravi d'avoir une occasion de férailler; mais franchement, je n'eus pas assez d'honneur dans ce tems-là pour lui tenir tête. Je ne sais ce qui arrivera de tout ceci; il seroit plaisant que la question de la grosseur ou de la maigreur des Dames, nous envoyât devant Messieurs les maréchaux de France. Je remarque que mon ennemi va par les maisons, animant et soulevant toutes les grosses personnes contre moi; et depuis quelques jours je trouve qu'elles me regardent de mauvais œil. Que ferai-je, mon pauvre ami, dans un péril si pressant? Je crois n'avoir pas d'autres ressources, que d'armer toutes les maigres pour ma défense.

A MADEMOISELLE DE J..... sur le chagrin qu'il a de la quitter, pour aller servir en Flandres.

JE demande pardon au roi et à ma patrie, du regret que j'ai de partir pour les Pays-Bas, et d'aller trouver mon régiment; mais en vérité, Mademoiselle, vous êtes bien aimable, et je vous laisse avec un rival. Dès que vous ne me verrez plus, vous oublierez combien je vous ai aimée, et vous croirez que mon rival vous aime assez; mais prenez, je vous prie, un état de mon amour, pour le pouvoir toujours comparer au sien. Hélas,

il va représenter sur votre cœur tout ce que nous allons faire dans les Pays-Bas, assauts, embuscades, surprises, &c. Que sera-ce, s'il réussit, comme nous réussirons, sans doute? Quand nous aurons bien pris des villes, j'y serai peut-être pour la vingt millieme partie de la gloire; mais quand à mon retour, je trouverai votre cœur pris, j'y suis pour tout. Je tâcherai à mériter que la gazette parle de moi, pour vous faire souvenir de mon nom: mais le malheur est que je ne pourrai pas faire mettre mes soupirs dans la gazette; et mon nom sans mes soupirs, c'est bien peu de chose. Il me semble qu'il y a un fort mauvais ordre pour les amans qui vont à la guerre. Le roi donne à ceux qui ont des affaires et des dettes, de certaines lettres d'état, par lesquelles les poursuites que leurs créanciers feroient contr'eux, sont arrêtées, tandis qu'ils sont en campagne pour le service de sa majesté; autrement il seroit bien cruel qu'ils trouvassent à leur retour, qu'on se seroit servi de leur absence pour renverser tout chez eux. Ne devroit-il pas y avoir aussi pour les amans des lettres d'état, qui empêcheroient, pendant qu'ils sont à l'armée, qu'on ne profitât de leur éloignement pour leur enlever le cœur de leurs maîtresses? On revient chez soi, après avoir exposé sa vie pour son prince; on trouve une infidelle de la façon d'un homme de robe, ou d'un citadin,

C'est là un grand désagrément dans le service; et quand Messieurs les ministres y auront pensé, je crois qu'ils y remédieront. Il n'y aura que les belles qui voudront peut-être s'y opposer, à cause de la trop grande fidélité qu'on exigeroit d'elles, ou de l'inutilité de vie où elles seroient réduites pendant toutes les campagnes; mais il n'importe: le bien public le doit emporter sur tous; le Roi seroit assurément mieux servi. Je vais tâcher d'inspirer cette pensée à ceux qui approchent les puissances; et si je puis, je vous obligerai bien à m'être fidelle, en vertu d'une déclaration du Roi, puisque vous ne voulez pas l'être naturellement.

A MADAME..... en lui envoyant du vermillon pour une de ses amies.

Vous m'honorez beaucoup, Madame, de m'avoir choisi pour me confier les besoins du teint d'une de vos amies. Je vous envoie le meilleur vermillon de Paris. Je souhaite que la Dame pour qui vous me l'avez demandé, et que je crois deviner, en soit contente, et que M. le comte de..... y soit trompé: mais je crains que son vermillon ne lui soit assez inutile, si l'on vous voit toujours toutes deux ensemble, comme à l'ordinaire. Votre teint enlaidit plus le sien, que mon rouge ne pourra l'embellir. Si vous vouliez être amie généreuse, vous prendriez un peu de ce que je vous envoie;

pour avoir le teint moins beau, et n'effacer pas celui de Madame de..... avec tout le secours qu'il pourra avoir. Peut-être même le devriez-vous faire par votre propre intérêt; car, parce que vous aurez un incarnat plus vif que Madame de..... on croira qu'il sera emprunté, et que le sien sera naturel. Au reste, Madame, soyez sûre du secret que vous me demandez. J'ai une égale discrétion pour les cœurs et pour les teints qui ont de la confiance en moi; et vous verrez que, quand je rencontrerai votre amie, je serai le premier à admirer ce que j'ai acheté.

LETTRES
DE FONTENELLE

A M. VIEUSSENS, médecin de Montpellier.

JE suis chargé, Monsieur, par l'académie des sciences, de vous remercier pour elle de la dissertation sur la structure des vaisseaux, dont vous avez bien voulu lui faire part. Quand vous ferez quelqu'expérience nouvelle, ou qu'il vous viendra quelques réflexions, qui appuyeront un système si singulier, et si différent des idées communes, l'académie sera bien aise d'en être instruite; et en général tout ce qui viendra de vous lui fera un extrême plaisir. Votre mérite est fort connu de cette compagnie; et moi qui suis, sans nulle comparaison, le moins capable d'en juger, il y a long-tems que je le connois par la renommée. Je suis avec respect, Monsieur, Votre, &c.

*On trouve ce qui suit, sur l'ouvrage qui fut l'occasion de cette lettre, dans l'*histoire de l'Académie des sciences *pour l'année* 1703, *pag.* 44 *de l'édition* in-4°.

« M. *Vieussens*, fameux médecin de *Montpellier*, fort connu par son grand ouvrage de la » *Névrologie*, communiqua à l'académie des sciences » un nouveau système qu'il a trouvé sur la struc-

» ture des vaisseaux du corps humain. Quelque » prévenu que l'on fût pour la capacité et pour » l'exactitude de M. *Vieussens*, on jugea qu'il » faudroit un grand nombre d'expériences, et » d'expériences délicates, pour vérifier son système; » et comme on n'eut pas la commodité de les » faire, la compagnie ne fut pas en état d'ap- » profondir cette matière autant qu'elle l'auroit » desiré.

A M. LE CLERC. Paris, 3 août 1707.

JE n'ai point reçu, Monsieur, la lettre dont vous me parlez, et par laquelle vous me fîtes l'honneur de répondre à la mienne. J'apprends de vous avec plaisir, que vous n'avez point tout-à-fait dédaigné un hommage que je vous rendois; mais quand vous n'auriez pas eu le loisir d'y répondre, occupé comme je sais que vous l'êtes, je vous assure très-sincèrement que je n'en aurois pas été surpris, ni offensé le moins du monde. Il me suffisoit de m'être en quelque manière soulagé, en vous marquant l'estime particulière que je faisois de vos ouvrages, dont j'étois et dont je suis encore tous les jours fort plein. Mais, Monsieur, outre l'obligation que je vous ai de cette lettre perdue, je vous en ai encore une plus sensible de l'attention que vous voulez bien faire à ce qui me regarde. Je vous renonce de tout mon cœur de l'offre que

vous me faites de m'envoyer le tome de votre *bibliothèque* où est la réponse que l'on a faite pour moi; (au livre du P. *Baltus*, contre *l'histoire des oracles.*) Je l'aurai ici dès qu'il y pourra être. Je sens par avance le plaisir de voir ma justification en si bon lieu. Si vous en connoissez l'auteur, (c'étoit M. le Clerc lui-même) je vous supplie de le bien remercier pour moi. Je suis d'autant plus sensible à cette grace, que je ne puis l'avoir méritée par aucun endroit. Je ne répondrai point au *jésuite* de *Strasbourg*, quoique je ne croye pas l'entreprise impossible; mais l'histoire de l'Académie des sciences me donne trop d'occupation, et tourne toutes mes études sur des matières trop différentes de celles-là. Ce seroit plutôt à *M. Van Dalen* à répondre, qu'à moi; je ne suis que son interprète, et il est mon garant. Enfin, je n'ai point du tout l'humeur *polémique*, et toutes les querelles me déplaisent. J'aime mieux que le diable ait été prophète, puisque le P. *Jésuite* le veut, et qu'il croit cela plus orthodoxe. Je lui serai toujours très-obligé d'avoir été l'occasion d'une marque très-flatteuse que j'ai reçue de votre bonté pour moi. Il faudroit, pour bien concevoir combien je la sens, que vous sussiez quelle estime je fais de tout ce que j'ai vu de vous; car je vous avoue que je n'ai pas tout vu, et que les ouvrages théologiques passent trop ma portée. Conservez-moi, je

vous en supplie, des sentimens que vous auriez pu ne m'accorder pas, mais que j'espère que vous n'aurez aucun sujet de m'ôter. Je suis avec une estime et une reconnoissance parfaite, Monsieur, Votre, &c.

P. S. J'oubliois de vous dire combien je desirerois que ce que vous me dites sur l'*histoire de l'Académie des sciences*, fût parfaitement sincère, et combien je crains que votre politesse n'y ait trop de part.

A M. GOTTSCHED, professeur à Leipsic.

Paris, 24 juillet 1728.

J'AUROIS eu beaucoup plutôt, Monsieur, l'honneur de répondre à votre lettre, si on ne m'avoit dit, en me la rendant, que vous seriez bien aise de savoir mon sentiment sur le plan que vous m'envoyez de votre société Allemande. Comme il est en Allemand, que je n'entends point, il a fallu que j'aye attendu une traduction abrégée qu'on m'en a faite. Mais ça été une peine fort inutile et un tems perdu, par rapport à ce que je croyois que vous attendiez de moi. Car, outre que votre société est déjà toute établie, et que vos réglemens sont très-sensés et très-bien entendus, il est impossible qu'un étranger comme moi juge en détail de ce qui peut vous convenir, ou de ce qui vous conviendroit le mieux. Je vois

seulement en gros, que vous avez pour votre langue un zèle auquel je ne puis qu'applaudir. Il faut avouer que, nous autres François, nous pourrions bien être trop prévenus en faveur de la nôtre, quoique la grande vogue qu'elle a dans toute l'Europe, nous justifie un peu. Nous avons l'avantage qu'on nous entend par-tout, et que nous n'entendons point les autres; car notre ignorance en ce sens-là devient une espèce de gloire. Par exemple, vous, Monsieur, vous savez très-bien le François, vous l'écrivez très-bien; et moi, je ne sais pas un mot d'Allemand. Cependant je ne crois pas que ce succès de notre langue vienne tant de quelque grande perfection réelle qu'elle ait par-dessus les autres, que de ce qu'on s'est fort appliqué à la cultiver, et de ce qu'on y a fait d'excellens livres en tout genre, qui ont forcé les étrangers à la savoir, sur-tout des ouvrages agréables. A ce compte, vous n'avez qu'à cultiver autant votre langue; et c'est, à ce qu'il me paroît, le dessein que votre société a conçu avec beaucoup de raison. Je ne sais si l'Allemand est plus dur que le François; car je me défie toujours un peu de cette dureté ou douceur prétendue; le chant pourroit peut-être en décider. Mais enfin ce plus de dureté fût-il réel, il n'y auroit pas si grand mal, et vous en auriez plus de force dans les occasions où il en faut. Une

chose plus considérable que j'entends reprocher à votre langue, quoique ce soit plutôt la faute des écrivains, c'est que vos phrases sont souvent extrêmement longues, que le tour en est fort embarrassé, le sens long-tems suspendu et confus. Il est vrai que le grec et le latin ont assez souvent aussi ces défauts, et même dans les bons auteurs; mais tout Grecs et Latins qu'ils sont, ils ont tort. Le françois seroit bien de même, si nous voulions; mais nous n'avons pas voulu, et c'est peut-être ce que nous avons fait de mieux. Que les ouvrages qui partiront de votre société, donnent l'exemple d'un meilleur arrangement dans les phrases, d'une plus grande clarté, &c. ce sera un grand bien qu'elle procurera à votre langue. Je vous demande pardon, Monsieur, de tout ce verbiage inutile; je me suis trop laissé aller au plaisir de vous entretenir. Ma grande affaire ne doit être que de vous bien remercier, si je puis, de l'honneur que vous m'avez fait, en daignant traduire les ouvrages de ma jeunesse. Je suis bien fâché d'être privé du plaisir de les voir tels qu'ils se trouvent présentement au sortir de vos mains. Je vous rends très-humbles graces encore une fois de m'avoir fait connoître à une grande nation, qui a produit beaucoup de grands hommes, et des génies du premier ordre, tel qu'étoit *Léibnitz*, de votre ville de *Léipsic*.

Il y a déjà du tems que j'ai écrit à M. *Hausen*, à Léipsic, en lui envoyant les élémens de la géométrie de l'infini, ouvrage de ma vieillesse, et le priant d'en dire quelque chose dans le journal de *Léipsic*. La grande difficulté est qu'il le lise, qu'il en ait le loisir et le courage; car c'est un assez gros livre, et sur une matière épineuse. Comme je ne doute pas que M. *Hausen* ne soit de vos amis, je vous prie d'obtenir de lui la grace qu'il me lise, et qu'il me donne son jugement, auquel je déférerai beaucoup; car j'ai eu l'honneur de le voir ici, et j'ai bien senti qu'il étoit fort habile en mathématiques. Je suis avec beaucoup de reconnoissance et respect, Votre, &c.

AU MÊME. Paris, 16 octobre 1732.

J'AI reçu, Monsieur, votre lettre du 24 janvier 1731, par un jeune gentilhomme Allemand, en qui j'ai trouvé effectivement le mérite que vous m'annonciez. J'ai reçu en même tems la traduction de *l'histoire des oracles*, et je continue à sentir très-vivement toute la reconnoissance que je dois à un traducteur qui me fait autant d'honneur que vous. Je crois vous avoir déjà mandé, que j'ai fait voir vos autres traductions à quelques personnes qui entendent votre langue, et qui ont été très-contentes de la fidélité et de l'exactitude.

Je suis ravi que ce que je me suis hasardé de

vous écrite sur l'Allemand, que je n'entends point du tout, se soit trouvé un peu sensé. Mon principe est que, malgré toutes les différences que les langues doivent indispensablement avoir entr'elles, il y a quelque chose de commun où elles se réunissent; ce qui dépend uniquement de la raison commune à tous les peuples. Sur ce pied-là, on peut réformer tout ce qui est contraire à cette raison, et on en viendra à bout, quoique peut-être il y faille bien du tems, parce que d'anciennes habitudes des nations sont difficiles à vaincre. Le projet de votre nouvelle académie est donc très-beau; et j'ose assurer qu'il réussira, et que votre nom, Monsieur, sera à la tête d'une révolution heureuse et mémorable qui se fera dans votre langue. Nous sommes dans un siècle où la raison commence à prendre plus d'empire qu'elle n'en avoit eu, du moins depuis long-tems. Cela me paroît par ce que vous me mandez, que vos gens d'église commencent à se dégoûter des diableries. Celle des oracles étoit si peu fondée, que vous avez rendu un service à votre nation, d'empêcher que la traduction du P. *Baltus* ne fût imprimée. Pour moi, mon intérêt particulier ne m'empêcheroit pas de le laisser traduire dans toutes les langues du monde.

Je vous rends très-humbles graces des nouvelles traductions dont vous m'avez honoré dans la réimpression

réimpression des anciennes. Je suis ravi que vous ne vous repentiez pas des faveurs que vous m'avez faites. Je vous supplie de compter que j'y suis extrêmement sensible, et que je désirerois fort des occasions de vous en marquer ma reconnoissance. Je suis avec respect, &c.

P. S. Permettez moi, Monsieur, de faire ici mes très-humbles complimens à M. *Hausen.*

AVIS DE L'ÉDITEUR
sur le morceau suivant.

Les deux lettres qu'on vient de lire, ont été imprimées plus d'une fois en *Allemagne*, en différens recueils, sur les copies qu'en avoit données M. *Gottsched.* J'en fus instruit, et je priai M. *Formey*, secrétaire perpétuel de l'académie de *Prusse*, de vouloir bien me les procurer. Il s'adressa, pour cet effet, à M. *Gottsched* lui-même, qui lui en envoya deux nouvelles copies, et je les reçus en 1759. La même année, M. *Formey* les inséra dans un *journal*, qu'il publioit alors à *Berlin*, intitulé, *lettres sur l'état présent des sciences et des mœurs*, tom. 1er, pag. 401. Il y parle de la demande que je lui avois faite de celles de M. *de Fontenelle* à M. *Gottsched.*

En 1764, la première de ces deux lettres fut encore insérée dans le tome 4 d'une collection imprimée à *Nuremberg*, par les soins de M. *Usile*,

professeur en droit à *Francfort-sur-l'Oder*, et intitulée, *sylloge nove epistolarum varii argumenti*, &c. c'est-à-dire, *Nouveau recueil de lettres sur divers sujets.* Les auteurs de la *gazette littéraire de l'Europe*, M. l'abbé *Arnaud*, de l'académie des belles-lettres, et M. *Suard*, ont parlé de ce *recueil*, N.° 13 de cette *gazette*, mercredi 16 Mai 1764, article III, pag. 292. On y trouve un passage de cette première lettre, avec quelques notes critiques des journalistes, et les voici. Ne fussent-elles pas toutes justes, elles sont du moins très-ingénieuses. Elles feront donc plaisir aux lecteurs; et de mon côté, j'aurai donné une preuve d'impartialité.

Extrait de la gazette littéraire de l'Europe.

« Il y a dans ce volume (*sylloge nove*, &c.) » *disent les journalistes*, *une* lettre de M. *de Fon-* » *tenelle* à M. *Gottsched*, sur le caractère des » langues Françoise et Allemande, où celui du » génie de cet académicien est admirablement » conservé.

» Je ne sais, dit M. *de Fontenelle*, si l'Alle- » mand est plus dur que le François; car je me » défie toujours un peu de cette dureté ou douceur » prétendue; le chant pourroit peut-être en » décider. Mais enfin, ce plus de dureté fût-il » réel, il n'y auroit pas si grand mal, et vous

» en auriez d'autant plus de force dans les occa-
» sions où il en faut. Une chose plus considéra-
» ble, et que j'entends reprocher à votre lan-
» gue, quoique ce soit plutôt la faute des écri-
» vains, c'est que vos phrases sont extrêmement
» longues, que le tour en est fort embarrassé,
» et le sens long-tems suspendu et confus. Il est
» vrai que le Grec et le Latin ont assez souvent
» aussi ces défauts, et même dans les bons au-
» teurs; mais tous Grecs et Latins qu'ils sont,
» ils ont tort. Le François sauroit bien de même,
» si nous voulions; mais nous n'avons pas voulu,
» et c'est peut-être ce que nous avons fait de
» mieux.

Conclusion de l'avis de l'éditeur.

Je ne ferai aucune réflexion sur ces notes, aucune réponse à ces critiques, et j'en abandonne le jugement au lecteur; content, je le répète, d'avoir donné, en les publiant de nouveau, une preuve de mon impartialité. C'en est encore une, que je renvoie à la lettre de l'abbé *Conti* au marquis *Maffei*. Au reste, les auteurs du *journal étranger* (MM. Arnaud et Suard.) avouent, en l'annonçant, que M. *de Fontenelle y est beaucoup trop déprimé*. « M. l'abbé *Conti*, ajoutent-
» ils, idolâtroit les anciens, et il vivoit alors à
» Paris avec les partisans de l'antiquité les plus
» déterminés et les plus enthousiastes. ».

Au chevalier HANS SLOANE, *président de la société royale de Londres.* Paris, 16 août 1731.

M. Je sais bien que je n'ai pas assez l'honneur d'être connu de vous, pour être en droit de vous demander des graces, et que même je n'en serois guères plus fort, quand je prétendrois faire valoir l'avantage que j'ai d'être votre confrère dans l'académie des sciences. Mais je me fie à un autre droit bien incontestable, que me donne votre caractère bienfaisant et généreux, aussi connu en ce pays-ci qu'en *Angleterre.* Celui qui aura l'honneur de vous rendre cette lettre, est M. l'abbé *Girardin*, de votre nation; ce qui doit être déjà un titre auprès de vous; mais de plus fort estimé parmi nous, et ayant beaucoup d'amis qui l'estiment fort, tant par le savoir, que par les mœurs. J'en suis le moins considérable, et je vous en serai d'autant plus obligé, si vous voulez bien, à ma très-humble prière, lui marquer de la bonté, et lui faire les plaisirs qui dépendront de vous. J'ai saisi avec plaisir cette occasion de vous assurer que je suis très-respectueusement, &c.

AU MÊME. Paris, 13 février 1733.

M. Je ne puis trop vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait, vous, et l'illustre compagnie dont vous êtes le chef. J'avois déjà l'honneur de tenir à vous par l'académie des sciences, qui vous

a choisi pour un de ses membres ; mais on ne peut jamais tenir par trop d'endroits à un homme d'un mérite aussi reconnu que vous, et c'est pour moi le comble de la gloire que d'être avec vous dans une relation plus étroite. J'en abuse peut-être déjà, en vous suppliant de vouloir bien vous charger du remercîment que j'adresse à toute la société royale ; mais il est bien sûr qu'il ne peut jamais lui être présenté de meilleure main, si vous voulez bien me faire cette grace. Je suis avec beaucoup de respect et de reconnoissance Votre, &c.

AU MÊME. Paris, 19 janvier 1734.

M. Trouvez bon que je me joigne à tous ceux de mes compatriotes, qui ont l'honneur d'être de votre société royale, et que je vous représente avec eux, que M. l'abbé *de la Grive* mériteroit cette grace. Il a d'autres témoignages plus importans et plus décisifs que le mien. Je vous supplie seulement de vouloir bien faire attention à leur valeur. J'ai pris avec joie cette occasion, ou peut-être ce prétexte, de vous faire souvenir de mon nom, et de vous renouveller les assurances du respect avec lequel je suis, &c.

A M. BOULLIER. Paris, 13 novembre 1736.

J'AI reçu votre essai philosophique sur l'ame des bêtes, par M. *de Gennes* ; et je ne puis trop

vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait, de mettre mon nom à la tête d'un si excellent ouvrage. Il n'y a que la gloire de l'avoir fait que j'aimasse mieux. On voit qu'il part d'une tête bien philosophique, pleine de réflexions fines et profondes, et qui est bien plus sur les bonnes voies du raisonnement, que n'y sont la plupart de ceux qui font profession de raisonner. Comme vous m'avez trop loué dans votre épitre, je tâche de ne me pas laisser emporter à une reconnoissance où ma vanité auroit part, et j'ai attention à ne vous rendre pas trop de louanges pour les vôtres. Je veux demeurer au-dessous de ce que vous méritez, et vous me paroissez digne par votre caractère qu'on en use ainsi avec vous.

Le *traité de la certitude morale* est très-bon, bien pensé, bien écrit, seulement un peu diffus sur des choses que les lecteurs du commun entendroient presque sans explication. Il y a, tout au contraire des endroits, mais en petit nombre, qui demanderoient d'être plus expliqués. Un article entier, par exemple, où je vous renvoie, *pag.* 111. Je crois apperçevoir votre idée; mais il falloit, ce me semble, ou la supprimer, ou la développer.

Tout ce que vous dites sur la véracité de Dieu est bien vrai, et la métaphysique est obligée d'aller jusques-là, pour aller jusqu'au bout: mais je croirois qu'après avoir établi ce principe, il n'est

pas nécessaire de le rappeller souvent, parce que la plupart des gens ne sont pas métaphysiciens, et qu'ils croiront *Jules-César* bien démontré, sans faire aucune attention à la véracité de Dieu.

De plus, cette véracité n'est pas toujours si aisée à expliquer. Je vous soutiendrai, si je veux, qu'elle n'est point blessée, quand la bonté ne l'est point. Les bêtes ont toutes les marques possibles d'avoir une ame, et elles n'en ont point; quel mal me fait cette erreur? Mais Dieu m'y fait tomber; oui, mais il ne m'importe aucunement d'y être tombé, et cette erreur-là est la suite de quelque ordre que je ne connois point. Tous les hommes ne croyent-ils pas les objets colorés, &c.? Ne croyent-ils pas la lune aussi grande que le soleil; et, ce qui est plus fort, Dieu lui-même ne l'a-t-il pas dit aux hommes, ou à peu-près? En un mot, quand la vérité de mes jugemens n'intéressera point la bonté de Dieu, sa véracité ne s'opposera point à mes erreurs, parce qu'on pourra toujours supposer que ces erreurs entrent dans quelque ordre inconnu.

Votre *traité de la certitude morale* ne va point jusqu'à la religion, et il est vrai qu'il ne le devoit pas; cela vous eût jetté trop loin, et peut-être même n'est-il déjà que trop ample pour ce qu'il vous falloit. Pour le mettre en entier, je ne sais s'il n'eût pas fallu le renvoyer à la fin de l'ouvrage;

car il y fait une tête dont on ne voit pas trop d'abord la nécessité, et il y auroit fait une conclusion bien amenée. Quoi qu'il en soit, je vous exhorte fort, Monsieur, à continuer l'édifice dont vous avez jetté les fondemens. J'attends de vous une discussion exacte et philosophique, comme vous la saurez bien faire, sur la différence des faits purement humains, et des faits miraculeux; sur leurs différentes preuves, leur égalité de certitude, &c. C'est-là que la métaphysique se déployera bien davantage; parce que les attributs de Dieu, et les considérations des deux ordres, tant physique que moral, y entreront perpétuellement.

Mon raisonnement sur les bêtes que je donnai à M. *Verret* pour vous, n'auroit guères ajouté aux vôtres; mais je crois votre scrupule excessif. Je ne vois par mes yeux nulle proportion entre une étincelle de feu, et la force d'un boulet de canon: mais indépendamment des raisonnemens physiques, je sais par mille expériences ce que peut la poudre, et, ce qui est décisif ici, je sais qu'avec de la poudre, je donnerai toujours une prodigieuse force à ce boulet. Mais je sais que je dirai à un homme cent mille choses du même ton, qui n'imprimeront aucun mouvement à ses jambes; il y en a une qui leur en imprime, sans en être plus capable par ce qu'elle a de physique. Donc, &c. Ajoutez à cela, si vous voulez, que

je sais qu'une plus grande quantité de poudre fait un plus grand effet, et que ces deux mots que j'ai dits, cornés à l'oreille avec une trompette, n'en feroient pas plus que dits à l'oreille.

J'ai lu tout le traité de l'ame des Bêtes, mais une seule fois; je ne puis vous rendre compte que de mon impression générale, qui est d'en être extrêmement content. Il y a apparence que je le serai même encore plus, quand je l'aurai plus approfondi à une seconde lecture, dont je me réserve le plaisir pour le premier tems que j'aurai entièrement à moi; car ce n'est pas un livre à lire en courant, quoique net et bien digéré. Si vous veniez jamais ici, vous me feriez un sensible plaisir, et dont je ne vous serois pas moins obligé que de ceux que vous m'avez déjà faits, en me traitant toujours si favorablement.

Je suis avec respect et avec toute la reconnoissance possible, &c.

AU MÉME. Paris, 30 mai 1739.

M. Ce que vous m'avez adressé pour le journal des savans, est arrivé justement dans le tems que le pauvre journal poussoit les derniers soupirs. Il n'existe plus, mais on songe à le ressusciter. On formera une nouvelle compagnie pour ce travail, et peut-être un autre plan de travail; mais cela peut n'être pas fait si-tôt, ou n'être

pas si-tôt en train d'aller. En attendant, je garde votre réponse pour en faire usage aussi-tôt qu'il se pourra, à moins que vous ne jugeassiez à propos de la retirer, auquel cas vous m'indiqueriez quelque occasion pour vous la renvoyer ; car par la poste ordinaire, cela feroit un trop gros paquet.

Puisque vous avez pris la peine de lire la préface de mes *élémens de la géométrie de l'Infini*, je n'ai plus rien à vous dire sur les infinis de différens ordres. J'ai dit tout ce que je savois. J'ai vu plusieurs gens d'esprit que ma distinction d'infini métaphysique et d'infini géométrique a contentés. Vous dites fort bien que Dieu est le seul infini absolu ; il l'est selon l'idée métaphysique, et certainement il ne l'est pas comme un nombre le seroit, ou selon l'idée géométrique. Un nombre infini ne pourroit être quarré, sans devenir infiniment plus grand. Méditez un peu, je vous prie, Monsieur, sur cette extrême différence, et jespère que vous vous rapprocherez un peu de moi.

Je crois avoir senti que votre seconde édition, quoiqu'au-dessus de la première, s'est moins répandue ici. N'y auroit-il point de la faute des libraires ? J'apperçois un tems de loisir que j'aurai bientôt, et je me fais d'avance un grand plaisir de me livrer entièrement à cette agréable et utile lecture ; je dois ajouter aussi honorable pour moi ;

et je vous renouvelle encore mes très-humbles remercîmens de l'honneur infini que vous m'avez fait. Je suis avec respect, Monsieur, votre, &c.

AU MÊME. Paris, 22 septembre 1739.

VOTRE réponse a été examinée dans une assemblée du nouveau journal, à laquelle présidoit M. le chancelier Daguesseau qui en est le protecteur; et il a été résolu, avec éloge, qu'on l'imprimeroit au plutôt. C'est encore là un tems indéterminé, mais sûrement cela n'ira pas loin, et comme ce journal ira aussi-tôt en *Hollande*, vous vous y trouverez au premier jour.

Je reprendrai à mon premier loisir votre traité sur les causes finales, l'inertie de la matière, &c. J'en ai entendu dire beaucoup de bien à un très-bon juge, qui est M. *de Mairan*, de notre académie des sciences; et son jugement m'a fait un sensible plaisir. Je ne doute pas qu'il ne soit ratifié par le public; mais ces sortes de livres-là ne sont pas si-tôt jugés qu'un grand nombre d'autres qui souvent ne les valent pas.

Je n'ai pas le tems d'entrer avec vous dans la question de l'infini. Je n'ai que celui qu'il faut pour vous apprendre que j'ai fait votre commission. Mais, d'ailleurs, que vous dirois-je sur l'infini? J'ai dit dans ma préface tout ce que je savois. J'avoue qu'il reste toujours quelque obscu-

rité, mais en vérité il s'en dissipe une grande partie; quand on entre dans le détail étonnant de tous les usages que la géométrie sait faire de cet infini. Seroit-il possible qu'une chimère fût si exactement systématique, si bien soutenue par-tout, si invariable, &c. Ce seroit bien cette fois-là que Dieu nous tromperoit. Je suis, &c.

AU MÊME. Paris, 21 mars 1744.

JE suis bien flatté de l'honneur que vous me faites de vous souvenir encore de moi après un si long tems de silence de part et d'autre. M. *Vimielle* vous dira avec quelle joie je reçus votre lettre. Je ne suis point étonné qu'on réimprime votre livre des Bêtes pour la troisième fois, quoiqu'assurément ces sortes de lectures ne soient pas pour le plus grand nombre, même de ceux qui lisent. Celui-ci est solidement raisonné pour le fond, et bien ordonné pour la forme; ce qui n'est pas commun aux bons ouvrages même.

Vous n'avez pas besoin de M. *Fernet* pour le raisonnement que je vous ai communiqué par lui, et dont vous pouvez faire tel usage qu'il vous plaira. Je fus bien aise autrefois de l'avoir imaginé, pour m'en servir contre un homme d'un grand nom, (le Père Mallebranche) qui ne pensoit pas comme vous. Le voici.

Quand je dis à l'oreille d'un homme, et bien

bas : *enfuyez-vous ; je vois des archers qui viennent vous prendre ;* ses jambes prennent aussi-tôt un mouvement très-violent pour fuir, et ce mouvement n'est pas proportionné au petit ébranlement que ma voix a causé à ses oreilles, mais à une certaine idée que j'ai portée dans son esprit ; car quand je lui aurois dit les mêmes paroles avec une trompette à augmenter le son, il n'en auroit pas fui plus vîte. Il y a une infinité d'exemples pareils. Or les mouvemens des animaux ne sont point proportionnés aux causes matérielles qui en ont été l'origine, mais seulement à quelque pensée ou cause spirituelle. Donc, &c. Il vous sera aisé, Monsieur, de mettre cet argument dans tout son jour, et même avec une sorte de beauté et d'élégance.

Je me souviens assez de votre *traité de la certitude morale*, pour vous dire que si vous avez dessein, comme je le crois, qu'il ait trait à la religion, il faut y ajouter ce qui peut regarder les faits surnaturels ; car je ne serai peut-être pas obligé à croire un miracle sur les mêmes preuves qui me suffiroient pour la bataille de *Pharsale* : mais il me semble, à vue de pays, qu'en approfondissant la matière, ainsi que vous en êtes très-capable, il peut se trouver là-dessous quelque chose de solide, de neuf et d'intéressant.

Voilà tout ce que je puis avoir l'honneur de

vous dire présentement; car, pour en dire davantage, il me faudroit plus de loisir et de méditation, et même une nouvelle lecture de votre livre. Ce n'est pas que depuis que j'ai quitté le secrétariat de l'académie des sciences, je n'aye plus de tems à moi: mais j'ai pris depuis peu un engagement, qui, quoique purement volontaire, m'en enlève beaucoup; et puis, pour tout dire, je me sens du grand âge qui me gagne, et je ne me crois plus capable du même travail qu'autrefois. Je suis, &c.

DE M. BOULLIER. Amsterdam, 30 juin 1741.

AGRÉEZ, Monsieur, un petit présent que je vous envoie au nom d'un de mes amis et au mien. Ce sont des *lettres sur les vrais principes de la religion*, où je crois que vous trouverez d'assez bonnes choses. On y défend les droits de la révélation chrétienne contre les atteintes qu'a voulu lui porter depuis peu un sophiste des plus adroits, dont l'ouvrage (lettres sur la religion essentielle, par mademoiselle Hubert) a fait bruit parmi nous, et s'est attiré plusieurs réponses. L'auteur de celle-ci m'oblige à taire son nom, mais il désire qu'elle vous parvienne par mon canal; persuadé qu'il est que toutes les matières sont également de votre ressort, et qu'une certaine théologie ne sauroit déplaire aux vrais philosophes. Je

prends un intérêt plus particulier encore à quelques petites pieces qui sont ajoutées à la fin. On y prend la défense de *Pascal*, et l'on y traite de la nature de l'ame, et de son immortalité; sujet chrétien et philosophique tout ensemble. Aussi oserai-je vous prier, Monsieur, (c'est ce me semble une sorte de droit que je me suis acquis auprès de vous) de vouloir bien m'en dire votre sentiment.

Les journaux m'apprennent votre démission de l'emploi de secrétaire de l'académie des sciences. En vous félicitant d'un repos qui vous est justement dû, souffrez, Monsieur, que je m'afflige de la perte irréparable que les sciences font à cet égard, et qu'elles font plutôt qu'on ne s'y seroit attendu. Vous étiez pour elles une espèce de premier ministre; et on espéroit qu'à l'exemple du cardinal de Fleury qui gouverne aujourd'hui la *France*, ayant toujours conservé une vigueur de génie que les années n'altèrent point, vous rempliriez jusqu'au bout un poste que depuis près d'un demi-siècle vous occupiez avec tant de gloire. Après tout, j'avoue qu'il y auroit de l'injustice à devenir ennemi du repos des grands hommes, à force d'aimer leurs talens. On vous a donné M. *Mairan*, pour successeur; en pouvoit-on mieux faire l'éloge? Il y a long-tems que les mémoires de l'académie nous l'ont fait connoître.

pour un physicien profond, et pour un excellent esprit; et que je lis les siens par préférence, ceux du moins qui sont à ma portée, toujours avec une extrême satisfaction. Celui, par exemple, qui vient de paroître dans l'année 1733, sur la propagation du son, m'a infiniment plu par les recherches fines et curieuses dont il est plein; il y raisonne avec une solidité admirable, et j'en demeure absolument à son avis.

La théorie de M. l'abbé *de Molieres*, que vous continuez, Monsieur, dans le même volume, d'exposer dans un si beau jour, n'est pas moins de mon goût. Comme il paroît que vous penchez en faveur de ce système, cela me confirme dans la bonne opinion que j'en avois déjà prise. D'ailleurs, Monsieur, j'ai l'ame naturellement *Cartésienne*; par conséquent je ne puis m'accommoder du vuide ni des attractions, et je suis ravi que les petits tourbillons soient si heureusement venus au secours des grands. Il me reste pourtant une objection que j'avois toujours eu envie de vous proposer, et je fus un peu fâché de voir dans votre dernier extrait, qu'un autre m'avoit prévenu. Mais n'y ayant apperçu aucune réponse qui lève la difficulté, je vous en demande à vous-même la solution. Tout est plein, dit M. *de Molieres*. Selon lui, l'espace que laissent entr'eux les vorticules du dernier ordre, est rempli d'une matière

infiniment

infiniment molle, qui n'ayant elle-même aucun tourbillonnement, ne sauroit par conséquent repousser l'effort de celle des petits tourbillons qui tend à s'échapper par la tangente; d'où il résultera que, cédant à cet effort, les petits tourbillons vont se détruire; que l'équilibre va se rompre, et que toute la machine est déconcertée. Dût-on pousser à l'infini ces divers ordres de petits tourbillons, il restera toujours des intervalles pleins d'un fluide non résistant, et incapable de maintenir les vortices en les comprimant. Si vous avez la bonté, Monsieur, de me répondre là-dessus à votre loisir, je me tiendrai payé du reste du présent que je vous offre. Au reste, je serai charmé que mon objection soit mauvaise; car j'aime le système, et j'appréhenderois que sa chûte ne nous replongeât dans ces horribles ténèbres dont M. *Saurin* prioit le ciel de nous préserver. Une chose que je lui demande avec ardeur, c'est qu'il veuille vous prolonger pour plusieurs années la douceur d'un repos, que de longs et nobles travaux vous ont acquis. Je suis avec une singulière vénération, Monsieur, votre, &c.

A M. S'GRAVESANDE, ET RÉPONSES.

Avis sur les lettres suivantes.

M. *s'Gravesande* avoit fait l'extrait des *élémens de la géométrie et de l'infini* dans le *journal lit-*

téraire, imprimé à *la Haye*. Voici ce qu'on trouve là-dessus dans le dictionnaire de *Prosper Marchand*, article *s'Gravesande*. Cet article est de M. *Allamand*, éditeur de ce dictionnaire.

Quoique cet extrait, dit M. *A.* soit fait avec toute la politesse et tous les égards dûs à un savant aussi distingué que M. de *Fontenelle*, celui-ci cependant n'en fut pas content; il crut voir une réfutation de ses sentimens dans le soin que le journaliste avoit pris de les mettre en parallele avec les sentimens communément reçus, sans cependant prononcer qu'ils étoient préférables. Il adressa ses plaintes à M. *s'Gravesande*, qu'il jugea bien être l'auteur de cet extrait. Dans la lettre qu'il lui écrivit, il ne put s'empêcher de laisser paroître la tendresse qu'il avoit pour son ouvrage, et combien il souhaitoit qu'on en portât un jugement favorable. Comme tout ce qui est sorti de sa plume est intéressant, on la lira avec plaisir. Elle est datée du 7 avril 1730. La voici.

« Je viens de lire ce que vous avez dit sur » la première partie de ma *géométrie de l'infini* » dans le XIVe Tome du *journal littéraire*. Je » vous remercie très-humblement de quelques » traits obligeans que vous y avez semés, et » du ton honnête et impartial dont vous me » faites des objections. Comme ces objections » ont de la force par elles-mêmes, et de l'au-

» torité par votre nom très-illustre dans les ma-
» thématiques, je les ai examinées avec beaucoup
» de soin, et je puis vous assurer très-sincèrement
» que je m'y rendrois, si je n'y avois pas trouvé
» des réponses très-claires et très-précises. Mais
» il me faudroit un peu de tems pour les bien
» rédiger par écrit, et les mettre dans l'ordre et
» dans le jour nécessaire; et je n'ai pas présente-
» ment ce loisir-là. Je me hâte de vous les
» annoncer, avant que de vous les envoyer; et
» je vous demande très-instamment une grace,
» c'est de vouloir bien les annoncer vous-même
» au public, comme je le fais ici, dans le pre-
» mier journal où vous parlerez encore de mon
» livre. Cela ne vous engage à rien, et convient
» fort à l'impartialité qui vous fait tant d'honneur;
» et moi j'ai lieu de craindre que vos difficultés,
» qui viennent de si bonne main, ne fissent trop
» d'impression. Je sais cependant déjà quelques
» géomètres qui ne s'y rendent pas, quoique je
» ne leur aye rien communiqué de mes futurs éclair-
» cissemens; car j'ai l'honneur de vous écrire dans
» le moment que je me suis pleinement assuré
» de leur validité. Je ne serai point du tout sur-
» pris, et je l'ai dit à la fin de la préface, qu'il
» se soit glissé des fautes dans un aussi gros
» ouvrage, d'un dessein aussi hardi, et, ce qu'il
» y a de pis, qui vient de moi; mais j'espère

» qu'il restera un système géométrique, qui n'avoit
» point encore été formé, qui se trouvera assez
» bien lié, et qui répandra du jour sur quantité
» de matières auparavant fort obscures. J'en ai
» déjà pour garants un grand nombre de suf-
» frages du plus grand poids; je souhaiterois
» infiniment que le vôtre en pût être, et que du
» moins vous donnassiez à la fin de vos extraits
» un jugement général, qui me seroit peut-être
» plus favorable que les jugemens détaillés: mais
» je n'ai garde de vous rien demander contre
» votre conscience; et quel que soit votre sen-
» timent sur ce livre, je serai toujours et avec
« beaucoup d'estime, &c. »

M. *s'Gravesande*, qui n'avoit eu aucun dessein de faire de la peine à M. *de Fontenelle*, lui fit une réponse, dans laquelle, sans convenir qu'il fût l'auteur de l'extrait, parce que les loix que les journalistes s'étoient prescrites, ne le lui permettoient pas, il lui témoigna avec combien de satisfaction il avoit lu son livre. « Je me sers avec plaisir, » *lui dit-il*, de cette occasion, pour vous assurer » qu'en lisant votre ouvrage, j'ai été frappé de » la grandeur de l'entreprise, et que j'ai admiré » la maniere dont vous avez exécuté votre dessein. » Les vues nouvelles sur l'*Infini*, que vous avez » répandues dans les différens volumes de l'*histoire* » *de l'académie*, avoient fait l'étonnement des plus

» grands mathématiciens. Vous venez de les réunir, » de les étendre, et de les éclaircir; vous y en » avez joint un plus grand nombre d'autres qui » n'avoient pas encore paru, et cela sur des matières » que personne n'avoit touchées jusqu'à présent. » Vous en avez fait un système qui ne peut être » reçu des connoisseurs que comme un présent » qui a passé leur attente, quoiqu'ils connussent » la main d'où il venoit. Excusez, je vous prie, » Monsieur, si je vous entretiens de votre pro- » pre ouvrage; la lecture m'en a fait trop de » plaisir, pour laisser passer cette occasion de vous » en marquer ma reconnoissance. Du reste je suis » sensible à la manière obligeante dont vous vous » exprimez sur mon chapitre dans votre lettre; » je voudrois la mériter. Je suis, &c. »

Peu de tems après, M. *de Fontenelle* envoya à M. *s'Gravesande* les *éclaircissemens* qu'il lui avoit promis, et il les accompagna de cette seconde lettre, en date du 2 juin 1730.

« J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire sous l'en- » velope de MM. *Gosse et Neaulme*, au sujet des » objections que vous m'avez faites sur la *géomé-* » *trie de l'infini*. Voici la réponse que je vous avois » promise, et j'espère que cet esprit d'équité, » qui rend votre journal si estimable, vous la fera » insérer dans quelqu'un de vos volumes. Je me » flatte même que vous la trouverez satisfaisante;

» et je vous avoue que je me tiendrois trop heureux » de pouvoir gagner un aussi habile homme que » vous. J'en compte déjà plusieurs, et même plus » que je n'espérois; car je sais bien que les para- » doxes, quelque vrais qu'ils puissent être, n'opèrent » que lentement. Ne m'ôtez pas, je vous prie, » toute espérance; mais dussiez-vous me l'ôter, » je n'en serois pas avec moins d'estime et con- » sidération, Monsieur, &c. »

M. *s'Gravesande* fit insérer ces *éclaircissemens* dans le tome XVI du *journal littéraire*, page. 1 et suivantes, et il y ajouta des remarques qui se trouvent à la page 9 du même volume. Là il rend à M. *de Fontenelle* toute la justice qui lui est dûe; et en justifiant les expressions qui lui ont déplu dans l'extrait, il fait voir que le journaliste n'a point pensé à se déclarer contre ses sentimens. J'ai lieu de croire, poursuit M. *A.*, que ces remarques ne plurent point à M. *de F.* Cependant il ne me paroît pas qu'elles continssent rien dont il eût raison d'être offensé: qu'on en juge par la façon dont M. *s'Gravesande* s'exprime au commencement. Voici ce qu'il y dit: « Notre but, en donnant l'extrait de l'ouvrage » de M. *de Fontenelle*, a été, comme nous en » avons averti au commencement de cet extrait, » de mettre nos lecteurs en état de juger entre » les idées nouvelles contenues dans cet ouvrage, » et les idées reçues. C'est-là le but que nous nous

» étions proposé en donnant nos remarques, sans
» que nous ayons eu aucun dessein de décider quelles
» idées étoient préférables; et si dans quelque peu
» d'endroits nous avons proposé des difficultés, elles
» ont regardé plutôt quelques raisonnemens parti-
» culiers, que le fond même des matières. Il est
» vrai que dans plusieurs remarques, en rappor-
» tant les sentimens reçus, nous avons employé
» la première personne; mais ce n'a pas été pour
» nous déclarer en faveur de ces mêmes sentimens.
» Rien n'est plus ordinaire aux journalistes, que
» de se servir de la première personne, au lieu de
» la troisième, après qu'ils ont averti au nom de
» qui ils parlent.

» Nous croyons avoir exposé assez clairement
» les sentimens opposés à celui de notre auteur,
» pour que le lecteur puisse juger des réponses que
» contient la pièce qu'on vient de voir, et trouver
» ce que pourroient répliquer ceux qui sont dans
» ces sentimens opposés.

» Nous aurions souhaité que M. *de Fontenelle*
» ne nous eût pas pris à partie directement. Marquer
» en quoi un auteur s'écarte des sentimens reçus,
» dire quels sont ces sentimens reçus, ce n'est pas
» toujours se déclarer contre cet auteur. Ce petit
» manque de formalité ne nous empêchera pour-
» tant pas de rendre, dans toutes les occasions,
» à notre illustre auteur, la justice qui lui est dûe,

» et de regarder comme un honneur qu'il nous » a fait, d'avoir bien voulu enrichir notre journal » d'une de ses productions.

» On peut juger de l'estime que nous faisons » de M. *de Fontenelle* et de ses ouvrages, par la » manière dont nous nous sommes exprimés dans » notre extrait; et c'est parce que nous la portons » à un si haut point, que nous sommes sensiblement » mortifiés de trouver, dans la pièce qu'on vient » de lire, deux endroits dans lesquels nous sommes » attaqués en notre qualité de journalistes, comme » si nous n'avions pas rendu à l'auteur de l'ex- » cellent ouvrage dont il s'agit ici, toute la justice » qui lui est dûe sur ce qu'il y a de nouveau dans » son livre ».

DES AUTEURS du journal littéraire, à FONTENELLE. La Haye, 17 mai 1730.

M. Le libraire *Neaulme* nous ayant remis une lettre que vous avez adressée à M. *s'Gravesande*, et que celui-ci lui a renvoyée, nous espérons que vous ne trouverez pas mauvais que nous nous donnions l'honneur d'y répondre, ayant jugé par le contenu, que c'est proprement nous qu'elle regarde.

Notre dessein, Monsieur, n'a jamais été de faire des objections contre votre ouvrage; mais ayant jugé qu'il n'étoit pas susceptible d'un extrait complet,

et qu'il ne pouvoit que beaucoup perdre, de quelqu'étendue qu'on pût faire cet extrait, nous avons cru faire plaisir à bien des lecteurs, de nous arrêter aux articles dans lesquels il nous a paru que vous vous éloignez le plus des sentimens les plus généralement reçus. Dans quelques endroits, nous avons marqué les difficultés que nous trouvions encore dans des matières dont la nature ne permet point qu'elles soient éclaircies entièrement par l'esprit humain; et vous nous rendez justice, en disant que nous avons parlé avec impartialité.

Nous souhaitons aussi, M., que vous nous la rendiez encore sur ce point: c'est que, quoique nous ayons trouvé des difficultés dans quelques endroits de votre ouvrage, nous n'en reconnoissons pas moins l'excellence, et n'en avons pas moins d'admiration pour l'auteur. Nous sommes très-mortifiés que votre lettre ne nous ait été rendue que plus de six semaines après que la seconde partie de notre extrait a paru; nous n'aurions pas manqué de donner au public l'avis que vous nous avez envoyé; et nous espérons que vous ne trouverez pas mauvais que nous le mettions en forme d'avertissement au commencement du journal qui est actuellement sous presse, et qui doit paroître vers la fin du mois prochain.

Nous espérons, Monsieur, que vous voudrez

bien nous envoyer à nous-mêmes vos *éclaircissemens*; pour enrichir notre journal; nous vous en serons très-sincèrement obligés.

Nous sommes avec beaucoup d'estime et de respect, &c.

LETTRE DE M. LOCKMAN.

EPITRE DÉDICATOIRE

A M. DE FONTENELLE,

De la Traduction Angloise de l'histoire de PSYCHÉ de LA FONTAINE. Londres, 1744.

M. Cet ouvrage vous est offert par la reconnoissance que l'auteur conserve de toutes les politesses dont vous l'avez honoré pendant son séjour en France; politesses d'autant plus flatteuses pour lui, qu'elles furent l'effet de votre générosité, et n'eurent pour objet qu'un simple étranger, sans recommandation, introduit et présenté par les seules Muses.

Les changemens politiques arrivés dans le monde depuis ce tems, n'ont aucune influence sur le sentiment vif que j'ai toujours conservé des obligations que je vous ai. Ceux qui n'ignorent pas que les académies conservent entr'elles une intime correspondance, malgré l'inimitié que la guerre peut causer entre les nations dont elles font partie, ne me croiront pas moins bon Anglois, quand je m'ef-

forceral de m'acquitter de ce que je dois à un étranger d'un si rare mérite ; et ceux qui connoissent d'ailleurs mes principes, savent que personne ne fait des vœux plus ardens que moi, pour la paix, le bonheur et la gloire de ma patrie, sous l'heureux gouvernement dont elle jouit à présent.

J'ai cru qu'il étoit d'autant plus à propos de vous offrir cette traduction de *la Fontaine*, que vous avez donné depuis long-tems des témoignages publics de la très-haute estime que vous avez pour lui. Je vous regarde, à quelques égards, comme le représentant de ce grand homme, et crois par conséquent que les efforts que j'ai fait pour habiller de mon mieux à l'Angloise un de ses ouvrages, auront le bonheur de vous plaire. Je me flatte aussi que la traduction d'*Apulée*, que j'y ai jointe, ne diminuera point l'accueil que vous ferez au reste.

En méditant sur les avantures de *Psyché*, j'avoue que les circonstances de sa gloire et de ses cruels revers, me rapellent souvent à la mémoire la ville de Paris, cette douce et trompeuse vision, si agréable d'abord, et devenue si funeste pour moi dans la suite. Je n'ai jamais éprouvé dans cette ville, de plaisir plus véritable, de satisfaction plus réelle, que le bonheur de m'entretenir avec vous. Tous les Grecs assemblés n'écoutèrent jamais avec plus de respect leur sage *Nestor*, que j'écoutois

M. *de Fontenelle.* Quels charmes ne trouvois je pas à vous entendre, quand vous nous retraciez l'histoire des beaux arts, les différentes utilités dont ils sont au genre humain, les honneurs qu'ils procurent à ceux qui les cultivent et à ceux qui les protègent! Vous traitiez ce sujet avec toute la grace et toute la force possible. De-là vous passiez tout naturellement à l'éloge de madame de Lambert, dont la longue protection m'a fait autant d'honneur, qu'elle a été utile à l'avancement de mes études, et dont j'ai si sincèrement pleuré la mort dans l'amertume de mon cœur et dans le silence.

Je n'admirois pas moins votre humanité, (puisque votre situation dans ce monde est, ainsi qu'elle doit être, parfaitement heureuse) en voyant que tous ceux qui cultivent les lettres, dans quelque rang que la fortune les eût placés, quelle que fût leur patrie, leur religion, leur langue, n'étoient à vos yeux que les enfans d'une même famille, dans laquelle vous vouliez qu'il régnât une parfaite harmonie et un commerce réciproque de bons offices et d'amitié. Rien sur-tout ne m'a touché plus sensiblement que les éloges que vous donniez si généreusement aux habiles gens de ma nation. Ai-je pu les entendre sans émotion, dans la bouche d'un homme qui amuse et instruit tout à la fois toutes les nations chez qui les lettres ont pénétré; d'un homme qui, sans parler de tous ces autres

talens, a trouvé le secret d'unir deux parties jusqu'à présent jugées incompatibles ; je veux dire la profondeur et la sévérité des sciences, avec les fleurs, les agrémens et le goût exquis de la plus fine littérature ? On peut comparer le génie qui jadis présidoit aux sciences, à une espèce de géant redoutable, à la garde duquel étoit confié le trésor des grandes découvertes et des idées sublimes. Personne ne pouvoit se flatter d'y atteindre, sans passer par une longue épreuve d'obstacles et de difficultés. Mais vous, Monsieur, en faveur des gens du monde les moins patiens et les moins studieux, vous avez substitué à sa place une quatrième grace, dont l'air insinuant et les manières agréables engagent, attirent et séduisent autant la multitude, que les façons du premier gardien la révoltoient et l'effrayoient.

Dans le célèbre combat d'*Hercule* entre le plaisir et la vertu, ce héros se trouvoit obligé de choisir entre les deux, et de se dévouer tout entier à l'un ou à l'autre genre de gloire, sous peine de n'exceller dans aucun. Plus privilégié que lui, vous avez su, Monsieur, par un art heureux, réconcilier deux branches du savoir, entre lesquelles il ne paroît pas moins d'opposition. Vous les avez contraintes de se prêter une assistance mutuelle. Jamais l'utile et l'agréable ne se sont trouvés plus délicieusement unis que dans votre admirable *pluralité des mondes*,

Il est vrai que lorsque, semblable à la *Sibille* d'*Enée*, vous entreprenez de nous conduire, vous ne nous menez point (et ce n'est pas en effet votre intention) dans les replis et les recoins les plus cachés et les plus intérieurs du trésor philosophique: mais alors même nous vous avons l'obligation de nous en donner des notions et des idées, auxquelles bien des gens n'eussent jamais pu atteindre sans votre secours. Il en résulte un point de vue, un coup d'œil qui fournit à un esprit capable de réflexion, les plaisirs les plus délicats, et qui en même tems annoblit et éleve les idées qu'il doit avoir de la sagesse et de la puissance de l'Etre suprême.

Malgré les protestations que j'ai faites en commençant, quelques personnes penseront peut-être que la vanité a autant de part que la reconnoissance à l'esquisse imparfaite que j'ose donner de votre caractère et de vos talens. En effet, quand je réfléchis à la difficulté de mon entreprise, je ne puis m'empêcher de me trouver coupable, au moins en partie, et d'avouer avec toute la sincérité d'un Anglois, que la vanité (si enfin l'ambition qui m'anime ne mérite pas d'être honorée d'un terme plus noble) peut bien avoir quelque part à ce que je vous adresse.

Mais j'en appelle à ceux d'entre les hommes, dont l'ame peut s'enflammer d'une vive passion

pour l'étude et le savoir, et qui sont capables de respecter ceux qui y excellent. Je me flatte qu'ils verront d'un côté plus favorable le principe qui me fait agir. Ils penseront qu'il est louable de se livrer à ce goût sublime, plutôt que de voyager chez les étrangers, dans l'unique intention d'y découvrir et d'en rapporter des goûts et des plaisirs d'un ordre tout sensuel.

Quel que soit le tour qu'on veuille donner aux motifs qui me font agir, je suis très-convaincu que votre politesse et votre humanité vous les feront voir d'un côté favorable.

Personne n'est avec plus de respect, &c.

Réponse de FONTENELLE *à M.* LOCKMAN.

Paris, novembre 1744.

JE ne doute pas, Monsieur, que vous ne sachiez présentement par quelle avanture le paquet dont vous m'honoriez, et qui me fut annoncé au mois de juillet ou d'août par M. *Rolli*, a été retardé si long-tems à *Calais*, que je ne l'ai reçu que depuis huit ou dix jours. Il m'a fallu encore le tems d'en faire traduire l'épître dédicatoire, car je ne sais pas un mot d'Anglois, et j'en ai déjà été bien mortifié en plusieurs occasions, mais jamais autant que dans celle-ci. C'est un avantage que votre nation a sur nous, de savoir plus communément notre langue, que nous ne savons la vôtre; mais

nous commençons à nous piquer d'honneur sur ce point, et bientôt nous ne vous céderons plus.

La traduction de l'épître me fait tourner la tête de vanité. Je soupçonne bien qu'il y a beaucoup à rabattre de tout ce que vous me faites l'honneur de me dire, et qu'il en faut mettre la plus grande partie sur le compte de votre politesse; n'importe: j'aurois voulu voir la raison de *Socrate* lui-même à la même épreuve; qu'un illustre savant *Egyptien* l'eût été choisir entre tous les Grecs, pour lui adresser un ouvrage de sa façon, en lui donnant des louanges très-spirituellement et très-finement tournées; et je crains fort que cette raison si ferme et si inébranlable ne s'en fût pas tirée tout-à-fait à son honneur. Quoi qu'il en puisse arriver, à moi qui ne prétends pas le valoir, je saurai bien que vous m'avez fait, Monsieur, une grace très-singulière, dont je n'avois nul droit de me flatter, et dont je ne puis jamais vous marquer assez de reconnoissance.

J'espère que mon traducteur voudra bien me donner du moins quelques idées générales de votre vie de *la Fontaine*, et de vos remaques sur son *caractère*. Je l'ai un peu connu, et je le définissois ainsi: *Un homme qui étoit toujours demeuré à peu près tel qu'il étoit sorti des mains de la nature, et qui dans le commerce des autres hommes n'avoit presque pris aucune teinture étrangère.* De-là venoit son inimitable

table et charmante naïveté. Je me tiens bien sûr que vous l'aurez attrapée dans votre langue autant qu'il étoit possible, et cela augmente bien le regret que j'ai de ne pas savoir l'Anglois. Je me serois fait un grand plaisir de comparer le génie des deux nations. Je connois déjà celui de la vôtre, sur les ouvrages de *force*, pour ainsi dire, sur la géométrie, la physique, la métaphysique, et je sais qu'il y va aussi loin qu'il soit possible; mais je ne le connois pas tant sur les ouvrages d'agrément, parce qu'ils demandent la connoissance de la langue dans laquelle ils sont écrits. Sans doute la *Psyché* de *la Fontaine* devenue Angloise, aura conservé toutes ses graces, et en aura peut-être même accquis de nouvelles; mais malheureusement elles seront perdues pour moi.

Je fais gloire d'être un peu Anglois, puisque la société royale de *Londres* a bien voulu me recevoir dans son illustre corps; mais je n'en suis que plus affligé de la guerre qui est entre les deux nations. Que ne sont-elles aussi raisonnables que nos académies! Mais c'est ce souhait-là lui même qui n'est pas raisonnable. La nature humaine ne comporte pas qu'il ait jamais lieu.

Mais je sens que je me laisse trop aller au plaisir de vous entretenir; voici une lettre d'une longueur insupportable. Je la finis brusquement, en vous

assurant que je suis avec tout le respect et toute la reconnoissance possibles, &c.

ÉCLAIRCISSEMENT.

pour la lettre suivante, tiré d'une lettre de M. Vernet *à l'Abbé* Trublet, *du* 18 *février* 1758.

« Je proposai un jour à M. *de Fontenelle* une » pensée que j'avois sur la première églogue » de *Virgile : Postquam nos Amarillis habet, &c.* » Il me sembloit que ce n'étoit-là qu'une façon » de dater ou de marquer les tems, convenable » à un berger. Une mère rapporte les événemens » au tems de ses diverses grossesses ; un soldat » au tems où il servoit sous tel ou tel officier ; » un berger date par ses amours. Je développerois » mieux cette pensée que je n'ai vu nulle part, » si vous le jugiez nécessaire pour mieux en- » tendre la réponse de M. *de Fontenelle*, qui parut » la goûter ».

A M. VERNET, professeur à Genève.

Paris, 25 juillet 1744.

J'APPRENDS avec un extrême plaisir, Monsieur, que vous vous souvenez encore de moi, et que vous y prenez quelque intérêt. J'oserois croire que je l'ai un peu mérité, par le goût que vous m'avez vu pour vous dès votre première jeunesse, et par les espérances que j'avois conçues de vos progrès,

et que vous avez si bien remplies. Je me suis toujours informé de vous à tous ceux qui venoient de *Genève*, et j'en ai toujours appris les nouvelles que je souhaitois.

Pour ce qui me regarde, le fond de ce que vous a dit M. *Saladin* est vrai. Je suis beaucoup mieux qu'il ne m'appartiendroit, vu mon grand âge, et il me fait grace de plusieurs infirmités dont il seroit en droit de me charger. Je n'en ai que d'assez légeres, dont je lui suis bien obligé.

Il est vrai que j'ai écrit un peu succintement à M. *Boullier*. Je n'adopte pas tout-à-fait la raison que vous lui en avez donnée, elle est trop flatteuse pour moi; il y a pourtant quelque chose de cela. Naturellement je n'aime pas à verbiager, sur-tout avec un homme d'autant d'esprit que M. *Boullier*, et qui certainement entend à demi-mot. Il suffit qu'une idée simple lui soit présentée; il saura bien en développer l'étendue, en suivre, pour ainsi dire, toutes les ramifications.

Il me semble que le *traité de la certitude morale* devroit être un peu plus approfondi, pour pouvoir porter bien sûrement jusques sur les cas les plus extraordinaires. Du reste, le livre est excellent, et il y paroit bien par le succès. Je me tiens infiniment honoré de ce que mon nom est à la tête, et je ne puis en marquer assez de reconnoissance à l'auteur.

Votre pensée sur ce vers de la première églogue de *Virgile*, (*Postquam nos Amarillis habet, Galatea reliquit, &c.*) est tout-à-fait jolie ; elle vaut elle seule une églogue. Cette chronologie des bergers qui compteroient par leurs amours, est charmante ; et je m'en serois bien aidé autrefois, si vous me l'eussiez apprise ; mais je crois que vous n'étiez pas encore au monde. Je me suis souvenu que le P. *de la Rue*, jésuite, a dit dans son *Virgile*, *ad usum Delphini*, qu'il n'y avoit point là d'allégorie, quoi qu'en puissent dire plusieurs commentateurs ; mais il n'a pas été jusqu'à la chronologie pastorale, que je regarde comme un très-agréable présent que vous m'avez fait. Je sens que vous m'en feriez bien encore d'autres, si vous vouliez ; mais je n'ose vous en presser. Il doit me suffire que vous vous souveniez toujours un peu que je suis depuis long-tems avec respect, &c.

AUTRE ÉCLAIRCISSEMENT pour la lettre suivante, tiré de la même lettre de M. Vernet *à M. l'abbé* Trublet.

« Je lui avois proposé une autre pensée que vous » verrez qu'il n'approuve pas, et que je crois pour- » tant plus sûre. C'est sur l'épitre 2, Liv. 1 d'*Horace:* » *Trojani belli scriptorem*, &c. Mon idée est que » le poëte voulant montrer qu'un écrivain comme » *Homère*, enseigne la morale par une meilleure

» méthode que ne font les stoïciens, comme il » le déclare dès l'entrée, il le prouve en rapportant d'abord quelques fables aussi instructives » qu'ingénieuses du poëte Grec; et puis vers 32, » en rapportant aussi, ou copiant des sentences » roides, sèches et dures qui étoient propres aux » stoïciens, et nullement du style d'*Horace*, laissant au lecteur à en faire la comparaison, pour » conclure ce qu'il avoit dit d'entrée, et qu'il ne » croit pas nécessaire de répéter; comme s'il eût » dit ces mots qui me paroissoient sous-entendus » après le vers 31 : *Voilà comment Homère instruit, » et voici comment s'y prennent les Crantors et les » Chrisipes*. Je voudrois bien, Monsieur, savoir votre » sentiment sur cette idée, qui m'est propre, et » qui me semble être la vraie clef de cette épître ».

AU MÊME. Paris, 10 septembre 1744.

JE commence, M., par le plus pressé des deux articles de votre lettre. Voici une liste de tous les ouvrages de madame la marquise de *Lambert*. Elle craignoit fort l'impression; et comme il couroit beaucoup d'écrits sous son nom, vrais ou faux, dont quelques-uns auroient pu faire des effets désagréables, elle s'avisa de demander un privilège pour tous les ouvrages qu'elle voudroit bien avouer, en cas qu'ils parussent; non qu'elle eût dessein de les publier elle-même, mais afin de pouvoir désavouer haute-

ment, et avec un bon titre à la main, ceux qui ne seroient pas contenus dans l'exposé de son privilège. C'est la liste de cet exposé que je vous envoie pour le libraire de Genève, copiée par moi-même sur le privilège en parchemin, que M. le marquis de *Lambert* son fils, lieutenant général des armées du Roi, m'a communiqué.

Il y a plusieurs ouvrages dans cette liste que j'avouerai à ma honte qu'elle ne m'a jamais montrés, et dont je n'ai jamais entendu parler : mais enfin ils sont d'elle, puisqu'ils sont dans la liste; et en cas qu'on les trouve et qu'on les imprime, M. le marquis de *Lambert* n'aura pas lieu de se plaindre, pourvu cependant que le style soit le même que celui des ouvrages incontestables; car autrement on mettroit ce qu'on voudroit sous les titres que je vous annonce.

Les ouvrages que je connois dans la liste, sont ceux n°s 1, 3, 4, 6, 12.

Je connois bien quelqu'autre ouvrage qui n'est pas sur la liste, et qui ne laisse pas d'être de madame de *Lambert*; mais apparemment elle ne vouloit pas qu'il pût être imprimé.

Si vous voulez sa vie, il y en a une espèce sous le titre d'*éloge*, dans le *mercure de France* de l'année de sa mort, qui est 1732 ou 3. Cela étoit de quelqu'un assez bien instruit.

Quant à la seconde épitre d'*Horace*, Monsieur,

je trouve votre idée fine et ingénieuse. Elle doit être adoptée sans difficulté par tous ceux qui croyent les anciens impeccables. Pour moi, qui ne suis pas sur cet article si religieux ni si orthodoxe, je crois en général que toutes les fautes où tombent nos meilleurs écrivains modernes, les plus admirables anciens ont pu y tomber aussi. Ainsi deux parties mal liées de l'ouvrage d'un grand auteur Grec ou Latin, ne me surprendroient pas beaucoup; j'y suis accoutumé par nos plus excellens François, et encore plus par les plus excellens de quelques autres nations. D'ailleurs *Horace* en son particulier est assez sujet aux écarts. De plus, s'il avoit voulu opposer la belle morale d'*Homère* à la morale sèche et pédantesque des Stoïciens, il auroit bien fait d'en dire un petit mot d'avis à son lecteur; du moins je crois que le moindre moderne eût eu cette charité. Enfin presque tout ce qu'il rapporte d'*Homère*, conclut seulement que ce monde-ci est une *Pétaudière* ridicule, où il n'y a ni rime ni raison, ce qui n'est pas une grande leçon de morale; au lieu que certains traits qu'il rapporte des Stoïciens, sont assurément très-beaux et très-instructifs: ce qui seroit bien contraire au dessein de donner la préférence à *Homère*.

J'oublois de vous dire que je ne connois en aucune façon *La femme Hermite*, qui est pourtant dans les œuvres de madame de *Lambert*.

Le papier qui me manque, m'avertit de vous assurer bien précipitamment que je suis avec beaucoup de respect et de reconnoissance de toutes vos honnêtetés, &c.

LISTE du tous les ouvrages que feu madame de Lambert *reconnoissoit pour être d'elle.*

1. Traité de l'amitié.
2. Dialogue sur l'égalité des biens et des maux.
3. Portrait de M. de M.
4. Deux lettres sur Homère au *P. Buffier*, jésuite.
5. Lettre sur la mort de M. le duc de *Bourgogne.*
6. Conseils pour l'éducation d'une jeune Demoiselle.
7. Discours à l'académie Françoise.
8. La naissance de la coquetterie.
9. Fable de *Psyché.*
10. Suite du roman de
11. Tableau de *Philostrate.*
12. Dissertation sur l'amour.

AU MÊME, SUR LE TUTOYEMENT.

Paris, 16 juillet 1750.

1. EN parlant à une seconde personne, il n'y a rien de plus simple et de plus naturel que de parler par *toi.* Aussi est-ce là l'usage constant des langues

anciennes connues. Je ne sais cependant si en Latin, où l'on ne dit jamais *vos* pour *tu*, je n'ai pas vu quelquefois *veſter* pour *tuus*.

2. Dans les langues modernes, on est venu par un raffinement de politesse, à dire *vous* pour *toi*. On a voulu faire entendre qu'on honoroit une seule personne autant que si elle en étoit plusieurs.

3. Selon cette idée, dans tout ce que nos rois disent au public en leur nom, ils disent *nous* au lieu de *je*. Un Roi est plusieurs hommes.

4. Il suit de l'art. 2 qu'en François *toi* au lieu de *vous*, est une expression de mépris : et cela est vrai en soi, si quelques idées accessoires ne le modifient. Il devient expression de familiarité obligeante et honorable, si un Roi parle à son sujet; d'amitié, si c'est un ami à son ami; de tendresse, si c'est un amant aimé. Ce qui domine dans tout cela, est toujours, *je ne vous prends point pour plusieurs, pour d'autres*.

5. Je ne sais s'il y auroit quelque finesse de cette nature dans le duel des Grecs, distingué du pluriel. Les Grecs en pourroient bien être soupçonnés, vu la fertilité de leur esprit, leur *paulo-post-futur*, leur *medium*, &c.

6. Souvent les poëtes François tutoyent les rois et les grands. On pourroit peut-être expliquer cela par l'article 4. Mais ce qui prouveroit bien vîte l'insuffisance de l'explication, c'est que cet usage

n'a jamais lieu en prose, en quelque occasion que ce puisse être. Il y a donc là quelque chose qui tient uniquement à ce qu'on parle en vers; et en effet c'est que le style en est plus noble, parce qu'il est plus hardi, plus conforme au Grec et au Latin, langues toujours si révérées. En veut-on une preuve démonstrative? Il n'y a absolument aucune occasion où la prose osât prendre la même liberté.

7. Dans l'écriture Sainte, Dieu parle aux hommes, les hommes à Dieu, les hommes entr'eux. Il s'agit de savoir comment les traductions Françoises en doivent user par rapport au sujet que nous traitons.

Dieu, en parlant de lui, ne dira jamais *nous* au lieu de *je*, selon l'article 3. Il est trop essentiellement un seul. C'est là sa suprême élévation.

8. A la rigueur, l'homme parlant à Dieu, ne devroit, par la même raison, dire que *toi*; mais cette raison est trop théologique, peu populaire, et le respect commun nous a trop accoutumés à entendre l'homme parler à Dieu par *vous*.

9. Cependant nous ne serons nullement blessés d'entendre l'homme parler à Dieu par *toi*. Nous prendrons alors l'idée de l'art. 6.

10. Ainsi un traducteur François de la bible peut prendre deux partis en faisant parler les hommes à Dieu, ce sera ou par *toi*, ou par *vous*. Chacun aura son fondement.

11. Mais comme dans cette langue les hommes se parlent communément par *nous*, le premier de ces deux partis pourra causer dans tout l'ouvrage une bigarure désagréable ; le second n'en cause aucune.

12. Le remède à cette bigarure du premier, seroit de faire parler les hommes entr'eux par *toi* ; et cela se justifieroit par l'art. 8.

J'ai entendu dire, il y a long-tems, à un savant fort curieux de livres, qu'il y en a un d'un auteur Allemand, intitulé : *de tibisando, et vobisando.*

Vous voyez bien, Monsieur, par le long verbiage de cette réponse, que je ne suis pas un oracle, mais un *Nestor* bien bavard. Il est vrai que je puis avoir été emporté par la joie d'être encore connu de vous, après un si long-tems : mais il est vrai aussi que dès qu'il s'agit de raisonner sur quelque matière, j'aime à la disséquer un peu géométriquement, en y comprenant même celles qui l'avoisinent ; sans quoi j'ai remarqué qu'on est fort sujet à se tromper, ou à ne voir le vrai qu'imparfaitement. Il est bon de regarder un peu autour de soi de tous côtés.

M. *Serre* qui est de votre ville, et qui revient de *Vienne*, où il a peint en miniature l'Empereur et toute la famille Impériale, est ici, et a voulu me peindre aussi, moi qui ne suis que le rien que vous savez. Il m'a peint, non pas pour moi,

mais pour lui, ce qui a bien chatouillé ma vanité. Vous jugez bien que je n'ai pas manqué de me vanter à lui sur ce que j'étois une de vos plus anciennes connoissances.

Je vous supplie, Monsieur, de me permettre d'assurer ici de mes respects MM. *Abausit* et *Cramer*. Le dernier ne se souvient peut-être plus d'un plaisir qu'il m'a fait; mais pour moi je m'en souviens, et en profiterai dans l'occasion. Je suis avec respect, &c.

AU MÊME. Paris, 7 novembre 1750.

Vous flattez bien mon amour propre, M., de vouloir que je décide dans votre question du tutoyement. Je n'étois guère capable que de rassembler, comme j'ai fait, les différentes idées nécessaires à la décision, et de vous les mettre sous les yeux, en supposant que votre choix est entièrement libre: mais s'il ne l'est pas tout-à-fait, et si, en parlant à Dieu, vous voulez avoir égard à un usage déjà établi, et qui certainement a ses raisons, je suis d'avis qu'on le suive, et que le tutoyement soit absolument général. Il est anobli par notre poésie Françoise; il a un air oriental, et la bigarure auroit mauvaise grace; de plus je soupçonne qu'elle seroit souvent embarassante dans la pratique, par son incertitude, et par la diversité des cas.

J'ai lu avec plaisir l'oraison inaugurale de M. *Cramer*. Il se fait une grande réputation dans le monde, non-seulement par ses ouvrages, mais, ce que j'estime bien autant, par ses qualités personnelles. Joignez à cela messieurs *Abausit*, *Jallabert*, et quelques autres *Genevois* extravasés, comme notre aimable M. *Saladin*, les deux excellens peintres qui sont ici, et assurément d'autres encore que je ne connois pas; et il se trouvera que le petit état de *Genève* figure très-agréablement dans l'*Europe*.

Je suis de ce petit état-là, et de vous en particulier, Monsieur, &c.

De M. de Montesquieu à M. Vernet, sur le sujet du tutoyement. 26 juin 1750.

SI je ne suis point trop présomptueux, Monsieur, pour répondre à une question qui n'est que très-incidemment de mon ressort, je vous dirai que je suis très-fortement de votre avis, et qu'il ne faut point, dans une traduction de la bible, employer le terme de *vous* au singulier. Vos raisons me paroissent extrêmement solides. Je pense qu'une version de l'écriture n'est point une affaire de mode, ni même une affaire d'urbanité.

2. Il me semble que l'esprit de la religion protestante a toujours été de ramener les traductions de l'écriture à l'original. Il ne faut donc

point, en traduisant, faire attention aux délicatesses modernes. Ces délicatesses même ne sont point tant des délicatesses, puisqu'elles nous viennent de la barbarie.

3. Le style de l'écriture est plus ordinairement poétique, et nous avons très-souvent gardé le *toi* pour la poésie :

Grand Roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire ;

Ce qui est bien autrement noble, que si *Despréaux* avoit dit :

Grand Roi, cessez de vaincre.

4. Dans votre religion protestante, quoique vous ayez voulu lire votre bible en langue vulgaire, vous avez eu pourtant l'idée d'en conserver le caractère original, et vous vous êtes éloignés des façons de parler vulgaires. Une preuve de cela, c'est que vous avez traduit la poésie par la poésie.

5. Notre *vous* étant un défaut des langues modernes, il ne faut point choquer la nature en général, et l'esprit de l'ouvrage en particulier, pour suivre ce défaut. Je crois que ces remarques auroient lieu dans quelque livre sacré de quelque religion quelconque, comme l'*alcoran*, les livres religieux des *Guèbres*, &c. Comme la nature de ces livres est de devoir être respectés, il sera toujours bon de leur faire garder leur caractère original, et de ne leur donner jamais des tours d'expressions

populaires. L'exemple de nos traducteurs, qui ont affecté le plus beau langage, ne doit pas plus être suivi que celui du prédicateur du spectateur Anglois, qui disoit que, s'il ne craignoit pas de manquer à la politesse et aux égards qu'il devoit avoir pour ses auditeurs, il prendroit la liberté de leur dire que leurs déportemens les meneroient tout droit en enfer. Ainsi je crois, Monsieur, que si l'on veut faire à *Genève* une traduction de l'écriture, qui soit mâle et forte, il faut s'éloigner, autant qu'on pourra, des nouvelles affectations. Elles déplurent même parmi nous dès le commencement; et l'on sait combien le père *Bouhours* se rendit là-dessus ridicule, lorsqu'il voulut traduire le nouveau testament. Conservez-y l'air et l'habit antique; peignez comme *Michel-Ange* peignoit; et quand vous descendrez aux choses moins grandes, peignez comme *Raphaël* a peint dans les *loges* du *vatican* les héros de l'ancien testament, avec sa simplicité et sa pureté. J'ai l'honneur d'être, &c.

A L'ACADÉMIE DE ROUEN. Paris, premier novembre 1744.

MESSIEURS,

Je puis me vanter de vous appartenir par plusieurs endroits. Je suis né dans votre ville; j'y ai reçu toute l'éducation que j'ai jamais eue; je

tiens de fort près, par le bonheur de ma naissance, au nom de Corneille, nom le plus illustre dont cette ville et toute la Normandie, et même toute la France puisse se parer, quand il s'agira de la gloire de l'esprit : voilà vos droits sur moi. Je vous rends de très-humbles graces, Messieurs, de ce que vous avez bien voulu vous en servir ; car vous étiez assez riches pour les pouvoir négliger. De tous les titres de ce monde, je n'en ai jamais eu que d'une espèce, des titres d'académicien, et ils n'ont été profanés par aucun mêlange d'autres plus mondains et plus fastueux ; et je puis assurer qu'ils m'en sont d'autant plus chers. Le dernier de tous, que je tiens de votre bonté, Messieurs, et après lequel je n'en prévois ni n'en desire plus, semble me dire d'une manière très-flatteuse, que mes compatriotes eux-mêmes, ceux dont je dois être le mieux connu, ratifient ce que d'autres avoient fait en ma faveur. Je m'imagine aussi qu'après des voyages en pays étrangers, je viens terminer dans le sein de ma patrie une longue carrière toute académique. Je suis avec tout le respect et toute la reconnoissance possible, &c.

LETTRE de M. LE CAT, *secrétaire perpétuelle de l'académie des sciences de Rouen, à M.* DE FONTENELLE, *en lui envoyant l'éloge du père* Marcastelle, *associé de la même académie.* Rouen, 25 août 1754.

M. vous êtes le doyen, le père et le modèle de tous les secrétaires d'académie des sciences. Vous tenez encore de plus près à celui de l'académie de Rouen, et vous avez toujours eu bien des bontés pour moi. Voilà les titres, Monsieur, qui m'autorisent à prendre la liberté de vous adresser mon coup d'essai dans les fonctions de secrétaire, dont notre académie m'a honoré depuis deux ans. Je me tiendrois heureux, si vous ne m'en jugiez pas tout-à-fait indigne, et si je pouvois espérer que vous daignerez m'accorder votre jugement et vos conseils sur cette pièce. Avec leur secours, peut-être que mon zèle et ma docilité pourroient suppléer aux talens refusés par la nature.

J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que d'admiration, &c.

Réponse de M. DE FONTENELLE. Paris, 30 août 1754.

Vous m'avez fait beaucoup d'honneur, M., de m'envoyer l'éloge que vous avez prononcé dans l'académie de *Rouen*, parce que j'ai long-temps exercé

ici ce même métier-là. Autant que ma longue expérience peut m'en avoir appris, cet éloge me paroît d'un bon style, plein de raison, sans écarts inutiles, se soutenant toujours également.

Au reste, vous brillez dans d'autres fonctions infiniment plus considérables, et vous y avez un mérite fort supérieur. Je suis, &c.

LETTRE à feu madame Margrave DE BAREITH, *sœur du roi de Prusse.* Paris, premier avril 1747.

MME., Je ne me serois jamais attendu à être au nombre des illustres dont votre altesse royale rassemble les figures dans ses jardins; mes desirs les plus ambitieux n'auroient jamais osé aller jusques-là. Je suis cependant moins sensible à l'honneur de me trouver en si bonne compagnie, qu'à celui d'y être introduit de votre main. Je sais par la voix de l'Europe, quelle est la Princesse à qui je dois une si précieuse faveur. Votre auguste naissance, vos talens, votre goût, vos lumières, dont vous ne tirez aucune vanité, tout cela tourne au profit de la mienne. Je suis, &c.

Réponse de madame la Margrave DE BAREITH. Bareith, 4 mai 1747.

LES personnes qui possèdent autant de mérite que vous, ne doivent point être surprises quand on desire d'avoir leur portrait. C'est une espèce

d'hommage qu'on rend à ces génies rares et universels, que la nature n'enfante qu'avec peine, et qui, comme vous, ont la faculté d'unir le bon goût et la vivacité d'esprit au solide savoir. Quoique je n'aye pas la satisfaction de vous connoître personnellement, je suis depuis très-long-temps zélée admiratrice de vos ouvrages. Puissiez-vous, Monsieur, les continuer encore, et devenir aussi fameux par le nombre de vos années, que vous l'êtes déjà par vos talens supérieurs! J'y prendrai en mon particulier une part infinie, ne souhaitant que de trouver les occasions de vous convaincre de ma parfaite estime.

LETTRE à M. FORMEY, en réponse à celle par laquelle il avoit notifié à M. DE FONTENELLE son association à l'académie de Prusse. Paris, 11 janvier 1750.

LA lettre dont vous m'avez honoré, M., est pour moi une circonstance bien glorieuse et bien agréable de la grace que votre académie m'a faite. Il y a long-temps que je connois votre nom illustre dans la littérature, la grande étendue et la grande variété de vos connoissances, et enfin, ce qui dit tout, le choix qu'un Roi, grand connoisseur en tout genre, et qui est en grande vénération à toute l'Europe, a fait de vous, pour être un acteur principal dans une académie dont il est le père,

et un père très-tendre. Il est vrai que cette lettre, qui me touche tant, est beaucoup trop obligeante et trop flatteuse; ma vanité même ne peut s'empêcher d'en convenir. Il faut en rabattre, et j'en rabats en effet; bien persuadé cependant que je n'en rabats pas assez. Il y a au contraire un article que je voudrois grossir en ma faveur; c'est celui où vous me faites sentir de l'estime pour les gens de lettres qui auroient des mœurs. J'avoue que je serois très-flatté de n'être pas tout-à-fait indigne de la vôtre par cet endroit-là: mais comme vous auriez raison de la tenir à un haut prix, je serois peut-être trop téméraire d'y aspirer. Du moins serai-je toujours avec beaucoup de reconnoissance et de respect, &c.

EXTRAIT des mémoires de madame DE STAAL, tome I, page 246, *pour servir d'éclaircissement aux deux lettres suivantes.*

« Une aventure à laquelle je ne devois prendre » aucun intérêt me fit sortir inopinément de la pro- » fonde obscurité dans laquelle je vivois. Une » jeune fille, nommée mademoiselle *Tetar*, excita » la curiosité du public par un prétendu prodige » qui se passoit chez elle. Tout le monde y alla. » M. *de Fontenelle*, engagé par M. le duc d'*Or-* » *léans*, fut aussi voir la merveille. On prétendit » qu'il n'y avoit pas porté des yeux assez philo-

» sophiques : on en murmura, et madame la
» duchesse du *Maine*, qui ne s'avisoit guère de
» m'adresser la parole, me dit : *Vous devriez bien*
» *mander à M. de* Fontenelle *tout ce qu'on dit contre*
» *lui sur mademoiselle* Tetar. Je lui écrivis en effet,
» sans songer à autre chose qu'à m'attirer une
» réponse qui pût servir à son apologie. Il se
» trouva le même jour chez le marquis *de Lassay*,
» où les gens qui y étoient lui firent plusieurs
» plaisanteries sur ce sujet. Ne les trouvant pas
» bonnes, il leur dit : *en voici de meilleures* ; et
» il leur montra ma lettre. Elle réussit. C'étoit
» l'affaire du jour : on en prit des copies, et elle
» courut tout *Paris*. Je ne m'en doutois pas ; et
» je fus fort étonnée quelques jours après, qu'é-
» tant venu beaucoup de monde à *Sceaux* pour
» voir jouer une comédie, chacun parla à madame
» la duchesse *du Maine* de cette lettre. Elle ne
» se souvenoit plus de ce qu'elle m'avoit dit, et
» ne savoit de quoi il étoit question. Elle me de-
» manda si c'étoit moi qui l'avois écrite : je lui
» dis que oui. Aussi-tôt qu'elle m'eut parlé, tout
» ce qui composoit la compagnie vint à moi ; et
» pour lui faire sa cour, m'accabla de louanges ;
» puis retournant à elle, on la félicitoit d'avoir
» quelqu'un dont elle pouvoit faire un usage si
» agréable. Jusques-là pourtant elle n'y avoit pas
» songé. Elle voulut voir la lettre, et me la de-

» manda. Je n'en avois pas de copie ; mais tout
» ceux qui étoient chez elle l'avoient dans leur poche.
» Elle la lut, l'approuva, et connut qu'elle pou-
» voit me mettre en œuvre plus qu'elle ne faisoit
» Je voulus, comme les autres, avoir ma lettre,
» et par l'événement j'en fis cas. On y voit que
» c'est moins l'importance des choses qui en fait
» le mérite, que *l'à propos*. La voici ».

LETTRE De mademoiselle DE LAUNAY, depuis madame DE STAAL, à M. DE FONTENELLE. En 1713.

L'AVENTURE de Mlle *Tetar* fait moins de bruit, Monsieur, que le témoignage que vous en avez rendu. La diversité des jugemens qu'on en porte, m'oblige à vous en parler. On s'étonne, et peut-être avec quelque raison, que le destructeur des oracles, que celui qui a renversé le trépié des sibylles, se soit mis à genoux devant le lit de mademoiselle *Tetar*. On a beau dire que les charmes, et non le charme de la demoiselle, l'y ont engagé ; ni l'un ni l'autre ne valent rien pour un philosophe. Aussi chacun en cause. Quoi! disent les critiques, cet homme qui a mis dans un si beau jour des supercheries faites à mille lieues loin, et plus de deux mille ans avant lui, n'a pu découvrir une ruse tramée sous ses yeux ? Les partisans de l'antiquité, animés d'un vieux ressenti-

ment, viennent à la charge. Vous verrez, disent-ils, qu'il veut encore mettre les prodiges nouveaux aux-dessus des anciens. Enfin les plus raffinés prétendent qu'en bon Pyrronien, trouvant tout incertain, vous croyez tout possible. D'un autre côté, les dévots paroissent fort édifiés des hommages que vous avez rendus au diable. Ils espèrent que cela pourra aller plus loin. Les femmes aussi vous savent bon gré du peu de défiance que vous avez montré contre les artifices du sexe. Pour moi, Monsieur, je suspens mon jugement jusqu'à ce que je sois mieux éclaircie. Je remarque seulement que l'attention singulière que l'on donne à vos moindres actions, est une preuve incontestable de l'estime que le public a pour vous ; et je trouve même dans sa censure quelque chose d'assez flatteur, pour ne pas craindre que ce soit une indiscrétion de vous en rendre compte. Si vous voulez payer ma confiance de la vôtre, je vous promets d'en faire un bon usage. J'ai l'honneur d'être, &c.

« J'avoue, poursuit madame de *Staal*, que je » sentis une satisfaction fort douce, de recueillir, » d'une chose faite sans dessein, et qui ne m'avoit » rien coûté, ce que par un véritable travail je » n'aurois peut-être jamais acquis ; car je n'eus » pas seulement le premier applaudissement : la

» curiosité qu'on eut de me connoître, me pro-
» cura des sociétés et des amis de distinction,
» &c. ».

Réponse de M. DE FONTENELLE à la lettre de madame DE STAAL.

J'AURAI l'honneur, Mademoiselle, de vous répondre la même chose que je répondis à un de mes amis qui m'écrivit de *Marly* le lendemain que j'eus été chez l'*Esprit*. Je lui mandai que j'avois entendu des *bruits* dont je ne connoissois pas la méchanique ; mais que pour décider, il faudroit un examen plus exact que celui que j'avois fait, et le répéter. Je n'ai point changé de langage : mais parce que je n'ai point décidé absolument que c'étoit un artifice, on m'a imputé de croire que c'étoit un lutin ; et comme le public ne s'arrête pas en si beau chemin, on me l'a fait dire. Il n'y a pas grand mal à cela. Si on m'a fait le tort de m'attribuer un discours que je n'ai pas tenu, on m'a fait l'honneur d'avoir de l'attention sur moi, et l'un ira pour l'autre. Je n'ai point cru que d'avoir décrié les vieilles prophétesses de *Delphes*, ce fût un engagement pour détruire une jolie fille vivante, et dont on n'avoit jamais parlé qu'en bien. Si cependant on trouve que j'ai manqué à mon devoir, une autre fois je prendrai un ton plus impitoyable et plus philoso-

phique. Il y a long-temps qu'on me reproche mon peu de sévérité. Il faut que je sois bien incorrigible, puisque l'âge, l'expérience et les injustices du monde n'y font rien. Voilà, mademoiselle, tout ce que je puis vous dire sur l'*Esprit* qui m'a attiré une lettre que je le soupçonnerois volontiers d'avoir dictée, puisqu'enfin je ne suis pas éloigné d'y croire. Quand il me viendra aussi un démon familier, je vous dirai avec plus de graces, et d'un ton plus ingénieux, mais non pas avec plus de sincérité, que je suis très-parfaitement, Mademoiselle, votre, &c.

LETTRE DE MADAME DE STAAL. Sceaux, 28 juillet.

A mon arrivée ici, Monsieur, j'ai trouvé les deux lettres que vous m'avez fait honneur de m'écrire. Dans l'une est une remontrance fort douce pour quelqu'un qui fait des visites à heure indue; l'autre me marque une inquiétude obligeante sur mon silence. J'ai vu dans toutes les deux de l'amitié qui me touche sensiblement de votre part; trouvez bon que je vous en remercie. Je vous dirai en même tems des nouvelles de M. l'abbé *de Bragelogne*, dont vous êtes en peine. J'ai trouvé aussi une lettre de lui du 9 juillet: elle est de quatre pages; mais il marque qu'il a été quatre jours à l'écrire, et me fait une des-

criptiion déplorable de son état ; ce qui est certifié par son écriture un peu changée et de travers en beaucoup d'endroits. Il ne parle point de son retour, et paroît fort frappé de l'idée d'une mort prochaine.

Je n'ai rien dit à madame la duchesse *du Maine* de ce que vous me mandez pour elle, de peur de réveiller le chat qui dort ; s'il s'éveille, je ferai valoir votre compliment et vos excuses. Elle est incommodée ; elle avoit même hier un peu de fièvre : mais je crois que nous n'en partirons pas moins jeudi prochain pour *Anet*. Ne m'oubliez pas, je vous prie, Monsieur, pendant cette longue absence, et soyez sûr d'un très-tendre souvenir de ma part.

LETTRE de M. DE BRAGELOGNE, *de l'académie des sciences.* Brioude, 25 avril 1742.

CE ne sont point les embarras, Monsieur et très-cher ami, qui m'ont empêché de vous écrire ; on quitte tout avec empressement et même avec plaisir, pour s'entretenir avec une personne comme vous. Une santé, non pas foible ni languissante, mais tout-à-fait délabrée, a été la cause de mon silence, qui m'a fait souffrir beaucoup. J'ai cru même pendant plusieurs jours, que j'allois être condamné à un silence perpétuel, ou au moins à parler comme

ces gens qui ne sont pas tout-à-fait muets, mais qui ne font que des sons, sans aucune articulation. J'ai eu une attaque le 7 mars, à laquelle on donnera le nom qu'on voudra, mais qui avoit tout l'air d'une paralysie imparfaite sur la langue. Il me reste encore beaucoup de difficulté à parler dans de certains momens, et l'on m'assure qu'il n'y aura que les eaux qui la feront évanouir. Dieu veuille que cela soit. Tout cela avoit été précédé de quantité de maux dont l'énumération seroit trop longue et trop ennuyeuse; ainsi je la supprime, pour vous demander de vos nouvelles, pour lesquelles vous savez que je m'intéresse infiniment. Je vous prie de m'en donner le plus souvent que vous pourrez; ce sera une œuvre de charité toute des plus méritoires. Vous satisferez un véritable et sincère ami, et vous consolerez un pauvre exilé, qui regrette et regrettera toute sa vie ces heureux momens que nous avons passés ensemble, tantôt à *Auteuil*, tantôt dans le quartier *saint Roch*, et tantôt dans la rue et le fauxbourg *saint-Honoré*. Mes respects, je vous prie, à madame *du Tort*, si elle est à *Paris*; mille amitiés à M. *d'Aube*, et bien des complimens à tous nos autres amis, dont vous savez assez, sans que je m'explique, que M. *de Mairan* est à la tête.

LETTRE DE M. DE PONTCHARTRAIN. Versailles, 2 Décembre 1705.

J'AI rendu compte au Roi du mémoire qui a été donné au sujet des recueils et des ouvrages du père *Plumier*, minime; et sa Majesté jugeant que personne ne peut mieux que vous les mettre dans leur perfection, m'a ordonné de vous écrire d'y travailler, voulant bien vous donner, pendant le tems que vous y travaillerez, la gratification annuelle de six cent livres qu'elle accordoit à ce religieux. (*)

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LETTRE DE M. L'ABBÉ BIGNON. Meulan, 10 octobre 1715.

RIEN au monde, mon chef M., n'est plus gracieux que votre lettre. Vous voulez me faire l'honneur de rendre compte à M. le duc d'Orléans, régent du royaume, de ce qui concernoit l'académie des sciences; ce seroit infiniment mieux entre vos mains. Le point le plus important, c'est que M. le duc d'*Orléans* ait déclaré qu'il se réservoit à lui seul nos sciences. Nous ne nous brouillerons pas vous et moi sur le compte qu'il en

(*) *Fontenelle*, trop occupé par le secrétariat de l'académie des sciences, ne put se charger de ce nouveau travail.

demandera. Mais, quelque glorieuse que puisse être cette distinction pour notre académie, et quelque flatteuse qu'elle soit pour vous et pour moi, j'ai toujours peur qu'elle n'expose nos pauvres savans à l'envie, et aux mauvais offices qui s'ensuivent. J'ai peur encore que dans la multiplicité d'affaires beaucoup plus importantes dont son Altesse royale est accablée, sur-tout dans ces commencemens, il ne lui soit pas possible d'entrer dans tous nos détails, dont le nombre vous effraye vous-même, et qui certainement augmenteront désormais. Il faudra voir si nous ne trouverions point quelque tempérament pour mieux arranger tout cela. L'exemple de notre chère académie Françoise m'alarme. Du jour que le Roi daigna prendre le titre de son protecteur, et qu'elle eut par conséquent l'honneur de ne répondre immédiatement qu'à sa Majesté, vous savez combien l'esprit de république s'en est emparé, et combien il a entraîné de maux, ou du moins d'inutilités. L'académie des sciences seroit bientôt anéantie, si elle tomboit dans quelque chose d'approchant. Pensez-y, je vous supplie; nous sommes heureusement en vacance pour encore plus d'un mois. J'y penserai de mon côté; et après que nous en aurons conféré ensemble à mon retour, nous résoudrons mieux quel parti nous sera plus convenable. C'est dans cette vue que

j'ai évité de voir son Altesse royale, a qui nous ne devons, ce me semble, rien proposer, qui ne soit tout-à-fait digéré.

Au reste, je vous renouvellerai encore les témoignages de ma reconnoissance pour les marques d'amitié que vous me donnez en cette occasion, et les assurances de l'inviolable attachement avec lequel je serai toujours, &c.

LETTRE DU MÊME. Paris, premier janvier 1716.

JE suis bien aise, mon cher M., d'avoir une occasion de me renouveller dans votre souvenir au commencement de cette année. C'est donc avec plaisir que je vous renvoie ce papier que M. *de Reaumur* m'a remis de votre part. M. le duc d'*Orléans* a inséré les différens articles dans un même réglement qu'il arrêta hier, et que nous lirons à l'assemblée d'aujourd'hui en huit, où je me flatte que vous ne serez pas fâché de me voir président. C'est proprement votre ouvrage, et je n'ai garde d'oublier toutes les vertus et toute l'amitié pour moi que vous avez fait paroître en dernier lieu. Aussi devez-vous être persuadé que s'il étoit possible, ce seroit de quoi redoubler l'estime et l'attachement avec lequel je serai toute ma vie, mon cher Monsieur, votre très-humble &c.

LETTRE DE M. LE COMTE DE MAUREPAS.

Versailles 9 janvier 1730.

JE conviens, Monsieur, qu'il faut que le savant Moulin aille toujours, et qu'il aille bien; mais pour cela même, il faut que celui qui l'a si bien conduit depuis long-tems, ne s'en dégoûte point, et continue d'y donner ses soins, au moins jusqu'à ce qu'il ait mis un successeur en état de faire moins regretter sa perte: elle sera toujours assez sensible. C'est la réponse que je ferai toujours à votre proposition, et c'est celle aussi que vous feront sûrement, comme moi, tous ceux qui s'intéresseront véritablement à la gloire de l'académie. Je ne puis vous empêcher de communiquer votre projet à M. le cardinal *de Fleury* et à mon père; mais j'ai plusieurs raisons de vous en demander toujours le secret pour tout autre, outre que je ne désespère point de vous convertir. Vous jugerez aisément que la connoissance qu'on en auroit, donneroit lieu à des mouvemens qui n'auroient peut-être pas pour objet le bien public. Vous connoissez, Monsieur, tous les sentimens que j'ai pour vous; il ne me reste qu'à vous prier d'y faire honneur, et d'être persuadé qu'on ne peut vous être absolument plus dévoué que je le suis, &c.

LETTRE DU MÊME. Versailles, 11 juillet 1737.

JE me souviens fort bien, Monsieur, de ce qui se passa il y a sept ans; et c'est parce que les mêmes raisons subsistent, et qu'il s'en faut bien qu'il en soit survenu de nouvelles, que je voudrois fort qu'il ne fût pas question aujourd'hui de la même affaire. Je vous demande donc le secret jusqu'à ce que les couches de la Reine me permettent d'aller à Paris; vous en serez averti, et vous serez le maître de venir à l'heure et au jour qu'il vous plaira. Je desirerois avoir assez d'éloquence pour vous faire changer d'avis; mais je me flatte au moins que vous voudrez bien me donner vos conseils, et que vous êtes persuadé des sentimens distingués avec lesquels je vous honore, Monsieur, plus que personne du monde. &c.

LETTRE DU MÊME. Versailles, 18 avril 1740.

JE ne réponds qu'avec peine, Monsieur, à une lettre qui me renouvelle les idées de votre retraite; et ce sera toujours avec répugnance que je prendrai des arrangemens dont la gloire de l'académie ne peut manquer de souffrir. Je compte pouvoir me trouver à son assemblée dans la semaine

semaine prochaine, et c'est à ce moment que je remets la réponse que vous me pressez de vous faire, ou plutôt de nouvelles instances auxquelles je desirerois fort que vous voulussiez vous rendre.

Je suis plus sincèrement que personne, Monsieur, très-parfaitement à vous.

LETTRE DU MÊME. Versailles, 3 mai 1740.

CROYEZ-VOUS, Monsieur, qu'il soit facile à dire qu'on vous permet de quitter un emploi dont vous vous acquittez avec autant de succès, et où vous vous êtes rendu vous-même si difficile à remplacer? Cependant, puisqu'il est impossible de vous y arrêter, il faut donc céder à regret. Voyez à cet effet, je vous prie, M. *d'Argenson*, et prenez avec lui tous les arrangemens les plus convenables au bien de l'académie et à votre tranquillité. Je suis plus sincèrement que personne, Monsieur, très-parfaitement à vous.

LETTRE DE M. JACQUES SERCER.

Londres, $\frac{13}{2}$ juin 1727

M. Les marques de bonté dont vous m'avez honoré pendant mon dernier séjour à Paris, ont fait sur moi une impression si vive, que je souhaiterois avec ardeur trouver des occasions de vous en témoigner ma juste reconnoissance. Je profiterai avec empressement de toutes celles qui se

pourront présenter; mais si je ne suis pas assez heureux pour en découvrir par moi-même, faites-moi la grace, Monsieur, de m'en procurer, persuadé que je les embrasserai avec toute la joie imaginable.

J'espère que M. *Vernet* aura eu la bonté de vous informer du résultat de la commission que vous m'aviez donnée auprès de M. *Conduitt*. Il n'a pas tenu à moi que je ne vous parusse plus diligent, car je fus plusieurs fois chez lui avant de le pouvoir rencontrer; à peine même en aurois-je pu venir à bout, si un de mes amis, le docteur *Woodward*, ne m'avoit fait le plaisir de lui apprendre, par lettre, le sujet de mes visites. Enfin, Monsieur, j'eus le bonheur de le trouver, et d'en obtenir une promesse positive, qu'il vous enverroit incessamment des mémoires sur les principales circonstances de la vie de l'illustre *Newton*. J'ai quelque lieu de croire qu'il l'aura déjà accomplie. Si cela n'est pas, je vous prie de me le mander; je renouvellerai mes instances, et je ne doute pas que vous n'en obteniez dans peu ce que vous desirez.

Oserois-je, Monsieur, vous demander à mon tour une faveur? Ce qui m'en fait prendre la liberté, c'est uniquement ce fonds de bonté qui vous est naturel, votre zèle à favoriser les belles-lettres et ceux qui s'y appliquent, l'estime parfaite

que j'ai pour votre mérite, et en quelque partie la disposition sincère où je me sens de vous obliger dans tout ce qui pourra dépendre de moi. Elle regarde ce même docteur *Woodward* qui me rendit généreusement ses bons offices auprès de M. *Conduitt*. Je sais qu'il y a quelques années qu'un des principaux membres de l'académie royale des sciences lui fit concevoir l'espérance d'une des premières places vacantes dans votre illustre corps, et qu'on pourroit lui donner, en suivant les loix qu'on a accoutumé d'y observer. Si vous vouliez le favoriser de votre crédit, et lui procurer la protection de vos amis, je vous en aurois une obligation infinie. Je ne doute pas que le suffrage d'une personne comme vous ne lui en attirât beaucoup d'autres, et ne contribuât à lui faire obtenir un tel honneur. Non-seulement vous remplaceriez par-là un Anglois par un autre Anglois, mais vous feriez succéder le mérite au mérite. Le docteur *Woodward* est professeur en médecine dans le collége de *Gresham*, et s'est acquis une très-grande réputation, soit dans la théorie, soit dans la pratique. Il a publié depuis quelque tems une histoire naturelle de la terre, qui a été fort estimée. On peut dire qu'il a poussé ses recherches extrêmement loin. Pour se les rendre plus aisées, il n'a épargné aucunes dépenses, ayant fait jusqu'ici une collection de

livres, qui lui coûte près de onze mille pistoles de votre monnoie; et on a tout lieu de se persuader que, s'il pouvoit parvenir à avoir une place parmi vous, cette marque de distinction donneroit à son zèle pour l'étude une nouvelle force, et que la reconnoissance l'obligeroit à faire ce qui dépendroit de lui pour se rendre tous les jours plus digne de l'honneur qu'il auroit reçu. A toutes ces qualités, il joint une estime très-particulière pour votre personne, et pour tous les excellens ouvrages qui sortent de votre plume. Comme il les a lus avec soin, il en connoît tout le prix, et il m'en a parlé plusieurs fois en des termes très-propres à marquer qu'il en faisoit un cas extraordinaire. Dès-lors, Monsieur, j'ose espérer que faisant attention à son mérite, vous daignerez m'accorder la grace que je prends la liberté de vous demander.

Si vous avez quelque commission à me donner, soit auprès de M. *Conduit*, ou de quelque autre personne, ou si je puis vous être utile, à quelque égard que ce soit, je vous prie de me le faire connoître. En toute occasion, je me ferai un mérite et une gloire de vous donner des preuves de la parfaite considération et du profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE DE M. HAUSEN. Léipsic, 19 oct. 1729.

M. Je profite de l'occasion du voyage de M. *Astruc*, pour vous rendre mes très-humbles respects, et pour vous remercier des bontés de votre dernière lettre du 30 avril. Le peu de service que je vous ai rendu par l'extrait de votre livre de la géométrie de l'infini ne méritoit pas tout ce que vous me dites d'obligeant là-dessus, et je voudrois avoir l'occasion de vous témoigner mon attachement par quelque chose de plus important.

La réponse que vous faites, Monsieur, à l'objection concernant l'ordre des sommes des finis indéterminables en nombre fini indéterminable aussi, m'a pleinement satisfait; et j'avoue que la difficulté disparoît, en donnant au nombre fini indéterminable le sens que vous lui donnez, de nombre indéterminé. Je vois en effet qu'il n'y a pas beaucoup de différence entre votre théorie sur les imaginaires, et ce que j'en avois dit. J'avoue encore que vos expressions de la courbure sont plus simples que les miennes, en ce qu'elles ne supposent pas l'idée d'un cercle formé sur le plan de la courbe. D'un autre côté, il semble qu'en prenant pour mesure des angles de contingence, leurs sinus, on suppose des cercles infiniment petits sur tous les points de la courbe; ces sinus ne pouvant mesurer les angles, qu'à cause qu'ils se confondent avec les arcs qui

en sont les mesures naturelles. Quoi qu'il en soit, je n'estime pas ma théorie assez importante pour la donner au public; et vous lui faites trop d'honneur, Monsieur, quand vous l'en jugez digne. Il est sûr qu'il doit y avoir quelque chose parmi les dépendances de ces théories. Par exemple, il est évident que la lenteur au changement des courbures, alonge d'une manière déterminée et les longueurs et les aires des courbes, et que la grande inégalité des angles de contingence raccourcit les unes et les autres. L'expression de la courbure étant donnée, il faut que l'expression de la longueur et de l'air s'en puisse trouver, et réciproquement.

J'ai fait venir le discours de M. *Bernouilli;* je l'ai lu. Mais j'avoue que je ne suis pas peu surpris de voir qu'il prétend que la force acquise à un corps par l'action continuée de la pesanteur, est la somme de tout ce qui se trouve de forces dans la ligne dans laquelle la chûte se fait; accordant d'ailleurs que les incrémens ou accroissemens de vîtesse sont en raison composée des forces et des instans, c'est-à-dire, que $dv = fdt$; d'où il suit de nécessité que le corps acquiert d'autant moins de l'actuosité des forces, que son mouvement se trouve déjà plus accéléré, ou qu'il est plus proche de son terme. Les démonstrations qu'on tire de la composition des mouvemens, sont singulières; il ne se dit rien là sur les forces, qui ne convienne par-

faitement aux vîtesses fig. 8. Il suit donc que les vîtesses sont comme des carrés des vîtesses. Il est d'ailleurs fort remarquable que, pour faire plier les quatre ressorts par deux degrés de vîtesse, il lui faille changer absolument ces deux degrés en quatre. La physique des ballons me paroît fort peu développée aussi; et il y auroit des remarques à faire sur ce qu'on fait venir le principe de la réaction du ressort (comme s'il n'y avoit pas de la réaction dans les résistances passives), et sur plusieurs autres chefs. J'ai de l'impatience de voir ce que M. *de Mairan* aura dit dans le tome qui s'imprime de vos mémoires.

Je me suis acquitté de la commission à l'égard de M. *Gottsched*. Il est fort glorieux de savoir que ses traductions n'ont pas déplu à des personnes intelligentes à qui vous les avez données à lire, quoiqu'il tombe d'accord qu'il est bien difficile de donner à ces sortes de traductions autant de perfection qu'il leur faudroit pour ne pas tomber trop-au-dessous des originaux; car, pour les égaler, il n'y faut pas penser. Cela dépend d'un secret qu'on trouvera avec la quadrature du cercle. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE DE M. l'abbé DE LA PILLONIÈRE.

Londres, 30 juin 1730.

M. Voici la première occasion qui s'est présentée

de vous témoigner la reconnoissance que je conserve pour les bontés dont je vous ai déjà remercié. Le porteur est un libraire de cette ville, qui va (comme il vous le dira lui-même) publier incessamment une explication très-abrégée, et pourtant très-complette, des *principes de Newton*, composée par un de mes amis que je considère beaucoup. Il ne fut jamais nécessaire, Monsieur, de vous recommander les bons ouvrages. Cependant j'ose vous prier d'appuyer celui-ci, dont le secrétaire de notre académie des sciences donne un jugement très-avantageux, et qui certainement est très-capable de répandre de la lumière sur une philosophie aussi peu développée, que digne d'être entendue; j'ai pensé dire aussi parfaitement inaccessible sans un secours de ce genre.

Je ne vous envoie pas encore, Monsieur, la traduction de la république de Platon que vous avez vue, quoique je l'aie depuis long-tems toute imprimée chez moi, parce que je ne la rends pas encore publique.

Puisque nous en parlons, je vous dirai (ce qui pourra vous surprendre) que les *Malbranche*, les *Platon*, les *Newton* sont reculés d'un rang dans mon esprit. Comment est-il possible, me direz-vous? les *Paracelse*, les *Van-Helmont*, les *Basile-Valentin*, les *Raymond-Lulle*, mille autres grands prêtres de la nature, vrais thaumaturges en plus d'un rang,

les ont aussi fait passer derrière eux. Initié par ces derniers Maîtres aux plus hauts mystères de la médecine, je n'ai pu voir, sans une vive compassion pour mes semblables, l'impunité avec laquelle les héros du *Malade imaginaire* coupent les bourses et tuent ceux qui se confient en eux. J'ai donc, par un livre, très-sérieusement averti chacun de prendre garde à soi.

Le sort des hommes n'est-il pas déplorable, Monsieur? Les deux tiers, par leur belle faute, sont faciles à tromper; et l'habilité du reste consiste presque uniquement à savoir profiter, pour leurs fins, de l'ignorance et de la crédulité publique. Ce que je dis de la médecine s'applique parfaitement à la religion. L'une et l'autre sont-elles responsables de l'abus qu'on en fait? A Dieu ne plaise! puisque l'homme, sans elles, est sans contredit de toutes les créatures la plus misérable. Mais, à parler en général, il est certain qu'elles n'ont point de plus grands ennemis, de plus mauvais serviteurs, dans tous les pays, que les médecins et les gens d'église.

Ce double paradoxe fait le sujet du livre nouveau dont je vous parle. Il est en Anglois, sans quoi je me ferois un devoir de vous l'envoyer.

Je vous suplie de m'honorer toujours de votre bienveillance, et de me croire avec une parfaite estime, &c.

P. S. Si vous avez la bonté de donner un mot de lettre à ce libraire, ou de dire un mot en sa faveur à M. l'abbé *Bignon*, vous m'obligerez extrêmement.

LETTRE DE M. CHAUVELIN, GARDE DES SCEAUX, &c. 17 avril 1732.

JE voudrois, Monsieur, avoir des occasions plus essentielles que celles dont vous me remerciez, pour vous montrer que je sais toute la justice et tous les égards que vous méritez. Je me ferai toujours une gloire et un devoir de m'intéresser pour ce qui regarde la république des lettres, et les personnes à qui elle est si redevable. J'ai à me plaindre de vous de ne vous pas connoître davantage, et je desire fort que vous mettiez ce reproche à profit pour moi. Ne doutez pas, Monsieur, que je n'aye pour vous tous les sentimens que vous méritez.

LETTRE DE FONTENELLE à M. DE MONTESQUIEU.

DEPUIS que vous courez le monde, Monsieur, c'est grand hasard si de tous les complimens que j'ai prié qu'on vous fît pour moi, on vous en a fait un seul, et il seroit fort naturel que vous m'eussiez à-peu-près oublié. Mais il se présente une jolie occasion de vous en souvenir; je dis

jolie au pied de la lettre, jolie aux yeux, et qui plaira certainement aux vôtres. C'est pour vous recommander mademoiselle *Sallé*, bannie de notre opéra par *ostracisme*. N'allez pas lui dire ce mot-là ; elle croiroit que je l'accuse de quelque chose d'effroyable, et se désespéreroit. Mais il est vrai que c'est *ostracisme* tout pur. La danse charmante, et sur-tout les mœurs très-nettes de la petite *Aristide*, ont déplu à ses compagnes, ce qui est dans l'ordre, et même aux maîtres, ce qui seroit insensé, s'ils n'avoient pas eu des maîtresses parmi ses compagnes. Elle se réfugie en *Angleterre*, et vous allez jouir de notre perte : mais je vous avertis que vous n'aurez que sa danse ; et en vérité ce sera bien assez. Il me vient une pensée. On dit que vous êtes fort bien auprès de la Reine, et je l'eusse presque deviné ; car il y a long-tems que je sais combien elle a de goût pour les gens d'esprit, et combien elle est accoutumée à ceux du premier ordre, témoin M. *Newton* ; et j'en ai même dit mon sentiment en parlant de lui. Si la Reine vouloit faire apprendre à danser aux princesses ses filles, par une personne propre à leur donner l'air convenable à leur naissance, et digne en même tems de cet honneur par sa conduite, elle seroit trop heureuse que la fortune lui eût envoyé mademoiselle *Sallé*. Enfin je vous demande votre protection pour elle en toute occasion, ou

plutôt je ne vous demande que de la voir un peu ; après quoi le reste ira tout seul.

Ne repasserez-vous point par ici en allant à *Constantinople*, ou à *Ispaham*, ou à *Pekin*? Vous donneriez beaucoup de joie à tous vos amis, quelque courte qu'elle dût être ; et je puis vous assurer que j'y serois des plus sensible.

LETTRE de M. LE CAT à FONTENELLE. Rouen, 1740.

M. La ville de Rouen commence à avoir honte de ne se distinguer que par le commerce de ses marchands. Les savans en tout genre, qu'elle a fournis aux plus illustres académies, lui persuadent qu'elle est encore capable d'un commerce plus noble, et non moins utile. Quelques amateurs de sciences ont formé le dessein de réveiller les autres de leur assoupissement. Ils ont commencé à former un jardin de botanique, dans lequel ils avoient des conférences sur cette matière. Le nombre des associés grossissant, on a bâti une belle serre qui a attiré des curieux, physiciens, mathématiciens, anatomistes, dont la société s'est enrichie. Bientôt la botanique est devenue un champ trop resserré pour cette compagnie. Elle a étendue ses vues à proportion des talens des nouveaux aggrégés, et peut-être même, car j'ai un peu le droit de le dire, au-delà de ces talens. Enfin elle a conçu le vaste

projet de s'ériger en académie. Elle s'est assemblée à ce dessein ; elle s'est associé de nouveaux membres ; elle a fait des statuts sur le plan de ceux des académies de Paris. Elle les a communiqués aux premières puissances de la province, qui leur ont accordé leur approbation et leur protection. Nous voici, Monsieur, à l'époque la plus flatteuse pour notre académie naissante. Elle a le bonheur de vous avoir pour compatriote, et elle vous compteroit, sans doute, au nombre de ses premiers membres, si votre mérite ne vous eût ouvert une carrière plus digne de vos talens, et plus propre à remplir vos hautes destinées. Cette espèce d'apothéose la console. Il lui semble qu'elle en partage l'honneur : elle se fait gloire de vous invoquer comme son patron. M. *Morand* a bien voulu être le dépositaire de ses sentimens ; il vous en a fait la confidence, et il nous a assuré, Monsieur, que vous receviez favorablement notre prière. Cette nouvelle a répandu la joie parmi nous ; elle y a augmenté l'émulation ; et l'académie, à sa rentrée, a commencé par me charger de vous en témoigner sa très-vive reconnoissance. Cette rentrée, Monsieur, n'a pas encore été publique. Nous avons différé celle-ci au jeudi d'après les rois par deux raisons. La première est, qu'après les rois, il y a plus de monde dans les villes, et que nous pourrons débuter dans une assemblée plus nom-

breuse, plus choisie, plus capable de nous établir. La seconde et l'essentielle est, que nous voudrions, avant de débuter, y être autorisés par le Roi. Notre compagnie, Monsieur, a recours là-dessus à vos avis et à votre protection; et elle en attend les effets avec la confiance que lui donnent ses droits sur vous, et votre dévouement pour toutes les compagnies littéraires.

J'ai l'honneur d'être avec l'attachement le plus respectueux, &c.

LETTRE DU MÊME AU MÊME.

Rouen, 15 août 1743.

Notre société va enfin recueillir le fruit des sollicitations que vous avez bien voulu faire pour elle. M. *Nepveu*, Monsieur, m'a annoncé cette nouvelle de votre part, et j'ai communiqué sa lettre mercredi dernier à notre future académie. Ce succès lui a causé une joie d'autant plus grande, qu'elle vous le doit tout entier; et elle sent combien cette circonstance honore l'époque de sa fondation. Elle m'a chargé, en l'absence de M. *de Ciddeville* et de M. *de Bettencourt*, de vous assurer, Monsieur, de sa très-vive reconnoissance, et de vous supplier de vouloir bien achever votre ouvrage. On nous demande un projet de patentes; personne au monde n'est plus capable que vous, Monsieur, de donner un semblable projet: nous

nous flattons que vous voudrez bien le faire, et nous nous en rapportons entièrement à vous sur la forme de cet établissement. Quant aux dépenses qui seront nécessaires pour l'expédition des patentes, nous vous prions, Monsieur, d'avoir la bonté de nous indiquer quelqu'un à qui nous puissions faire tenir des fonds.

L'honneur que j'ai, Monsieur, de vous adresser les remercîmens de notre société pour son établissement, me rappelle que j'ai eu aussi celui d'entamer avec vous cette glorieuse affaire. Je compte ces anecdotes entre les plus flatteuses de ma vie, sur-tout parce qu'elles m'ont valu le privilège de vous assurer des sentimens pleins de respect et de vénération avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE DE M. DE BETTENCOURT à FONTENELLE.

M. L'intérêt de la patrie m'oblige de recourir à vous. La société académique m'a chargé de vous consulter sur ses réglemens : c'est une composition que j'ai faite avec elle ; car elle vouloit vous prier de les rédiger. Pour vous épargner une partie de l'ouvrage, j'en ai fait une esquisse, dans laquelle j'ai suivi le réglement que vous avez fait pour l'académie des sciences, dans ce qui m'a paru convenir à notre établissement. Nous vous supplions,

Monsieur, d'y donner la dernière forme, et pour cela d'ajouter et de retrancher comme vous le jugerez à propos, après avoir pesé les difficultés que je vais vous exposer.

Le premier article met l'académie sous la protection du gouverneur de la province. Nous suivons en cela l'exemple des autres académies de province: mais je ne sais s'il en est de même de la direction que nous donnons à l'Archevêque aux deux premiers Présidens et à l'Intendant. Nous avons déguisé sous ce nom l'admission que nous ferons de ces messieurs aux assemblées académiques, dont nous ne saurions en bonne règle leur contester l'entrée, et pour ne pas blesser les autres présidens, qui n'entendent pas le céder aux Intendans, nous n'accordons qu'aux places la distinction qui, à le vrai dire, devroit être fondée sur le mérite des personnes. Nous avons pensé encore que cette distinction étant faite par le réglement qui émanera du Roi, on ne peut rien nous imputer; car il est périlleux de régler les rangs. Au reste, cette direction n'a rien de réel pour l'exercice, comme vous le verrez par la suite des réglemens, où MM. les directeurs n'interviennent pour rien; ce qui peut être un défaut, ne devant point y avoir d'office sans ministère. Mais l'autre partie a ses inconvéniens.

Les honoraires dont il est parlé au second article, sont

sont d'une singulière espèce. Ce sont des présidens et conseillers qui s'agrégent à l'académie, et qui viennent aux assemblées, comme les volontaires vont au combat, avec cette différence qu'ils jugent des coups et qu'ils n'en portent point. Ces gens sont faits pour présider à ce qui se fait, comme de pures intelligences, et ne font rien. Cependant une académie de province ne pourroit s'en défendre, sans faire des mécontens. La précaution doit seulement en faire limiter le nombre à dix ou douze.

Les membres sont au nombre de trente. J'en ai rabattu dix dans mon cabinet. Mes confrères ont des présages là-dessus fort étendus; moi je crois que ce nombre sera difficile à bien remplir. Nous sommes actuellement seize, et peut-être serions-nous mieux un peu moins; mais je ne dis pas cela tout haut.

Les adjoints sont des membres d'expectative et des espèces d'élèves.

Je supprime tout commentaire sur le reste. *Intelligenti, pauca.* C'est à vous qu'il appartient de donner des loix à des établissemens pareils au nôtre; vous avez toujours rempli avec éclat les engagemens que nous sommes sur le point de contracter. Soyez, s'il vous plaît, notre guide, et ayez pour nos académiciens les bontés d'un père pour ses enfans. Vous nous avez promis tous les

secours qui ne demandent point de mouvement. Vous nous accorderez ceux-ci de votre fauteuil. Je desirerois bien, Monsieur, être encore à portée de vous y rendre des devoirs, et de profiter de votre entretien; mais je suis ici accablé d'affaires, et dans un autre monde dont je n'ai guères d'espérances de sortir. Je dirois volontiers du corps d'avocats, ce que les dévots disent du corps de péché; *Qui m'en délivrera?* Vous êtes informé de la circonstance où nous nous trouvons, et vous savez mieux que personne combien il faut profiter promptement des bonnes dispositions des ministres.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, &c.

P. S. Sur le dernier article qui renferme le mandement de cohertion au réglement, ne seroit-il point à propos que le Roi remît la punition des contrevenans aux quatre directeurs nommés au premier article.

LETTRE DU MÊME. De la Forêt de Lyons, 4 septembre 1743.

M. J'ai communiqué à mes confrères les réflexions que vous avez bien voulu m'envoyer sur notre projet de réglement; ils vous en remercient très-humblement; et quoique je partisse pour la campagne, ils m'ont chargé de la suite de cet ouvrage.

Pour prévenir toute difficulté à l'égard des quatre messieurs que nous avions d'abord nommés directeurs, nous avons fait écrire aux académies de Dijon, de Grenoble et de Bordeaux, pour savoir précisément comment elles en ont usé en pareil cas; et nous pensons qu'en nous conformant à ce qu'elles ont fait, nous nous mettrons à couvert de tout reproche. Ainsi cet article ne sera réglé définitivement qu'après la réponse que mes confrères vous feront passer, ou qu'ils m'enverront ici à moi-même.

Nous demeurons d'accord de ne point continuer le même président au-delà de son année.

Nous nous arrêterons aussi à la distinction des académiciens d'honneur et des académiciens de fonction qui se fait mieux sentir que le mot vague d'honoraires.

Nous réduisons les académiciens d'honneur à douze; les académiciens de fonction à vingt-quatre; savoir, trois physiciens, trois botanistes, deux anatomistes, deux chymistes, deux astronomes, deux géomètres, huit pour les différentes parties des belles-lettres, et deux métaphysiciens.

Nous nous remettons à vous de la distinction à faire des associés régnicoles aux associés étrangers. Nos académiciens d'honneur seront en quelque sorte nos associés régnicoles, et c'est pas cette raison que nous avions omis la distinction dont vous parlez.

La réduction de nos assemblées publiques à une par chaque année, est bien plus proportionnée à nos forces; et nous nous en tiendrons à la faire après Pâques, auquel tems nous fixerons le commencement de l'année académique, suivant votre sentiment.

J'avois bien pensé, comme vous, Monsieur, qu'il étoit de la décence que l'académie établît quelque chose à la gloire de M. *le Gendre*; mais la difficulté est de se fixer sur ce point. Il y a de très-grands inconvéniens à en faire la matière d'un éloge perpétuel, et je me proposois de lui payer ce tribut dans le discours de notre première assemblée publique, dont j'étois chargé, à mon grand regret. Au reste, cela ne suffit pas; et il faut quelque chose qui en perpétuant la mémoire d'un aussi utile ami des muses, invite à l'imiter. Nous serions donc d'avis de fonder une distribution de prix en son nom, qui se feroit tous les trois ans. Ce prix seroit une médaille de trois cent livres ou environ, convenable au sujet, qui se donneroit successivement à quelque pièce sur un sujet tiré des sciences ou de la littérature. On feroit annoncer la matière un an auparavant. La médiocrité de nos fonds académiques, sur lesquels il y aura à prélever les frais d'un procès assez long, ainsi que le droit d'amortissement; l'entretien du jardin des plantes, pour lequel nous avons fait

plus de deux mille livres d'avances, indépendamment du loyer actuel du terrein; la nécessité même de nous pourvoir des machines et des instrumens propres aux expériences, ne nous permettront guères d'en faire plus: et dans le fond, je crois qu'il ne faut nous rien imposer là-dessus; que nous ne sachions précisément ce qui nous reviendra de net et de liquide du legs de M. *le Gendre*.

On pourroit cependant faire dire un service tous les ans en mémoire de M. *le Gendre* et des académiciens morts; mais ceci doit-il faire un article du réglement, vû qu'il n'est point employé dans celui des autres académies? C'est une difficulté qu'on m'a faite; mais je pense en mon particulier que tout établissement public doit avoir quelques marques de religion.

Dans le premier projet de réglement, nous devions faire l'éloge de nos morts; mais ce mot d'éloge nous a paru trop fort, et nous l'avons réduit à charger le secrétaire de la classe de faire mention des morts sur le registre à la fin de chaque année. Ceci est d'autant plus prudent, que nous avons des membres d'inégales forces, mais qui ayant le mérite d'avoir jetté les fondemens de cet établissement, ne peuvent être exclus, qu'ils ne laissent en mourant leurs places à d'autres plus dignes peut-être d'être loués.

Sur le tout, Monsieur, notre académie se rapporte à vos connoissances et à vos bontés. Elle ne peut que s'en trouver bien. S'il falloit quelques autres éclaircissemens sur notre état, je vous supplie de vouloir bien m'en instruire ici où je compte rester près de deux mois, en mettant sur l'adresse, *à la Forêt de Lyons, par Ecouis.* J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, &c.

LETTRE du pape BENOIST XIV (LAMBERTINI) *à* FONTENELLE. *Roma*, 17 *Gennaio* 1744.

Con nostra gran consolazione abiamo ricevuta la lettera del Signore Fontanella dei 30 *di dicembre dell' anno passato, avendo nella medesima veduti i più distinti contrasegni della sua bontà verso di noi, e di quella ancor' perseverante vivacità d'ingegno, per cui si è meritamente reso ammirabile in tutto il mondo. Noi intanto gli rendiamo distinte grazie delle sue cortesi expressioni verso la nostra personna; ei protestiamo penetrati da una vera stima verso la sua; e preghiamo il grande Iddio che la conservi, e la riempi di tutte le vere felicità e nell' anno corrente, ed in molti altri in avvenire. Il ordine poi ai due scrupoli, dai quali ei avvisa d'esser agitato; uno di temuta vanità per esser considerato da noi; e l'altro di non esser restato totalmente contento della nostra esaltazione alla cattedra*

di S. Pietro per il damno che ne averebbero ressentito le lettere, e la società; rispondiamo, che sara assai facile assolverla e dispensarla, quand'ella sia preparata ad una doverosa penitenza, che sara o fra i suoi mondi di ritrovacene uno, in cui si viva con quella quiete, della quale pur troppo siamo affato privi; o di pregare Iddio per noi, il che sara più facile e più sicuro, accio in quel mondo, in cui per sua misericordia ci tiene, si degni di dar calma ai nostri travagli e di darci quella pace, della quale per altro riconosciamo di noh esser meritevoli; e qui abbracciandolo con pienezza di cuore, diamo a lui, ed a tutta la sua nobile compagnia l'apostolica benedizione.

LETTRE DE FONTENELLE au roi de Pologne, *auc de* Lorraine *et de* Bar, *pour le remercier de la place qu'il lui avoit accordée dans la société des sciences et belles-lettres de* Nancy. 1751.

SIRE,

Jugez de ma reconnoissance de la grace que VOTRE MAJESTÉ m'a faite en m'accordant une place dans son académie de *Nancy*, par l'idée que j'en ai. Je me crois dans le même cas que si l'empereur *Marc-Aurele* m'avoit admis dans une compagnie qu'il eût pris soin d'établir et de former lui-même. Je suis avec le plus profond respect, SIRE, de VOTRE MAJESTÉ, &c.

REPONSE *du roi de* Pologne,

M. Il n'est aucune académie qui ne s'estimât honorée de vous posséder. La mienne sent parfaitement l'avantage qu'elle a de vous compter parmi ses membres. Ses desirs se rapportent aux miens. Elle souhaite de pouvoir profiter long-tems de vos lumières, et de voir accomplir à votre égard ce que dit *Horace : dignum laude virum musa vetat mori.* Je suis très-véritablement, Monsieur, votre bien affectionné, STANISLAS, Roi.

LETTRE DE FONTENELLE au P. CASTEL.

Paris, 7 août.

JE commence par vous demander pardon, mon révérend Père, du long-tems qu'il y a que je dois réponse à votre lettre du 12 juillet. Je ne puis justifier le tort que j'ai à votre égard, qu'en vous disant que je l'ai à l'égard de tout le monde. Je suis très-paresseux pour écrire une lettre; c'est une espèce d'aversion naturelle et insensée que j'ai apportée du ventre de ma mère. Cependant j'avois beaucoup de raison pour vous répondre plus promptement. J'étois fort flatté de ce que vous m'aviez choisi pour me communiquer votre ouvrage sur la pesanteur, et je l'avois lu avec beaucoup de plaisir. J'en ai dit mon sentiment plus en détail au père *Gaubil*; mais songez bien que

ce n'est que mon sentiment, c'est-à-dire celui d'un très-médiocre philosophe. Tout l'avantage que je puis avoir, et qui ne laisse pourtant pas que d'être assez rare, c'est que je ne suis prévenu pour aucun système, et que je ne rejetterai aucune opinion pour être contraire à la mienne. J'ai trouvé beaucoup de vues ingénieuses dans votre projet, peut-être trop : car il me semble que vous avancez beaucoup de choses qui demanderoient à être prouvées plus à la rigueur. Vous traitez des matières auxquelles tous les physico-mathématiciens s'intéressent, et il faut pour ces gens-là des preuves géométriques, autant qu'il est possible. La dernière idée que vous m'exposez en quatre mots dans votre lettre, que tous les corps naturels sont des montres bien réglées, peut être vraie, mais dans un sens plus ou moins précis, et ce plus ou moins de précision changera beaucoup la proposition en général. Par exemple, elle est vraie à la rigueur pour les plantes et pour les animaux ; mais elle ne l'est pas pour les pierres, si elles ne viennent pas de semence, comme il n'est nullement vraisemblable. Je ne suis guère de votre avis sur la constance de la nature, c'est-à-dire, sur la perpétuité de la forme ou constitution présente de l'univers. Le mouvement est un principe nécessaire de changement, et l'avenir est bien long. Mais je ne m'arrête point à tout cela ; je suppose ou que vous le prouverez davan-

rage, ou que vous laisserez pour incertain ce que vous n'aurez pu trouver assez solidement. En général je suis persuadé que ce plan, aussi bien exécuté que je vous sens capable de le faire, vous fera honneur, et même à votre compagnie. Comme c'est une compagnie savante, il faut bien qu'elle suive le cours et le progrès des sciences, et qu'il en sorte des ouvrages qui soient dans le goût de la moderne et saine philosophie. Vous lui rendrez un *P. Pardies*, qui me semble avoir été assez de votre caractère, et pour le fond des pensées, et même pour l'agrément du style. Je suis avec respect, &c.

LETTRE AU MÊME. 10 janvier 1729.

J'allai chez vous, mon R. Père, à la fin de l'année dernière, pour vous remercier du présent dont vous m'avez honoré; mais vous étiez en retraite. Je m'étois arrangé pour y retourner aujourd'hui; car, pour les voyages éloignés, il faut des arrangemens pris d'un peu loin: mais les rues sont si mauvaises, que mes porteurs se croiroient en droit de me casser le cou, pour me punir de les mener si loin. Je vous souhaite donc la bonne année par écrit simplement, mon révérend Père, en attendant que la liberté du commerce se rétablisse. J'ai lu votre livre entier avec grand plaisir, et j'ai été bien flatté d'y trouver mon nom si honora-

blément placé. Cet ouvrage est plein d'esprit, et je puis vous assurer qu'un de nos plus grands géomètres de l'académie pense de même. J'ai bien de l'impatience que nous en raisonnions ensemble plus à fond; il le mérite: et je serai ravi de pouvoir vous marquer la reconnoissance que je vous dois, sans déguiser en aucune manière le jugement que j'en porte.

Je suis avec respect, &c.

AU MÊME. Du 12 avril.

J'irois vous rendre graces, mon révérend Père, de votre second extrait de ma géométrie de l'infini que je viens de lire, si ce n'étoit que vous me refusez toujours l'audience quand je vous l'envoie demander, et que d'ailleurs ces jours-ci n'y sont guère propres. Je vous suis très-obligé de la manière dont vous m'avez traité: elle contente toute ma vanité d'auteur; car elle n'est point assez délicate ni assez chatouilleuse pour être blessée le moins du monde de quelques critiques que vous insinuez légèrement et finement. Je n'ai pas présentement le tems de les examiner comme elles le mériteroient: il y en a quelques-unes dont il m'a semblé que la solution se présentoit à moi; mais à mettre tout au pis, et à suivre une présomption très-raisonnable, qui est de croire que vous avez raison, je me flatte qu'il n'y auroit pas

encore grand mal. La fin de ma préface est très-sincère. Dans votre journal précédent, le P. *Maugeraye* vous prouve, par un tour subtil et ingénieux, que la somme de la suite $\frac{1}{1}, \frac{1}{2}, \frac{1}{4}$, &c. n'est que finie. Vous ne dites rien sur cela. Je voudrois bien savoir s'il vous a convaincu; je vous supplie de me le mander, du moins le *oui* ou le *non*, à moins que quelque raison particulière ne vous en empêche.

J'attends avec impatience votre troisième extrait; car j'en deviens friand, et je voudrois qu'il y en eût davantage. Je suis avec beaucoup de reconnoissance et de respect, &c.

AU MÊME. Du 7 mai.

J'AI vu M. *Anisson*, mon révérend Père, qui n'a pas donné dans l'expédient que je lui proposois pour faire annoncer plutôt ma géométrie de l'infini. Je vous dirai ses raisons en détail, quand j'aurai l'honneur de vous voir. Il me paroît, et il me l'avoue, que son peu d'impatience vient de ce qu'il est assez content du débit. Par parenthèse, je viens d'en apprendre d'assez bonnes nouvelles d'*Angleterre*. Il faut donc se résoudre à la lenteur de votre journal; j'en serai bien récompensé par la manière excessivement honnête et avantageuse dont j'y serai traité.

Voici encore deux mots sur notre question,

qui la mettent encore, je crois, dans un plus grand jour. Je suis avec beaucoup de respect et de reconnoissance, &c.

AU MÊME. 3 août 1728.

QUAND on aura vu, mon R. Père, dans le mois de juillet dernier du journal de *Trévoux*, l'extrait que vous avez fait d'une partie des *élémens de la géométrie de l'infini*, le soin extrême que vous avez pris de mettre dans un beau jour, et d'orner de tous les agrémens de votre style les choses du monde les plus sèches et les plus tristes, la manière beaucoup plus qu'honnête dont vous me traitez par-tout, on trouvera fort étrange que je vous écrive ici pour quelqu'autre chose que pour vous remercier très-vivement, et que je relève une petite critique que vous n'avez fait qu'insinuer, et que vous assaisonnez même d'une louange si forte, que je ne la pourrois pas répéter avec bienséance. Voilà bien les auteurs, dira-t-on; on ne les sauroit contenter que par des éloges sans bornes, qu'aucun auteur ne peut mériter. Il est vrai cependant que ce n'est point cette excessive et misérable délicatesse qui me tient; je voudrois être bien sûr de n'être tombé que dans la faute dont vous me soupçonnez : j'en accorderois même quelques autres pareilles, si l'on vouloit; et je m'en tiendrois quitte à bon marché dans des ma-

tières aussi neuves et aussi épineuses que j'ai eu la témérité d'entreprendre. C'est vous, mon révérend Père, qui avez voulu, par zèle pour la science, que ce point-là fût éclairci. Vous êtes parfaitement dans la disposition de vous rendre, si j'ai raison; et moi, en saisissant cette occasion de faire voir au public quel est votre carractère, j'agis selon les mouvemens de la reconnoissance que je vous dois. Je sais aussi à quoi votre exemple m'engage; et que si j'ai tort, il faudra en convenir bien nettement.

J'ai posé dans mon livre, &c.

Nous supprimons le reste de cette lettre, qui ne contient que de la géométrie. M. de Fontenelle *finit de la manière suivante.*

Voilà, mon révérend Père, tout ce que j'y sais, et tout cela me paroît évident. Mais l'évidence qui fait toute la sûreté de nos jugemens, est-on toujours sûr de l'avoir? Si vous ne l'avez pas comme moi, je ne sais plus où j'en suis. Tout ce que je sais, c'est que je suis avec beaucoup de respect et de reconnoissance, &c.

AU MÊME. 16 novembre.

JE ne puis trop vous remercier, mon révérend Père, de l'extrême politesse que vous avez de me communiquer toujours vos excellens extraits. Je m'y trouve si bien traité en général, que j'en

adopterois volontiers toutes les modifications et les restrictions, d'autant plus qu'elles sont toujours tournées d'une manière fort honnête. Je ne serai ni surpris ni mortifié que, dans un ouvrage aussi gros, aussi neuf et aussi épineux, le pied m'ait glissé plusieurs fois. Cependant je vais user du droit que vous me donnez de vous faire quelques remontrances.

Il me semble que vous n'êtes pas assez content de la théorie de la courbure par les sinus, &c.

On supprime encore le détail géométrique dans lequel M. de Fontenelle *entroit ici.*

Dans la pénultième ligne de tout l'extrait, il y a un *peut-être aussi de vérité géométrique*, qui peut avoir un bon sens, dont je n'aurois pas à me plaindre; mais on pourra croire aussi qu'il en a un malin, que je ne crois point du tout qui soit le vôtre. Je ne donne pas les vues dont il s'agit pour absolument démontrées, mais pour très-analogiques, et qui par-là peuvent mériter d'être suivies et examinées.

Je sens bien que vos nouvelles idées sur la logarithmique partent d'un esprit plein et fécond; mais ni elles ne sont assez développées pour que je les puisse bien saisir, ni je n'aurois le tems de les examiner, pressé comme je le suis de vous répondre. J'ai été sur ce sujet dans les idées or-

dinaires, mais je les quitterois avec plaisir pour embrasser les vôtres.

Vous critiquez plusieurs petits articles sur lesquels, à vue de pays, je me crois presque sûr de pouvoir me bien défendre ; mais je n'entre point dans ce détail. On n'a pas droit de prétendre que les journaux ne donnent que des louanges ; et il peut arriver que vos critiques mêmes accréditent davantage le témoignage avantageux que vous avez la bonté de rendre au livre en gros.

C'est cet *en gros* qui m'intéresse le plus ; et je vous prierois, si j'osois, de vouloir bien finir votre troisième extrait par un jugement général, ainsi qu'il seroit fort naturel de le faire. C'est-là toute l'impression, ou du moins la plus forte, qui reste à la plupart des lecteurs. Je suis avec beaucoup de respect et de reconnoissance, &c.

AU MEME. Le lundi 6.

JE ne puis pas empêcher, mon R. Père, et nulle puissance au monde ne l'empêcheroit, que des géomètres ne se jettent à la traverse dans notre dispute, c'est-à-dire, ne disent leur sentiment sur une question de géométrie, qui a fait bruit ; et si quelqu'un avoit droit de s'en plaindre, ce seroit bien moi, et non pas vous, car ils sont tous pour vous contre moi ; et je vous déclare que je me rends, après quoi tout est fini. Ils ne m'ont point

point dit, et il ne m'est point revenu, qu'ils voulussent faire des mémoires; ils ne jugent pas la question assez importante: c'est une chose qu'aucun d'eux ne se souvient d'avoir rencontrée en son chemin, et qui ne vient point dans le calcul; et par-là je me console un peu de ma faute, qui ne tire à conséquence pour aucun mot de mon livre: mais c'est aussi un nouveau tort pour moi de m'être détourné sans besoin, pour aller chercher cette sotte expression.

Quant à deux autres faits dont vous me parlez, l'un est absolument faux: on ne m'a jamais dit que MM. *Saurin* et *Terrasson* fussent ni dussent être de mon avis; et pour l'autre, que je ne crois pas non plus, je rendrai témoignage, quand vous voudrez, et en telle forme que vous voudrez, que vous avez été le premier, et très-long-tems le seul, qui m'ayez fait des difficultés, et qu'on ne m'a fait ensuite que les vôtres. Mais, mon révérend Père, je crois qu'il vaut mieux laisser là tous ces menus faits, que ceux qui les rapportent, rapportent presque toujours très-infidellement. On ne cesseroit de se plaindre, d'accuser, de soupçonner; et la tranquillité de l'esprit est préférable à toutes les *puissances* et à toutes les *racines* possibles de tous les nombres. D'ailleurs il ne faut pas permettre à toutes ces minuties de nous distraire dans des études sérieuses.

Pour moi, qui suis le seul dont je puisse absolument répondre, je ne cesse de dire que je vous suis extrêmement obligé de la manière dont vous m'avez traité dans votre premier extrait de mon livre, et que dans tout le cours de notre dispute, vos procédés ont été d'une honnêteté, d'une politesse et d'une franchise à n'y pouvoir rien desirer. Mes discours sont toujours sur cela si invariablement les mêmes, que, malgré l'infidélité des rapports, je ne crois pas possible qu'il vous revienne rien qui soit seulement tant soit peu différent. Je suis avec toute la reconnoissance et le respect possibles, votre, &c.

LETTRES DU P. CASTEL A FONTENELLE.

Paris, 20 mars 1728.

JE suis tout honteux, Monsieur, de n'avoir pu encore vous présenter l'extrait de vos élémens de la géométrie de l'infini : mais plus cet ouvrage est excellent, plus l'extrait en doit être fait à loisir ; et d'ailleurs la hauteur des matières, mille tracasseries d'une impression courante, et d'autres occupations indispensables, ralentissent malgré moi le zèle que j'ai pour faire éclater la haute idée que j'ai conçue de cet ouvrage. Je le dis sans flatterie ; c'est le premier où l'on ait traité la science géométrique de l'infini. Tous les autres, sans excepter M. *de l'Hôpital*, n'en ont traité que

l'art, le tâtonnement et la routine du calcul. De sorte que si vous aviez voulu remonter à la métaphysique, comme je l'avois toujours espéré, je ne vois pas ce qui pourroit manquer à une si belle science. Dans l'ouvrage que je vais donner, et qui devoit paroître depuis quatre mois, j'ai tenté l'aventure, et prétendu déterminer la nature précise de cet infini que tous calculent, mais que vous connoissez bien mieux qu'eux. Je n'ai entrepris la chose, qu'à condition que je me flatterois au moins de concilier tous les systêmes. Il y auroit bien du malheur, si, aidé de vos lumières et de votre politesse, je ne pouvois concilier mes principes avec les vôtres. J'entrevois d'ici la conciliation; j'en ai peut-être trop dit, lorsque j'ai avancé et établi dans mon ouvrage, qu'il n'y avoit point de nombre infini, et que l'étendue seule étoit susceptible de ce nom. J'aurois peut-être dit la même chose, si je me fusse borné à prétendre que le nombre élevé à l'infini n'étoit plus un nombre, ou même, sans exclusion formelle, que le nombre élevé à l'infini étoit une étendue; que l'étendue étoit l'intégral du nombre, et le nombre, la différence de l'étendue; que le zéro, ou point arithmétique, étoit la différence de l'unité; l'unité celle du nombre ou de la ligne, la ligne le nombre ou de la surface ou du *nombre nombré*, &c. Je suis très-impatient de vous mettre

mon ouvrage entre les mains, nommément le morceau de cette métaphysique. Aussi n'attendrai-je pas la fin de cette impression, que mille contre-tems retardent d'un jour à l'autre; et incessamment j'aurai l'honneur de vous en envoyer un exemplaire avec l'extrait, d'autant mieux que je sais que cet ouvrage ne vous est pas tout-à-fait inconnu. Seulement je vous demanderai un peu de grace, afin qu'un suffrage comme le vôtre n'étouffe point un ouvrage encore dans le berceau. Or, preuve que je travaille sur votre ouvrage, et que je m'y enfonce même plus que bien d'autres peut-être qui le lisent plus à tête reposée; preuve aussi de la sincérité avec laquelle je vise à concilier mes principes avec les vôtres, c'est l'idée que je vais avoir l'honneur de vous proposer. Je la roulois depuis long-tems dans mon esprit, &c.

Suit un petit morceau de géométrie intitulé: idée d'un calcul différentiel et intégral réduit au calcul purement arithmétique. *Nous le supprimons, comme étant à la portée de trop peu de personnes.*

Après ce morceau, le père Castel dit :

Voilà, Monsieur, une partie de mon idée. Vous seul pouvez en sentir l'étendue et l'usage, et voir si elle a ou peut avoir lieu dans le vaste pays de l'infini, dont je m'imagine que vous connoissez tous les recoins, sans en excepter cette

idée que vous y avez sans doute trouvée sur vos pas, mais que vous aurez laissée là, ou parce que vous ne l'aurez trouvée bonne à rien, ou parce que vous étiez déjà surchargé de butin, et que vous nous laissiez charitablement quelque chose à glaner, pour nous exciter à entrer dans votre nouvelle conquête. Il ne tiendra pas à moi que je n'y entre, et que je n'excite tout le monde à y entrer, pour admirer les beaux établissemens que vous y avez faits. J'applaudis, Dieu merci, fort volontiers à toute nouveauté heureuse ; et je serois fâché qu'on me prévînt ou qu'on me surpassât à cet égard. Il semble que parmi vous on devroit avoir le même zèle pour encourager les sciences, les arts, &c. Je suis avec la plus parfaite estime, &c.

AU MEME. Sans date, vraisemblablement de 1728.

J'AI l'honneur, M., de vous envoyer mon livre de mathématique universelle. Je souhaiterois qu'il pût mériter de votre part une petite partie de l'estime que j'ai accordée avec plaisir à votre bel ouvrage. Mais j'en sens toute la différence. Votre sujet est aussi nouveau que le mien est suranné. Vous avez visé aux grandes découvertes. Pour moi, je ne me suis proposé tout au plus d'innover que la façon. Vous n'avez écrit que pour les maîtres,

et moi pour les plus petits écoliers ; de sorte que c'est plus pour m'acquitter d'un devoir, que pour satisfaire ou piquer en aucune sorte votre curiosité, que je vous fais un présent si peu digne de vous. Il n'y a ici tout au plus d'un peu nouveau genre de découvertes, que le plan général des sciences rapportées aux mathématiques, une certaine exposition naïve des choses, et deux ou trois petits morceaux, comme celui de la méthode, où je ne jure pas aux paroles de *Descartes* ; celui de l'infini, où je m'éloigne un peu de vos principes ; et celui des quadratures, où je m'en rapproche un peu pour les pousser plus loin. L'article de la méthode est, selon moi, le plus considérable. Vos Messieurs me menacent fort depuis deux ans ; c'est sur cet article que je les invite à exercer leur critique. Ils sont sûrs d'avoir la galerie pour eux dès l'entrée de la carrière ; il n'y a que l'issue que je tâcherai de me réserver. Madame *de Tencin*, par la bonté qu'elle a pour moi, m'exhortoit l'autre jour à regagner ces Messieurs, et me disoit même que vous étiez de cet avis. Je sens toute la sagesse de ce conseil, et je vous en ai une obligation infinie. Mais je suis un étrange sorte d'homme ; au besoin, je le donnerois, et l'ai même donné, il n'y a pas trois mois, à d'autres : mais je doute que je le suive moi-même. Après tout, de quoi s'agit-il ? Pour moi, je ne leur veux aucun mal ;

et il n'y en a aucun à qui je ne fisse plaisir, s'il daignoit m'y employer. Je ne suis, Dieu merci, ni rancunier, ni mal-faisant; je loue plus volontiers que je ne blâme; et quand je blâme même, c'est un badinage plutôt qu'une poursuite sérieuse. Car une certaine vivacité de style et d'expression feroit croire que je suis fort piqué contre ces Messieurs; il n'en est rien, et je me fais un vrai amusement de tout ce qu'ils peuvent dire ou faire. Il a été même un tems où je pouvois y être plus sensible. Mais désormais il n'y a tout au plus que leur intention dont je pourrois être fâché, et du reste je leur ai de très-grandes obligations. Ils ont bien annoncé mon livre; de sorte que, sans avoir eu besoin de publier de souscriptions, j'ai trouvé assez de souscripteurs pour en faire tous les frais. Ils m'ont procuré bien des amis, la plupart m'ayant dit positivement qu'ils n'avoient voulu me connoître, que parce que ces Messieurs leurs avoient dit bien du mal de moi. Ils m'ont averti de me tenir sur mes gardes. S'ils trouvent même des fautes dans mon livre, chose très-possible, ils m'aideront à en faire l'*errata*. En un mot, j'ai gagné, et je gagnerai toujours à les avoir pour critiques; et je serois bien fâché qu'ils m'honorassent assez de leur mépris pour me laisser là, comme ils en laissent tant d'autres à qui ils donnent même des certificats. Il n'y a qu'une de leurs prétentions à quoi je ne

souscris pas; qui est qu'ils seront les seuls juges de mon ouvrage, et que le public s'en rapportera à eux, comme si l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, la France même, et même Paris, n'avoient point de géomètres qui les valussent bien. Ces Messieurs sont des particuliers, qui sont membres du public; c'est le public seul que j'ai pris pour juge de mon ouvrage, et des duumvirs j'ai appelé au peuple. J'entends, Dieu merci, assez cette petite guerre. Je me suis bien gardé de me mettre à la merci de mes parties pour en être jugé. Cela seroit bon, si j'avois fait mon livre dans leur style; mais je l'ai fait dans le style commun, tout le monde peut le lire. Si en le lisant on l'entend, je suis jugé et absous; si on ne l'entend pas, j'ai manqué mon but. Voilà tout. C'est M. le Comte *de Choiseul*, c'est M. le marquis *Langhae*, le duc *de Montfort*, et une foule de jeunes seigneurs qui ont entendu ce livre en le lisant, qui sont juges, ou pour le moins de bons témoins de mon travail. Je suis, &c.

AU MÊME.

EN attendant, Monsieur, que le commerce se rétablisse, comme vous le dites si ingénieusement, et que mes porteurs, c'est-à-dire mes jambes, ne soient plus en droit de me casser le cou, permettez-moi d'avoir l'honneur de vous souhaiter

aussi par écrit une bonne année, et de vous remercier de l'honneur que vous avez fait à mon livre de le lire tout entier. Mais permettez-moi aussi de rabattre un peu de l'éloge que vous lui donnez d'être tout rempli d'esprit. Je ne suis ni assez présomptueux, ni peut-être même assez modeste pour m'en laisser éblouir; et je me flatte qu'à une seconde lecture, s'il m'étoit permis de l'espérer, vous y trouveriez encore plus de géométrie, d'ordre et de méthode, que d'esprit. C'est au moins à quoi j'ai le plus visé; et j'écris trop rapidement, pour croire que l'esprit vienne se nicher dans toutes mes expressions. C'est sans doute un effet de votre politesse et de votre bonté pour moi, de m'avoir prodigué un éloge brillant, n'en ayant pas de plus solide à me donner. Je vous demande pardon, si je suis si difficile sur un article où communément on n'y regarde pas de si près. Vos Messieurs m'ont rendu cet éloge un peu suspect. Ils me louent volontiers de ce côté-là; mais ils croiroient tout perdre, s'ils lâchoient un mot qui me fût favorable sur le compte de la géométrie. Je vous l'ai toujours dit, que j'étois une étrange sorte d'homme. Car, de me dire qu'il faut mépriser tout cela, je méprise tout et ne néglige rien.

Du reste, ce n'est pas ma faute, si vous et vos Messieurs vous êtes donné la peine de lire mon

ouvrage pour n'y trouver que de l'esprit. J'avois eu la précaution de vous avertir que cet ouvrage ne méritoit pas votre attention, et qu'il n'étoit fait que pour le peuple. Les géomètres y trouvent tout au plus de l'esprit; encore faut-il qu'ils le lisent avec autant de bonne volonté pour moi, que je comprends que vous en avez eu. Le peuple y trouve de la géométrie. Cela doit être, et mon ouvrage fait foi que je l'ai prévu, et même prétendu. Un de vos grands géomètres, qui se dit même de mes amis, disoit l'autre jour, après avoir parcouru ce livre; *Brevis esse laboro, obscurus fio.* Cela doit être encore. Chacun sait lire dans son bréviaire. Un savant daigne-t-il, peut-il, sait-il, doit-il entendre des choses savantes dites d'un ton populaire? Il trouve mon livre obscur, et une douzaine de jeunes enfans y apprennent la géométrie assez à fond en très-peu de mois. Je puis, de fraîche date, en citer un qui n'est qu'écolier de seconde, dans laquelle même il excelle, et qui malgré cela n'a mis que trois mois pour en venir tout de suite à faire toutes les opérations du calcul le plus infinitésimal. Je parle toujours par faits: il s'appelle *Montigny*, et je le donne à l'épreuve. Je vous demande pardon, si je vous entretiens de tout ceci, mais c'est par les entretiens particuliers que je voudrois me dispenser d'en venir à des entretiens publics, où

bien sûrement je viendrai, si enfin on ne me laisse en repos, bien résolu de ne m'y tenir qu'autant qu'on m'y laissera; mais tout de bon, et sans la moindre équivoque. Vous savez assez ce qui se passe, pour voir que tout ce que je dis cadre à merveille avec mille je ne sais quoi que je supprime, parce que je suppose que vous les savez.

Avez-vous lu un livre Anglois (de M. *Cheyne*, je crois), appelé, *principes philosophiques de la religion naturelle*; et savez-vous les bruits qui courent là-dessus en Angleterre? Les Anglois trouvent que, dans l'éloge de *Newton*, vous avez trop exalté *Descartes* au préjudice de leur héros. Ces Messieurs ne sont point pour le passage unitaire, ni pour les suites; mais ils trouvent beaucoup d'esprit dans votre système.

J'ai reçu des lettres de Londres, de Zurich, de Bâle, &c. Tous sont pour $\sqrt[0]{a}=a^{\frac{1}{0}}$. M. *Scheuczer* me charge de vous assurer de son estime. Il m'envoie une table fort curieuse des hauteurs du baromètre sur le mont *Saint Gothard* pendant plusieurs mois. Je la mets dans nos mémoires. Si vous voulez la voir, M. *Scheuczer* me prie de vous la communiquer. M. *Bernouilli* témoigne aussi beaucoup d'estime pour vous. Je doute qu'il soit pour les finis ou infinis indéterminables, et les radicaux. Je suis avec beaucoup de respect, &c.

AU MÊME.

JE vous demande pardon, M., si je ne vous ai pas répondu sur le champ par votre porteur. Mais je n'ai pas voulu le faire attendre, et j'avois une personne toute prête à aller dans vos quartiers. Votre lettre est trop obligeante; il faudra donc que ce soit le troisième extrait, puisque vous le voulez, qui me fasse mériter une partie de toutes vos politesses. Je vous demande pardon, si je suis si lent à faire ces extraits. Mais je n'ai d'autre excuse à faire là-dessus, si ce n'est que j'en use pour moi comme pour vous. Car depuis six mois que mon livre paroît, et depuis plus d'un an que j'aurois pu en avoir fait l'extrait, à peine paroîtra-t-il le mois prochain, tant je suis paresseux à cet égard, ou occupé ailleurs. Ne soyez pas scandalisé en passant, que je donne moi-même l'extrait de mon livre. J'y ai été forcé par la rareté des géomètres; et du reste je l'ai fait de bonne foi, et en mettant mon nom à la tête, comme vous l'allez voir dès qu'il paroîtra.

J'avois compté de vous trouver il y a huit jours chez madame *de Tencin*, qui m'avoit promis de vous prier pour entendre la lecture d'une comédie du père *Brumoy*, votre compatriote. Cette pièce est jolie, malgré toutes les critiques qu'on en peut faire; et pour les vers et le style ingénieux,

je doute que nous en ayons aujourd'hui beaucoup qui puissent lui disputer la préséance. Je souhaiterois fort que vous en jugeassiez par vous-même, et d'avoir cette occasion de vous voir un peu à loisir.

Vous trouvez donc subtil et ingénieux le tour que le père *de la Maugeraye* prend pour prouver une fausseté, comme celle de dire que $1+\frac{1}{1}+\frac{1}{1}$, &c. est finie? Permettez-moi de vous dire que je n'y trouve que du faux. Si je n'ai rien dit sur cela, c'est que je n'ai pas eu le tems. Car, pour une réponse, je vous assure qu'il en aura deux, une dans notre journal avec le tems, et l'autre tout-à-l'heure dans le *mercure*; car je ne veux point le faire languir. Au reste, ce qu'il attaque là, ne m'appartient pas plus qu'à vous. M. *Bernoulli* en est le premier auteur; bien d'autres l'ont adopté, et vous-même dans votre livre. D'ailleurs, ce révérend Père attaque votre principe des infinis radicaux, et celui où vous prétendez qu'un infini peut n'avoir qu'un infini du même ordre pour son carré. Vous voyez donc bien qu'il est fort éloigné de me convaincre; et je suis surpris que vous ayez été un moment en suspens, sur l'effet que sa démonstration prétendue pourroit faire sur moi. Je suis plus ferme que cela dans mes principes; et quand je les ai une fois empoignés, j'ai, Dieu merci, la serre bonne. Il faudra bien

que ce soit lui qui change sur ce point, comme il a fait sur le fond du paradoxe. Je suis surpris même que vous n'ayez pas vu l'erreur grossière du calcul où il donne dès l'entrée de son affaire.... C'est pitié que sur des affaires de haute géométrie, on ait affaire à gens qui n'y sont pas initiés. Mais je l'ai dit; ils viennent tous l'un après l'autre, M. *Gerbier*, M. *de Louville*, le P. *de la Maugeraye*, &c. pour se brûler à la chandelle. Pourquoi faut-il que ce soit leur propre expérience qui les détrompe à mon égard? Ils ont tous cru (sur-tout vos Messieurs) que j'allois trop vîte; et les voilà peut-être convaincus, sinon persuadés, que ce sont eux qui vont trop vîte. Je suis avec respect, &c.

Je viens de lire une lettre de M *Petit* le médecin, qui répond à M. *Voolhouse* en disant qu'il ne veut pas y répondre, et qui le traite indignement, et avec une hauteur dont il n'y a nul exemple envers un homme de ce mérite et de cet âge, en disant aussi que les injures sont indignes des honnêtes gens. M. *de Voolhouse* est trop de mes amis pour que je ne vous dise pas là-dessus ma pensée, et que je n'en dise pas même un mot dans l'extrait que je fais du livre de M. *Hecquet*.

Du Cardinal DE FLEURY *à* FONTENELLE.

Fontainebleau, 2 octobre. 1726.

VOTRE compliment, M., ne m'a point échappé, et il est inutile que j'emploie un long discours pour vous persuader du plaisir qu'il m'a fait. Je crois qu'il suffit de vous assurer, Monsieur, que rien n'est capable d'altérer la sincère amitié que vous m'avez toujours connue pour vous. *Très-touché de votre laconisme, que tout le monde devroit suivre, hors vous.*

De FONTENELLE *au Cardinal* DE FLEURY.

4 novembre 1726.

MONSEIGNEUR, mon laconisme va être plus grand que jamais. Je n'ai pas seulement besoin de vous dire sur quel sujet je vous fais mon très-sincère compliment. Je suis avec un profond respect, &c.

RÉPONSE.

JE me ferai toujours honneur de vous deviner, quand vous ne vous expliquerez pas clairement; et vos sentimens me sont aussi trop connus pour en douter.

De FONTENELLE *au même.* 5 juin 1727.

MONSEIGNEUR, il y avoit excessivement longtems qu'il ne s'étoit vu une conduite ou une

action de ministre, dont tout le monde sans exception fût content. Je suis, &c.

RÉPONSE.

Vous donnez le modèle des complimens, comme en beaucoup d'autres meilleures choses; et je vous en remercie. Si vous pouvez en établir l'usage, je vous ferai accorder le privilége exclusif.

AU MÊME. 31 décembre 1727.

Monseigneur, parmi toutes vos dignités, il vous en manque une dont je suis revêtu, moi; et comme je suis bon François, je vous la souhaite de tout mon cœur: bien entendu pourtant que j'en jouirai long-tems encore, aussi bien que quelques successeurs que j'aurai. Je suis, &c.

RÉPONSE.

Je ne connois point cette nouvelle dignité dont vous êtes revêtu, à moins que ce ne soit celle d'être auteur des infiniment petits, qui est si fort au-dessus de moi, que je ne peux même l'envier, en la respectant pourtant beaucoup; toujours *infiniment* flatté, non dans le genre des *petits*, des marques de votre souvenir.

AU MÊME. 13 janvier 1728.

Monseigneur, le mot de l'énigme étoit que

je

je suis *doyen de l'académie Françoise.* C'est la dignité que je vous souhaitois, et que je vous souhaite encore, sous les conditions plus amplement expliquées dans ma lettre. Je suis, &c.

RÉPONSE.

DEVENIR doyen, j'y consens; mais non de l'être.

AU MÊME. 31 décembre 1729.

MONSEIGNEUR, les vœux que je fais pour votre éminence à ce renouvellement d'année, sont ceux de toute la France; et je veux bien qu'elle sache qu'en pareille occasion je me mêle de parler pour elle et en son nom. Je suis, &c.

RÉPONSE.

JE reçois toujours avec le même plaisir les assurances de votre amitié; et je voudrois pouvoir croire que vous parlez comme chargé de procuration de la France.

DU Cardinal DE FLEURY. Fontainebleau, 3 juin 1730.

JE vois, Monsieur, par votre lettre d'hier, les raisons qui vous engagent à songer à vous reposer. Je conférerai avec M. *de Maurepas* sur les moyens de contribuer à votre satifaction; et je vous prie

de croire que je serai toujours ravi, lorsque je pourrai vous marquer l'estime et la parfaite considération, Monsieur, que j'ai pour vous. *De sa main.* Ce ne sera qu'avec douleur.

DE FONTENELLE au Cardinal DE FLEURY.

31 décembre 1731.

MONSEIGNEUR, ne vous ennuyez pas de mon hommage annuel, si vous ne vous ennuyez de nous rendre heureux. Je suis, &c.

RÉPONSE.

JE voudrois être aussi sûr du dernier que du premier, sur lequel je compte comme venant du cœur, et par conséquent très-agréable; au lieu que l'autre n'est pas si sûr, ou du moins est bien onéreux et bien pénible pour moi.

AU MÊME. 10 novembre 1735.

MONSEIGNEUR, vous savez ce qu'il y a à vous dire sur la nouvelle du jour; je m'en rapporte à votre conscience, quelqu'endurcie qu'elle puisse être à ne pas sentir le bien que vous faites. Je suis, &c.

RÉPONSE.

POETE, devin ou prophète, sont des synonymes; et je souhaite que cela se vérifie en vous. *Eris mihi magnus Apollo.*

AU MÊME. 10 juillet 1737.

MONSEIGNEUR, il y a justement sept ans que j'obtins de votre éminence son agrément pour abdiquer la seule dignité que j'aye en ce monde, celle de secrétaire de l'académie des sciences. Je me rendis cependant aux instances que plusieurs de ces Messieurs me firent pour demeurer, quoiqu'il y entrât peut-être du compliment. Sept années de plus fortifient beaucoup les raisons que j'avois en ce tems-là; il s'en faut bien que tout le monde ait une tête à ne se démentir jamais. Quelque différence qu'il y ait entre la France et l'académie, je vous renouvelle ma très-humble prière, et suis, &c.

RÉPONSE.

JE m'en remets à ce que M. le comte *de Maurepas* vous a dit de ma part; vous ne pouvez refuser à la terre votre mère le besoin qu'elle a de vous pour se faire connoître à nous, telle qu'elle est véritablement.

AU MÊME. Premier janvier 1738.

MONSEIGNEUR, le bruit court que votre Éminence sera l'arbitre de l'Empereur et du Turc. Que ce bruit-là soit faux, il marque tout au moins quelle idée on a de votre gouvernement, et

combien les François, pour le moins, vous souhaitent de bon cœur la bonne année, et bien au-delà. Je suis, &c.

RÉPONSE.

Vous m'envoyez sur les bords de l'*Hellespont*, où je n'ai aucune envie d'aller. C'est le Roi seul que *la Porte* demande pour médiateur, et il n'y a rien qui me regarde personnellement. Il n'en est pas de même, Monsieur, de mes sentimens pour vous, que je partage avec toute l'*Europe*.

AU MÊME. 23 mars 1738.

Monseigneur, il y a un mois que j'eus l'honneur d'écrire à votre éminence sur le retour de sa santé, que je croyois parfait, parce que tout le monde qui le souhaitoit ardemment, s'étoit trop pressé de le croire. Grace au ciel, il n'y a plus d'incertitude. Je vous supplie de me reconnoître un seul instant dans une foule immense, et de jetter un coup d'œil sur la joie dont je suis comblé, et sur le profond respect avec lequel je suis, &c.

RÉPONSE.

Ma plume est encore un peu languissante; je vous répondrai donc avec mon laconisme ordinaire, que vous n'êtes pas homme à être jamais

confondu dans la foule, et que mes sentimens pour vous seront toujours aussi distingués que vous méritez de l'être en tout genre.

AU MÊME. 12 octobre 1738.

MONSEIGNEUR, les Potentats de l'*Europe* vous font, sur le retour de votre santé, des complimens que l'on dit qui n'en sont point, mais qui partent du cœur. Je suis persuadé que l'*Europe* en corps en feroit à votre Eminence, si elle avoir un corps; et apparemment, car je ne veux rien exagérer, ses trois sœurs cadettes se mettroient de la partie. Oserai-je seulement me montrer, moi qui ne suis que, MONSEIGNEUR, de votre Éminence, le très-humble, &c.

RÉPONSE.

VOUS êtes assez initié dans tous les mystères des quatre parties du monde, et assez instruit de tout ce qui les regarde, pour parler en leur nom; mais je m'en tiens à vos sentimens particuliers, comme plus sincères, et dont je suis plus flatté que de ceux du reste de l'univers. Recevez-en donc, s'il vous plaît, mes remercîmens, dans le style laconique dont je me sers avec vous; mais vous pouvez y donner toute l'étendue que vous voudrez, sans crainte d'être désavoué.

AU MÊME. Premier janvier 1739.

MONSEIGNEUR, je souhaite aujourd'hui à la France une année plus exempte d'inquiétudes, que celle qu'elle vient d'essuyer. Je suis, &c.

RÉPONSE.

ET moi, je souhaite à la France et à l'Europe littéraire, la conservation de celui qui en fait le principal ornement, afin qu'on puisse dire de nous deux, que *divisum habemus imperium.*

AU MÊME. Premier janvier 1740.

MONSEIGNEUR, je vous avertis, si vous ne le savez déjà, que l'Europe commence à avoir quelques mouvemens de fièvre; et je vous fais d'avance mon compliment sur le plaisir que vous aurez à la traiter dans cette nouvelle année, et à la guérir selon votre méthode ordinaire. Je suis, &c.

RÉPONSE.

UNE forte dose d'ellébore d'*Antycire*, et de quinquina, pour suspendre la fièvre, et l'empêcher de devenir continue.

Soit communiqué à M. l'abbé de *Saint-Pierre*, pour appliquer son remède universel. Joignez-y aussi votre régime, comme un excellent préser-

vatif contre tout ce qui peut mettre les humeurs en mouvement. C'est tout ce que le *Médecin malgré lui* imagine pour le présent. Il vous demande la continuation de votre amitié; celle de votre santé ne lui est pas moins chère.

AU MÊME. 5 mai 1740.

MONSEIGNEUR, il y a dix ans que j'obtins de votre Éminence la permission par écrit d'abdiquer mon unique dignité de secrétaire de l'académie des sciences. Les raisons que j'avois alors se sont bien fortifiées, et je vous demande très-humblement et très-sincérement la confirmation de la même grace. M. le comte *de Maurepas* est informé de tout le détail de l'affaire, dont je ne crois pas devoir parler ici à votre Éminence. Je suis, &c.

RÉPONSE.

VOUS n'êtes qu'un paresseux et un libertin; mais il faut de l'indulgence pour ces sortes de caractères. Nous verrons.

AU MÊME. 2 juin 1741.

MONSEIGNEUR, je fais mon compliment à votre Éminence, sur le contentement de tout le public. Je suis, &c.

RÉPONSE.

Vous êtes assez accrédité dans le public, pour lui donner le ton que vous voulez, et je m'en tiens à ce que vous pensez.

DU Cardinal DE FLEURY (*) Issy, 22 août 1741.

JE ne sens que les *publica incommoda*, qui sont pour moi des mouches et même des guêpes qui bourdonnent autour de moi sans me laisser aucun repos. J'irois de tout mon cœur à votre *convivium poeticum, grammaticum*, &c. si je pouvois disposer de moi; mais je ne sais jamais, d'une semaine à l'autre, ce que je ferai, et vous avez choisi deux jours qui sont justement ceux où je suis le moins libre. Le mardi est destiné aux Ambassadeurs, et le mercredi au conseil d'état. Je me divertirois certainement à votre magnifique repas, sur-tout si j'étois à table auprès de vous. Mais comment pourrois-je me justifier d'ailleurs auprès des ministres étrangers, aux fêtes et aux festins desquels je me suis dispensé d'aller? Recevez donc, Monsieur, mes excuses très-légitimes, et

(*) C'est une réponse à la lettre que *Fontenelle* lui écrivit, pour l'inviter à un des deux dîners qu'il donna à l'académie Françoise, la cinquantième année de sa réception dans cette compagnie.

que je ne fais qu'à regret ; car je vous assure que je serois ravi d'être témoin de votre triomphe et du bon appétit de tous nos confrères académiciens. Y aura-t-il des jettons ? Il ne manqueroit plus que cela à votre magnificence. Je vous prie d'y boire à ma santé avec quelque voisin de bonne compagnie, et d'être persuadé que je mérite, par mes sentimens pour vous, l'honneur de votre amitié.

DE FONTENELLE au Cardinal DE FLEURY, en lui envoyant le discours qu'il prononça dans l'assemblée publique de l'académie Françoise le jour de Saint Louis 1741. 4 septembre 1741.

MONSEIGNEUR, le personnage de *Nestor*, que j'ai fait dans cet ouvrage, m'auroit encore mieux convenu, si ma réception à l'académie Françoise étoit aussi ancienne, que l'honneur que j'ai d'être connu de vous, et le profond respect avec lequel je suis, &c.

RÉPONSE.

SI j'avois pu assister, comme je l'aurois desiré, à votre réception, j'aurois opiné qu'on vous eût donné une dispense d'âge pour un brevet d'immortalité ; je ne dis pas l'académique, car vous en jouissez de votre vivant. *Famâ tui frueris.*

AU MÊME 31 décembre. 1741

MONSEIGNEUR, les heureuses nouvelles qui viennent de tous côtés en ce tems-ci, sont les seules étrennes dignes de votre Éminence. Ce ne sont point des souhaits, mais de bons faits bien conditionnés, dont vous aurez le plaisir de nous voir jouir. Je suis, &c.

RÉPONSE.

JE n'y ai aucun mérite; et je puis dire tout au plus que je n'y ai pas nui, en ne faisant ni bien ni mal: *sed nondum statim finis*, dont moult me fâche pour nous et pour toute l'Europe. *Vive Felix* dans l'apathie et l'oisiveté, mais occupée, dont vous jouissez.

AU MÊME. 9 juillet.

MONSEIGNEUR, n'est-il pas vrai en conscience, qu'il est impossible de refuser la ligne aux nouvelles que j'apprends? Je suis, &c.

RÉPONSE.

VOUS réduisez vos complimens au cinquantième de ce qu'ils sont d'ordinaire, et cela n'est guère moins utile dans la société que la suppression d'un autre cinquantième.

LETTRES DE FONTENELLE à Mlle. *RAYMOND DE FARCEAUX, depuis* Madame DE FORGEVILLE.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

ON sait l'intime et constante liaison de feu madame *de Forgeville* avec *Fontenelle*, et cela suffiroit pour son éloge; mais plusieurs gens de lettres l'ont connue personnellement, et l'ont fait connoître. J'ai souvent parlé d'elle dans mes *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Fontenelle*; on peut les consulter. Je n'en citerai que ce mot. C'est, disois-je, après l'avoir nommée pour la première fois, page 44, c'est *cette femme respectable à qui Fontenelle a dû la douceur de ses dernières années, et l'avantage d'être encore heureux à cent ans.* Lui-même disoit alors souvent, qu'*il lui devoit son existence.* Lorsque sa vue se fut affoiblie en 1751, et qu'il ne put plus lire, elle voulut bien être son lecteur, quoiqu'il fût très sourd. Elle se rendoit chez lui tous les matins.

Madame *de Forgeville* avoit passé la plus grande partie de sa vie à *Paris*, et le reste à *Rouen* ou à *Vernon.* Elle étoit née auprès de cette dernière ville, et dans une famille distinguée par une ancienne noblesse. *Fontenelle* lui écri-

voit souvent lorsqu'elle étoit en province. Elle avoit gardé quelques-unes de ses lettres, et elle voulut bien me les donner à la mort de son illustre ami. Elles m'ont paru mériter d'être conservées. On y verra (et c'est le principal motif qui m'engage à les publier, car je ne les donne point comme des pièces d'esprit); on y verra, dis-je, combien *Fontenelle* étoit capable d'une amitié, sinon tendre et affectueuse, du moins solide et effective.

Madame *de Forgeville* méritoit bien une pareille amitié. Elle étoit bonne, obligeante, désintéressée, généreuse; on ne lui a reproché que d'être un peu trop flatteuse, et il est vrai qu'elle cherchoit à plaire. Parlant un jour à M. *de Fontenelle* de ce prétendu défaut, il lui dit qu'on le lui avoit reproché aussi; mais qu'il s'étoit bien gardé de s'en trop corriger.

Madame *de Forgeville* étoit encore très-ferme, très-courageuse, très-gaie; et elle avoit eu besoin de l'être. Sa mère, restée veuve de bonne heure, et naturellement processive, avoit fort dérangé les affaires de ses enfans. Après sa mort, madame *de Forgeville* fut d'un grand secours à ses deux frères, dont elle étoit aînée. Mais malgré toute son activité, toute son intelligence, et même l'abandonnement d'une partie de ses droits, elle ne put leur sauver que quelques débris d'une fortune

qui, avant les procès perdus, ne laissoit pas d'être considérable. Elle resta donc presque sans bien pendant un assez grand nombre d'années, et jusqu'à son mariage avec M. *de Forgeville*, ancien officier des Mousquetaires gris, homme très-estimable à tous égards, très-aimable même, malgré sa vieillesse, et les infirmités auxquelles il devint sujet sur la fin de sa vie. Aussi l'aima-t-elle bien sincèrement, et eut-elle pour lui, tandis qu'il vécut, toutes les attentions et tous les soins d'une épouse tendre et vertueuse.

Aux qualités du cœur et du caractère, madame *de Forgeville* joignoit un esprit juste, naturel, et pourtant assez délicat et assez fin, tel en un mot qu'il le falloit pour être goûté de *Fontenelle*. On en a la preuve dans le portrait qu'elle avoit fait de son ami, et dont il se répandit dans le tems plusieurs copies. Mais comme je doute qu'il ait été imprimé, si ce n'est en partie, dans l'éloge de *Fontenelle* par M *de Fouchy*, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, je le placerai à la suite des lettres, d'autant plus qu'il en est parlé dans la onzième. On peut voir ce que j'en ai dit dans mes *Mémoires*, &c. pag. 68, note première.

Fontenelle étant de l'académie des belles-lettres, M. *le Beau*, secrétaire perpétuel de cette compagnie, a fait aussi son éloge; et il n'y a pas oublié

oublié Madame *de Forgeville, cette amie généreuse*, dit-il, *qui avoit contribué à soutenir sa vieillesse par des soins tendres et assidus.*

Elle étoit aussi mon amie depuis 1735, et sa mémoire me sera toujours infiniment précieuse. Qu'on pardonne à ce sentiment les détails peut-être trop étendus, dans lesquels je suis entré sur son compte.

On sait qu'elle fut, pour un quart, une des quatre légataires universelles que *Fontenelle* avoit nommées par son testament.

LETTRE DE FONTENELLE à Mlle. RAYMOND DE FARCEAUX, 1 déc. 1730.

L'IRONIE est un peu trop forte, Mademoiselle, de me proposer de vous faire écrire par un secrétaire que je n'ai point, premièrement; mais quand j'en aurois une douzaine, je ne serois pas trop bon pour faire moi-même cette fonction-là. Je ne savois point votre adresse, et n'avois garde d'écrire; mais en récompense nous parlions souvent de vous, madame *de Marsilly* (*) et moi; et vous jugez bien sur quel ton. Nous sommes ravis que vous soyez si contente du séjour où vous êtes; et j'en ferois mon compliment à vos hôtes, si

(*) Fille de *Thomas Corneille*, et ainsi cousine germaine de *Fontenelle*, dont la mère étoit sœur de Messieurs *Corneille*.

j'avois l'honneur d'être connu d'eux, car je les crois du moins aussi contens que vous; et c'est un grand bonheur que d'avoir dans une campagne assez solitaire, sur-tout en hiver, tous les agrémens de votre société. Nous n'espérons pas de vous revoir si-tôt; et nous n'osons nous en plaindre, tant nous sommes sages et discrets.

Madame *de Marsilly* l'est au point de ne pas vouloir condamner tout-à-fait son ami sur son procédé; elle présume que ce qu'il a fait ne vous regardoit point. Mais vous n'étiez pas seule, et il pouvoit avoir des mesures à garder. Elle se tient sûre de son cœur à votre égard. Les procédés si différens de celui-là, qu'on a ailleurs pour vous, sont pour vous, et il n'y a pas grande merveille.

Ma vie est toujours la même, fort simple, fort uniforme, fort exempte d'événemens, à moins que l'on ne compte mon déménagement pour un. Il a effectivement pensé me faire tourner la tête, quoique j'aye été bien secouru; et vous jugerez par-là que ladite tête n'est pas forte.

Je me flatte que vous savez tout ce que j'aurois de plus à vous dire; et je ne vous demande, Mademoiselle, que de n'en pas perdre de souvenir.

A LA MÊME. 27 octobre 1738.

JE suis bien fâché, mais non pas surpris, Madame, de la lésine qu'on vous a faite; sur-tout je suis très-édifié de la manière dont vous le prenez. Il n'y a rien de plus à y faire; et si j'avois pu imaginer quelque autre chose, je vous l'aurois écrit sur l'heure; car je ne me permets pas d'être paresseux lorsqu'il s'agit de quelque affaire, et sur-tout de ce qui vous regarderoit. Mettez-moi à l'épreuve sur cela, et vous verrez.

Je n'ai rien à répondre à une plainte que vous me faites, sinon que je vous en remercie de tout mon cœur, quoique je la croye injuste. Elle m'a empêché d'oser montrer votre lettre à madame *de Marsilly*, qui me l'a demandée; elle n'auroit pas manquée de gloser.

Adieu, Madame; je suis ravi de vous voir aussi contente que vous l'êtes. Vous le méritez bien par votre façon de penser très-saine, et en vérité rare. Je puis vous assurer que votre bonheur fait une partie du mien.

A LA MÊME. 29 mars 1739.

JE suis étonné, Madame, que vous ne me parliez point du tout d'une lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire vers le commencement de cette année. Elle étoit remarquable, n'eût-elle eu

eu que sa longueur, accident auquel je ne suis pas sujet. Je ne puis pas avoir de scrupule sur l'adresse qui étoit comme sera celle-ci, car je n'en sais pas d'autre. Pourquoi donc ne m'en avez-vous pas dit un mot?

Des nouvelles, s'il vous plaît, de vos affaires avec Messieurs vos frères. Vous êtes à lieu de trouver de bons conseils; mais je suis fort de votre avis. Ne plaidez point pour ce qui ne sera précisément que juste. Il faut un certain excès de justice pour s'engager dans les horreurs d'un procès. J'ai eu occasion de voir des gens de bureau, à qui j'ai consulté très-à-fond les cas où vous serez dans quelque tems. Il faut se présenter très-hardiment, sans aucune explication. Il faut que ce soit quelque bon militaire de vos amis qui se présente, accoutumé au manége et au détail des bureaux, à qui l'on soit accoutumé aussi, et qui vous expédie le tout vivement et promptement: après cela, la suite ira toute seule.

Ce n'est pas la peine de vous parler de mon hiver. J'ai toujours été enrhumé, quelquefois assez joliment; mais j'ai toujours sorti, et mené ma vie ordinaire, à quelques petites mignonneries près qu'on m'a fait observer, en quoi je ne sai si j'ai bien ou mal fait. Madame *de Marsilly* s'est bien soutenue, hormis un peu de rhume fort court. Il n'en a pas été de même de sa voisine,

qui ne sort point, et est encore sur le grabat, quoique seulement par précaution, mais précaution nécessaire. Je sens très-vivement l'obligation que je vous ai de vouloir bien vous intéresser à cela à cause de moi.

J'en ai beaucoup à M. *de Brevedent*, de se souvenir de moi, et de me donner quelque part à vos entretiens. Vous trouverez bon que je l'en remercie ici. Je vous exhorte tous deux à vouloir bien continuer quand vous n'aurez rien de mieux à dire.

Voilà une lettre encore aussi longue que la précédente; ceci ne laisse pas d'avoir sa singularité. Adieu, Madame; car je retranche tout le cérémonial pour vous assurer plus sincèrement que je suis tout à vous, et de tout mon cœur.

A LA MÊME. 23 janvier 1740.

JE vous réponds dans le moment, Madame, pour vous détromper le plutôt qu'il m'est possible des pensées injustes que vous avez. Je ne parlai point de vous à mon frère dans ma seconde lettre, parce que je voulois répondre à celle que j'avois reçue de vous, et vous surprendre en vous désobéissant; car j'étois véritablement charmé et de la lettre et de la défense, enfin de tout. Il me survint quelques menus tracas d'académie, qui m'occupèrent, et m'occupent même encore, et

puis le froid qui me rendit paresseux; et je différai de jour en jour l'exécution de mon dessein que j'avois toujours en tête. C'est dans ce délai trop long que consiste tout mon tort; et je vous en demande pardon de tout mon cœur. Je ne me suis point vanté de votre première lettre à madame *de Marsilly*, parce que je sus que vous ne lui aviez point écrit, et qu'il auroit fallu la lui montrer. En cela je crois avoir très-bien fait; par conséquent je ne me vanterai pas non plus de la lettre d'hier. Ainsi je vous avertis de traiter avec elle sur ce pied-là.

Apprenez-moi, s'il vous plaît, des nouvelles de vos affaires avec Messieurs vos frères, comment tout cela va; et si vous voulez, j'en instruirai madame *de Marsilly*, et lui montrerai alors vos lettres.

Je vous suis très-obligé de vous souvenir de moi avec M. *de Brevedent*. C'est un des hommes du monde qui naturellement me plaît le plus; et comme j'ai cru sentir qu'il pensoit obligeamment sur mon compte, je suis bien aise d'être entre vos mains à tous deux. Vous voyez bien, Madame, que je n'aurois pas la hardiesse de compter si sûrement sur vos bontés, si je ne croyois les mériter un peu par mes sentimens: ils sont trop bien fondés sur la connoissance que j'ai de vous, pour pouvoir jamais se démentir.

Voilà, sans reproche, une des plus longues lettres que j'aye écrites depuis long-tems.

A LA MÊME. 29 mai 1740.

JE songeois à vous écrire incessamment, Madame, et j'avois une véritable envie de savoir de vos nouvelles, et en particulier sur vos affaires, lorsque M. *de Mariotte* vint chez moi de votre part, et me fit très-grand plaisir; premièrement, parce qu'il venoit de votre part: c'est une attention très-flatteuse que vous aviez pour moi, et que je sens jusqu'au fond du cœur; en second lieu, parce qu'il m'apprit que votre accommodement généreux avec Messieurs vos frères étoit fait, et que vous en étiez fort contente. Cet article-là me touche encore beaucoup. Je vous en fais le plus sincère compliment du monde, et à peine pourrez-vous en avoir plus de joie que moi. Il y a encore plus, du moins pour moi; vous revenez, à ce que m'a dit M. *de Mariotte*, et en effet cela est nécessaire pour l'affaire qui vous reste ici. Si elle se passe comme je crois qu'elle se passera et qu'elle le doit, je vous déclare que je serai parfaitement content sur tout ce qui vous regarde. Venez donc, et finissons cela; j'en ai une vraie impatience.

Ce M. *de Mariotte*, qui me dit tant de bonnes nouvelles, je vous dirai que je le goûte fort. Je

ne sais si c'est à cause de cela; je ne le crois pourtant pas tout-à-fait. Je lui sens d'ailleurs bien de l'esprit, et un fond d'esprit de réflexion qui me plaît naturellement.

Madame *de Marsilly* se porte toujours bien. *Javotte* est toujours bien grande; il me semble que l'esprit lui vient, quoique ce ne soit pas encore comme il vient aux filles. Mais ne voilà-t-il pas que je vais dire des sottises, si je ne coupe court! Adieu donc, Madame; vous savez avec quels sentimens je suis à vous, ou bien vous auriez un tort inexcusable.

A LA MÊME. 23 janvier 1741.

JE vous demande pardon, Madame, de n'avoir pas eu l'honneur de répondre plutôt à la plus obligeante et à la plus aimable lettre du monde. Elle n'étoit pas arrivée ici, que vous avez dû savoir à *Vernon* combien notre déluge, quoique fort étendu, avoit été innocent, du moins à l'égard des personnes. On en parloit beaucoup; il fournissoit à la conversation, mais on étoit en sûreté. Je me trouvai dans ma maison de *plaisance* (chez madame de Tencin) le soir du jour de Noël. Les eaux croissoient à chaque moment. Je ne pouvois rentrer chez moi qu'en passant sur des planches assez désagréables pendant la nuit. On envoya d'autorité chercher ma robe de

chambre et mon bonnet de nuit, et je couchai-là.

Je n'en sortis point jusqu'au premier jour de l'an, que les eaux me rendirent ma liberté, dont je me passois fort bien. Madame *de Marsilly*, que je ne voyois point pendant ce tems-là, se tira assez bien d'affaire avec la Dame du premier; mais non sans quelques inquiétudes pour moi, qui pouvoient n'être pas absolument nécessaires. Voilà toute mon histoire. Excusez-en la longueur, mais le plaisir de vous entretenir m'a emporté.

Parlez-moi, s'il vous plaît, de votre retour d'aussi loin que vous pourrez le prévoir; cela me fera toujours une perspective agréable.

Adieu, Madame. Je me flatte que vous n'ignorez pas combien je vous suis sincèrement et tendrement attaché.

A LA MÊME. 31 novembre 1741.

MADAME *de Tencin*, Madame, est fort en liaison avec M. le cardinal *de Rohan*, et je n'ai rien de mieux auprès de lui. Je me suis adressé à elle, votre lettre à la main, que je me doutois bien qui seroit un bon passeport. Elle l'a en effet trouvée fort jolie; et il ne tiendra pas à cela que notre affaire ne réussisse. Mais madame *de Tencin* la savoit déjà par cœur; elle en avoit entendu parler au Cardinal, qui n'est pas lui-même bien persuadé de la bonté de son droit, et ne veut

point, lui qui est Evêque, attaquer le droit des Evêques sans beaucoup de raison. On croit qu'il ne se trouve point de bulles de pape pour l'exemption que vous prétendez. Cependant on envoie à *Saverne* votre lettre au cardinal, bien appuyée. C'est son affaire aussi-bien que la vôtre; et s'il ne suit pas son propre intérêt, on ne peut guère se plaindre de lui. Je vous ferai savoir sa réponse dès que je l'aurai.

Vous savez peut-être déjà, Madame, la mort de mon frère, arrivée il y a précisément huit jours. Elle fut très-imprévue et très-douce, vraie mort de prédestiné. Je ne doute point que vous ne preniez part à mon affliction, car je me flatte de votre amitié; et c'est un bien que je tâcherai toujours de mériter et de conserver.

Mes respects, s'il vous plaît, Madame, à Messieurs vos frères. Je ne vous dis rien de Madame *de Marsilly*, parce que je ne l'ai pas vue depuis que j'ai reçu votre lettre: mais elle se porte bien, et *Javotte* encore mieux; elle engraisse à vue d'œil, et il me semble qu'elle recevroit un bon mari avec assez de résignation. Vous devriez bien lui en trouver un dans vos cantons, où seront ses domaines.

A LA MÊME. 3 décembre 1741.

J'AI vu M. l'abbé *Barbier*, Madame, l'ai entretenu à fond de votre affaire, et lui ai laissé votre grand mémoire. Il est parfaitement instruit de tout, et mieux que vous, sans vous offenser; il y est même intéressé par une sœur qu'il a dans votre abbaye ou hôpital, et il honore extrêmement Madame l'abbesse, dont il m'a dit mille biens. L'affaire est en négociation entre les deux prélats qui tous deux sont d'honnêtes gens, Dieu merci, et entendront raison. Il n'y a rien à faire pour vous à tout cela. Tous les titres paroîtront en personne, au lieu que vous ne faites que les alléguer, comme il plaît à Dieu, dans des mémoires qui n'ont nulle autorité. Tout sera examiné et discuté. Reposons nous en attendant; mais ne laissez pas de cultiver toujours M. l'abbé *Barbier*, ou par vous-même, ou par Madame sa sœur. Je ne verrai point sur cela M. le cardinal *de Rohan*, ni ne lui ferai parler; cela seroit parfaitement inutile et mal-à-propos.

Passerez-vous votre hiver, Madame, hors de ce pays-ci? Il me semble que vous en prenez le train. Vous attendez peut-être à voir quel tour prendront les affaires générales, d'où dépendent assez celles des particuliers. Je ne comdamnerois pas trop cette conduite; mais je serois bien fâché d'être si long-tems sans revoir le coin de votre feu.

Adieu, Madame; je me flatte de n'avoir pas besoin de finir avec vous, ni par le cérémonial ordinaire, ni par des tours agréables et recherchés.

A LA MÊME. 22 juillet 1743.

J'étois déjà, Madame, extrêmement touché du soin que vous preniez d'envoyer savoir de mes nouvelles de tems en tems, et de ne vous en pas lasser, par recevoir toujours la même réponse, que je me porte à merveille. Il étoit impossible que je n'eusse toute la reconnoissance imaginable d'une attention si flatteuse; et pour y mettre le comble, je reçois de vous au commencement de ce mois la plus obligeante lettre du monde, à laquelle vous me dispensez même de répondre, pour en user plus poliment avec ma maudite paresse. Mais, Madame, il s'en faut bien qu'elle n'aille jusques-là; et si elle étoit capable d'une si noire ingratitude, je ne sais ce que je ne ferois pas pour la punir. Je crois, Dieu me pardonne, que j'écrirois autant qu'un brave commandant d'un arrière-ban de province, qui écrivoit tous les premiers jours de l'an à tous ceux dont il savoit seulement le nom, du nombre desquels j'étois, pour mes péchés.

J'ai été fort frappé d'un trait de votre lettre, *que la raison éclaire, mais qu'elle ne conduit pas.* Je ne le donnerois pas pour un des plus fins de *la Rochefoucauld*; et si je travaillois encore pour

le public, et que vous eussiez la générosité de me le donner en pur don, je serois ravi de pouvoir m'en parer en quelque occasion qui en fût digne.

Avez-vous donné de vos nouvelles tout auprès de moi (à madame de *Marsilly*.) J'ai peur que non, et je n'ose trop le demander. Je serois fâché de *non*, par plusieurs raisons. Un petit mot d'éclaircissement, s'il vous plaît, autant que cela se pourra; je me flatte que vous connoissez ma discrétion. Je me flatte aussi, Madame, que vous savez combien je vous suis sincèrement attaché, et que je ne manquerai jamais les occasions de vous en donner de nouvelles preuves.

A LA MÊME. 17 juillet 1745.

IL y a déjà quelque tems, Madame, que vous avez reçu une réponse sur l'affaire à laquelle vous aviez la bonté de vous intéresser. Il n'est donc plus question d'en parler; et il ne me reste qu'à vous remercier en mon particulier de toutes vos bontés pour moi, mais aussi vivement qu'elles le méritent. Je puis bien vous assurer que j'en sens tout le prix, et le sentirai toujours; mais je ne l'écrirai peut-être pas aussi souvent que je devrois, et vous avez même la bonté de me promettre de l'indulgence sur cet article. C'est tout ce qu'on peut faire de plus touchant pour un détestable paresseux, endurci dans son vice par une très-longue suite d'années.

J'éprouve encore par d'autres endroits ces inconvéniens de ladite *suite*, et les tolère le mieux que je puis; mais à la fin je ne serai pas le plus fort: ce sot discours-là même que je vous tiens en est un effet, et je vous en demande pardon; du moins est-il bien sûr que les sentimens que je vous dois ne s'en affoiblissent pas, et que personne ne vous est plus acquis que moi.

A LA MÊME. 29 juillet 1745.

Vous voyez, Madame, qu'il ne faut pas avoir trop de bonté pour moi, et que je sais bien en abuser. En vérité, il est honteux que je vous aie obéi si exactement sur la défense que vous me faisiez de vous écrire. Il est vrai que cela avoit l'air de vous obéir, et par conséquent très-bon air de ce côté-là; mais ne voyois-je pas bien que c'étoit une ironie piquante sur ma maudite paresse, et ne devois-je pas m'en ressentir, et repousser l'ironie en vous écrivant bien vîte? C'étoit bien là aussi mon premier dessein: l'exécution en auroit dû être prompte; mais de jour en jour il s'y est toujours présenté quelque obstacle, qui n'en auroit pas été un pour un honnête homme, mais qui suffisoit pour un infâme paresseux. Ce qui me justifie un peu, c'est que s'il étoit question de la moindre affaire qui vous regardât, oh! non-seulement j'écrirois, mais j'agirois, j'irois, je viendrois; on

n'a pas un vice dans toute sa perfection, non plus qu'une vertu.

Je vous suis très-sérieusement et très-tendrement obligé, Madame, de l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma santé. Elle est toujours à peu près la même, et je ne baisse jusqu'à présent que par degrés assez peu sensibles. Je serois un ingrat, si je me plaignois de la nature à cet égard. On me prêche de tous côtés la sobriété, que je pratique peu; mais la gourmandise est encore pour moi un vice incurable aussi-bien que la paresse. Ces deux là mises ensemble font un joli caractère; c'est dommage que vous les ayez oubliées dans ce portrait qui a tant fait d'honneur à Mademoiselle *le Couvreur*.

Il m'est arrivé une *Javotte* seconde, qui en vérité est jolie aussi; elle sent un peu *Saint-Cyr*: mais cela ne se pouvoit pas autrement; et je suis bien trompé, si ces apparences-là ne cachent quelque chose de fort aimable. Je ne serai point content qu'il ne coure par-tout Paris l'histoire scandaleuse et incroyable de deux sœurs, jeunes et jolies, qui se seront décoiffées pour moi.

On m'a dit qu'il falloit toujours vous écrire chez Messieurs vos freres, quand même vous n'y seriez pas. Si cette lettre-ci vous y trouve, je vous prie de me permettre de les assurer ici de mes respects. Pour vous, Madame, je me flatte que

vous êtes bien sûre de mon tendre et inviolable attachement.

A LA MEME. 2 janvier 1746.

Quelque infâme paresseux que je sois en fait de lettres, je ne puis résister, Madame, à celle que je reçois de vous, et j'y réponds dans le moment. Malgré mon endurcissement dans le péché, je me reprochois déjà depuis assez long-tems l'abus que je faisois de votre excès de bonté. Il est vrai que je savois de vos nouvelles, et que je ne manquois jamais de m'en informer à ceux qui pouvoient m'en apprendre; mais cela suffisoit-il? Oh que non: et quel tort n'avois-je pas encore? Je vous demande donc pardon, Madame, et à deux genoux; ce seront-là vos étrennes, quoique peu dignes de vous. Je suis un malheureux, indigne de vivre, mais qui ne puis pas me passer de votre amitié, que j'espère pouvoir mériter d'ailleurs. Vous m'en avez flatté, et c'est un bien qui me sera toujours très-précieux.

A LA MEME. 25 septembre 1746.

J'ai assez fait, Madame, mon personnage de paresseux. J'ai voulu par politique le faire même à votre égard, afin que personne ne se crût plus en droit de se plaindre. Mais enfin il est tems que cela finisse, et que je réponde à la plus obli-

geante lettre du monde que j'ai reçue de vous. Je vous prie de ne pas douter un moment que je ne la sente comme je dois ; et en tout cas, je vous en convaincrois tôt ou tard.

Je n'ai point de nouvelles à vous donner sur ma santé ; c'est toujours la même chose, et je suis seulement étonné que ce soit si long-tems la même chose ; car il faut pourtant, &c. mais je ne veux pas insister là-dessus.

Mes filles sont, comme vous savez, hors de chez elles, sur une branche qui s'est trouvée-là par hasard pour les recevoir, mais parfaitement libres, et peut-être trop ; peut-être sentent-elles déjà les inconvéniens de ce qu'elles ont tant souhaité. Pour vous, Madame, je vous conseille, mais très-sérieusement, d'achever joyeusement votre automne, comme vous l'avez commencée ; et quand vous jugerez à propos de revenir ici, comptez que vous y serez reçue dans la grande perfection.

PORTRAIT DE FONTENELLE, par feu Madame DE FORGEVILLE. en 1726.

LES personnes ignorées font trop peu d'honneur à celles dont elles parlent, pour que j'ose mettre au grand jour ce que je pense de *M. de Fontenelle* ; mais je ne puis me refuser en secret le plaisir de le peindre ici tel qu'il me paroît.

Sa physionomie annonce d'abord son esprit ; un

air du monde répandu dans toute sa personne, le rend aimable dans toutes ses actions.

Les agrémens de l'esprit en excluent souvent les parties essentielles. M. *de Fontenelle* rassemble tout ce qui fait aimer et respecter. La probité, la droiture, l'équité composent son caractère; une imagination vive, brillante, des tours fins, délicats, des expressions nouvelles, et toujours heureuses, en font l'ornement. Son cœur est pur, ses procédés sont nets, sa conduite uniforme, et partout des principes.

Exigeant peu, justifiant ou excusant tout; saisissant toujours le bon, et abandonnant si fort le mauvais, que l'on pourroit douter s'il l'a apperçu; difficile à acquérir, mais plus difficile à perdre; exact en amitié, scrupuleux en amour, l'honnête homme n'est négligé nulle part: propre aux commerces les plus délicats, quoique les délices des savans; modeste dans ses discours, simple dans ses actions; la supériorité de son mérite se montre, mais il ne la fait jamais sentir.

De pareilles dispositions persuadent aisément le calme dans son ame; aussi la possede-t-il si fort en paix, que toute la malignité de l'envie n'a point eu encore le pouvoir de l'altérer. Enfin l'on pourroit dire de lui ce qui a déja été dit d'un autre grand homme (M. de Turenne), qu'il honore l'humanité.

LETTRE DE M. DE BREVEDENT à madame DE FORGEVILLE, qui lui avoit demandé de la part de l'abbé Trublet, *s'il n'avoit point quelques lettres* de Fontenelle. 11 mars 1758.

JE ne vous ai point cru en l'autre monde, Madame; j'ai su au contraire par tout ce qui a parlé de vous, combien vous faisiez d'honneur à celui-ci. J'ai seulement pensé qu'aussi touchée que vous l'avez été de la plus grande des pertes, il vous restoit peu de sensibilité pour tout ce qui étoit incapable de la réparer. Vous jugez bien, par ce sentiment, que l'apparence de votre oubli m'a bien plus engagé à vous plaindre, que porté à me plaindre de vous. Je suis bien plus flatté qu'il ne me seroit possible de l'exprimer, du souvenir que la vue de M. de *Brou* vous a rappelé. Je vois que je n'ai rien perdu de cette bonté dont vous m'honnoriez, et qui, en vérité, est et sera toute ma vie un des principaux biens qui m'en puissent rendre la durée agréable. J'y compte si fort, sur la parole que vous daignez m'en renouveller, que j'ose vous prier, malgré votre aversion pour l'écriture, de me donner quelquefois de vos nouvelles. Vous ne sauriez faire cette grace à qui que ce pût être qui s'intéressât plus sincèrement que moi à tous les détails de ce qui regarde et votre santé et vos plaisirs; car il en faut chercher, et il ne seroit point

point du tout, sage de s'abandonner à tout le dégoût que peut inspirer la privation d'une société trop délicieuse, puisqu'elle ne devoit pas toujours durer.

Je ne puis rien fournir à M. l'abbé *Trublet*, n'ayant jamais été ni pu prétendre à être en commerce de lettres avec M. *de Fontenelle*. Eh, bon Dieu! je n'aurois eu garde d'en abuser à ce point, quand même j'aurois pu penser qu'il auroit eu assez de complaisance pour ma vanité, pour s'y prêter jusqu'à ce degré. J'ai assurément toujours trop respecté ses occupations, et même son loisir. Ah! personne, je crois, personne, hors vous et moi, n'a été rempli pour cet admirable homme, de toute la vénération qui lui étoit dûe.

Assurez, je vous supplie, M. l'abbé *Trublet* de, &c. Si je ne puis contribuer en rien à ce qu'il fera pour son illustre ami, je puis bien l'assurer que nul autre que moi ne jouira avec plus de sensibilité de tout ce que promet au public l'idée qu'on a de lui, et de l'amitié qui le guide.

Je vous fais mon sincère compliment d'avoir, après votre malheur, trouvé une amie comme madame *Geoffrin*; c'est assurément le secours le plus digne de votre douloureuse situation et de votre cœur.

Madame ** a été d'une sensibilité à l'honneur de votre souvenir, dont tout autre que moi pourroit

être surpris; mais elle m'a vainement chargé de vous l'exprimer. Ferois-je mieux pour les autres que pour moi? Suppléez donc toujours à tout, puisque vous réduisez les gens à des sentimens au-dessus de l'expression.

LETTRE DE FONTENELLE sur Éléonore d'Yvrée, *ou* les malheurs de l'Amour, *petit roman de* Bernard, *imprimé pour la première fois en* 1687. *La lettre de* Fontenelle *parut dans le mercure de septembre de la même année.* (*)

QUE donneriez-vous, Madame, à un homme qui vous apprendroit que, selon toutes les apparences, le goût des romans va se rétablir? Je suis assuré que vous recevriez avec plaisir une pareille nouvelle, et c'est moi qui serai assez heureux pour

(*) On sait les liaisons de M. *de Fontenelle* avec mademoiselle *Bernard*, née comme lui à *Rouen*. Il l'aida dans plusieurs de ses ouvrages. On peut voir son article dans le *Moreri*, et ce que M. l'abbé *Trublet* a dit d'elle dans ses *mémoires sur M. de Fontenelle*, pag. 24 et 301. Après *Éléonore d'Yvrée*, mademoiselle *Bernard* publia deux autres romans, *le comte d'Amboise* et *Inès de Cordoue*. Ils eurent encore beaucoup de succès, le premier sur-tout; et ils ont été souvent réimprimés depuis, soit séparément, soi en différens recueils d'ouvrages du même genre. La finesse dans les pensées et la délicatesse dans sentimens, en font le principal caractère. Comme c'est aussi celui de M. *de Fontenelle*, on a toujours cru qu'il y avoit eu quelque part; et il n'en disconvenoit pas avec ses amis particuliers.

vous la porter. Nous nous imaginions que le siècle avoit perdu ce goût-là; nous croyions l'avoir perdu nous-mêmes; mais il est aisé de voir d'où cela venoit. On ne faisoit plus de romans, et le goût périssoit, faute de sujets sur quoi il pût s'exercer. Je viens de faire une lecture qui m'a rendu l'ancienne vivacité que j'ai eue pour ces sortes d'ouvrages, et que j'espère qui réveillera aussi la vôtre. Je vous parle d'*Eléonore d'Yvrée* que je vous envoie. C'est un petit sujet peu chargé d'intrigues, mais où les sentimens sont traités avec toute la finesse possible. Or, sans prétendre ravaler le mérite qu'il y a à bien nouer une intrigue, et à disposer les événemens de sorte qu'il en résulte de certains effets surprenans, je vous avoue que je suis beaucoup plus touché de voir régner dans un roman une certaine science du cœur, telle qu'elle est, par exemple, dans *la princesse de Cleves*. Le merveilleux des incidens me frappe une fois ou deux, et puis me rebute; au lieu que les peintures fidelles de la nature, et sur-tout celles de certains mouvemens du cœur presque imperceptibles, à cause de leur délicatesse, ont un droit de plaire qu'elles ne perdent jamais. On ne sent, dans les avantures, que l'effort de l'imagination de l'auteur; et dans les choses de passion, ce n'est que la nature seule qui se fait sentir, quoiqu'il en ait coûté à l'auteur un effort d'esprit que je crois plus grand. Vous trouverez

dans *Eléonore d'Yvrée* beaucoup de beautés de cette dernière espèce, et des beautés fort touchantes. *Eléonore*, le duc de *Misnie* et *Matilde* y sont dans une situation douloureuse, qui vous remplit le cœur d'une compassion fort tendre, et presqu'égale pour ces trois personnes, parce qu'aucune des trois n'a tort, et n'a fait que ce qu'elle a dû faire. Le style du livre est fort précis; les paroles y sont épargnées, et le sens ne l'est pas. Un seul trait vous porte dans l'esprit une idée vive, qui, entre les mains d'un auteur médiocre, auroit fourni à beaucoup de phrases, si cependant un auteur médiocre étoit capable d'attraper une pareille idée. Les conversations sont bien éloignées d'avoir de la langueur; elles ne consistent que dans ces sortes de traits qui vous mettent d'abord, pour ainsi dire, dans le vif de la chose, et rassemblent en fort peu d'espace tout ce qui étoit fait pour aller au cœur. Enfin, on voit bien que la personne qui a fait ce roman-là, a plus songé à faire un bon ouvrage, qu'un livre; car, comme on se propose d'ordinaire, pour un livre, une certaine étendue, et même un certain volume, on n'a pas accoutumé d'être plus avare de paroles, que de pensées. Je ne vous en dirai pas davantage, Madame; aussi bien vous ne croirez de tout ceci que ce que votre cœur en sentira: mais pour cette fois j'espère bien être d'accord avec lui.

AVIS SUR LE MORCEAU SUIVANT, qui fut lu par Fontenelle *dans l'assemblée publique de l'académie des sciences d'après pâques* 1735, *et qui ne se trouve point dans l'histoire de cette compagnie.*

L'ACADÉMIE croit que le public sera bien aise d'apprendre qu'après qu'elle a fait la description actuelle de la méridienne de *Paris* dans toute l'étendue du royaume, depuis son extrémité septentrionale jusqu'à sa méridionale, et ensuite la description de la perpendiculaire à cette méridienne pareillement dans toute l'étendue du royaume, de l'orient à l'occident, deux travaux pénibles et importans, elle vient d'entreprendre un nouveau travail du même genre, sans comparaison plus pénible, et si important, qu'on ne peut s'en passer, si l'on veut rendre les deux autres aussi parfaitement utiles qu'ils le peuvent être: c'est la description actuelle de quelques degrés terrestres pris sous l'équateur, ou, si les difficultés sont invincibles; celle d'une portion de méridienne qui parte de l'équateur, ou de quelque lieu fort proche. Par-là on connoîtra avec plus de certitude l'inégalité des degrés terrestres, si elle est croissante ou décroissante de l'équateur vers les pôles. La célèbre question de la figure de la terre, célèbre du moins parmi les savans, sera plus immédiatement décidée; et, ce qui regarde toute la société des

hommes les cartes géographiques deviendront plus exactes, et la navigation plus sûre.

Il y a quelques jours que Messieurs *Godin*, *Bouguer* et *de la Condamine*, accompagnés de toute la suite qui leur est nécessaire, sont partis pour aller exécuter ce grand dessein dans le *Pérou*, dans de vastes pays presque inhabités, où ils ne trouveront ni les commodités que demandent les voyages, ni même assez d'objets qui donnent prise à leurs opérations géométriques : il les feront dans des terres qui n'y sont, pour ainsi dire, nullement préparées, et qui, à cet égard, autant qu'à aucun autre, sont encore sauvages.

M. *de Jussieu*, frère de deux de nos académiciens, habile botaniste, et savant dans l'histoire naturelle, s'est joint aux géomètres ou astronomes; aussi rien ne sera négligé de tout ce qui s'offrira dans le cours du travail principal, et l'on acquerra en chemin des connoissances de surcroît. Toute la troupe est honorée des ordres et des bienfaits du Roi, et de ceux du Roi d'*Espagne*; mais malgré la protection et les faveurs des deux monarques, combien de fatigues, et de fatigues effrayantes, inséparables d'une telle entreprise! Combien de périls imprévus, et quelle gloire n'en doit-il pas revenir aux nouveaux argonautes!

Dans le remercîment à Messieurs de l'académie françoise, prononcé par M. Linant le 25 août 1744, au sujet de trois prix de poésie qu'il avoit remportés, on trouve les vers suivans sur Fontenelle.

Sur tous les arts, par Minerve inspiré,
Un Sage que les jeux entourent,
Y montre le savoir de mille fleurs paré.
Les graces, les plaisirs à ses leçons accourent,
Ravis que Fontenelle, à leurs charmes livré,
Soit encore le flambeau de ce siècle éclairé.

Après que M. Linant *eut achevé son remercîment,* Fontenelle, *directeur de l'académie, lui dit:*

Tout le monde sait combien le droit des trois enfans étoit honorable et précieux chez les anciens romains; vous avez ici pareillement, Monsieur, le droit des trois enfans, tous couronnés. Je vous en dirois davantage, si les louanges excessives dont il vous a plu de m'honorer, ne me rendoient assez légitimement suspect.

LETTRE DE FONTENELLE à MM. les auteurs du journal des savans.

MESSIEURS, on a mis à la tête d'une nouvelle édition des Œuvres de Boileau Despréaux en 1740, *Bolæana ou entretiens de M. de Monchesnay avec l'auteur.* Il y a dans ce *Bolæana* quelques en-

droits que je me crois obligé de relever, parce qu'ils attaquent injustement un nom illustre, et qui doit m'être extrêmement cher. Je vous demande en grâce, Messieurs, que ce que j'ai à dire sur ce sujet paroisse dans votre journal, qui me donnera auprès du public un passeport favorable.

Voici comme parle Despréaux dans le *Bolœana* p. xvij : *Tout ce qui s'est trouvé de passable dans Bellerophon, c'est à moi qu'on le doit. Lully étoit pressé par le Roi de lui donner un spectacle : Corneille lui avoit fait*, disoit-il, *un opéra où il ne comprenoit rien ; il auroit mieux aimé mettre en musique un exploit. Il me pria de donner quelques avis à Corneille. Je lui dis avec ma cordialité ordinaire : Monsieur, que voulez-vous dire par ces vers ? Il m'expliqua sa pensée. Et que ne dites-vous cela, lui dis-je ? A quoi bon ces paroles qui ne signifient rien ? Ainsi l'opéra fut réformé presque d'un bout à l'autre, et le Roi se vit servi à point nommé. Lully crut m'avoir tant d'obligation, qu'il s'en vint m'apporter la rétribution de Corneille ; il voulut me compter trois cent louis. Je lui dis : Monsieur, êtes-vous assez neuf dans le monde pour ignorer que je n'ai jamais rien pris de mes ouvrages ? Comment donc voulez-vous que je tire tribut de ceux d'autrui ? Là-dessus il m'offrit pour moi et pour toute ma postérité une loge annuelle et perpétuelle à l'Opéra : mais tout ce*

qu'il put obtenir de moi, c'est que je verrois son opéra pour mon argent.

La pièce de Bellerophon fut jouée quinze mois durant.

Ne serez-vous point trop étonnés, Messieurs, si je vous dis bien nettement et bien positivement, qu'à l'exception du prologue, d'un morceau fameux qui ouvre le quatrième acte: *quel spectacle charmant pour mon cœur amoureux*, &c. et de ce qu'on appelle dans les opéra *canevas*, de petits vers faits sur les airs, et qu'on met dans les divertissemens, il ne peut pas y avoir un mot de Despréaux dans tout Bellerophon, c'est-à-dire dans toutes les scènes? Je le dis à vous, Messieurs, et au public, parce que je le sais de l'auteur même, qui n'est point M. Corneille, qui est encore vivant, et qui se déclarera s'il le faut. Comme il ne veut avancer que ce qu'il sait bien sûrement, il n'a pas une certitude si absolue sur les endroits qui viennent d'être exceptés.

Si vous me demandez d'où peut venir la différente certitude de cet auteur sur les différentes parties d'un même ouvrage, voici le fait un peu mieux développé. Il n'est pas fort intéressant par lui-même, mais il semble qu'il le devienne un peu par les circonstances présentes.

M. Lully, fatigué du déchaînement continuel

de Despréaux et de tous ses amis contre les opéra de Quinault, dont il n'avoit jamais senti, ou, pour en parler plus modérément, voulu sentir le talent singulier en ce genre, dont il étoit le créateur, craignant aussi que la recette de son théâtre n'en souffrît, abandonna M. Quinault, et pria M. Thomas Corneille de lui faire un opéra, sur lequel il demandoit la permission de consulter Despréaux pour tâcher de lui fermer enfin la bouche. M. Corneille ne goûtoit pas trop cette sorte de travail; il s'avisa de mettre en sa place, mais sans en rien dire, un jeune homme qui étoit en province. Il lui envoya le plan de Bellerophon, qui avoit été montré à M. Despréaux, et où il est vrai que le nom du magicien Amisodar, qui est heureux et sonore, fut fourni par lui. Le jeune auteur exécuta tout ce plan dans sa province, et il ne toucha pas aux canevas, qui ne pouvoient se faire qu'à Paris de concert avec le musicien, parce que les paroles y sont assujetties à des airs de mouvement placés dans les divertissemens. Tout le reste est de lui seul, hormis les endroits qui ont été marqués: mais il n'y a nulle apparence que M. Despréaux ait eu la moindre part à ces endroits-là; et quand il les revendiqueroit positivement, on ne le croiroit pas, si l'on connoissoit son style. Pour M. Corneille, il permit à l'auteur caché de se découvrir, et de se vanter s'il vouloit; et il lui eût laissé volontiers jusqu'au plan de la pièce. Son extrême modestie,

que je ne prétends pas exalter par un si petit sujet, a été très-connue, et elle a beaucoup relevé tout ce qu'il avoit d'ailleurs de mérite et de talens. Si l'on avoit de lui un Cornelinna, il seroit un beau contraste avec le Bolœana.

Le récit de M. Despréaux insinue que M. Corneille avoit porté à Lully un opéra tout fait, et dit nettement que cet opéra étoit si mauvais, que Lully *auroit mieux aimé mettre en musique un exploit;* que les vers en étoient si obscurs, que M. Despréaux en demandoit avec *sa cordialité ordinaire* l'explication, que M. Corneille, son humble disciple, lui donnoit, après quoi il corrigeoit; et qu'ainsi l'opéra fut *réformé presque d'un bout à l'autre.*

Et moi je réponds *très-cordialement* à M. Despréaux, que la pièce fut envoyée de province à Paris acte par acte; que si le premier acte eût été en style d'exploit, jamais Lully n'en auroit demandé un second; que les vers envoyés de province sont demeurés tels qu'ils en ont été envoyés, à quelques changemens près, légers et rares, faits en faveur du chant; et que jamais ces vers-là n'ont été blâmés par l'obscurité. On peut, si l'on veut, recommencer à les examiner sur ce point. A en croire le narré de M. Despréaux, il auroit fallu faire une refonte générale de cette malheureuse poésie, et il ne seroit pas possible qu'elle ne se sentît encore beaucoup d'avoir été galimathias dans son origine.

Lully, dit M. Despréaux, *crut m'avoir tant d'obligation qu'il s'en vint m'apporter la rétribution de Corneille, et voulut me compter trois cent louis.* La réponse fut telle qu'elle devoit être: M. Despréaux n'avoit garde de prendre une rétribution d'ouvrages qu'il avouoit être d'*autrui*. Mais il reste une difficulté qui ne paroît pas méprisable. Je sais, mais très-certainement, que le même Lully compta la même somme à M. Corneille; il vouloit donc payer deux fois. Payer six cent louis au lieu de trois cent que lui avoit coûté jusques-là chaque opéra de Quinault, je laisse à juger de la vraisemblance.

On pourra trouver aussi que l'offre *de la loge annuelle et perpétuelle à l'opéra pour* lui et pour *toute sa postérité*, pèche beaucoup par le même endroit. Quoi! Lully trouveroit si merveilleuses les paroles de Bellerophon? Il lui en avoit pourtant déjà passé par les mains beaucoup d'autres qui assurément valoient mieux, et il s'y connoissoit. Quoi! il vouloit acheter si cher la simple inspection de M. Despréaux sur les opéra futurs? Mais le fait est qu'après Bellerophon il retourna aussi-tôt à ce Quinault si méprisé par Despréaux, et ne s'en détacha plus, et en grande raison. En effet, je sais très-bien, car c'est toujours ici ma façon de savoir, que M. Lully ne fut nullement content des idées et des vues que M. Despréaux proposoit sur tout ce qui appartient à la conduite du théâtre, à la manière de préparer,

d'ordonner, de filer les scènes, &c. Il ne s'agissoit point-là de donner des ridicules; il n'étoit point dans son élément.

Il y étoit si peu, qu'il a honoré un endroit de Bellerophon d'une louange peu convenable et beaucoup trop forte. Après avoir dit avant ce grand morceau qu'on a transcrit ici, que les opéra *parlent proprement le langage de la débauche, et point du tout celui de la passion;* il ajoute: *Je n'ai vu que dans Bellerophon quelques traits qui marquent un peu de passion.*

L'amour trop heureux s'affoiblit;
Mais l'amour malheureux s'augmente.

Quelle gloire pour le véritable auteur de ces vers-là, qui, après avoir vu Cadmus, Alceste, Thésée, Atis et Isis, où il n'y avoit point de traits de passion, a trouvé le secret d'en mettre quelques-uns dans son opéra! Disons encore plus à son honneur; M. Despréaux ne donne pas seulement cette préférence à Bellerophon sur les opéra qui l'ont précédé, mais sur tous ceux qui l'on suivi, soit de Quinault, soit de plusieurs autres, jusqu'en 1711, époque de la mort de M. Despréaux: car l'expression est tout-à-fait générale; et on peut entendre que de tous les opéra qui ont paru jusqu'en 1711, Bellerophon, *est le seul où il y ait quelques traits de passion.* Sérieusement cette excessive pré-

dilection de M. Despréaux pour Bellerophon, marqueroit qu'il y a eu beaucoup de part; et on conjectureroit même légitimement que ces vers sont de lui, puisqu'il les a louées, si le contraire n'étoit bien certain.

Au fond, ces deux vers ne sont pas proprement un trait de passion, mais une réflexion de personne passionnée, et même, si l'on vouloit, de personne qui ne le seroit point.

Ces vers-ci du même Bellerophon:

Qu'il est doux de trouver dans un amant qu'on aime
Un époux que l'on doit aimer!

vaudroient peut-être mieux dans le même genre: mais un grand nombre d'autres opéra, et sur-tout ceux de Quinault, auroient fourni beaucoup d'autres traits et meilleurs à quelqu'un qui n'auroit pas dédaigné de s'instruire un peu sur cette matière avant que d'en parler.

Je sens, Messieurs, que me voilà descendu à des bagatelles indignes de votre journal; je vous en demande pardon: mais je ne vais me relever que trop par une plainte des plus graves. M. Despréaux dit, p. lv, que *Thomas Corneille n'a jamais pu rien faire de raisonnable*, et donne pour toute preuve deux vers tirés de deux différentes pièces, dont l'un est:

Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud.

et l'autre :

Je la tue ; et c'est vous qui me le faites faire.

Le premier a un sens louche et est une espèce de galimathias, dit M. Despréaux. Il est vrai seulement que le vers est un peu louche pour un grammairien vétilleux : mais à ce petit défaut près, il est très-beau, d'un sens fort net et bien éloigné du galimathias.

Le second donne beau jeu à tous les plaisirs du parterre, cela est vrai ; et ils ont d'autant plus beau jeu, que M. Despréaux leur fait l'honneur de se mettre de leur nombre.

Je crois deviner la source de son extrême injustice dans le jugement qu'on vient de voir. Il étoit grand et excellent versificateur, pourvu cependant que cette louange se renferme dans ses beaux jours, dont la différence avec les autres est bien marquée, et faisoit souvent dire *Hélas !* et *Hola !* Mais il n'étoit pas grand poëte, si l'on entend par ce mot, comme on le doit, celui qui fait, qui invente, qui crée. La vraie poésie d'une pièce de théâtre, c'est toute sa constitution inventée et créée ; les vers n'en sont qu'un ornement, quoique d'un grand prix ; et Polieucte ou Cinna en prose seroient encore d'admirables productions d'un poëte. M. Despréaux ne l'est point à cet égard ; ou s'il l'est, j'en laisse

évaluer le degré à ses plus grands admirateurs. M. Corneille au contraire étoit plus grand poëte que versificateur. Je ne crains point de dire, après tous ceux qui ont porté leur vue du côté de l'art du théâtre, qu'on lui en découvre plus qu'à son aîné même, et que sur ce point son exemple est plus instructif. On avoue qu'en général il a trop négligé la versification. Il figurera, si l'on veut, avec le Poussin, excellent dans la composition et l'ordonnance de ses tableaux, mais foible dans la partie du coloris. Malheureusement M. Despréaux se connoissoit mieux en versification qu'en toute autre chose; et voulant faire son métier, il a attaqué M. Corneille par ces endroits-là.

Mais ce métier, qui lui étoit si cher, comment l'a-t-il fait? car il est bon de se représenter cela un peu plus en détail. Il n'a compté pour rien un grand nombre de tragédies, telles que Stilicon, Camma, Maximien, Antiochus, Laodice, Ariane, le comte d'Essex, &c. et de comédies, comme D. Bertrand de Cigaral, le Baron d'Albikrac, l'Inconnu, &c. pièces dont quelques-unes subsistent encore au théâtre avec applaudissement. Il n'a pas senti le mérite singulier de ces pièces-là par la conduite qui y règne, non pas même celui qu'elles ont quelquefois par de beaux morceaux de versification qu'il seroit aisé de montrer; et sur deux vers, dont par malheur il s'en trouve un qui est beau, il

prononce

prononce du haut de son tribunal, sans aucune restriction, sans aucun adoucissement, que *Corneille n'a jamais pu rien faire de raisonnable.* Je n'attaque cet arrêt foudroyant qu'en le répétant dans ses propre termes.

Je m'en tiens-là, Messieurs, à ce qui est purement littéraire, et je ne dis rien des bienséances, des loix de la société, des mœurs honnêtes extrêmement blessées dans tout ceci. Il ne seroit pas impossible de trouver que cette morale rigide dont M. Despréaux faisoit profession, s'accommode aussi peu de ses satyres que des chansons de l'opéra. Ce seroit même une chose curieuse, que de bien rechercher quel caractère résulte de tous les traits rapportés dans le *Bolœana*, qui est cependant un monument élevé à sa gloire. Mais je me renferme uniquement dans ce qui m'intéresse, et ne me pique point de l'imiter.

Je suis avec respect, &c.

P. S. J'ai supposé, Messieurs, que le *Bolœana* étoit vrai; que c'étoit véritablement M. Despréaux qui y parloit. Si on en vouloit douter, ce que je ne crois pourtant pas qui arrive, alors ce seroit de l'auteur du *Bolœana* que je me plaindrois; et tous ceux qui s'intéressent à la mémoire de M. Despréaux, devroient s'unir à moi, et auroient même encore d'autres plaintes à faire en leur particulier.

FIN DU HUITIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS CE VOLUME.

HISTOIRE du Romieu de Provence. page 1
DOUTES sur le système physique des Causes Occasionnelles.
CHAPITRE I. *Occasion de l'ouvrage,* 19
II. *Histoire des Causes Occasionnelles,* 22
III. *Qu'il semble que les corps ne soient point Causes Occasionnelles, mais Causes véritables de mouvement les uns à l'égard des autres,* 26
IV. *Qu'il semble, que dans le système des Causes Occasionnelles, Dieu n'agit pas simplement,* 35
V. *Qu'il semble que le système des Causes Occasionnelles ne rend pas Dieu plus souverain, que le système mouvant de la force des corps,* 58
Réflexions sur les doutes, sur le système des Causes Occasionnelles et autres pièces qui y ont rapport, 61 *et suiv.*
LETTRES GALANTES ET PARTICULIERES, 128 *et suiv.*

Fin de la Table.

520181

8 dies

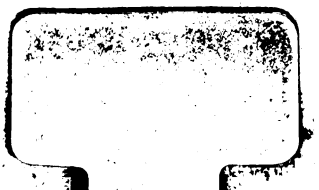

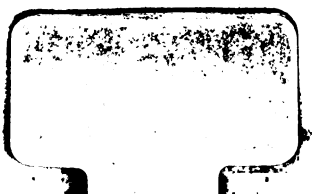

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS CE VOLUME.

HISTOIRE du Romieu de Provence. page 1
DOUTES sur le système physique des Causes Occasionnelles.
CHAPITRE I. *Occasion de l'ouvrage,* 19
II. *Histoire des Causes Occasionnelles,* 22
III. *Qu'il semble que les corps ne soient point Causes Occasionnelles, mais Causes véritables de mouvement les uns à l'égard des autres,* 26
IV. *Qu'il semble, que dans le système des Causes Occasionnelles, Dieu n'agit pas simplement,* 35
V. *Qu'il semble que le système des Causes Occasionnelles ne rend pas Dieu plus souverain, que le système mouvant de la force des corps,* 58
Réflexions sur les doutes, sur le système des Causes Occasionnelles et autres pièces qui y ont rapport, 61 *et suiv.*
LETTRES GALANTES ET PARTICULIERES, 18 *et suiv.*

Fin de la Table.

520181

8 dis
oca